

INFORMATION TO USERS

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps. Each original is also photographed in one exposure and is included in reduced form at the back of the book.

Photographs included in the original manuscript have been reproduced xerographically in this copy. Higher quality 6" x 9" black and white photographic prints are available for any photographs or illustrations appearing in this copy for an additional charge. Contact UMI directly to order.


UMI

A Bell & Howell Information Company
300 North Zeeb Road, Ann Arbor MI 48106-1346 USA
313/761-4700 800/521-0600



Université d'Ottawa • University of Ottawa

**VIEILLIR EN MARGE,
LES RÉSEAUX INFORMELS ET FORMELS DES LESBIENNES ÂGÉES**

par
 Denise Veilleux

thèse déposée à
l'École des études supérieures et de la recherche
en vue de l'obtention de la
maîtrise ès arts en sociologie et en études des femmes

Directrice : Diane Pacom

Université d'Ottawa

février 1998



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-32561-X

RÉSUMÉ

La présente thèse examine l'impact de la stigmatisation sociale du lesbianisme sur les réseaux informels et formels au moment de la vieillesse. Pour ce faire, l'auteure analyse les entrevues dirigées menées avec 19 lesbiennes âgées de 50 à 67 ans dans l'Outaouais québécois et ontarien. Si les relations avec la famille immédiate et les enfants sont en général cordiales, elles restent plutôt distantes en raison notamment du rejet et de l'occultation de l'identité lesbienne. La crainte des sanctions mène aussi les lesbiennes interviewées à éviter de socialiser avec leurs collègues de travail. Leurs réseaux informels se composent donc surtout d'autres lesbiennes qu'elles fréquentent généralement dans leurs foyers respectifs. Leurs contacts avec les réseaux formels, c'est-à-dire les groupes officiels et les diverses activités de la communauté lesbienne et gaie, sont épisodiques. L'auteure conclut que l'absence des lesbiennes âgées des éléments qui composent la vie lesbienne publique et collective pourrait nuire à la réalisation de leur projet d'une maison de retraite pour leur vieillesse.

Avoir besoin de tout quant tout est fini. Elle ne sait plus si elle est triste ou bien si elle a faim. Vivre ainsi, la tête penchée en avant, le menton près du sein, sans muscles, sans nerfs, sans vertèbres. Elle s'offre un sourire de martyr, sa misère est de la tendresse. La soumission ce n'est pas l'oubli.

Violette Leduc, *La femme au petit renard*, Paris, Gallimard, 1965 : 50.

Elles disent qu'elles ont appris à compter sur leurs propres forces. Elles disent qu'elles savent ce qu'ensemble elles signifient. [...] Elles disent qu'elles partent de zéro. Elles disent que c'est un monde nouveau qui commence.

Monique Wittig, *Les guérillères*, Paris, Éditions de Minuit, 1969 : 120.

AVANT-PROPOS

La présente thèse n'aurait sans doute jamais vu le jour sans la rencontre intellectuelle avec de nombreuses auteures lesbiennes, féministes et radicales, qui ont éclairé ma route au fil des années. Qu'elles soient à jamais remerciées de l'encouragement qu'elles m'ont prodigué tant par leur exemple que par leurs écrits ! Si leur pensée ne figure pas explicitement dans les pages qui suivent, elle constitue néanmoins l'espace vital à l'intérieur duquel il devient possible de penser collectivement les lesbiennes.

J'ai également une énorme dette de reconnaissance envers les 20 lesbiennes qui m'ont marqué leur confiance en acceptant de faire une entrevue sur leur expérience de la vieillesse. Mon travail de réflexion sociologique saura, je l'espère, révéler des points communs dans le respect des particularités. Mon plus vif souhait est qu'il puisse apporter une contribution utile à la communauté lesbienne de l'Outaouais québécois et ontarien.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement pour leur rigueur intellectuelle et leurs conseils judicieux, ma directrice, Diane Pacom, ainsi qu'Ann Denis et Roberto Miguelez, les deux autres membres du comité de lecture. Je dois également remercier ma compagne et mes amies pour leur soutien indéfectible au cours de la longue période de recherche qui s'achève.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
INTRODUCTION	1-5
CHAPITRE UN - PROBLÉMATIQUE	
Introduction	6-7
I. Les écrits sur la vieillesse	7-8
1. Apports et lacunes de la réflexion féministe.....	8-10
2. L'occultation des lesbiennes âgées.....	10-13
II. Les rares écrits sur les lesbiennes âgées	13-14
1. Les travaux canadiens.....	14-17
2. Les travaux américains.....	18-23
Conclusion	23-24
CHAPITRE DEUX - CADRE THÉORIQUE	
Introduction	25-26
I. La construction sociale de l'homosexualité	26
1. Foucault et le féminisme.....	26-28
2. L'apparition sociohistorique de l'homosexuel.....	28-30
3. La lesbienne comme catégorie sociale.....	31-32
II. Le rapport pouvoir-résistance	32
1. La dynamique sans fin du pouvoir et de la résistance.....	32-33
2. Une résistance sans sujet ?.....	34-35
3. Identité sexuelle et résistance.....	35-38
III. Les rapports sociaux de sexe	38-39
1. Une approche féministe matérialiste.....	39-40
2. L'appropriation de la classe des femmes.....	40-42
3. La notion de classes de sexe.....	42-44
IV. L'idée de Nature dans les rapports sociaux de sexe	44-45
1. La légitimation de l'appropriation.....	45-46
2. La pensée naturaliste et le lesbianisme.....	46-49
V. Appropriation des femmes et résistance des lesbiennes	50
1. L'hétérosexualité comme système de contraintes.....	50-52
2. Les lesbiennes et les rapports sociaux de sexe.....	52-55
3. La résistance des lesbiennes.....	55-57
VI. Les lesbiennes et la vieillesse	57-59
1. La construction sociale de la vieillesse.....	59-61
2. L'âge de la vieillesse.....	61-63
3. Les réseaux informels et formels.....	63-66
4. Les réseaux comme espaces de résistance.....	66-68
Conclusion	68-70

CHAPITRE TROIS - MÉTHODOLOGIE

Introduction	71
I. Le choix de la méthodologie	71-72
1. Une approche féministe.....	72-77
2. Une approche qualitative.....	77-79
II. La conceptualisation de la recherche	79
1. La formulation de l'objet de recherche.....	79-80
2. La définition des principaux concepts.....	80-84
3. Le concept de « lesbienne ».....	84-87
III. La réalisation de la recherche	87
1. L'élaboration des instruments de recherche.....	87-89
2. La constitution de l'échantillon.....	89-91
3. L'analyse et l'interprétation des résultats.....	91-93
IV. Les limites de l'étude	93-94
1. La méthodologie choisie.....	94-96
2. L'échantillon constitué.....	96
Conclusion	97

CHAPITRE QUATRE - LES RÉSEAUX INFORMELS ET FORMELS

Introduction	98-99
I. Profil des participantes	99-102
II. Les réseaux informels	102
1. Les relations avec la famille.....	102
A. Les parents.....	103-104
B. Les frères et soeurs.....	104-106
C. Les enfants.....	106-110
D. Interprétation.....	110-118
2. Les relations avec les ami.e.s.....	118
A. Les collègues de travail.....	118-122
B. Les autres ami.e.s.....	122-125
C. Les amies lesbiennes.....	125-131
D. Interprétation.....	131-136
III. Les réseaux formels	137
1. Les relations avec les groupes officiels.....	137-138
A. L'importance des groupes officiels.....	138-140
B. La participation aux groupes officiels.....	140-142
2. La participation aux activités socioculturelles.....	142
A. Les activités semi-publiques.....	142-144
B. Les activités publiques.....	144-146
3. L'identité lesbienne.....	146-147
A. Le sens de l'identité lesbienne.....	147-150
B. L'importance de se dire lesbienne.....	150-152
C. Une identité ambivalente.....	152-156
4. Interprétation.....	156-160
Conclusion	160-163

CHAPITRE CINQ - LA VIEILLESSE CHEZ LES LESBIENNES

Introduction	164-165
I. Les perceptions de la vieillesse	165
1. Des projets pour la vieillesse.....	165-167
2. Les avantages et les inconvénients de la vieillesse.....	167-171
II. Les perspectives d'avenir	171-172
1. Des préparatifs en vue de la vieillesse.....	172-173
2. L'endroit idéal où finir ses jours.....	173-178
III. Interprétation	179-182
Conclusion	182-184
 CONCLUSION	 185-188
 BIBLIOGRAPHIE	 189-204

ANNEXES

- I. Fiche de renseignements
- II. Guide d'entrevue
- III. Formulaire de consentement
- IV. Lettre d'autorisation du Comité de déontologie en recherche humaine
- V. Feuille publicitaire
- VI. Entente de confidentialité pour la transcription des entrevues
- VII. Profil des participantes
 - Tableau 1 : Répartition des participantes selon l'âge
 - Tableau 2 : Niveau de scolarité des participantes
 - Tableau 3 : Revenu annuel des participantes
 - Tableau 4 : Sources de revenu des participantes

INTRODUCTION

Expérience fortement marquée par des déterminants d'ordre physiologique et psychologique, la vieillesse est néanmoins éminemment sociale. Bien qu'elle touche chaque personne dans son corps, la vieillesse est toujours interprétée à l'aune des valeurs culturelles dominantes : sa signification pour l'individu est indissociable de l'idée que s'en fait la société à une époque donnée. Complexe et multiforme, elle tire son sens du contexte historique, économique, culturel et politique (Beauvoir, 1970 : 15-19). Le fait que les conditions de vie des personnes âgées varient selon la classe et la catégorie de sexe atteste l'emprise qu'a sur elle la dimension socioéconomique. Si l'influence des deux facteurs en question est désormais reconnue, l'impact possible d'autres variables comme l'identité sexuelle n'a pas encore été exploré. En nous interrogeant sur le vieillissement¹ chez les lesbiennes dans la présente thèse, nous cherchons à combler cette lacune.

En tant qu'*insider*, c'est-à-dire membre de la communauté lesbienne étudiée, nous avons constaté comment la stigmatisation sociale envahit tous les aspects de la vie quotidienne des lesbiennes. Nous avons donc supposé qu'elle aurait aussi des répercussions sur l'expérience de la vieillesse. Les recherches gérontologiques sur le rôle capital de la famille dans les soins aux personnes âgées (Antonucci, 1990 ; McPherson, 1990 ; Novak, 1993 ; Rosenthal et Gladstone, 1994) ont d'ailleurs soulevé des questions troublantes à cet égard : La peur du rejet qui conduit les lesbiennes à taire leur identité sexuelle nuirait-elle aux liens avec les membres de leur famille ?

¹ En gérontologie, la vieillesse désigne la dernière période de la vie, tandis que le vieillissement désigne le processus continu qui débute dès la naissance et aboutit à l'état de vieillesse (Commission ministérielle de terminologie auprès du Secrétariat d'État chargé des personnes âgées, 1984 : 107, 109-111 ; Zay, 1981 : 593-600). Dans la présente thèse, nous les utilisons de façon interchangeable pour signaler que même les processus d'ordre biologique et psychologique sont porteurs de significations d'origine sociale.

Les lesbiennes âgées jugeraient-elles qu'elles peuvent compter sur ces personnes en cas de besoin ? En l'absence de soutien de leur part, qui prendrait soin d'elles ? Les instances officielles de la communauté lesbienne et gaie² sauraient-elles prendre le relais pour satisfaire leurs besoins à ce sujet ? Afin de répondre à ces questions, nous avons résolu d'étudier les réseaux informels et formels des lesbiennes âgées de l'Outaouais québécois et ontarien.

Le premier chapitre expose comment nous avons cerné notre problématique au terme d'une recherche documentaire qui couvrait les principaux écrits pertinents. Il en ressort que les féministes ont apporté une contribution essentielle à la réflexion sur la vieillesse en signalant notamment l'importance d'une analyse qui tient compte de la catégorie de sexe, mais elles ont négligé d'étudier une partie de la population féminine, à savoir les lesbiennes. Elles ne font toutefois pas figure d'exception à cet égard, puisque la vaste majorité des ouvrages de gérontologie passe également sous silence les lesbiennes âgées. Notre recension révèle par ailleurs l'absence de recherches universitaires en langue française sur ce thème, au Canada et en France, de même que la rareté des recherches similaires en langue anglaise, au Canada et aux États-Unis.

Le deuxième chapitre présente notre cadre d'analyse qui prend appui sur les travaux du philosophe Michel Foucault et de la sociologue Colette Guillaumin. Nous utilisons comme toile de fond la thèse de Foucault à propos de la construction de l'homosexualité en tant que sexualité perverse dans les discours médicaux dès la fin du XVIII^e siècle. Nous lui empruntons aussi le concept du rapport pouvoir-résistance selon lequel le pouvoir, disséminé dans l'ensemble de la société, fait toujours face à une résistance qui simultanément le freine et l'alimente (Foucault, 1976 : 126). Nous avons d'ailleurs placé ce concept au cœur de notre étude parce qu'il nous aide

² Nous utilisons ce terme uniquement pour désigner un ensemble de groupes et d'individus à l'intérieur d'un territoire précis, à savoir l'Outaouais québécois et ontarien. Malgré ce que peut évoquer le singulier « la » communauté, il ne s'agit pas d'un ensemble homogène dans ses buts, ses engagements et ses caractéristiques. Nous apportons plus de précisions à ce sujet dans le chapitre trois qui traite de notre cadre méthodologique.

à envisager les lesbiennes comme un groupe social particulier qui est construit et se construit lui-même sans cesse à l'intérieur d'une relation complexe où se mêlent le pouvoir et la résistance.

Étant donné que nous partons du principe que notre société demeure fondée sur la division sexuelle du travail, nous incorporons dans ce deuxième chapitre la réflexion de Colette Guillaumin sur les rapports sociaux de sexe. Sa théorie de l'appropriation de la classe des femmes par la classe des hommes rend en effet compte de l'assignation des individus de sexe féminin à l'entretien de l'ensemble de la collectivité, ce qui s'avère pertinent pour notre problématique, puisque les femmes prodiguent la quasi-totalité des soins aux personnes âgées. Sa théorie nous sert en outre de point de départ pour déterminer la part singulière des lesbiennes dans la résistance à l'hétérosexualité et sa remise en question en tant que système de contraintes matérielles et idéologiques. La critique que Guillaumin fait du discours naturaliste, lequel attribue la domination à des traits endogènes des dominé.e.s plutôt qu'à des rapports sociaux, nous permet enfin de rappeler que les lesbiennes sont un groupe constitué socialement et non un fait de nature. La pensée de Guillaumin à cet égard rejoint celle de Foucault sur la construction sociale de l'homosexualité en tant qu'essence.

Puisque notre étude se rapporte aux lesbiennes âgées, nous complétons notre cadre d'analyse en ajoutant au deuxième chapitre une dernière section : une incursion du côté de la gérontologie afin de voir comment ce champ du savoir contemporain a construit la vieillesse en tant que période particulière de la vie et les personnes âgées en tant que catégorie d'individus aux caractéristiques distinctes. Il est ainsi brièvement question de diverses pratiques scientifiques et institutionnelles qui ont contribué à définir la vieillesse et à établir le seuil de la vieillesse à 65 ans. Cette dernière section de notre cadre théorique fait également état des observations de la gérontologie sur le rôle de la famille et des ami.e.s³ par rapport au bien-être des personnes âgées.

³ Nous avons adopté cette méthode de féminisation afin d'éviter les répétitions qui alourdisent le texte.

Elle se termine par une définition des concepts de réseaux informels et de réseaux formels qui ont été adaptés aux besoins de notre étude.

Le troisième chapitre décrit la démarche analytique que nous avons retenue pour mener à terme notre étude. Parmi toutes les méthodologies existantes, la méthodologie féministe s'est imposée, car elle traite les femmes en tant que sujets de l'histoire, ce qui paraît essentiel pour une recherche sur les conditions de vie d'un groupe stigmatisé comme celui des lesbiennes. Suivant le principe féministe selon lequel les chercheuses doivent promouvoir le changement social, nous attirons l'attention sur ce groupe trop souvent occulté dans le but entre autres de sensibiliser les milieux universitaires et communautaires. En accord avec l'approche féministe, nous avons choisi le thème des réseaux informels et formels parce qu'il correspond à l'un de nos questionnements personnels ainsi qu'à un intérêt commun exprimé au cours de discussions avec de nombreuses lesbiennes de l'Outaouais. Notre choix d'une approche qualitative, plus précisément l'entrevue dirigée, a avant tout été dicté par notre désir de faire entendre les voix des lesbiennes, voix généralement réduites au silence en raison de la stigmatisation et de ses effets pervers sur la communauté lesbienne. Le chapitre sur la méthodologie présente aussi en détail les différentes étapes de la réalisation de l'étude, depuis la formulation de l'objet de recherche jusqu'à l'analyse et l'interprétation des résultats. Il se termine par une réflexion critique sur les limites de notre recherche attribuables à la méthodologie choisie et à l'échantillon constitué.

Le quatrième chapitre s'ouvre par un profil des caractéristiques sociodémographiques des 19 participantes interviewées. Il se poursuit avec une analyse des réseaux informels, c'est-à-dire les relations avec les membres de la famille d'origine et les enfants, s'il y a lieu, et avec les ami.e.s dont les collègues de travail et les amies lesbiennes. Il passe ensuite à une description des réseaux

formels qui comprend une analyse des relations entretenues avec les groupes officiels de la communauté lesbienne et gaie de l'Outaouais, ainsi que la participation aux activités ponctuelles ou courantes de cette communauté. Dans cette partie, les observations à ce sujet sont mises en relation avec le sens que les participantes prêtent à l'identité lesbienne dans un contexte de stigmatisation où le silence constitue une stratégie de résistance.

Le cinquième et dernier chapitre revient à la problématique générale de la vieillesse en présentant les perceptions et les perspectives d'avenir des 19 lesbiennes interviewées. Il examine d'abord les projets qu'elles forment pour cette période de leur vie et ce qu'elles apprécient ou non dans leur vieillissement. Il est ensuite question de préparatifs concrets tels que la cotisation à un régime enregistré d'épargne-retraite (REÉR) et la rédaction d'un testament qui, en l'absence d'une reconnaissance juridique ou sociale des couples de lesbiennes, constituent des mesures de planification importantes. Cette vue d'ensemble se termine par un examen des sources de soutien vers lesquels les participantes se tourneraient si elles ne pouvaient plus vivre de manière autonome, de même que les endroits où elles aimeraient finir leurs jours.

Tout au long de notre thèse, nous chercherons à mettre en relief les processus de stigmatisation tels qu'ils se manifestent dans les rapports qu'entretiennent les participantes avec les membres de leurs réseaux informels et formels. Nous tenterons notamment de voir si la nécessité du secret réduit le nombre de personnes auxquelles les lesbiennes âgées peuvent se confier et si elle limite leur insertion dans la communauté lesbienne et gaie. Nous ferons également ressortir les stratégies de résistance qu'elles adoptent pour échapper aux sanctions possibles en cas de divulgation de leur identité sexuelle. Nous espérons contribuer ainsi à tracer un portrait de la manière dont se vit l'expérience de la vieillesse lorsque, comme c'est le cas des lesbiennes, l'on vieillit en marge.

CHAPITRE UN

PROBLÉMATIQUE

Introduction

Un survol des écrits gérontologiques généraux et féministes nous a convaincue de la nécessité d'étudier une population qui a été négligée jusqu'ici, à savoir les lesbiennes. Même si l'importance d'une analyse de la vieillesse qui tient compte de la variable sexe semble désormais acquise grâce au féminisme, celle de l'examen d'autres variables comme la race, la classe sociale ou l'identité sexuelle⁴ n'est pas encore entièrement reconnue dans les faits. La focalisation des recherches gérontologiques sur les rôles d'épouse et de mère, signalée par quelques auteures féministes (Baker, 1988 ; Burwell, 1984 ; Charpentier, 1995 ; Gee et Kimball, 1987 ; McDaniel, 1988), a probablement contribué à l'occultation des femmes célibataires et des lesbiennes. La stigmatisation du lesbianisme a sûrement joué aussi un rôle dans le manque d'attention accordée par les chercheur.e.s à ce dernier groupe⁵. Quelles que soient les raisons, toutefois, il reste que notre société ignore comment vivent les lesbiennes âgées.

Parmi le vaste champ d'expériences que recouvre la notion de vieillesse, nous avons choisi d'étudier les réseaux informels et formels des lesbiennes âgées dans la région de l'Outaouais québécois et ontarien. Nous présentons en détail notre cadre théorique au prochain chapitre, mais il convient de mentionner dès maintenant que nous avons voulu vérifier si les relations

⁴ Nous utilisons ce terme plutôt que celui d'orientation sexuelle qui relève du domaine juridique pour diverses raisons dont il sera question au prochain chapitre.

⁵ La situation pourrait être due aux craintes de sanctions sur le plan professionnel. C'est du moins ce que laisse penser une recherche longitudinale menée en 1981 puis en 1992 auprès des sociologues membres d'un caucus gai et lesbien aux États-Unis. Les auteures, Verta Taylor et Nicole Raeburn (1995), ont en effet noté que l'affirmation d'une identité lesbienne ou gaie, de même que l'étude de questions relatives aux lesbiennes et aux homosexuels ont des répercussions négatives sur tous les aspects d'une carrière universitaire.

qu'entretiennent les lesbiennes âgées avec les membres de leur famille, leurs enfants (le cas échéant), leurs ami.e.s et leurs collègues de travail subissaient les effets de la stigmatisation⁶. Ces relations constituent ce que nous avons nommé les « réseaux informels » par opposition aux « réseaux formels » qui comprennent les liens avec la communauté lesbienne et gaie organisée.

Nous exposerons d'abord les principales contributions du féminisme à la réflexion gérontologique de même que les lacunes décelées qui ont servi à cerner notre problématique générale. Nous présenterons également les résultats d'une recension des écrits canadiens et américains sur le vieillissement des lesbiennes. Notre description des faits saillants de ces rares recherches universitaires donnera un aperçu de ce début de corpus sur la thématique en question. Nous comptons ainsi démontrer l'utilité de notre thèse pour l'élaboration d'un savoir ancré dans le vécu des femmes.

I. Les écrits sur la vieillesse

Le choix de notre problématique participe non seulement d'un questionnement personnel mais aussi des interrogations des sociétés occidentales quant à leur propre sénescence. Au Canada, cet intérêt pour le phénomène du vieillissement de la population se manifeste depuis quelques décennies à peine. Le champ de la recherche gérontologique qui est relativement nouveau en Europe⁷ l'est bien davantage ici, puisque la fondation de l'Association canadienne de gérontologie remonte à 1971 (Novak, 1993 : 15-17). C'est d'ailleurs seulement à partir de 1985

⁶ Selon Erving Goffman (1963 : 3-4), la stigmatisation est le produit d'une relation sociale où des personnes ne sont pas considérées comme des êtres humains à part entière en raison de certains traits comme une difformité physique, un défaut de caractère ou des caractéristiques transmises par la lignée, par exemple la nationalité, la religion et la race. Nous verrons ce concept plus en détail au chapitre trois.

⁷ Ses origines coïncident avec le développement des sciences médicales au début du XIX^e siècle (Bois, 1994 : 4-5). Aux États-Unis, la fondation de l'*American Geriatric Society* date de 1942 et celle de l'*American Gerontological Society*, de 1944 (Novak, 1993 : 16).

que Statistique Canada produira des données nationales sur les caractéristiques sociales de la vieillesse⁸ (McDaniel, 1992 : 62). Sans doute ces facteurs expliquent-ils en partie pourquoi nos connaissances sur les femmes âgées demeurent lacunaires⁹.

1. Apports et lacunes de la réflexion féministe

Dans les années 1980, des féministes ont signalé la sous-représentation des sujets de sexe féminin dans les études sur le vieillissement (Baker, 1988 : 10 ; Cohen, 1984 : 201), mais aussi le fait que les résultats d'études menées uniquement avec des échantillons de sexe masculin aient néanmoins été généralisés à l'ensemble de la population (Burwell, 1984). Toutefois, l'apport plus important des féministes a probablement été d'attirer l'attention sur la féminisation de la vieillesse, c'est-à-dire la constatation que les femmes forment la majeure partie des personnes âgées (Charpentier, 1995 : 19-21 ; Québec, Conseil du statut de la femme, 1992 : 47 ; Dulude, 1978 ; Gee et Kimball, 1987 : 17-22).

Il faut se garder de faire de la féminisation une règle générale et universelle, comme l'a signalé Renaud Santerre (1987), la vieillesse n'étant pas « un monde de femmes » dans toutes les sociétés ni à toutes les époques. Cette nuance utile n'invalide pas ce concept qui décrit adéquatement la situation actuelle et future au Canada¹⁰. Il prend d'ailleurs davantage de sens lorsque l'on tient aussi compte des femmes qui forment la vaste majorité du personnel

⁸ Ces données sont réunies dans l'Enquête sociale générale de cette année-là. Plus récemment, l'Enquête a offert une analyse des relations des personnes âgées avec leurs proches sous le titre *La famille et les amis* (Canada, Statistique Canada, 1994).

⁹ La pénurie de recherches est encore plus grave en français (Charpentier, 1995 : 14).

¹⁰ La proportion de femmes parmi la population âgée va croissant et le ratio femmes-hommes pourrait atteindre deux pour un d'ici 2001 pour le groupe des 80 ans et plus (Charpentier, 1995 : 19-21 ; Novak, 1993 : 87-90).

d'intervention professionnelle en gérontologie et des personnes qualifiées d'« aidants naturels » (Aronson, 1994 ; Connidis, 1994 ; Charpentier, 1995).

Les féministes ont insisté sur le caractère essentiel d'une analyse du vieillissement qui tient compte de la catégorie de sexe en raison des particularités du « vieillir au féminin », comme le signalait le titre de la première étude canadienne menée sur la question. Louise Dulude, qui signait cette étude en 1978 pour le Conseil consultatif de la situation de la femme, y dénonçait notamment la pauvreté des femmes âgées. Quelques années plus tard, dans *Small Expectations: Society's Betrayal of Older Women*, Leah Cohen (1984) s'indignait que nombre de femmes soient obligées de travailler après l'âge de 65 ans pour arriver à joindre les deux bouts. D'autres chercheuses ont montré que la pauvreté durant la vieillesse résulte d'effets structurels comme l'écart salarial et la ségrégation professionnelle (Baker, 1988 : 48 ; Gee et Kimball, 1987 : 66). La pauvreté ne frappe d'ailleurs pas toutes les femmes âgées de la même manière. En fait, ce sont les femmes seules - célibataires, divorcées, séparées ou veuves - qui se retrouvent parmi les plus pauvres (Charpentier, 1995 : 95-96).

Pour décrire le statut désavantagé des femmes âgées, certaines féministes ont proposé la notion de « double oppression », c'est-à-dire le cumul des effets du sexisme et de l'âgisme (Baker, 1988 : 17 ; Chappell, 1980). Elles ont, de façon similaire, parlé de « triple oppression » pour décrire les effets supplémentaires de la classe ou de l'ethnicité. Il est toutefois de plus en plus admis qu'additionner simplement les formes d'oppression ne suffit pas à traduire leur complexité (West et Fenstermaker, 1995). À titre d'exemple, Paula Dressel (1994) soutient qu'il faut dépasser le concept de la féminisation de la pauvreté pour examiner comment l'intersection du racisme et du sexisme avec la classe sociale détermine les expériences de la vieillesse. Jusqu'à

présent, très peu d'études féministes ou autres ont examiné l'impact qu'auraient sur la vieillesse des facteurs comme l'ethnicité et la classe sociale (Gee et Kimball, 1987 : 14).

2. L'occultation des lesbiennes âgées

Comme nous venons de le voir, la réflexion gérontologique a généralement fait abstraction de certains facteurs qui ont pourtant un effet sur l'aspect qualitatif de l'expérience de la vieillesse. Si l'ethnicité et la classe sociale sont encore trop souvent négligées, l'identité sexuelle passe à peu près inaperçue et ce, même dans les recherches récentes. En fait, il serait plus exact de dire qu'elle est rarement reconnue comme une variable dont il faudrait tenir compte. Cette omission des écrits gérontologiques a été signalée par quelques chercheuses qui ont fait des études sur les lesbiennes âgées (Cruikshank, 1991 : 77 ; Gallagher, 1996 : 14 ; Kehoe, 1988 : 1). Nous avons aussi pu le constater en consultant quatre importantes bibliographies sur les femmes et le vieillissement afin de trouver des informations sur les lesbiennes âgées. Deux ouvrages américains, *Women and Aging. A Selected Annotated Bibliography* (Coyle, 1989) et *The Mature Woman in America: A Selected Annotated Bibliography, 1979-1982* (Dolan et Gropp, 1984), comportaient respectivement une entrée sur 622 sous la rubrique « *lesbianism* » et trois entrées sur 423 sous la rubrique « *homosexuals* ». Nous avons d'ailleurs obtenu des résultats similaires avec deux bibliographies canadiennes : l'ouvrage *Women and Aging: A Comprehensive Bibliography* (Hawley, 1985) comprenait 128 pages mais seulement trois entrées sous la rubrique « *sexuality/sexual identity* », tandis que celui intitulé *Les femmes et le vieillissement au Canada, bibliographie annotée multidisciplinaire, 1975-1989* (Gouault-Bélisle, 1989) comptait plus de 200 entrées mais aucune sur la vieillesse chez les lesbiennes.

La rareté des études portant sur les lesbiennes âgées est sans doute responsable du faible nombre de mentions dans les ouvrages cités. Ceci n'explique toutefois pas pourquoi la quasi-totalité des études sur la population féminine âgée ne comporte aucune vérification de l'identité sexuelle des sujets de recherche. Ne faut-il pas y voir l'influence de présupposés naturalistes à l'égard de la sexualité, lesquels mènent à une présomption d'hétérosexualité pour toutes les femmes¹¹ ? Au prochain chapitre, nous reviendrons sur l'influence de la pensée naturaliste dans la conception de la sexualité. Pour le moment, disons que le fait d'envisager celle-ci comme une dimension échappant au social laisse transparaître une vision normative implicite qui, d'ailleurs, se démasque parfois au hasard d'une phrase. Parlant du déséquilibre du ratio hommes-femmes durant la vieillesse, Maureen Baker (1988 : 24) déclare ainsi que la polygynie - c'est-à-dire l'accès d'un homme à plusieurs femmes - conviendrait peut-être mieux aux personnes âgées que la monogamie ! Dans son ouvrage intitulé *Condition féminine et vieillissement*, Michèle Charpentier signale la longévité supérieure des femmes, puis ajoute sans crier gare : « Cet écart appelle une première conclusion : prenons nos hommes plus jeunes d'au moins sept ans, si on (*sic*) veut vivre avec eux plus longtemps ! » (1995 : 22) Anodines en soi, ces deux déclarations sont néanmoins révélatrices d'un contexte hétérocentrique¹² où l'hétérosexualité opère en tant que postulat et paradigme, comme nous le verrons plus en détail au prochain chapitre.

¹¹ Et pour tous les hommes, évidemment. Le concept de la présomption d'hétérosexualité (*heterosexual assumption*) est attribuable à Barbara Ponse (1976). Il en sera question plus en détail dans le prochain chapitre.

¹² Cynthia Petersen observe que l'hétérocentrisme signifie « the belief that heterosexuality is the norm (i.e., the presumption that everyone is heterosexual unless they specify otherwise), the assumption that everyone shares the values, concerns, perspectives, and experiences of heterosexuals, and the failure to transcend the heterosexual paradigms that limit daily thoughts and actions » (1994 : 318-319).

Pourquoi faudrait-il se préoccuper d'étudier le vieillissement chez les lesbiennes ? D'abord, elles constituent une partie de la population féminine, bien que l'on ignore leur proportion exacte. Le chiffre de 10 % souvent cité a en effet été remis en question par des enquêtes récentes sur la sexualité menées en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, signale Brigitte Lhomond (1997). D'après ces enquêtes, le pourcentage observé serait nettement inférieur à 10 % selon la période considérée (année précédente, cinq dernières années ou toute la vie). Il faut cependant noter que la nécessité des recherches sur les lesbiennes âgées ne repose pas uniquement sur une question de poids numérique, mais s'inscrit avant tout dans une perspective de respect de la diversité des conditions de vie des femmes. Par ailleurs, la situation particulière des membres d'un groupe stigmatisé a certainement un impact sur les dimensions sociales de l'expérience de la vieillesse. Les connaissances obtenues auprès de populations variées ne peuvent, à terme, qu'enrichir le savoir gérontologique et féministe.

À titre d'exemple, il est raisonnable de supposer que, chez les lesbiennes, le « non-mariage » et l'absence d'enfants auraient des répercussions sur la situation financière à la vieillesse. Les lesbiennes âgées n'auraient pas profité d'une majoration de leur pouvoir d'achat attribuable à l'apport d'un salaire masculin, mais elles n'auraient pas subi les interruptions de travail dues aux grossesses et aux changements dans la situation familiale. Elles auraient aussi évité un des principaux facteurs d'appauvrissement, à savoir le divorce ou la séparation qui laisse trop souvent les femmes seules responsables des enfants (Conseil national du bien-être social, 1990 : 151-152). Il faut cependant signaler qu'un certain nombre de lesbiennes se marient et ont des enfants ; leur trajectoire socioprofessionnelle se rapprocherait alors de celle de la majorité des femmes.

Beaucoup d'études féministes ont signalé l'importance des liens avec les membres de la famille et les ami.e.s pour assurer le bien-être durant la vieillesse (Baker, 1988 ; Gee et Kimball, 1987 ; McDaniel, 1992 ; Rosenthal et Gladstone, 1994), ne serait-ce qu'en raison du rôle de ces personnes dans les soins informels. Les études de Jane Aronson (1994) et d'Ingrid Connidis (1994) ont d'ailleurs confirmé l'existence de relations étroites entre les personnes âgées et les membres de leur famille. Peut-on déduire qu'il en va de même pour les lesbiennes âgées ? N'est-il pas plus plausible de penser que la stigmatisation attachée au lesbianisme pourrait distendre et parfois même rompre les liens avec la famille ? Dans l'état actuel des connaissances, nous ignorons la réponse à ces questions. Notre étude devrait toutefois apporter quelques pistes de réflexion à cet égard.

II. Les rares écrits sur les lesbiennes âgées

Comme nous l'avons signalé, la réflexion sur la vieillesse a généralement passé sous silence la question de l'identité sexuelle des sujets. Malgré la pénurie d'études sur les lesbiennes et les homosexuels âgés, une certaine ouverture semble poindre depuis quelques années. Ainsi, dans la monographie *Women and Aging*, Ellen Gee et Meredith Kimball (1987) abordent le sujet en cinq lignes ; Maureen Baker (1988) en traite en 14 lignes dans l'ouvrage *Aging in Canadian Society, A Survey*. Mark Novak (1993) accorde toute une page à la question dans son livre *Aging & Society: A Canadian Perspective*. La deuxième édition du recueil *Aging in Canada: Social Perspectives*, publié sous la direction de Victor W. Marshall, y consacre tout un chapitre ; il s'agit de « Invisibles Lives of Canada's Gray Gays », de John Alan Lee (1987). Enfin, un article récent de Carolyn Rosenthal et James Gladstone (1994), paru dans *Aging: Canadian Perspectives*, parle de différents types de personnes âgées dont celles qui sont lesbiennes ou gaies. Les coauteurs

reconnaissent en outre que l'identité sexuelle pourrait avoir une influence sur les relations familiales et amicales. Dans tous les textes mentionnés, il est surtout question de l'homosexualité masculine en raison de la faible quantité de recherches sur les lesbiennes âgées.

1. Les travaux canadiens

Une recension¹³ plus poussée a montré que la problématique du vieillissement chez les lesbiennes n'a encore fait l'objet d'aucune publication universitaire en français au Canada, pas plus d'ailleurs qu'en France¹⁴. L'ouvrage *Mémoires lesbiennes, Le lesbianisme à Montréal entre 1950 et 1972*, de Line Chamberland (1996) ne traite pas de la vieillesse, mais mérite d'être signalé parce qu'il apporte des informations sociohistoriques éclairantes pour notre étude. Reprenant les résultats de son doctorat en sociologie, l'auteure examine les rapports avec la famille d'origine, les pratiques de sociabilité dans diverses sous-cultures lesbiennes et les pratiques langagières qui servent à construire et à légitimer l'identité lesbienne dans un contexte d'interdit. Fait important, elle décrit le contrôle exercé sur les lesbiennes par les pouvoirs judiciaire, religieux et psychomédical au Québec à l'époque contemporaine.

Avant d'examiner les résultats de notre recension des écrits à propos de la vieillesse chez les lesbiennes, deux remarques générales s'imposent. D'abord, malgré l'importance désormais reconnue de facteurs sociodémographiques comme l'ethnicité, les études sur les lesbiennes âgées

¹³ Nous avons consulté les sources informatisées suivantes : catalogue de la Bibliothèque nationale du Canada ; catalogue FRANCIS (1984 à décembre 1995) ; *Dissertation Abstracts* (janvier 1861 à décembre 1996) ; *SocioFile* (1974 - octobre 1996). Nous avons aussi parcouru les ouvrages *Women's Studies Abstracts* (1973-1995) et *Studies on Women Abstracts* (1983-1995) ainsi que plusieurs bibliographies spécialisées qui portaient respectivement sur les femmes, le vieillissement, l'homosexualité et le lesbianisme.

¹⁴ D'après le catalogue DocThèses qui répertorie les thèses de doctorat soutenues en sciences humaines et sociales dans ce pays depuis 1972.

ont presque exclusivement été menées avec des participantes de race blanche. Des lesbiennes d'origines ethniques diverses, au Canada et aux États-Unis, ont d'ailleurs mis en lumière cette lacune qui n'est pas propre uniquement à la thématique de la vieillesse (voir par exemple, Silvera, 1991 ; Torton Beck, 1989). Ensuite, le choix des faits saillants relevés dans les études répertoriées reflète notre intérêt de recherche particulier, à savoir les caractéristiques des réseaux informels et formels des lesbiennes âgées.

Notre recherche bibliographique effectuée de l'automne 1995 au printemps 1996 n'a permis de trouver que deux travaux universitaires canadiens. Le mémoire de maîtrise en travail social de Karen Gallagher (1996) s'intitule *Centering the Margins: What Can Be Learned from Listening to the Voices of Lesbians Over 55?* Pour sa recherche, Gallagher a fait des entrevues en profondeur avec quatre lesbiennes de Victoria et de Vancouver dont trois ont été mariées et ont des enfants. Âgées de 56 à 82 ans, elles avaient un niveau de scolarité et de revenu assez élevé, même si trois dépendaient de prestations de retraite. Les quatre répondantes ont mentionné que l'hétérosexisme, l'homophobie et l'âgisme avaient eu un impact sur leurs relations avec leur famille, leurs ami.e.s et les services sociaux. Elles s'inquiétaient à divers degrés de leur santé et de problèmes financiers qui pourraient les laisser à la merci de centres pour les personnes âgées où leurs relations de couples ne seraient pas reconnues. Deux auraient désiré une maison de retraite pour les lesbiennes âgées seulement et les deux autres se seraient contentées d'un centre ordinaire où aurait toutefois régné un climat d'acceptation à l'égard du lesbianisme. Dans sa conclusion, Gallagher formule des recommandations pour améliorer les politiques et les pratiques en travail social afin de favoriser le changement en faveur des groupes opprimés comme les lesbiennes. Elle suggère aussi à la communauté lesbienne d'offrir aux lesbiennes âgées divers services comme des groupes d'appui et des soins à domicile.

Pour son mémoire de maîtrise ès arts (sociologie) intitulé *The Social Support Networks of Older Lesbians: A Creative Response*, Victoria Sweeney (1995) a interviewé 18 lesbiennes de la Nouvelle-Écosse âgées de 37 à 66 ans au niveau de scolarité élevé. Treize des participantes n'avaient pas d'enfants et travaillaient à temps plein, 11 vivaient avec leur compagne¹⁵ ; huit habitaient en milieu urbain et dix, en milieu rural. Sweeney note que la plupart étaient en bons termes avec leur famille d'origine et leurs enfants, le cas échéant. La plupart ont aussi dit trouver un grand réconfort auprès de leurs amies hétérosexuelles. Il est toutefois impossible de savoir dans quelle mesure le maintien de ces relations dépend du secret, car la chercheuse n'a pas demandé si parents et ami.e.s étaient au courant de l'identité sexuelle des participantes. Une remarque semble toutefois confirmer l'hypothèse du secret, car Sweeney déclare : « Many said they were not able to be 'out' at all because of their jobs or specific life circumstances... » (1995 : 116).

Outre ces deux travaux universitaires canadiens, nous avons recensé trois autres textes sur la même problématique. Dans leur communication inédite « Lesbians and Aging: An Exploration of the Issues » prononcée devant l'Association canadienne de gérontologie en 1987, Maureen Ashfield et Sarah Shamai font état d'entrevues menées avec 16 lesbiennes âgées de 50 à 63 ans dont les trois quarts ont fait des études postsecondaires. La moitié a dit avoir des contacts réguliers avec sa famille d'origine, mais la majorité a déclaré vivre des tensions dues à son lesbianisme. Peut-être est-ce pourquoi sur les 12 qui ont des frères et soeurs, seulement trois gardaient contact avec eux. Les lesbiennes interviewées avaient tendance à se tourner vers leurs

¹⁵ Le choix d'un terme pour désigner les membres d'un couple formé de deux femmes pose un problème car l'usage est flottant. Certaines lesbiennes utilisent « amante », tandis que d'autres emploient l'euphémisme « copine ». Chez les anglophones, le terme « partenaire » est fréquent. Nous avons opté pour « compagne » qui met l'accent sur l'idée d'une vie commune. En l'absence d'une expression consacrée, il s'agit forcément d'une décision arbitraire.

ami.e.s pour trouver un soutien émotif et vers les services publics pour obtenir les soins nécessaires et de l'aide financière. Treize déplorait une certaine ségrégation en fonction de l'âge dans la communauté lesbienne, ainsi que le manque d'endroits de rencontre pour les lesbiennes âgées. La plupart craignaient de se retrouver dans un centre pour les personnes âgées. Huit auraient préféré une maison de retraite pour les lesbiennes seulement et neuf, une maison de retraite pour les lesbiennes et les homosexuels.

Jeanette Auger signe les deux autres articles. Le premier, « Lesbians and Aging, Triple Trouble or Tremendous Thrill », est paru dans l'ouvrage *Lesbians in Canada* publié sous la direction de Sharon Stone en 1990. Auger y signale la triple oppression des lesbiennes âgées, c'est-à-dire comme femmes, comme lesbiennes et comme personnes âgées. Le second, « Living in the Margins: Lesbian Aging », figure dans le numéro que la revue *Canadian Woman Studies* consacrait au vieillissement en 1992. L'auteure se fonde sur des observations ethnographiques, des entrevues avec des lesbiennes âgées et du personnel de centres pour les personnes âgées, ainsi que des ateliers tenus dans diverses communautés lesbiennes au Canada. Elle y traite de thèmes comme la ménopause, la peur de vieillir et l'influence de l'invisibilité sur les relations sociales. Ce panorama des écrits canadiens montre le besoin pressant d'autres recherches, surtout que les résultats des études américaines ne peuvent être transposés directement en raison des différences culturelles entre les deux pays. Il peut néanmoins s'avérer utile d'en présenter les principales constatations afin de voir sous quels angles les chercheuses ont étudié la problématique jusqu'ici.

2. Les travaux américains

La production des travaux universitaires sur les lesbiennes âgées est à peine plus abondante aux États-Unis qu'au Canada, puisque nous en avons dénombré seulement quatre¹⁶. Dans son mémoire de maîtrise en sciences du comportement intitulé *The Older Lesbian*, Mina Robinson (1979) examine l'adaptation au vieillissement. Au moyen d'entrevues en profondeur, elle cherchait à vérifier si les lesbiennes âgées se tournaient vers leurs semblables pour trouver du soutien informel comme le font les membres d'autres groupes minoritaires. Son échantillon se composait de 20 lesbiennes âgées de 50 à 73 ans vivant dans des villes de la côte ouest. Les thèmes abordés sont les attitudes par rapport au vieillissement, les préparatifs en vue de la vieillesse, les relations avec la famille et les ami.e.s., ainsi que le sentiment d'appartenance à la communauté lesbienne. Robinson a constaté que les lesbiennes interviewées comptaient sur leurs liens d'amitié, surtout avec d'autres lesbiennes, pour compenser la faiblesse voire l'absence de liens avec leurs soeurs, leurs frères et leurs enfants, le cas échéant. Comme membres d'un groupe minoritaire, concluait-elle, les lesbiennes subissent des pressions particulières en raison de leur lesbianisme, pressions qui sont indépendantes des autres variables démographiques comme la race, la scolarité ou la classe sociale (Robinson, 1979 : 160).

¹⁶ Quatre autres travaux découverts lors d'une consultation de dernière minute du répertoire informatisé *Dissertation Abstracts* ont été écartés après lecture des résumés parce qu'ils n'auraient apporté aucune information supplémentaire utile. Nous les mentionnons néanmoins à titre informatif : *The Older Lesbian: The Invisible Woman*, Barbara Fox, doctorat en psychologie clinique, The Fielding Institute, 1982 ; *Psychological Adjustment to Aging in Older Women*, Marlyn Osborn, doctorat en psychologie clinique, Los Angeles, California School of Professional Psychology, 1983 ; *Women's Sexuality: From the Margin to the Center*, Diane Gray, doctorat en éducation, Georgia Sate University, 1987 ; *Gender Roles and Life Satisfaction Among Older Lesbians*, Theresa Settle, maîtrise en travail social, Long Beach, California State University, 1993.

Dans *Adjustment to Aging and Styles of Being Gay: A Study of Elderly Gay Men and Lesbians*, Marcy Adelman (1980) étudie les caractéristiques de l'adaptation à la vieillesse chez la population lesbienne et gaie. Pour cette thèse de doctorat en psychologie sociale et clinique, elle a interviewé 25 lesbiennes et 27 homosexuels des environs de San Francisco dont l'âge moyen était respectivement de 64,5 ans et de 65,6 ans. Selon l'auteure, à part la lutte contre la stigmatisation, la population lesbienne et gaie connaît à l'âge adulte des phases de développement qui s'apparentent à celles des personnes hétérosexuelles.

Le mémoire de maîtrise en travail social de Chris Almvig (1982) devait au départ porter sur les expériences des lesbiennes et des homosexuels âgés. L'auteure a donc conçu un questionnaire dont près de 3 000 exemplaires ont été distribués partout aux États-Unis. Trois fois plus d'homosexuels (236) que de lesbiennes (74) ont répondu à l'appel. Almvig n'avance aucune explication quant à cet écart entre les taux de réponse des deux groupes, mais une raison réside peut-être dans le mode de distribution, à savoir principalement les publications et les organismes officiels des communautés gaies et lesbiennes. Or, comme nous le verrons plus loin dans l'analyse des résultats de notre recherche, les lesbiennes âgées sont peu présentes dans les réseaux formels. En raison de la rareté des études au sujet des lesbiennes âgées, Almvig a décidé de ne traiter que les réponses de celles-ci. Son mémoire, intitulé *The Invisible Minority: Aging and Lesbianism*, porte donc sur un échantillon composé de 74 lesbiennes de 50 ans et plus, dont le niveau de scolarité était élevé. La majorité habitait des villes du Nord-Est des États-Unis et de l'État de New York. Parmi les thèmes abordés, mentionnons : les sentiments face à la vieillesse ; les sources d'appui émotif ; l'importance des concepts de communauté gaie et de culture gaie ; les expériences de stigmatisation ; les préparatifs en vue de la vieillesse ; et la préférence quant aux établissements pour les personnes âgées.

Carol Tully (1983) a étudié le monde des lesbiennes âgées pour sa thèse de doctorat en travail social intitulée *Social Support Systems of a Selected Sample of Older Women*. Pour ce faire, elle a sondé 73 lesbiennes de 50 à 77 ans dont la majorité vivait en milieu urbain. Les questions posées portaient notamment sur les réseaux d'appui, l'invisibilité et la vieillesse. Tully a constaté que la sous-culture lesbienne offre un milieu propice à la création de réseaux d'amitié et d'un sentiment d'identification. Dans des situations de crise, la majorité des répondantes a déclaré avoir reçu l'appui de personnes hétérosexuelles et lesbiennes. Comme l'auteure ne leur a pas demandé d'indiquer si ces personnes étaient au courant de leur lesbianisme, il est difficile de dépasser ce simple constat.

Les recherches sur le vieillissement chez les lesbiennes ont aussi fait l'objet de quelques articles parus dans des revues américaines spécialisées. Ainsi, les résultats d'un sondage national réalisé par Monika Kehoe ont été publiés en 1988 dans le *Journal of Homosexuality*. Intitulé « Lesbians Over 60 Speak for Themselves », l'article analyse les réponses de 100 lesbiennes âgées de 60 à 86 ans. Le questionnaire utilisé comportait 87 items regroupés sous huit rubriques dont la santé, la vie sociale et les relations avec la famille. Signalons qu'il s'agit de la plus vaste enquête effectuée jusqu'à ce jour auprès de la population lesbienne américaine. Presque la moitié des répondantes avaient un grade universitaire et plus de la moitié vivaient seules dans leur propre maison. En cas d'incapacité, la plupart (soit 60 %) se tourneraient vers leur compagne lesbienne, leurs amies ou voisines de préférence aux membres de leur famille (30 % mentionnaient cette possibilité comme deuxième choix). Les trois quarts avaient des sentiments très positifs par rapport à leur lesbianisme, mais seulement le quart avaient les mêmes sentiments par rapport à leur vieillissement.

Sharon Deevey a fait un sondage avec 78 lesbiennes de 50 ans et plus pour sa maîtrise en sciences infirmières ; elle rapporte les résultats de cette recherche sur les pratiques et les expériences en matière de santé dans l'article « Older Lesbian Women, An Invisible Minority » publié dans le *Journal of Gerontological Nursing* en 1990. L'âge des lesbiennes interrogées s'établit comme suit : 45 avaient entre 50 et 59 ans, 24 entre 60 et 69 ans, 8 entre 70 et 78 ans ; la dernière avait 82 ans. La majorité vivait en Ohio et en Californie. Les participantes au niveau de scolarité assez élevé occupaient ou avaient occupé 54 types d'emplois. Elles avaient été mariées dans une proportion de 40 % et le tiers (33 %) avait des enfants. La plupart se disaient en excellente santé mentale et la vaste majorité (80 %) avaient une attitude positive ou plutôt positive par rapport à leur vieillissement. Au nombre des risques pour la santé chez les lesbiennes âgées, Deevey note l'embonpoint, l'examen des seins peu fréquent, une forte consommation d'alcool et une attitude sceptique à l'égard des soins de santé traditionnels.

Parmi les autres articles répertoriés sur la problématique du vieillissement chez les lesbiennes, certains reprennent les résultats des travaux universitaires déjà mentionnés. Ainsi, Mina Robinson vulgarise sa recherche de maîtrise dans un article qu'elle signe avec Sharon Raphael (1980). Monika Kehoe (1986a,b) en publie deux où elle présente certains résultats de la recherche préliminaire à son sondage national et un troisième (1991) où elle s'interroge sur l'utilité de la zoothérapie pour les lesbiennes et les homosexuels âgés. Pour sa part, Margaret Cruikshank (1991) fait un survol de quelques études sur le vieillissement des lesbiennes et des homosexuels. Outre les mémoires de Robinson et d'Adelman, elle signale les témoignages de lesbiennes âgées parus sous forme d'articles et d'anthologies.

Quelques articles répertoriés qui traitent simultanément des lesbiennes et des homosexuels âgés se sont avérés peu utiles aux fins de notre étude pour diverses raisons. Tout d'abord, les postulats implicites sur lesquels ils se fondent nous semblent contestables. Ainsi, l'emploi de termes génériques comme « *gay* », « *homosexual* » ou « *gays and lesbians* » (Cassidy et Willey, 1991 ; Friend, 1991 ; Galassi, 1991 ; Kimmel, 1978 ; Raphael et Robinson, 1981) véhicule l'idée d'une situation d'oppression commune. De la même manière, le fait de combiner les données pour ces deux populations laisse entendre qu'elles subiraient des conditions objectives similaires. Or la stratification sociale selon le sexe dans nos sociétés détermine en grande partie les possibilités respectives des hommes et des femmes, comme l'illustre notamment l'écart salarial moyen. De plus, s'il est vrai que les lesbiennes et les homosexuels vivent une stigmatisation fondée sur leur sexualité, les modalités de cette stigmatisation varient. À titre d'exemple, le discours juridique a été plutôt silencieux à propos des lesbiennes¹⁷, alors qu'il a expressément visé les homosexuels (Chamberland, 1996 : 69-98).

Des raisons d'ordre méthodologique motivent également nos réserves au sujet des études « mixtes ». D'abord, le fait d'étudier des membres des deux sexes réduit la taille déjà restreinte des échantillons. À titre d'exemple, l'étude de Raymond Berger (1982, 1984) portait sur huit lesbiennes et dix homosexuels, tandis que celle de Fred Minnigerode et Marcy Adelman (1978) comprenait cinq lesbiennes et six homosexuels. Ensuite, l'hypothèse implicite de la similarité mène souvent les auteur.e.s à présenter les résultats sans distinction de sexe, d'où une

¹⁷ Il ne faudrait pas pour autant en conclure qu'elles n'ont subi aucun contrôle judiciaire, comme le démontre amplement la recherche de Line Chamberland déjà citée. Pour un examen du traitement accordé aux lesbiennes dans le système juridique canadien, voir Eaton (1990) et le volume 7, numéro 2 de la revue *Femmes et droit* publié en 1994 qui portait sur le thème « Lesbianisme, féminisme et droit ».

interprétation difficile pour quiconque souhaite connaître la situation de l'un ou l'autre groupe. Cette pratique a des conséquences plus insidieuses encore, puisque les conclusions ou les recommandations sont alors formulées globalement pour « la population gaie et lesbienne », ce qui risque d'escamoter encore les particularités des lesbiennes. Pourtant, le poids différentiel de certains échantillons devrait suffire à invalider les comparaisons : l'étude d'A. J. Lucco (1987) qui se fondait sur un échantillon de 399 homosexuels mais de seulement 57 lesbiennes est un cas d'espèce. Enfin, vu la pénurie des recherches sur les lesbiennes, examiner la situation des deux groupes à l'intérieur d'un même article donne forcément à celles-ci un rôle secondaire. Pour toutes les raisons énoncées, les lesbiennes constituent un groupe social spécifique qui mérite, par conséquent, d'être étudié comme tel.

Conclusion

Voici donc, esquissée à larges traits, notre problématique générale, c'est-à-dire la vieillesse chez les lesbiennes. Comme nous l'avons vu, les féministes ont fait oeuvre de pionnières en signalant les particularités du « vieillir au féminin ». Elles ont su démontrer que la variable sexe détermine dans une large mesure les caractéristiques du vieillissement. Il est maintenant temps pour les recherches gérontologiques et sociologiques d'explorer d'autres facteurs qui conditionnent cette expérience. À titre d'exemple, selon Beth Hess, il importe d'examiner les variables sexe et ethnicité : « Because the life course is played out within systems of stratification, sex and race distinctions will remain crucial to understanding the process of aging in any society as long as gender and racial equality remain distant goals. » (1994 : 255)

Si l'identité sexuelle ne relève pas à proprement parler d'un système de stratification sociale, elle fait néanmoins l'objet d'une stigmatisation qui colore forcément le vécu. Pour

paraphraser Hess : tant et aussi longtemps que subsiste la stigmatisation sociale du lesbianisme, il faudra tenir compte de l'impact de l'identité sexuelle sur différentes dimensions de la vieillesse. L'absence d'étude en français sur les lesbiennes âgées au Canada et en France, de même que l'état lacunaire des recherches en anglais au Canada et aux États-Unis justifient de se pencher sur cette population. Notre thèse sur les réseaux informels et formels des lesbiennes âgées devrait apporter, nous l'espérons, une contribution utile au champ encore relativement neuf de l'analyse sociologique du vieillissement dans une perspective féministe.

CHAPITRE DEUX

CADRE THÉORIQUE

Introduction

Nous fondons notre cadre d'analyse sur les importants jalons posés par le philosophe Michel Foucault et la sociologue Colette Guillaumin. Bien que ni l'un ni l'autre n'ait traité comme tel de la vieillesse ou du lesbianisme, l'un comme l'autre a su casser l'évidence des discours naturalistes et dévoiler les relations sociales de domination qui produisent ces discours sur les groupes marginalisés. Ils ont aussi tous deux théorisé le rapport pouvoir-résistance, ce qui paraît capital pour étudier dans une perspective féministe les relations que les lesbiennes âgées entretiennent avec la société.

Le choix de Foucault peut paraître paradoxal, puisque cet auteur a essuyé certaines critiques, parfois vives, de la part des féministes en ce qui concerne notamment le concept de pouvoir. Il garde néanmoins, selon nous, le mérite incontestable d'avoir établi la généalogie des événements qui ont mené à l'assignation de traits intrinsèques à diverses catégories d'individus dont celle des homosexuels. Son apport théorique nous paraît donc essentiel, même s'il n'a pas poussé sa thèse afin d'y inscrire les conditions de possibilité supplémentaires pour l'apparition des lesbiennes comme actrices sociales.

Afin de pallier cette lacune importante pour notre étude sur les réseaux informels et formels des lesbiennes âgées, nous ferons appel à la théorie de l'appropriation privée et collective des femmes qui rend adéquatement compte de la dynamique des rapports sociaux de sexe. Cette théorie formulée par Colette Guillaumin, qui s'inscrit dans le courant du féminisme matérialiste, servira à préciser la position des lesbiennes à l'intérieur de ces rapports. L'analyse que fait Guillaumin du rôle du « discours de la Nature » dans la légitimation de l'oppression des femmes

s'avère également capitale pour comprendre la stigmatisation du lesbianisme qui persiste encore de nos jours.

Pour compléter notre cadre théorique, nous nous tournerons enfin vers la gérontologie, discipline principale qui a construit la « vieillesse » en tant que période particulière de la vie et les « personnes âgées » en tant que catégorie singulière d'individus. Nous verrons ainsi comment diverses pratiques scientifiques, administratives et institutionnelles ont fabriqué le sujet âgé en le transformant en objet d'étude. Nous consulterons les principaux écrits gérontologiques afin de connaître également les caractéristiques des réseaux informels et formels des personnes âgées. Les informations obtenues nous permettront par la suite de vérifier dans quelle mesure les réseaux des lesbiennes interviewées portent la marque du rapport pouvoir-résistance.

I. La construction sociale de l'homosexualité

Avant d'exposer la thèse de Michel Foucault sur la manière dont les sciences ont fabriqué le personnage de l'homosexuel vers la fin du XVIII^e siècle en Europe, il nous semble utile de préciser les principaux points de convergence et de divergence des approches foucauldienne et féministe. Il deviendra ainsi évident que sa réflexion peut servir de toile de fond pour notre étude, mais aussi qu'elle ne saurait suffire à expliquer la situation des lesbiennes.

1. Foucault et le féminisme

La multitude d'ouvrages et d'articles publiés à propos des idées de Michel Foucault par des féministes de diverses disciplines durant les années 1980 et 1990 atteste amplement son influence à l'intérieur du champ féministe (Faith, 1995 : 258). Sans doute faut-il attribuer cet engouement à la convergence de certains thèmes centraux des approches foucauldienne et féministe : toutes deux formulent une critique de l'humanisme occidental ; elles s'interrogent aussi

sur le corps comme site du pouvoir¹⁸, sur le pouvoir dans les relations intimes, de même que sur le rôle des discours dans la production et le maintien d'un pouvoir hégémonique (Diamond et Quinby, 1988 : x).

Certaines féministes entretiennent toutefois des rapports ambivalents avec Foucault en raison notamment de sa vision qu'elles considèrent « androcentrique » (Deveaux, 1994 ; Diamond et Quinby, 1988 ; Nash, 1994 ; Phelan, 1990 ; Sawicki, 1991). Selon elles, avis d'ailleurs que nous partageons, Foucault a négligé de tenir compte des catégories de sexe. En effet, bien qu'il ait démasqué la prétention universaliste de la pensée occidentale, il semble être lui-même tombé dans le piège qu'il voulait éviter en faisant de « l'homme » le sujet universel¹⁹. Or les féministes ont signalé que les hommes peuvent se penser et se poser comme représentants du genre humain en raison de leur position dominante dans les rapports sociaux de sexe (Guillaumin, 1981 ; Harding, 1991). Malgré sa lucidité quant à l'exercice du pouvoir, Foucault n'a pas fait exception à la règle à cet égard.

Selon nous, l'occultation des catégories de sexe dans l'analyse foucauldienne a eu pour effet d'en réduire la portée. À titre d'exemple, le concept de « technologie politique du corps » mis en place par Foucault (1975) dans son ouvrage *Surveiller et punir* ne fait aucune distinction entre les expériences des hommes et des femmes. Pourtant, souligne Sandra Bartky (1988), la discipline

¹⁸ Selon Susan Bordo (1993 : 16-19), les féministes auraient toutefois été les premières à noter l'importance du corps : en 1792, Mary Wollstonecraft signalait comment les corps féminins sont définis et façonnés par le pouvoir ; durant leur première grande réunion, en 1914, les féministes américaines ont dénoncé la tyrannie de la mode ; et, en 1968, une des premières manifestations de la deuxième vague féministe visait le concours de beauté Miss Amérique.

¹⁹ Le même glissement s'est d'ailleurs produit lorsqu'il a traité de la construction de l'homosexualité, comme nous le verrons plus loin.

fabrique des corps féminins²⁰ plus dociles que les corps dociles masculins. L'androcentrisme a également des répercussions sur l'analyse des discours où Foucault traite la langue comme une forme vide, une matière inerte. Pourtant, le champ linguistique n'est pas à l'extérieur des rapports sociaux : à titre d'exemple, la position de générique confisquée par les hommes reproduit dans la langue leur situation matérielle dominante dans la société. De plus, le « régime de vérité » auquel Foucault fait allusion défavorise les femmes parce que, dans une société sexiste, la parole masculine jouit d'une autorité supérieure (Code, 1991 ; Grosz, 1992 ; Harding, 1991). Malgré le biais androcentrique présent dans l'oeuvre de Michel Foucault, sa réflexion a indéniablement apporté une contribution essentielle à la théorie sociale contemporaine. Il a en outre établi une généalogie de la construction de l'homosexualité qui peut servir de tremplin pour notre recherche sur les lesbiennes âgées.

2. L'apparition sociohistorique de l'homosexuel

Dans *La volonté de savoir*, premier volume de la trilogie *Histoire de la sexualité*, Foucault (1976) décrit comment la société occidentale a opté pour une *scientia sexualis* où la sexualité est placée sous le signe de la vérité, contrairement à des sociétés comme la Chine, le Japon ou l'Inde qui ont élaboré une *ars erotica* où la sexualité est approchée sous l'angle du plaisir et de la sensation. Il documente la manière dont la société occidentale a isolé et objectivé la sexualité, à partir du XVII^e siècle. Il réfute d'abord l'hypothèse voulant que la société bourgeoise de cette époque ait imposé une répression sexuelle. Selon lui, à partir du Concile de Trente, il se produit

²⁰ Sur la question de la fabrication du corps féminin, voir aussi l'article « Le corps construit », de Colette Guillaumin (1992 : 117-142), et l'ouvrage intitulé *Femininity*, de Susan Brownmiller (1984).

au contraire une multiplication des discours sur le sexe avec la généralisation de la confession, donc de l'examen de conscience et de l'aveu.

Vers le XVIII^e siècle, un impératif d'ordre économique et politique vient s'ajouter à l'impératif religieux avec la découverte par les États de la richesse que représente leur population. La nécessité du contrôle démographique stimule encore davantage les discours et les interventions sociales sur le sexe. Voilà pourquoi, selon Foucault :

Plutôt que le souci uniforme de cacher le sexe, plutôt qu'une pudibonderie générale du langage, ce qui marque nos trois derniers siècles, c'est la variété, c'est la large dispersion des appareils qu'on a inventés pour en parler, pour en faire parler, pour obtenir qu'il parle de lui-même, pour écouter, enregistrer, transcrire et redistribuer ce qui s'en dit. (1976 : 47)

Dans cette vaste entreprise discursive, comment l'homosexualité va-t-elle s'inscrire ?

D'après notre auteur, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle en Europe, les pratiques sexuelles sont régies par trois codes - droit canonique, pastorale chrétienne et loi civile - qui portent tous sur les relations entre époux. Les diverses infractions comme le rapt, l'adultère, l'inceste ou la sodomie sont des péchés plus ou moins graves qui ne se distinguent guère les uns des autres. Si la « contre-nature » était jugée plus abominable, remarque Foucault, « elle n'était perçue que comme une forme extrême du “ contre la loi ” » (*Ibid.* : 52-53). En effet, ajoute-t-il : « Les prohibitions portant sur le sexe étaient fondamentalement de nature juridique. La “ nature ” sur laquelle il arrivait qu'on les appuie était encore une sorte de droit. » (*Ibid.* : 53) À cette période d'indifférenciation va toutefois succéder ce que Foucault nomme « l'implantation des sexualités perverses ».

La transformation se produit dans un double mouvement. D'une part, le couple cesse d'être le point de mire des discours et des interventions, il se change en norme silencieuse pour le comportement sexuel. L'attention de la société se tourne ailleurs. De plus en plus, observe

Foucault, « ce qu'on interroge, c'est la sexualité des enfants, c'est celle des fous et des criminels ; c'est le plaisir de ceux qui n'aiment pas l'autre sexe; ce sont les rêveries, les obsessions, les petites manies ou les grandes rages » (*Ibid.*). D'autre part, la « contre-nature » devient désormais une dimension particulière et isolée du champ de la sexualité. Peu à peu apparaît ainsi un monde de la perversion qui cesse de relever exclusivement de la justice pour tomber sous l'emprise de la médecine. Les discours médicaux vont créer des pathologies diverses, classer « toutes les formes de plaisirs annexes » et en gérer les manifestations.

Parmi les « sexualités périphériques », ainsi considérées par rapport à l'hétérosexualité monogame, l'homosexualité subit un changement considérable. Les anciens codes religieux ou civils traitaient la sodomie comme une catégorie d'actes interdits et l'auteur d'un tel acte comme un sujet juridique. Foucault nous apprend que la parution en 1870 d'un article sur les « sensations sexuelles contraires » marque l'émergence d'une nouvelle conception (*Ibid.* : 59). À partir de cette époque, en effet, l'homosexualité devient moins un certain type de relations sexuelles, dit-il, qu'une « certaine manière d'intervertir en soi-même le masculin et le féminin » (*Ibid.*). Ainsi, souligne Foucault :

L'homosexuel du XIX^e siècle est devenu un personnage : un passé, une histoire et une enfance, un caractère, une forme de vie; une morphologie aussi, avec une anatomie indiscrete et peut-être une physiologie mystérieuse. Rien de ce qu'il est au total n'échappe à sa sexualité. Partout en lui, elle est présente : sous-jacente à toutes ses conduites parce qu'elle en est le principe insidieux et indéfiniment actif; inscrite sans pudeur sur son visage et sur son corps parce qu'elle est un secret qui se trahit toujours. Elle lui est consubstantielle, moins comme un péché d'habitude que comme une nature singulière. (*Ibid.*)

Un pas capital vient dès lors d'être franchi : l'homosexualité quitte le rang des formes de sexualité pour devenir une caractéristique endogène, en d'autres termes : une « nature ».

3. La lesbienne comme catégorie sociale

L'activité taxonomique à laquelle Foucault attribue la naissance de l'homosexuel comme « espèce » n'a toutefois pas suffi à faire surgir la lesbienne comme catégorie sociale (Wilton, 1995 : 178). Il faudra aussi des transformations matérielles - économiques, politiques et démographiques - pour qu'apparaissent les conditions nécessaires à l'émergence des lesbiennes en tant que groupe social. Sans doute est-ce en partie parce qu'au début du XIX^e siècle en Europe, les femmes n'avaient pas encore acquis les droits civils et politiques essentiels pour leur existence de sujets juridiques.

L'historienne américaine Lilian Faderman (1991 : 8-9) énumère ainsi les conditions qui ont dû être réunies pour que les femmes puissent vivre socialement comme lesbiennes au début du XX^e siècle en Amérique du Nord : la formulation du concept de « lesbienne » ; l'urbanisation qui permettait l'anonymat et une concentration importante de population ; l'établissement d'institutions²¹ où les femmes ayant des intérêts similaires pouvaient se rencontrer ; une situation démographique satisfaisante qui réduisait les pressions natalistes ; la libéralisation progressive des mœurs sexuelles ; et, surtout, la possibilité d'autonomie financière qui délivrait les femmes de l'autorité familiale.

Même si Foucault ne tient pas compte de l'expérience des lesbiennes dans son *Histoire de la sexualité*, il y rend néanmoins visibles les pratiques et les discours qui ont construit l'homosexualité de façon essentialiste. Sa réflexion s'avère d'autant plus utile que notre société demeure imprégnée de l'idéologie naturaliste issue du XVIII^e siècle. En effet, l'hypothèse d'une étiologie génétique trouve encore preneurs aussi bien dans les milieux populaires que dans le

²¹ Ces institutions comprennent les forces armées, les milieux de travail et les établissements d'enseignement pour jeunes filles.

monde universitaire, comme nous le verrons plus loin. À l'heure où le déterminisme biologique tient lieu de théorie explicative pour bon nombre de phénomènes sociaux²², il n'est pas superflu de rappeler que le lesbianisme et l'homosexualité sont des catégories socialement construites.

II. Le rapport pouvoir-résistance

Alors que l'analyse foucauldienne de la construction sociohistorique du sujet homosexuel constitue simplement la toile de fond de notre étude sur les lesbiennes âgées, le rapport pouvoir-résistance en est le cœur même. Ce concept formulé par Foucault nous semble en effet caractériser adéquatement les relations ambivalentes des lesbiennes avec l'ensemble de la société, mais aussi avec les personnes qui composent leurs réseaux informels et formels. Avant de voir comment notre recherche s'articule autour de ce concept, regardons d'abord de plus près la notion foucauldienne de pouvoir.

1. La dynamique sans fin du pouvoir et de la résistance

Contrairement aux points de vue traditionnels sur la question, Foucault rejette l'idée que le pouvoir se localiserait dans l'État ou encore dans un système « juridico-discursif » particulier²³. Selon lui, le pouvoir est au contraire disséminé dans l'ensemble du corps social où il traverse tous les types de relations. Il se manifeste par des tactiques limitées et locales qui, en s'additionnant, finissent par dessiner ce que Foucault appelle des « dispositifs d'ensemble » (1976 : 125). Dans la vision foucauldienne, précise le philosophe québécois Lawrence Olivier, « le pouvoir n'appartient à personne, il est déjà là, matière première à partir de laquelle la réalité se constitue » (1995 : 183).

²² Nous faisons allusion à la popularité des thèses sociobiologiques.

²³ Il s'opposait en cela au courant marxiste très influent à l'époque en France. Cette question intéressante du point de vue théorique déborde cependant le cadre de la présente étude.

Notons ici que l'idée de l'omniprésence du pouvoir décrite dans l'oeuvre foucauldienne ne rencontre guère d'opposition chez les féministes qui, elles aussi, ont cherché à exposer le caractère quasi universel du pouvoir masculin (Diamond et Quinby, 1988 : xvi). Certaines critiquent toutefois la distinction que Foucault postule entre violence et pouvoir²⁴. Selon lui, en effet, la première relation fait disparaître toute possibilité de résistance et laisse comme seul recours la passivité, tandis que la seconde permet « tout un champ de réponses, réactions, effets, inventions possibles » (dans Dreyfus et Rabinow, 1984 : 313). L'analyse féministe de la violence faite aux femmes a toutefois montré que le pouvoir est plutôt un continuum dont font partie intégrante les « coups » (Ramazanoglu et Holland, 1993 dans Faith, 1995 : 264-265). Dans l'approche qui privilégie les rapports sociaux de sexe, approche que nous adoptons aux fins de la présente étude, pouvoir et violence ne s'excluent pas mutuellement mais se complètent.

Partout où se trouve le pouvoir, dit Foucault, il fait face à une résistance qui est pour lui « l'irréductible vis-à-vis » et qui joue « le rôle d'adversaire, de cible, d'appui, de saillie pour une prise » (1976 : 126). La résistance a un double rôle parce qu'elle alimente le pouvoir mais qu'elle en freine aussi l'exercice. Chez Foucault, l'opposition pouvoir-résistance est un rapport dialectique permanent, « une dynamique circulaire et sans fin » (Olivier, 1995 : 219). Sa remise en question du sujet ontologique paraît toutefois contredire la possibilité de résistance. Qu'en est-il vraiment ?

²⁴ Voir notamment l'article de Monique Plaza où elle critique avec virulence les propos tenus par Foucault au cours des débats sur la répression du viol qui sont repris à l'intérieur de l'ouvrage *La folie encerclée* (1977). La France préparait à l'époque une réforme du droit pénal et Foucault s'était dit d'avis que le viol devrait être traité comme une agression au lieu d'un crime sexuel afin d'éviter de faire de la sexualité un « objet de punition ». Plaza lui reprocha notamment de n'avoir pas vu que le caractère sexuel du viol reposait justement « sur la très sociale différence des sexes » (Italiennes de l'auteure, Plaza, 1978 : 97).

2. Une résistance sans sujet ?

Il est vrai qu'en révélant le long processus d'objectivation qui a mené à cette réalisation historique récente qu'est l'individu, Foucault a fait voler en éclats l'idée d'un sujet ontologique.

À la lumière de l'analyse foucauldienne, dit Biddy Martin :

All categories of the natural or the normal, as well as the unnatural or abnormal, are exposed as social constructs rather than distinctions given at the level of the body or individual psyche, categories that have been produced discursively and which function as mutually determining oppositions to normalize and discipline. (1988 : 10)

Le caractère socialement construit des intérêts, des désirs et des choix brise l'idée d'une subjectivité naturelle et démasque une fois pour toutes les présupposés essentialistes (Cooper, 1994 : 439).

Est-ce à dire que toute action politique devient impossible, s'interrogent certaines féministes. Puisque les femmes ont revendiqué le statut de sujets pour pouvoir enfin prendre la parole, la question est de poids (Lydon, 1988 : 138-139). En contestant la représentation du pouvoir comme force répressive hégémonique face à laquelle se trouverait une classe opprimée porteuse d'une vérité inarticulée, Foucault a certainement déstabilisé les analyses et les pratiques qui reposent sur une vision des femmes en tant que groupe homogène (Phelan, 1990 : 427-429). Sa réflexion rejoint toutefois celle de féministes comme bell hooks (1994) et Patricia Hill Collins (1993) qui ont insisté sur l'importance de reconnaître la multiplicité des sites du pouvoir, y compris les différences de pouvoir liées à la race, à l'ethnicité ou à la classe sociale.

Selon nous, l'analytique du pouvoir proposée par Foucault n'exclut pas l'action collective, mais elle en limite le sens et la portée. Puisque la catégorie « femme » émane du régime de pouvoir, elle doit rester suspecte (Lydon, 1988 ; Phelan, 1990). Suivant la vision foucauldienne,

dit Bidy Martin (1988), les féministes peuvent continuer à adopter des stratégies politiques, mais elles doivent éviter de parler comme si les femmes existaient hors de la culture et si la féminité était une exclusion absolue qui leur confère une sorte d'innocence par rapport au langage et à l'idéologie. Cette mise en garde contre les dangers de la réification vaut également pour les lesbiennes qui s'opposent à la pathologisation du lesbianisme en tentant de créer collectivement une identité sexuelle positive.

3. Identité sexuelle et résistance

Face au pouvoir qui les construit comme déviantes, une question centrale pour les lesbiennes concerne la place de l'identité sexuelle²⁵ dans la résistance. Selon Foucault, la sexualité a été littéralement extraite des corps par des pratiques d'aveu²⁶ d'abord imposées puis souhaitées afin de parvenir à une prétendue vérité profonde de l'être. Le sexe n'est donc pas une « nature » mais bien une organisation particulière du corps à une époque donnée (Phelan, 1990 : 426). Pour Foucault, il est toutefois possible de refuser la normativité sexuelle en raison de la double nature du discours, lequel est à la fois un instrument du pouvoir et un obstacle au pouvoir. Ainsi, les discours sur l'homosexualité au XIX^e siècle ont-ils fait croître les contrôles sociaux, mais ils ont

²⁵ Plutôt que le terme juridique « orientation sexuelle », nous avons opté pour le terme « identité sexuelle » qui dénote davantage l'intentionnalité des sujets. Nous partageons en effet l'avis de Diana Majury, une juriste féministe, selon laquelle : « Orientation denotes a leaning in a specific direction and, like preference, seems to downplay the significance of sexuality as part of self identity. » (1994 : 298) John De Cecco et John Elia rejettent également l'expression « orientation sexuelle » en raison de sa connotation essentialiste. Selon eux, il s'agit d'un concept « which asserts a single, fixed, independent biological mechanism that steers individual desire or behavior either toward men or toward women irrespective of circumstances and experience. As a reductionist concept, sexual orientation, a biological given, transcends biography and history. » (De Cecco et Elia, 1993 : 11)

²⁶ Sur la place des stratégies d'aveu dans la construction de l'identité lesbienne, voir Shane Phelan (1989) et Barbara Ponse (1978).

également favorisé l'apparition d'un discours « en retour » où « l'homosexualité s'est mise à parler d'elle-même, à revendiquer sa légitimité ou sa “ naturalité ” et souvent dans le vocabulaire, avec les catégories par lesquelles elle était médicalement disqualifiée » (Foucault, 1976 : 134). Cette observation s'applique également au lesbianisme.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, en effet, les lesbiennes américaines ont repris les définitions de la sexologie pour s'identifier et se regrouper (Faderman, 1991 : 35). Dans son étude sur le lesbianisme à Montréal de 1950 à 1972, Line Chamberland (1996 : 131-135) mentionne que les discours psychomédicaux ont eu une influence plus tardive et moins importante au Québec. Il faut cependant noter que, dans cette province, les lesbiennes anglophones et bilingues²⁷ avaient sans doute accès aux livres, aux revues et aux films américains qui véhiculaient une image pathologique du lesbianisme.

À partir des années 1970, les lesbiennes ont cependant amorcé une vaste « reconstruction culturelle » (Phelan, 1989 : 62). En Amérique du Nord et en Europe, elles se sont regroupées pour organiser une multitude d'activités politiques et culturelles, entreprendre des recherches historiques et produire un contre-discours de légitimation. Cette quête identitaire, qui a fortement contribué à constituer les lesbiennes en groupe social, a toutefois été remise en cause depuis quelques années sous l'influence du questionnement postmoderne inauguré par Foucault.

Des auteures comme Judith Butler (1991), Diana Fuss (1991) et Shane Phelan (1994) ont signalé les dangers inhérents à la création d'une identité qui gomme trop souvent la pluralité des expériences. Pour Butler, les catégories identitaires sont des instruments des régimes de pouvoir

²⁷ Bien que notre échantillon comporte des francophones et des anglophones, nous n'avons pas examiné la question, par ailleurs intéressante, de la dimension culturelle à cause du cadre restreint de la présente étude.

non seulement comme normes sociales mais aussi comme signes de ralliement pour les contestataires. D'après Fuss, il n'existe aucune position d'extériorité pour le lesbianisme et l'homosexualité ; considérés comme les opposés absolus de l'hétérosexualité, ils logent en fait au coeur même de sa définition puisque « le placard »²⁸ est essentiel pour délimiter la frontière entre normalité et perversion. Enfin, selon Phelan, les termes « lesbienne » et « homosexuel » servent aux hétérosexuel.le.s pour désigner « l'autre ». Les tentatives visant à en changer le sens ne feraient que substituer un contenu sémantique à un autre sans altérer la relation binaire hétérosexualité-homosexualité. La remarque de Phelan s'inscrit dans le prolongement de la réflexion de Foucault (1972) qui notait, dans *Histoire de la folie à l'Âge classique*, la nécessité de l'institution de la folie afin que la raison puisse s'édifier comme pôle social positif.

Pour résister à la normativité hétérosexuelle qui les constituent en déviantes, les lesbiennes font face à une alternative : maintenir l'identité sexuelle au coeur des luttes politiques ou, solution privilégiée par Foucault, déssexualiser les luttes. Il affirmait ainsi :

Sans doute l'objectif principal aujourd'hui n'est-il pas de découvrir, mais de refuser, ce que nous sommes. Il nous faut imaginer et construire ce que nous pourrions être pour nous débarrasser de cette sorte de « double contrainte » politique que sont l'individualisation et la totalisation simultanées des structures du pouvoir moderne. (dans Dreyfus et Rabinow, 1984 : 308)

Monique Deveaux (1994 : 241) refuse cette approche dichotomique et propose plutôt d'avoir simultanément recours à un « essentialisme stratégique » tout en reconnaissant l'identité sexuelle comme un produit sociohistorique. Line Chamberland (1996) et Claudie Lesselier (1993) ont chacune noté dans leurs recherches que le recours à l'innéisme est une tactique de résistance qui

²⁸ Équivalent de l'expression anglaise « *the closet* » qui signifie qu'une personne lesbienne ou gaie est généralement cachée aux yeux de la société. Le placard incarne symboliquement aussi bien l'exclusion imposée par les pratiques discriminatoires que la clandestinité choisie pour y échapper.

permet aux lesbiennes d'invoquer une identité irréductible pour fermer la porte à toute discussion sur la possibilité d'une guérison ou d'une réforme. En effet, si le lesbianisme prend sa source au coeur même de l'être, les efforts pour le déraciner paraissent dès lors voués à l'échec.

Il faut cependant signaler que la question du sujet n'est pas close chez Foucault. S'il a magistralement réfuté l'existence d'un sujet ontologique, il s'est néanmoins engagé activement en faveur de diverses causes sociales et politiques. Il l'a toutefois fait sans se réclamer d'une théorie universelle de la libération, mais en s'appuyant plutôt sur une « vérité locale » (Olivier, 1995 : 153). Son action militante participait d'une vision du rôle de l'intellectuel qui consiste à :

... faire jouer la critique dans le réel, à essayer de briser les évidences; autrement dit, à faire en sorte que les comportements, les gestes qui paraissent aller de soi et les discours qui semblent évidents deviennent problématiques, périlleux et difficiles à tenir. (*Ibid.* : 22)

Il rejoint sur ce point la sociologue Colette Guillaumin dont les travaux ont permis de contester l'idéologie naturaliste à l'oeuvre dans les idées reçues sur « la race » et « le sexe ».

Pour utile qu'elle soit, la généalogie foucauldienne du processus de construction de l'homosexualité ne tient pas compte, rappelons-le, des catégories de sexe. Or la division sexuelle du travail a été et demeure, selon nous, l'un des principes fondamentaux de l'organisation sociale. Nous aurons donc recours à l'analyse des rapports sociaux de sexe proposée par Guillaumin pour ajouter une dimension essentielle à notre cadre théorique.

III. Les rapports sociaux de sexe

La thèse de l'appropriation des femmes formulée par la sociologue Colette Guillaumin (1978a,b) semble une grille de lecture particulièrement utile pour situer les lesbiennes comme groupe social qui se démarque des rapports hommes-femmes par son refus de l'appropriation privée et sa remise en question de l'hétérosexualité. Une telle approche permet d'étudier

l'existence des lesbiennes comme un fait social plutôt que de l'observer sous l'angle de la nature. Avant d'exposer la thèse de Guillaumin, nous décrirons brièvement le courant de pensée dans lequel s'inscrit sa perspective théorique.

1. Une approche féministe matérialiste

La perspective du féminisme matérialiste adoptée par Colette Guillaumin s'imposait, selon nous, car elle examine les rapports entre les sexes sous l'angle du pouvoir et de la résistance. Comme l'écrivait Brigitte Lhomond (1993 : 244) dans un article à propos de la parution de *Sexe, Race et Pratique du pouvoir, L'idée de Nature* qui réunit les articles de Guillaumin : « ... la notion de sexe reste un point de butée, " roc de la destinée ", qui n'est guère mis en cause en dehors des travaux féministes matérialistes ». Mentionnons toutefois que le féminisme radical aussi a proposé une lecture politique des rapports hommes-femmes dans le champ de la sexualité.

Comme le signalent Danielle Juteau et Nicole Laurin, le féminisme matérialiste est issu du féminisme radical avec lequel il partage les thèses suivantes :

... antagonisme fondamental entre les hommes et les femmes, relations patriarcales, oppression commune, centrale et principale des femmes comme femmes, bénéfiques perçus par tous les hommes (Delphy, 1970; Firestone, 1970; Millett, 1970). (Juteau et Laurin, 1988 : 187)

Le féminisme matérialiste se distingue par ailleurs du féminisme marxiste sur un point essentiel que Juteau et Laurin résument ainsi :

... tandis que les féministes matérialistes accordent une place centrale aux classes de sexe et à l'appropriation du travail des femmes par les hommes, les féministes marxistes cherchent surtout à articuler le capitalisme, la base matérielle, et les facteurs idéologiques qui reproduisent une division sexuelle du travail fondée sur la biologie. (*Ibid.* : 189)

Ces quelques remarques ne rendent évidemment pas justice à toute la complexité des courants de pensée mentionnés, mais visaient uniquement à situer brièvement l'approche choisie par rapport

aux cadres théoriques féministes auxquels celle-ci s'apparente le plus. Nous verrons maintenant la thèse centrale de Guillaumin qui, avec le point de vue de Foucault présenté auparavant, constitue la toile de fond sur laquelle se profile notre étude au sujet des réseaux informels et formels des lesbiennes âgées.

2. L'appropriation de la classe des femmes

Dans son texte « Pratique du pouvoir et idée de Nature », Guillaumin (1978a,b) signale que les concepts de domination, d'oppression et d'exploitation ne suffisent pas à décrire les rapports hommes-femmes. Il serait en fait plus juste de parler d'appropriation, car, dit-elle : « Ce n'est pas la force de travail distincte de son support/producteur en tant qu'elle peut être mesurée en "quantités" (de temps, d'argent, de tâches) qui est accaparée, mais son origine : la machine-à-force-de-travail. » (1978a : 9) La mainmise sur les femmes ne se borne pas à leur travail mais vise leur corps entier.

L'appropriation est toutefois si acceptée qu'elle demeure invisible. En effet, selon Guillaumin :

Leur statut d'outil d'entretien est si enraciné dans la quotidienneté, dans les faits comme dans la tête, qu'il n'y a pas d'étonnement, encore moins d'interrogation, et pas du tout de malaise devant le fait que les femmes entretiennent matériellement la marche de leur possesseur et des autres propriétés et dépendances de ce possesseur (ainsi d'ailleurs que de tous les hors-jeu divers, malades, vieillards, infirmes, orphelins) soit dans le cadre de l'appropriation privée (mariage) soit dans le cadre de l'appropriation collective (famille, vie religieuse, prostitution...). (*Ibid.* : 23)

La sociologue signale que l'appropriation privée s'exprime concrètement dans l'usage sans limite et sans rémunération du temps de l'épouse, la propriété des produits de son corps²⁹ imposée par

²⁹ Guillaumin parle ici surtout des enfants, mais elle rappelle aussi la vente du lait des nourrices et des cheveux des femmes par leurs époux.

les lois et le contrôle masculin de la reproduction, sans oublier l'usage sexuel à l'intérieur du mariage.

Par ailleurs, les femmes sont aussi traitées socialement comme une propriété collective ainsi que le montrent le harcèlement, le viol et la prostitution. Elles constituent en outre la classe socialement consacrée « à assurer hors salariat l'entretien corporel, matériel et éventuellement affectif de l'ensemble des acteurs sociaux » (1978a : 10-17). Guillaumin souligne que la forme collective de l'appropriation précède sa forme privée :

... le mariage n'est que la surface institutionnelle (contractuelle) d'un rapport généralisé : l'appropriation d'une classe de sexe par l'autre. [...] Il n'est que l'expression individualisée - en ce qu'il établit un rapport quotidien et spécifique entre *deux* individus particuliers - d'un rapport de classes général où l'ensemble de l'une est à la disposition de l'autre. [...] Il n'est pas en lui-même ce rapport : il légalise et entérine une relation qui existe *avant* lui et *en dehors* de lui : l'appropriation matérielle de la classe des femmes par la classe des hommes : le sexage. (Italiques de l'auteure, 1978a : 21-22)

Cette relation, Guillaumin la nomme « sexage » à cause de son analogie avec l'esclavage et le servage où c'est l'entité matérielle qui est accaparée plutôt que la seule force de travail (*Ibid.* : 23). Le sexage ne peut évidemment s'imposer qu'avec le déploiement de tout un arsenal de mesures coercitives que Guillaumin décrit en détail (*Ibid.* : 24-27). Ainsi, le marché du travail avec ses salaires féminins nettement inférieurs et son taux de chômage féminin supérieur oblige-t-il la majorité des femmes à se tourner vers « l'emploi d'épouse » pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants. La restriction de la mobilité, qui s'opère par la violence et par un discours sur la place dite naturelle des femmes, contribue aussi à maintenir l'appropriation. L'usage de la force et la menace sont d'autres moyens puissants d'assurer le « confinement dans l'espace » et d'imposer les rapports sexuels. La contrainte sexuelle sert aussi à mâter celles qui s'écartent des rôles prescrits. Enfin, le cadre juridique vient compléter la panoplie des mesures de contrainte par

lesquelles la classe des hommes s'approprie la classe des femmes. Mais qu'entend Guillaumin par cette notion de « classe » ?

3. La notion de classes de sexe

À première vue, la notion de classes de sexe formulée par Guillaumin paraît postuler que toutes les femmes sont semblables. Serions-nous donc en présence d'une position essentialiste ? Danielle Juteau (1995 : 15-18) réfute avec véhémence une telle suggestion. Selon elle, Guillaumin ancre au contraire sa réflexion dans le matérialisme historique et conteste les discours naturalistes qui tentent d'attribuer aux groupes appropriés une essence quelconque. Les écrits de Guillaumin sur « la race » et « le sexe » ont ainsi révélé comment les discours en question ont pour fonction de maintenir le *statu quo* dans les rapports de domination. Elle y a réfuté toute notion d'un déterminisme endogène qui viendrait remplacer les relations sociales comme cause de l'oppression. Guillaumin (1979) a aussi vertement critiqué l'éloge de « la différence » dont certaines féministes françaises telles qu'Annie Leclerc, Hélène Cixous et Luce Irigaray se sont faites les propagandistes. Elle a montré que l'idée même de différence est indissociable d'une relation de domination et de dépendance, laquelle confère aux seuls groupes dominés des traits anatomiques, psychologiques ou culturels propres, alors que les groupes dominants existent tout simplement comme référents.

Par ailleurs, Guillaumin ne nie aucunement la diversité culturelle et historique des différentes situations que vivent les femmes. Elle se concentre plutôt sur une caractéristique plus fondamentale : le rapport d'appropriation que subissent toutes les femmes et qui les unit (Juteau, 1995 : 18). Ainsi, dit-elle : « Il serait bien temps que nous nous connaissions pour ce que nous sommes : *idéologiquement morcelées* parce que utilisées à des *usages concrets dispersés*. Mais

uniques et homogènes en tant que classe appropriée. » (Italiques de l'auteure, Guillaumin, 1979 : 21) Les liens entre les femmes ne sont donc pas le résultat d'une identité ontologique ou biologique mais bien d'une situation matérielle similaire.

La notion de classes de sexe s'apparente à la notion marxiste de classes parce qu'elle repose comme celle-ci sur l'idée d'une opposition dialectique : dans le premier cas, entre hommes et femmes, dans le second, entre bourgeoisie et prolétariat. Ceci n'a somme toute rien de très surprenant puisque Guillaumin se réclame du matérialisme historique, courant de pensée qui envisage « les faits humains comme la succession de relations particulières entre les hommes » et qui se soucie « des *processus*, c'est-à-dire des articulations entre deux faits, du déroulement, bref du *rapport entre des éléments* » (Italiques de l'auteure, Guillaumin, 1992 : 199, 203). La sociologue se démarque toutefois du féminisme marxiste³⁰ parce qu'elle n'examine pas la relation d'appropriation uniquement dans le contexte du mode de production capitaliste (Juteau et Laurin, 1988 : 192).

Le concept de classes de sexe nous paraît adéquat puisque les femmes demeurent assignées aux tâches d'entretien dans presque toutes les sociétés, comme le postule la théorie de l'appropriation (Canada, Statistique Canada, 1994 : 69-93 ; Nations Unies, 1995 : 105-136). Et, fait plus important pour notre étude, l'ordre hétérosexuel s'organise en fonction d'une binarité où se trouvent deux pôles : le masculin et le féminin. Que cette partition soit contestable n'empêche pas les sociétés d'organiser la division du travail selon cette ligne de fracture. En tant que groupe social, les lesbiennes jouent un rôle particulier à cet égard, car leurs pratiques et leurs

³⁰ Pour un examen éclairant des points de convergence et de divergence entre féminisme matérialiste et féminisme marxiste, voir l'article de Danielle Juteau et Nicole Laurin (1988).

discours viennent ébranler le fondement des rapports sociaux de sexe. En nouant des relations avec d'autres femmes, elles remettent effectivement en question le caractère soi-disant naturel de l'hétérosexualité.

IV. L'idée de Nature dans les rapports sociaux de sexe

À l'instar de Foucault qui a révélé la construction sociohistorique du sujet, Colette Guillaumin a démontré que la construction des catégories « race » et « sexe » est le résultat de pratiques concrètes de domination qui se doublent d'un discours de légitimation. Derrière les traits anatomiques, physiologiques et psychologiques auxquels prétendent renvoyer ces deux termes, Guillaumin a su montrer les rapports sociaux qui produisent ce « discours de la Nature »³¹. Bien que sa réflexion sur « le sexe » soit postérieure à celle sur « la race », une visée commune unit néanmoins sa démarche : casser l'évidence des formes mentales en faisant apparaître les formes matérielles dont elles sont issues et indissociables (Juteau, 1992 : 191 ; Lhomond, 1993 : 243).

Les catégories « race » et « sexe » relèvent de l'ordre des idées, mais, rappelle Guillaumin (1992 : 207-217), elles ont néanmoins une existence très réelle. Ainsi, les lois et les politiques racistes ou sexistes se traduisent dans les faits par des manifestations tangibles qui vont de la pauvreté et la ségrégation jusqu'à la violence et la mort. La véracité des catégories « race » et « sexe » - ce qu'elles sont supposées dire à propos de la soi-disant nature des groupes opprimés et de leur position jugée immuable dans les rapports sociaux - est évidemment contestable et contestée. Leur efficacité comme moyens d'exclusion et de contrainte demeure cependant très

³¹ Guillaumin utilise la majuscule pour souligner que la notion de Nature a pris le relais de celle de Dieu comme facteur explicatif de l'organisation des relations sociales.

concrète. Voyons maintenant comment le « discours de la Nature » sert à justifier les rapports de sexage.

1. La légitimation de l'appropriation

Selon Guillaumin, les rapports matériels d'appropriation « secrètent » un « discours de la Nature » qui sert à justifier a posteriori la place des approprié.e.s et à camoufler la relation d'appropriation. Les personnes qui sont traitées comme des choses dans cette relation subissent une réification qui fait d'elles « des choses dans la pensée elle-même » (1978b : 6). La classe propriétaire les considère simplement comme une « matière pourvue de diverses caractéristiques *spontanées* » (Italiques de l'auteure, *ibid* : 9). L'idée de Nature, c'est-à-dire cette idée que des traits distinctifs destinaient les approprié.e.s à occuper la place inférieure assignée, est issue du XVIII^e siècle. Elle exprime un finalisme proche du concept moderne de fonction, mais, signale Guillaumin, elle a subi une transformation importante. À la faveur du développement des sciences modernes, elle se double désormais de la notion de déterminisme endogène. Ainsi, les membres de la classe appropriée sont-ils censés posséder en commun une organisation physiologique singulière qui les voue à leur sort de façon inéluctable.

Ce « coup de la Nature », dit Guillaumin, permet d'évacuer le processus social qui crée deux « genres » pour envisager les hommes et les femmes sous l'angle de la complémentarité ou de l'opposition, mais sans jamais considérer le rapport de classe qui les unit. De cette façon, les femmes font ce qu'elles font - les soins à autrui et le travail sous-payé - parce qu'elles sont ce qu'elles sont, c'est-à-dire des êtres programmées biologiquement pour accomplir de telles tâches. L'idéologie de la Nature est donc doublement efficace : elle situe l'origine de l'ordre des choses

dans l'essence du groupe opprimé et elle bannit hors de l'histoire les rapports sociaux à l'oeuvre, ce qui nie toute possibilité de changement. Mais qu'en est-il pour les lesbiennes ?

2. La pensée naturaliste et le lesbianisme

Les remarques de Guillaumin à propos du discours de la Nature sont très éclairantes pour les lesbiennes, car leur identité demeure marquée par l'hypothèse d'une cause biologique. Lilian Faderman (1991 : 41-57) signale ainsi comment les discours psychomédicaux édifiés dès les années 1880 en Europe ont peu à peu construit l'homosexualité féminine en tant que pathologie congénitale. Sous l'impulsion du mouvement eugénique, les experts ont attribué le lesbianisme d'abord à une masculinité physique, puis à une masculinité psychologique. De Krafft-Ebbing jusqu'à Freud, précise Faderman, les causes imputées ont simplement été déplacées de l'anatomie vers le psychisme. À partir du milieu du XX^e siècle aux États-Unis, la vulgarisation du freudisme et le développement de la sexologie vont contribuer à perpétuer l'idée de l'anormalité du lesbianisme.

Dans les années 1970, l'organisation des lesbiennes sur les plans socioculturel et politique a toutefois contribué à faire reculer quelque peu la pensée naturaliste. Par suite des luttes collectives des lesbiennes et des homosexuels, l'American Psychiatric Association a radié l'homosexualité de la liste des désordres mentaux en 1973 (Maggiore, 1988 : 44). Sur la scène internationale, les progrès ont été plus lents : l'Organisation mondiale de la santé adopte une modification semblable en 1990 seulement, modification qui n'entre d'ailleurs en vigueur qu'en 1993 (Lhomond, 1997 : 63).

Il serait erroné de conclure à la disparition complète de la pensée naturaliste à partir de ces deux pas néanmoins importants. Il semble en effet que la recherche génétique ait pris le relais

de la médecine, de la psychologie et de la psychanalyse dans la quête d'une source biologique de l'homosexualité. Carol Tully (1995) souligne que les études américaines visant à connaître les causes du lesbianisme étaient très abondantes dans les années 1950, mais qu'elles ont nettement diminué au cours des années 1960 et 1970 pour être ensuite à peu près abandonnées dans les années 1980. Cependant, déclare-t-elle :

... through the work of Bailey, Pillard, Neale, and Agyei (1991), LeVay (1991), and others (see De Cecco & Elia, 1993), who reintroduced the idea of a genetic component to homosexuality, the etiology of lesbianism is again becoming a focal point for emerging research. (Tully, 1995 : 3)

Le débat scientifique³² entourant la thèse génétique trouve d'ailleurs un écho dans les pages des magazines grand public. *Le Nouvel Observateur* titrait ainsi la page couverture de son édition d'octobre 1994 : « Naît-on homosexuel ? Des chercheurs américains relancent la polémique ». À l'intérieur, un dossier consacré à la génétique comprenait un article sur l'origine présumée de l'homosexualité. Dans un autre article plus bref intitulé « Et les lesbiennes ? », Michel de Pracontal (1994) signale que les chercheurs s'intéressent moins aux lesbiennes parce que la présence de deux chromosomes X chez les femmes rend le schéma de transmission des supposés marqueurs de l'homosexualité moins visible. Il mentionne cependant certains travaux américains qui ont pour but de « découvrir, dans les structures mêmes du cerveau, des différences qui expliqueraient l'orientation sexuelle des femmes » (*Ibid.* : 7).

La plupart des chercheurs ne manquent pas de rappeler que les travaux de génétique en sont encore à l'étape exploratoire et que l'hypothèse d'un « gène de l'homosexualité » reste à

³² Deux articles parus dans l'édition de juillet 1994 de la revue *Pour la science* résument très bien les deux positions opposées dans ce débat. Le premier, intitulé « Pour une composante biologique de l'homosexualité », est de Simon LeVay et Dean Hamer. Le second, intitulé « Les limites des preuves biologiques de l'homosexualité », est signé par William Byne.

prouver. Simon LeVay et Dean Hamer (1994 : 35) le reconnaissent : « Plusieurs découvertes de gènes associés à des traits de personnalité ont été réfutées, et le gène qui semble lié à l'homosexualité n'a pas encore été isolé. » Les mises en garde contre des jugements trop hâtifs quant aux causes de l'homosexualité ont cependant peu d'effet dans un contexte où règne le paradigme de l'hétérosexualité naturelle³³. Les dérapages ne sont d'ailleurs pas uniquement le fait de fanatiques³⁴ ni d'un public peu ou mal informé. James Watson, récipiendaire du Prix Nobel pour la codécouverte de l'ADN, a ainsi déclaré dans une entrevue accordée au *Daily Telegraph* en janvier 1997 que, si le gène qui détermine la sexualité était connu et qu'une femme ne voulait pas d'un enfant homosexuel, elle devrait pouvoir avorter (Griffin, 1997 : 7). Ce scientifique de renom laissait par conséquent entendre que l'homosexualité est une tare si abominable que l'avortement devrait être autorisé dans de tels cas³⁵.

Au Canada, les débats tenus à la Chambre des communes en avril et en mai 1996 par rapport au projet de loi visant à inclure l'orientation sexuelle parmi les motifs de discrimination interdits dans la *Loi canadienne des droits de la personne* ont révélé l'influence de la pensée naturaliste. Fait ironique mais révélateur, opposants et partisans du projet de loi se sont

³³ Ce paradigme opère selon ce que Barbara Ponse appelle le principe de cohérence (*principle of consistency*). Elle entend par là le fait que, dans la société occidentale, «...sex-related identities - sex assignment, gender identity, gender role, sexual object choice, and sexual identity - are presumed [...] to relate in a congruent and coherent manner... » (Ponse, 1978 : 27).

³⁴ L'idée que l'homosexualité va à l'encontre des lois naturelles et divines a peut-être joué un rôle dans l'explosion provoquée le 27 février 1997 dans un bar fréquenté par des lesbiennes et des homosexuels à Atlanta, en Georgie (Reuters, 1997). L'attentat a en effet été revendiqué par l'*Army of God*, un groupe d'extrême-droite catholique qui serait également responsable d'attaques contre des cliniques d'avortement.

³⁵ Pour juger de la portée de cette déclaration, il faut rappeler que les États-Unis ont considérablement restreint le droit et l'accès à l'avortement au cours de la dernière décennie.

unanimentement portés à la défense de la famille traditionnelle au cours de leurs interventions. Le député libéral Julian Reed a sans doute le mieux résumé la pensée à cet égard quand il a affirmé :

La famille est une entité naturelle. Les familles se forment depuis des milliers et des milliers d'années pour des raisons évidentes : le soutien mutuel, le réconfort et la procréation. Le mot famille n'a pas besoin d'être défini. Il implique que c'est une famille hétérosexuelle. (Canada, Parlement du Canada, 7 mai 1996 : 2408)

Le député réformiste Lee Morrison lui a fait écho plus tard en déclarant :

L'institution du mariage et de la famille s'est développée au cours des âges, et elle a bien servi la civilisation. Elle a bien servi l'objectif essentiel de la procréation et de l'éducation des enfants. (*Ibid.* : 2420)

Ce consensus entre les tenants de positions politiques pourtant antagonistes atteste que notre société est hétérosexiste³⁶.

La puissance de l'hétérosexualité en tant que « dogme philosophique » (Wittig, 1980a) est telle que même les récentes théories féministes du genre n'y échappent pas. Selon Chrys Ingraham (1994), ces théories établissent une distinction entre « sexe » et « genre », mais reconduisent simplement la vieille opposition nature-culture. Si leurs auteures considèrent le genre comme une construction sociale, elles laissent néanmoins entendre qu'il reposerait sur un substrat biologique : le sexe. En présupposant une attraction sexuelle naturelle qui échapperait au social, conclut Ingraham, elles évitent d'examiner l'hétérosexualité comme principe de la division de l'espèce humaine et de la division sexuelle du travail. L'existence des lesbiennes introduit toutefois une note discordante dans le grand concert naturaliste. Par leurs pratiques et leurs discours, les lesbiennes ont révélé le rôle de l'hétérosexualité dans le contexte de l'appropriation de la classe des femmes par la classe des hommes.

³⁶ Selon Cynthia Petersen, l'hétérosexisme désigne « the belief that heterosexuality is inherently superior to all other sexualities and the belief that heterosexuality is natural, whereas all other sexualities are not » (1994 : 318).

V. Appropriation des femmes et résistance des lesbiennes

L'idée que le lesbianisme et l'homosexualité constituent une pathologie physique ou mentale, voire une tare génétique, découle de l'hypothèse implicite que l'hétérosexualité serait inscrite dans un ordre naturel. Comme l'a montré Guillaumin pour les rapports sociaux de race et de sexe, l'idéologie n'est que la face mentale de pratiques matérielles de domination (1981 : 21). Les lesbiennes ont pour leur part dénoncé l'hétérosexualité en tant que système qui rend possible l'oppression de l'ensemble des femmes.

1. L'hétérosexualité comme système de contraintes

Dans un article désormais classique³⁷, Adrienne Rich (1981) décrit la panoplie de contraintes qui sert à construire et à perpétuer l'hétérosexualité. L'achat d'épouses, les mariages d'enfants, le proxénétisme, l'inceste père-fille et frère-soeur, les injonctions de la psychanalyse sur l'orgasme vaginal, sans compter les obstacles à l'autonomie comme l'analphabétisme forcé et les codes vestimentaires restrictifs, sont quelques exemples des multiples formes de violence nécessaires pour imposer une sexualité dite naturelle.

Au cours de l'histoire, signale Rich (1981 : 19, 34-35), des femmes ont néanmoins lutté contre le mariage et la maternité malgré la difficulté de la survie financière en dehors du mariage et la persécution des femmes célibataires, qui pouvait aller de la dérision jusqu'au risque de condamnation au bûcher en Europe, du XV^e au XVII^e siècle. Le contrôle social exercé sur les femmes s'est doublé de la répression des lesbiennes. Le lesbianisme a été tantôt occulté, tantôt

³⁷ Il s'agit de « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne », version française de « Compulsory Heterosexuality and Lesbian Existence » paru en 1980 dans *Signs: A Journal of Women in Culture and Society*.

présenté comme une pathologie ou un vice (*Ibid.* : 31, 24). Au XX^e siècle, il a aussi été la cible de sanctions telles que les châtiments corporels (Caron, 1994 : 278, note 27) et les traitements psychiatriques abusifs (Petersen, 1994 : 346, note 69).

Comme Foucault l'a montré dans l'ouvrage *Histoire de la sexualité*, le champ de la sexualité n'est pas un domaine où règne la nature, mais bien un espace qui fait l'objet d'interventions sociales importantes. L'anthropologue Paola Tabet a également constaté, à partir d'une abondante documentation ethnographique et historique, de nombreuses « formes de dressage (pour ne pas dire de forçage) de la sexualité et une très grande variabilité de réglementation des rapports entre hommes et femmes dans le mariage » (1985 : 73). L'existence de ce genre de domestication dans la plupart des sociétés amène Tabet à conclure qu'il faut « abandonner les conceptions explicites ou implicites du coït avec pénétration et éjaculation comme quelque chose qui va forcément de soi, se produit " tout naturellement " dans les sociétés humaines... » (*Ibid.* : 74). Les manipulations sociales ne sont d'ailleurs pas aléatoires, puisqu'elles ont pour but d'orienter la sexualité vers la reproduction.

Vu la faible fertilité de l'espèce humaine, l'institution du mariage est, d'après Tabet, la meilleure façon de « garantir une permanence de l'exposition au coït, donc une permanence de l'exposition au risque de grossesse » (*Ibid.* : 71). L'idée que le mariage serait uniquement la forme sociale donnée à des rapports sexuels par ailleurs naturels ne tient pas, ajoute-t-elle, devant la présence généralisée de pratiques comme l'apprentissage du coït, souvent par des mutilations suivies de formes ritualisées de viol individuel ou collectif, et l'obligation du devoir conjugal.

Toutes ces pressions physiques et psychologiques ont essentiellement pour but de transformer les femmes³⁸ en « corps-outils de reproduction » (*Ibid.* : 78).

La contrainte à l'hétérosexualité est donc à la fois un effet et un instrument de ce que Tabet nomme la « reproduction forcée ». Comme il n'y a pas de lien obligatoire entre l'acte sexuel et la reproduction chez les êtres humains, la copulation peut avoir lieu en dehors des moments de fertilité. Il devient donc possible de contraindre les femmes à procréer en l'absence de tout désir sexuel de leur part (*Ibid.* : 97). Pour y arriver, précise Tabet, il faut toutefois domestiquer une sexualité humaine « flexible, non sexuée, non dominée par la distinction de sexe, tendanciellement indifférenciée et multiple dans ses formes comme dans ses objets » (*Ibid.*). Les interventions sociales qui visent à spécialiser dans la reproduction une sexualité potentiellement polymorphe produisent un contexte de coercition qui définit et délimite les conditions de possibilité du lesbianisme.

2. Les lesbiennes et les rapports sociaux de sexe

Dans un système social qui repose sur l'appropriation de la classe des femmes et sur la contrainte à l'hétérosexualité, quelle position occupent les lesbiennes ? À partir notamment des thèses de Guillaumin, Monique Wittig affirme que ces dernières rompent « le contrat hétérosexuel [...] sinon avec des théories du moins par leur pratique sociale... » (1980a : 52). Comme elles refusent la relation privée avec un homme, dit-elle, « il serait impropre de dire que les lesbiennes vivent, s'associent, font l'amour avec des femmes car « femme » n'a de sens que dans les systèmes de pensée et les systèmes économiques hétérosexuels. Les lesbiennes ne sont pas des femmes. »

³⁸ Tabet signale que les hommes aussi font l'objet de pressions afin de les orienter vers une sexualité procréative, mais que des pressions plus fortes s'exercent sur les femmes en raison de leur pouvoir moindre dans la plupart des sociétés.

(*Ibid.* : 53) Pas plus d'ailleurs que toute femme qui ne dépend pas d'un homme, ajoute Wittig en post-scriptum.

Les lesbiennes ne sont pas des hommes, soutient Wittig, parce qu'elles ne pourront jamais avoir une conscience masculine, « c'est-à-dire la conscience de quelqu'un qui dispose par droit d'au moins deux esclaves " naturelles " durant son temps de vie » (Wittig, 1980b : 78). La lesbienne, poursuit-elle, se situe en dehors des catégories de sexe, elle est « une non-femme, une non-homme, un produit de la société et non pas un produit de la " nature ", car il n'y a pas de " nature " en société » (*Ibid.*). Tant que persiste l'appropriation des femmes, le lesbianisme crée une marge de liberté en permettant d'échapper à la relation avec un homme particulier. Par rapport à la classe des femmes, conclut Wittig, les lesbiennes seraient en quelque sorte des « marronnes » ou des « transfuges » à l'instar des esclaves américains qui fuyaient l'esclavage (*Ibid.* : 84).

Pour sa part, Guillaumin reconnaît qu'un petit nombre de femmes arrivent à se soustraire aux « institutions patriarcales » telles que le mariage, la famille et la religion, mais, précise-t-elle : « Le rapport d'appropriation sociale de l'ensemble de la classe par l'autre reste dominant, et l'appropriation collective n'est pas brisée pour autant que l'appropriation privée n'a pas lieu. » (1978a : 23, note 22) Il n'est donc pas évident, comme le prétend Wittig, que les lesbiennes puissent s'abstraire des rapports de sexage, surtout que l'appropriation collective semble s'être intensifiée.

Les sociologues Danielle Juteau et Nicole Laurin (1988) ont en effet noté, au Québec dans les années 1980, une précarisation des rapports privés de sexage qui tend à renforcer le rôle de l'État dans la vie des femmes. Les types d'union entre hommes et femmes se diversifient, mais ils deviennent généralement temporaires et n'assurent qu'en partie la subsistance de ces dernières.

Il en résulte ce que Juteau et Laurin nomment une « appropriation privée sérielle » plus profitable à la classe des hommes qui peut retirer « de la classe des femmes tout ce qu'elle retirait par le passé mais à un moindre coût financier, social et psychologique » (*Ibid.* : 200). En retour, ceci augmente la dépendance des femmes et des enfants à l'égard du pouvoir public, qui exerce alors un contrôle collectif pour la classe des hommes. Ces dernières années, l'État s'est désengagé de nombreux secteurs, ce qui a provoqué une demande aiguë de services bénévoles dont la responsabilité revient de plus en plus à l'ensemble des femmes. L'appropriation collective se développe ainsi à l'intérieur de cadres institutionnels comme les partis, les Églises, les associations de bienfaisance et autres (*Ibid.* : 202).

L'affirmation de Wittig - « les lesbiennes ne sont pas des femmes » - est par conséquent contestable. Tout d'abord, le postulat que les lesbiennes ne dépendent pas directement d'un homme dans une relation conjugale n'est pas un absolu. Dans la pratique, la contrainte à l'hétérosexualité est tellement puissante et l'existence lesbienne tellement occultée qu'une proportion non négligeable des lesbiennes vit effectivement le mariage ou l'union de fait à un moment donné et certaines ont des enfants. À titre d'exemple, comme nous le verrons au chapitre quatre, 12 des 19 participantes de notre étude ont été mariées, souvent pendant de longues années. Les recherches américaines citées au chapitre précédent font aussi état d'un nombre relativement élevé de mariages, qui varie du tiers à la moitié des répondantes lesbiennes selon les études (Adelman, 1980 ; Almvig, 1982 ; Kehoe, 1988 ; Robinson, 1979 ; Tully, 1983). Fait à noter, quand des échantillons comprennent des lesbiennes et des homosexuels âgés, le mariage est plus fréquent chez les premières que chez les seconds (Lucco, 1987 ; Raphael et Robinson, 1980, 1981 ; Riddle et Morin, 1977 cité dans Kimmel, 1978).

Qu'elles aient été mariées ou non, les lesbiennes doivent gagner leur vie dans un marché du travail où persiste la ségrégation sexuelle des emplois (Canada, Statistique Canada, 1995 : 9, 70 ; Nations Unies, 1995 : 105-136 ; Schmittroth, 1991 : 475-476). De plus, elles n'échappent pas toujours à la violence masculine qui sert à policer l'espace public et peuvent même devenir des cibles en raison de leur lesbianisme. Elles partagent donc à plusieurs égards le sort de la classe des femmes, mais elles jouent néanmoins un rôle subversif en mettant en évidence la possibilité d'une résistance à la normativité hétérosexuelle.

3. La résistance des lesbiennes

Il semble difficile à première vue de concilier la notion de classes de sexe et la possibilité de résistance, puisque toutes les femmes subissent sinon l'appropriation privée du moins l'appropriation collective. L'opposition dialectique entre les classes de sexe laisse toutefois présager des transformations dans les rapports d'appropriation. Selon Guillaumin, le conflit entre la fragmentation d'une vie astreinte au service d'autrui et la conscience de sa propre intégrité corporelle permet l'émergence d'une conscience. En fait :

... la conscience est l'expression même de ces conflits. Si nous sommes déchirées et si nous protestons c'est qu'en nous, quelque part, *le sujet se découvre à être usé comme objet*. [...] Ce conflit entre le sujet (c'est-à-dire l'expérience de sa propre pratique) et l'objet (c'est-à-dire l'appropriation qui nous morcelle) produit notre conscience. (Italiques de l'auteure, Guillaumin, 1979 : 21)

Pour l'heure, ajoute-t-elle, le processus demeure surtout individuel, mais il porte les germes d'un mouvement collectif.

Deux autres grandes contradictions créent les conditions de possibilité d'un bouleversement des rapports hommes-femmes, toujours selon Guillaumin (1978a : 29-30). D'abord, les formes privée et collective de l'appropriation se contrecarrent, puisque la première

a pour effet de limiter l'usage commun d'une femme particulière. Ensuite, lorsque les femmes vendent leur force de travail dans la sphère de la production, elles vont à l'encontre du rapport privé et collectif à l'intérieur duquel cette force est cédée gratuitement. Le développement du mouvement féministe aux XIX^e et XX^e siècles qui a opéré une profonde remise en question des rapports entre les sexes atteste l'émergence d'une conscience de classe (Guillaumin, 1981).

Les lesbiennes quant à elles s'opposent à l'hégémonie hétérosexuelle en échappant à un moment donné à la forme privée de l'appropriation. Dans le contexte des contraintes décrites par Guillaumin, Rich et Tabet, le fait de s'écarter du chemin tout tracé constitue le premier acte de rébellion. Voilà pourquoi Monique Wittig affirme que :

... par sa seule existence une société³⁹ lesbienne détruit le fait artificiel (social) qui constitue les femmes en un « groupe naturel » ; une société lesbienne démontre pragmatiquement que la division à part des hommes dont les femmes ont été l'objet est politique et que nous avons été re-construites idéologiquement en un « groupe naturel ». (1980b : 75)

Les lesbiennes offrent ainsi un démenti flagrant à la présomption de l'hétérosexualité naturelle. La rupture avec un homme particulier, nous l'avons vu, ne réussit toutefois pas à faire disparaître l'appropriation collective. Sur ce plan, les lesbiennes continuent d'être confrontées aux mêmes limitations que l'ensemble des femmes, notamment par rapport au travail.

Comme l'a souligné Foucault, la résistance ne se situe toutefois pas à l'extérieur du pouvoir. Les lesbiennes ne peuvent donc se soustraire entièrement au paradigme hétérosexuel. Si certaines rejettent l'idéologie naturaliste, d'autres adoptent le discours dominant et reprennent

³⁹ Wittig explique ainsi l'emploi de ce mot : « J'utilise le mot " société " dans une acception anthropologique étendue car il ne s'agit pas à strictement parler de " sociétés " en ce sens qu'il n'existe pas de sociétés lesbiennes complètement autonomes des systèmes sociaux hétérosexuels, il s'agit néanmoins de plus que de simples " communautés " ». (*Ibid.*)

à leur compte la notion de cause biologique. La conscience lesbienne est donc, dit Claudie Lesselier, marquée par une contradiction centrale :

Lesbianism is a manifestation of women's resistance to power and appropriation, to the heterosexual institution and norm, to the construction of the feminine gender, an act of autonomy and power by women upon their lives, their bodies, their history [...] But lesbianism is at the same time a category of the socio-sexual order, of the "sexual arrangements" [...] which functions as a weapon to label, marginalize and stigmatize these resistances. (1993 : 107)

Parce que le lesbianisme a été construit comme opposé absolu de l'hétérosexualité, il ne parvient jamais à occuper une position d'extériorité.

Dans la pratique, les lesbiennes demeurent confrontées à une impasse épistémologique : se taire et se cacher, donc laisser l'hétérosexualité envahir tout l'espace discursif (Lesselier, 1993) ou se nommer, donc reprendre les termes qui les désignent inévitablement comme « autres ». Par conséquent, l'identité lesbienne contredit et maintient à la fois les normes sexuelles. Pour les lesbiennes, la résistance est toujours déjà là où se trouve le pouvoir, mais elle s'exprime aussi dans un champ toujours déjà défini par ce même pouvoir. Puisque notre étude s'intéresse à l'expérience de la vieillesse chez les lesbiennes, nous nous tournons maintenant vers la gérontologie pour y trouver quelques concepts utiles.

VI. Les lesbiennes et la vieillesse

Même si la gérontologie est une discipline relativement nouvelle, elle a produit une quantité phénoménale de statistiques sur le vieillissement⁴⁰. Elle s'est toutefois encore peu intéressée aux membres de groupes minoritaires comme les lesbiennes. Par comparaison à la masse de données empiriques, la théorisation semble en outre accuser un retard, d'après l'auteur

⁴⁰ Mike Featherstone et Andrew Wernick (1995 : 1) reprochent d'ailleurs à la tradition quantitative en sciences sociales d'avoir réduit le corps âgé à une série d'indicateurs.

du manuel *Aging as a Social Process, An Introduction to Individual and Population Aging*.

Barry McPherson est en effet d'avis que :

At the present stage of development in social gerontology, the amount of research completed far exceeds the amount of theoretical work. Thus, a greater emphasis has been given to making observations, to collecting evidence to describe phenomena, and to testing relationships between variables. (1990 : 113)

James Birren, un des pionniers de la gérontologie américaine, partageait cette opinion, puisqu'il déclarait avec ironie que la discipline est « data-rich and theory-poor » (1989 : 144).

Selon Mark Novak (1993 : 25-32), les théories actuelles sur la vieillesse adoptent une perspective interprétative, normative ou conflictuelle. Comme son nom l'indique, la première s'attache à déterminer le sens que donnent les individus aux situations et aux relations vécues. Dans cette catégorie figurent la phénoménologie, l'interaction symbolique et la théorie de l'échange. La deuxième perspective, qui relève de l'approche fonctionnaliste, étudie plutôt les systèmes et les institutions. Elle comprend les théories du désengagement, de l'activité, de la modernisation et de la stratification selon le groupe d'âge. Enfin, la dernière perspective, moins utilisée, est issue du marxisme : l'économie politique de la vieillesse attribue les problèmes des personnes âgées aux structures, aux programmes et aux politiques de la société capitaliste.

Aux fins de notre étude, nous n'avons retenu aucune des théories gérontologiques parce qu'elles ont généralement été formulées d'une façon réductionniste qui ne tenait pas compte de l'hétérogénéité du groupe des personnes âgées (Katz, 1996 : 49 ; McPherson, 1990 : 121). Nous l'avons vu au chapitre précédent, les principaux écrits dans ce domaine ont négligé la catégorie de sexe et l'identité sexuelle. Sous l'influence d'un courant critique dans lequel s'inscrit l'approche féministe, il commence à y avoir davantage d'études sur les minorités raciales ou ethniques et les femmes (Binstock et George, 1990 : 2). Parmi cette dernière catégorie, les

femmes pauvres ou noires et les lesbiennes demeurent toutefois doublement ou triplement marginalisées (Ovrebø et Minkler, 1993 : 292). Avant d'étudier l'impact de la stigmatisation sociale du lesbianisme sur l'expérience des lesbiennes âgées, il convient d'examiner les caractéristiques générales assignées à la vieillesse au cours du processus d'objectivation qui a fabriqué le sujet âgé en le transformant en objet d'étude.

1. La construction sociale de la vieillesse

Dans l'histoire de l'humanité, rappelle Jean-Pierre Bois, la longévité est longtemps restée une expérience individuelle plutôt rare à cause des guerres, des épidémies et des famines (1994 : 62-65). C'est seulement au XVIII^e siècle que la durée moyenne de vie s'allonge et que le nombre de gens âgés augmente suffisamment pour transformer la vieillesse en fait social. En effet, dit Bois :

... avec le franchissement de la barre des 7 à 8 %, un seuil de perceptibilité est atteint. La proportion inférieure restait peu sensible, et la vieillesse mal vue ne constituait pas une réalité sociale. Elle pouvait donc relever de la philosophie morale ou des liqueurs sidérales : hors d'âge, le vieillard était hors du temps. Au-delà des 7 %, les vieillards deviennent une composante non négligeable de la population. (*Ibid.* : 66-67)

Les progrès de l'organisation matérielle et des sciences médicales ne permettent toutefois pas à eux seuls d'expliquer comment la vieillesse a été constituée en catégorie sociale.

L'ouvrage *Disciplining Old Age, The Formation of Gerontological Knowledge* propose des réponses éclairantes à ce sujet. Selon Stephen Katz (1996), les attributs de la « vieillesse » et des « personnes âgées » ne sont pas des réalités ontologiques que la science aurait simplement découvertes. En fait, soutient-il au terme d'une démarche généalogique inspirée de Foucault, la gérontologie s'est érigée en discipline en construisant le corps âgé, l'individu âgé et la population âgée (*Ibid.* : 28-29). Ainsi, la médecine a soumis à des tests cliniques les vieillard.e.s qui se

trouvaient dans les hospices et les hôpitaux d'Europe vers la fin du XVIII^e siècle. À partir des caractéristiques observées chez cette population malade, pauvre ou atteinte de folie, elle a défini la vieillesse sous des traits pathologiques qui la distinguaient du reste de la vie adulte (*Ibid.* : 45-47).

Aux États-Unis et au Canada, la différenciation s'est opérée dans les *almshouses* ou *poorhouses* vers la fin du XIX^e siècle. Ces établissements accueillait à l'origine une population variée, mais ils n'ont progressivement conservé que les vieillard.e.s après l'ouverture d'institutions spécialisées pour les malades mentaux, les orphelins ou les épileptiques (*Ibid.* : 52-57). Par conséquent, dit Katz :

The almshouse became one of the strongest institutional bases for the subjective homogeneity attributed to the elderly in general. By the late nineteenth century, they constituted the majority of its residents and justified its continuing existence. In return, the institutions made visible the social presence of the elderly as a poor, dependent, infirm, incapacitated, unproductive, unreformable, and differentiated population. (*Ibid.* : 58)

Les particularités des résidant.e.s des *almshouses* ont par la suite été généralisées à l'ensemble des personnes âgées, ce qui a contribué à l'image négative de la vieillesse.

Les régimes de pensions établis dès la fin du XIX^e siècle en Europe et en Amérique du Nord ont isolé la vieillesse du cours de la vie en fixant un âge précis à partir duquel devait cesser le travail rémunéré. Qui plus est, observe Katz :

Once the age of 65 or 70 became institutionalized through pensions and retirement, it also became a coordination point for other temporalizing practices and life-course knowledges. Medicine, social psychology, scientific management, education, home economics, and gerontology could study the elderly as a distinct and growing population of aging persons because they had been culturally demarcated and means-tested as such by pension and retirement plans. (*Ibid.* : 66-67)

En faisant coïncider le début de la vieillesse avec le moment du retrait de la sphère de la production, les régimes de pension ont défini les personnes âgées comme groupe d'âge distinct.

Les grandes enquêtes sociales menées en Europe et en Amérique du Nord dès la fin du XIX^e siècle ont achevé le processus de catégorisation en transformant les personnes âgées en une population singulière. Grâce aux méthodes statistiques, souligne Katz, « researchers could translate data on the ages, behaviors, and propensities of representative sample groups into set characterizations of the elderly population as a knowable object of study » (*Ibid.* : 73). La science gérontologique qui a construit le sujet âgé sous les traits que nous lui connaissons aujourd'hui n'a toutefois pas réussi à fixer de manière définitive le seuil de la vieillesse.

2. L'âge de la vieillesse

Même si les régimes de pension ont donné un point de repère temporel à la vieillesse en établissant la retraite à 65 ans, l'âge exact où débute cette période de la vie demeure flou. Selon Katz, la décision qui a été prise à cet égard répondait d'ailleurs davantage aux impératifs d'une organisation du travail fondée sur le Fordisme et le Taylorisme qu'à l'observation de critères objectifs de vieillissement physiologique ou psychologique (1996 : 63). En effet, observe-t-il : « Benefits awarded at ages younger than 65 would be costly, while benefits awarded at ages older than 65 would keep the elderly in the workforce longer and therefore increase unemployment. » (*Ibid.* : 65) Des facteurs d'ordre économique et politique comme ceux qui ont présidé à l'adoption des mesures de sécurité sociale aux États-Unis au siècle dernier pourraient donc à nouveau modifier l'âge de la vieillesse⁴¹.

⁴¹ Des démographes veulent d'ailleurs remplacer l'âge chronologique de 65 ans par une définition plus qualitative du seuil de la vieillesse pour la population d'un pays, seuil qui serait plutôt « l'âge à partir duquel ses membres ont en moyenne 10 années à vivre »

Au Canada, certains indices montrent déjà une évolution de la notion de vieillesse. Ainsi, les nouvelles réalités de l'économie et du marché de l'emploi font de la préretraite à 55 ou 50 ans un phénomène de plus en plus fréquent, surtout dans la fonction publique. Plusieurs programmes pour les personnes du troisième âge, par exemple dans les clubs de l'âge d'or, utilisent aussi 50 ans comme âge d'admissibilité. Des revues pour la clientèle âgée, par exemple la revue québécoise *Le Bel âge*, disent aussi s'adresser aux 50 ans et plus.

Pour toutes ces raisons, nous avons décidé d'établir à 50 ans l'âge minimum aux fins de participation à notre étude. De plus, selon Monica Townson (1995 : 5), l'âge de la retraite s'applique moins aux femmes puisque celles-ci continuent à assumer le travail domestique longtemps après avoir quitté le marché du travail. Townson rapporte également qu'une forte proportion de femmes prend sa retraite avant 65 ans. Ainsi, en 1989, « 65 % des femmes comparativement à 61 % des hommes avaient pris leur retraite avant 65 ans, et 43 % des femmes, comparativement à 28 % des hommes, avaient pris leur retraite avant 60 ans » (*Ibid.* : 6). Dans la pratique, donc, les femmes seraient plus nombreuses à cesser le travail rémunéré de façon précoce.

Outre ces facteurs, notre décision a été influencée par des considérations méthodologiques importantes. En effet, des travaux publiés sur les lesbiennes âgées ont fait état de problèmes pour constituer les échantillons (Almvig, 1982 ; Kehoe, 1988 ; Robinson, 1979 ; Tully, 1983). Une telle situation serait attribuable au contexte particulièrement hostile dans lequel les lesbiennes maintenant âgées ont vécu durant leur jeunesse et leur vie adulte. Nous avons donc tiré les leçons des expériences des auteures consultées pour fixer à 50 ans la limite inférieure du groupe d'âge

(Desjardins et Légaré, 1984 : 43).

étudié de manière à élargir le plus possible le bassin des participantes éventuelles. Aux fins de notre recherche, nous devons maintenant examiner la façon dont la gérontologie décrit les réseaux informels et formels des personnes âgées.

3. Les réseaux informels et formels

D'après les principaux ouvrages de gérontologie consultés, les personnes âgées entretiennent des relations sociales complexes à l'intérieur de réseaux informels et formels. Le premier type de réseau comprend les membres de la famille immédiate et élargie, les ami.e.s, les collègues de travail et les gens du voisinage (McPherson, 1990 : 338 ; Novak, 1993 : 350), tandis que le second se compose d'organismes des secteurs publics et privés offrant des services aux personnes âgées (McPherson, *ibid.*). Outre une composition différente, le second type de réseau se distingue du premier parce que les services offerts sont rémunérés sous la forme de paiement direct ou de taxe (Novak, *ibid.*).

Au sein des réseaux informels, les enfants adultes constituent la principale source d'assistance pour les parents âgés (Novak, *ibid.* : 353). Les frères et les soeurs y occupent aussi une place importante⁴², quoique peu d'études aient examiné la question (Canada, Statistique Canada, 1994 : 104). Les ami.e.s offrent aussi un soutien affectif et leur présence s'avère encore plus essentielle pour les personnes qui n'ont pas d'enfant. Selon Mark Novak (1993 : 354-355), les ami.e.s seraient toutefois moins utiles en cas de maladie ou en ce qui concerne l'aide pour les activités quotidiennes, d'où une plus grande probabilité de placement en institution pour les personnes qui n'ont pas d'enfant. Si tel est le cas, les lesbiennes âgées qui n'ont pas de liens

⁴² Ingrid Connidis (1994) a attiré l'attention sur ce rôle des frères et soeurs dans le réseau informel des personnes âgées.

étroits avec leur famille ou encore celles qui n'ont pas de famille ou d'enfant seraient-elles plus à risque ?

Selon Toni Antonucci (1990 : 215), les fonctions de la famille et des ami.e.s auprès des personnes âgées seraient différentes en raison de l'absence d'obligation qui caractérise l'amitié, contrairement aux normes et aux rôles prescrits dans la famille. De plus, les ami.e.s appartenant en général au même groupe d'âge ont des intérêts et un mode de vie plus similaires que les membres de la famille dont l'âge varie. Vu le caractère distinct des deux types de relations, conclut Antonucci, sans doute les gens utilisent-ils des critères différents pour les évaluer :

Whereas family are supposed to perform in times of need, friends are not so obligated and are, therefore, particularly appreciated when optional support is provided. For family, not providing expected support is viewed negatively, and provision of expected support is considered merely appropriate. On the other hand, support from friends might be seen as exceptional, but lack of support would not necessarily be viewed negatively. (*Ibid.*)

Quoi qu'il en soit, de façon générale, la famille et les ami.e.s apportent une contribution majeure au bien-être des personnes âgées.

L'influence bénéfique des relations sociales sur la santé est en effet démontrée. Dans l'Enquête sociale générale sur la famille et les amis, Statistique Canada précise ainsi que :

... les personnes qui ont des contacts sociaux sont généralement mieux intégrées dans la collectivité et sont moins susceptibles de se sentir isolées de la société et, par conséquent, d'avoir des idées de suicide ou un comportement antisocial et de souffrir de solitude et de divers autres problèmes d'ordre social. (Canada, Statistique Canada, 1994 : 103)

Il est donc rassurant de savoir qu'au Canada, la vaste majorité des personnes âgées qui vivent à l'extérieur des institutions reçoivent une forme quelconque d'aide des membres de leurs réseaux informels (McPherson, 1990 : 346 ; Novak, 1993 : 351).

D'après Toni Antonucci, les nombreuses fonctions des réseaux informels peuvent être regroupées en trois grandes catégories :

... aid (i.e. instrumental support such as lending money or cleaning the house); affect [*sic*] or emotional support such as making them feel loved or liked; or affirmation, communicating that we are in agreement with the individual's perspective on a problem or perhaps that we share the individual's attitudes and values (Kahn, Wethington et Ingersoll-Dayton, 1987, dans Antonucci, 1990 : 208)

Il est toutefois reconnu que la répartition des fonctions de soutien varie selon le sexe. D'après l'Enquête sociale générale :

Les femmes sont plus souvent appelées que les hommes à fournir le genre d'aide nécessaire à l'exécution des tâches qui ne sont pas uniquement des activités qui leur sont traditionnellement réservées, mais qui exigent le plus de temps et d'efforts tout en causant le plus de soucis. [...] Par contre, une plus forte proportion d'hommes que de femmes donnent de l'aide pour des tâches qui peuvent être plus facilement remises à plus tard (par exemple, les travaux d'entretien), qui ne surviennent pas à intervalles réguliers et sont moins stressantes (par exemple, faire des chèques). (Canada, Statistique Canada, 1994 : 77)

Outre le type d'aide fournie, il semble que la charge diffère aussi pour les deux sexes.

En effet, la majeure partie des soins aux personnes âgées revient aux femmes, c'est-à-dire aux filles, aux épouses et aux brus (Novak, 1993 : 356-357). Comme le précise Barry McPherson :

Sons who accept responsibility as the primary caregiver are more likely to be only children, to not have a sister, or to be the child who lives in closest proximity to the parent. In this situation, however, it is often the daughter-in-law who becomes the primary caregiver in terms of directed personal care. (1990 : 348)

Ce rôle prépondérant des femmes dans les soins aux personnes âgées dont les manuels de gérontologie font état a été mis en lumière par les féministes (Aronson, 1994 : 182 ; Baker, 1988 : 22 ; Chappell, 1983 : 79 ; Charpentier, 1995 : 118-119 ; Connidis, 1994 : 199 ; Gee et Kimball, 1987 : 94-95 ; Markson, 1995 : 270 ; Rosenthal et Gladstone, 1994 : 161). Leurs observations viennent confirmer empiriquement la thèse de Colette Guillaumin concernant l'appropriation des femmes dans les rapports familiaux et conjugaux.

En définitive, les réseaux informels sont une source indispensable d'appui pour les personnes âgées : au sein de ces réseaux, les membres de la famille, les enfants et les ami.e.s peuvent apporter une aide matérielle, un soutien affectif et une reconnaissance propice à l'affirmation de soi (Antonucci, 1990 : 208). Comme nous l'avons vu, la science gérontologique a toutefois construit la notion de vieillesse dans une perspective pathologique qui donne une image négative des personnes âgées. Les réseaux informels pourraient-ils dès lors servir de milieux où élaborer une résistance ?

4. Les réseaux comme espaces de résistance

Plusieurs auteur.e.s d'écrits gérontologiques font allusion à l'image péjorative de la vieillesse et à la marginalisation sociale des personnes âgées (Marshall, 1987 : 18 ; McPherson, 1990 : 5 ; Moody, 1993 : xv ; Novak, 1993 : 5 ; Ovrebo et Minkler, 1993 : 291). Pauvreté, dépendance et infirmité sont quelques-unes des caractéristiques négatives attribuées en bloc à la population âgée. Face à cette construction sociale de la vieillesse, les personnes âgées ont toutefois résisté. Comme le signale Stephen Katz (1996 : 24-26, 67-68), elles se sont mobilisées au sein d'organismes politiques et sociaux pour revendiquer des droits, contester des lois et briser des stéréotypes. L'hétérogénéité de la population âgée freine et limite cependant la mobilisation.

La résistance s'avère difficile également car l'âgisme - c'est-à-dire les attitudes ou les actions discriminatoires fondées sur l'âge (McPherson, 1990 : 457) - n'est pas la seule forme d'oppression que vivent les personnes âgées. Stephen Katz affirme même que :

When the discriminatory cultures based on racism (Wallace 1991), sexism (Rosenthal 1990), or homophobia (Lee 1987) are brought into the picture, the struggles of old age become more complicated still, and the popular image that ageist stereotypes are the only barriers facing the elderly becomes increasingly less defensible. (1996 : 136)

À notre connaissance, aucune recherche n'a encore traité du rôle possible des réseaux informels dans la résistance à l'âgisme.

Aux fins de notre étude sur les lesbiennes âgées, nous avons supposé que la conception sociale négative de leur identité sexuelle aurait des répercussions sur leurs réseaux informels et formels. Nous fondons cette hypothèse sur les résultats d'une étude ethnographique de trois ans qui comprenait 75 entrevues en profondeur avec des lesbiennes américaines. Au cours de cette étude, la sociologue Barbara Ponse (1976) a noté chez ses participantes des stratégies de secret qui avaient pour but de se protéger contre la stigmatisation. Elle a ainsi relevé quatre stratégies qui variaient selon le public visé. La première, que Ponse nomme la simulation (*passing*), désigne le fait de se faire passer pour hétérosexuelles notamment en adoptant une allure féminine dans leurs vêtements. Elles peuvent même, au besoin, recourir à un complice masculin pour former un faux couple. La présomption d'hétérosexualité qui règne dans l'ensemble de la société facilite toutefois la simulation, car tout le monde est censé être hétérosexuel jusqu'à preuve du contraire. Une deuxième stratégie, appelée la restriction, consiste à limiter les contacts avec les personnes hétérosexuelles. Le monde du travail devient d'ailleurs parfois l'un des rares lieux où les lesbiennes socialisent avec ces dernières.

Ponse mentionne une troisième stratégie, qu'elle appelle la séparation (*separation*), par laquelle les lesbiennes maintiennent un cloisonnement étanche entre les ami.e.s des milieux gai et lesbien et les ami.e.s hétérosexuel.le.s. Évidemment, ceci les conduit à mener une « double vie » où le temps de sociabilité doit être partagé entre les deux types d'ami.e.s. La quatrième stratégie, dite du faux secret (*counterfeit secrecy*), correspond à la complicité tacite de l'entourage qui est au courant de l'identité sexuelle des personnes concernées mais prétend le contraire. Cette collusion du silence, très fréquente dans la famille par exemple, a pour fonction de faciliter les

interactions en évitant un sujet de discorde potentiel. Toutefois, l'impression que les complices du faux secret acceptent la situation ne peut être vérifiée qu'au risque du rejet. Si la mascarade permet de conserver des relations, elle rend difficile voire impossible une véritable intimité.

Les multiples stratégies de secret observées par Barbara Ponse laissent penser que la construction sociale du lesbianisme comme pathologie et déviance pourrait avoir un impact sur les réseaux des lesbiennes âgées. Afin de vérifier cette hypothèse, notre étude examinera les relations de ces dernières avec les membres de leurs réseaux informels, soit leur famille immédiate (parents, frères et sœurs, enfants), leurs ami.e.s et leurs collègues de travail. En ce qui concerne les réseaux formels, nous n'utilisons pas le concept courant en gérontologie, à savoir les organismes publics et privés offrant des services aux personnes âgées. Dans le cadre de notre étude, ces réseaux désignent plutôt les groupes et les activités de la communauté lesbienne et gaie. Plusieurs ouvrages ont en effet signalé l'importance des lieux de sociabilité pour le sentiment d'identité et d'appartenance des lesbiennes (Chamberland, 1996 ; Phelan, 1989 ; Ponse, 1978 ; Wolf, 1979). Notre décision repose également sur le fait que la communauté en question pourrait être une source éventuelle de services pour la population lesbienne âgée. Qu'il s'agisse des réseaux informels ou formels, les relations entretenues seront envisagées sous l'angle du rapport pouvoir-résistance.

Conclusion

Le cadre théorique adopté pour étudier les réseaux informels et formels des lesbiennes âgées combine les apports de Michel Foucault et de Colette Guillaumin à la réflexion contemporaine sur la construction du sujet. Leurs écrits sur les rapports de pouvoir qui façonnent les individus permettent en effet d'éviter les pièges de l'essentialisme et du naturalisme. Nous

pouvons ainsi envisager les lesbiennes comme un groupe social qui est construit et se construit lui-même à l'intérieur d'un rapport dynamique complexe où s'affrontent et se mêlent le pouvoir et la résistance.

Le choix de Foucault s'imposait parce qu'il a montré comment l'homosexualité a été isolée du champ de la sexualité à partir du XVIII^e siècle et comment l'homosexuel est devenu, au XIX^e siècle, un personnage défini entièrement par des caractéristiques endogènes. Si Foucault n'a pas fait état des conditions objectives qui ont mené à l'émergence des lesbiennes comme actrices sociales, il a néanmoins rendu visible le processus de fabrication de l'homosexualité en tant que « contre-nature », processus dont les effets s'étendront par la suite au groupe des lesbiennes.

Par ailleurs, le concept foucauldien du rapport pouvoir-résistance postule la présence d'un pouvoir diffus dans l'ensemble du corps social, pouvoir qu'une résistance vient constamment contester et alimenter. L'idée de cette opposition sans fin décrit adéquatement les relations ambivalentes que les lesbiennes entretiennent aussi bien avec leurs proches qu'avec l'ensemble de la société. Nous avons donc placé le rapport pouvoir-résistance au coeur de notre étude sur les réseaux informels et formels des lesbiennes âgées.

Afin de situer les lesbiennes dans les rapports sociaux de sexe, nous avons eu recours à la thèse de l'appropriation privée et collective des femmes formulée par Colette Guillaumin. Cette thèse rend compte de l'assignation de la classe des femmes à l'entretien de l'ensemble des acteurs sociaux, ce qui s'avère particulièrement éclairant pour la problématique de la vieillesse puisque les femmes assurent la vaste majorité des soins aux personnes âgées. La thèse de Guillaumin permet toutefois surtout d'articuler la position des lesbiennes en tant que femmes qui refusent l'appropriation privée et qui ébranlent par le fait même l'institution de l'hétérosexualité.

Les observations de Guillaumin sur la légitimation des rapports sociaux de domination par un « discours de la Nature », lequel attribue l'origine de ces rapports à des traits endogènes des groupes dominés, sont d'autant plus pertinentes que l'idéologie naturaliste reprend du service à la faveur des recherches sur les causes génétiques de l'homosexualité. Si l'opposition des lesbiennes au paradigme de l'hétérosexualité comme nature s'exprime de manière ambivalente parce qu'elles subissent parfois l'attrait de l'innéisme, leur existence introduit néanmoins un doute quant à la naturalité des rapports entre les sexes. Dans le contexte de l'appropriation collective des femmes, le lesbianisme offre également un espace matériel et idéologique de résistance à l'intérieur duquel il devient possible de penser les femmes comme sujets.

La dernière composante de notre cadre théorique provient de la gérontologie, discipline principale qui a fabriqué la période de la vie nommée « vieillesse » et défini les attributs de la catégorie d'individus appelée « personnes âgées ». À l'aide de divers écrits gérontologiques, nous avons constaté que l'âge précis à partir duquel commence la vieillesse a été fixé de manière arbitraire à 65 ans pour des raisons liées aux impératifs des méthodes d'organisation du travail. Sous l'influence de nouvelles conditions socioéconomiques et politiques, le seuil de la vieillesse semble s'abaisser pour comprendre désormais le groupe des 50 et 55 ans. Nous avons tenu compte de cette réalité pour établir à 50 ans l'âge minimum aux fins de participation à notre étude. Nous avons également adapté à nos besoins les concepts de réseaux informels et formels utilisés en gérontologie. Notre étude tentera de déterminer dans quelle mesure les réseaux informels et formels des lesbiennes âgées s'articulent autour de deux pôles, soit le pouvoir et la résistance.

CHAPITRE TROIS

MÉTHODOLOGIE

Introduction

Comme nous l'avons indiqué dans le premier chapitre, les principaux écrits gérontologiques ont omis de traiter d'une fraction de la population des femmes, à savoir les lesbiennes âgées. Au Canada comme aux États-Unis, très peu de travaux universitaires ont en effet porté sur les expériences de ce groupe. Cette constatation nous a incitée à explorer un aspect précis de la problématique de la vieillesse chez les lesbiennes, à savoir les réseaux informels et formels. Au deuxième chapitre, nous avons présenté les éléments théoriques qui servent de toile de fond à notre étude : la construction sociohistorique de l'homosexualité, l'appropriation de la classe des femmes par la classe des hommes, ainsi que l'idée de Nature dans les rapports sociaux de sexe et dans la contrainte à l'hétérosexualité.

À partir du cadre d'analyse élaboré, nous avons choisi d'examiner les réseaux informels et formels des lesbiennes âgées sous l'angle du rapport pouvoir-résistance. Dans les pages qui suivent, nous exposerons la méthodologie adoptée pour réaliser notre étude. Nous verrons d'abord les raisons qui ont présidé au choix d'une approche féministe et qualitative. Nous retracerons ensuite les différentes étapes de la recherche, depuis la formulation de l'objet jusqu'à l'analyse et l'interprétation des résultats. Nous terminerons en signalant les limites de notre étude en ce qui concerne la méthode choisie et l'échantillon constitué.

I. Le choix de la méthodologie

La sélection d'une approche de recherche s'est faite avec facilité, puisque, depuis des années déjà, la démarche féministe nous semble la plus féconde sur les plans théorique et pratique.

La principale qualité de l'analyse féministe réside à nos yeux dans le fait qu'elle a permis de penser les femmes simultanément en tant qu'objets de recherche et sujets de l'histoire, comme l'a signalé Colette Guillaumin (1981). Amorcé dans les années 1970, le vaste mouvement qui visait à transformer les rapports sociaux de sexe a eu des répercussions majeures sur l'élaboration du savoir. En effet, dit Guillaumin :

Le soulèvement politique des femmes, le développement de la conscience propre de leur existence sociale cassait la compacité du discours que tenait sur elles la société dominante. Et du coup faisait du groupe des femmes un existant sociologique, lequel entrait alors dans la théorie comme objet de préoccupation et donc d'études. (*Ibid.* : 29)

Avant d'examiner en détail les raisons qui ont motivé le choix d'une méthode qualitative, plus précisément celle de l'entrevue dirigée, nous verrons les critères de la démarche féministe auxquels nous avons souscrit dans notre étude.

1. Une approche féministe

L'ouvrage *Feminist Methods in Social Research* de la sociologue américaine Shulamit Reinharz (1992) montre que les chercheuses féministes ont recours à une très grande variété de techniques. S'il serait faux de prétendre que l'unanimité règne à propos des critères d'une méthodologie féministe, il existe néanmoins plusieurs points sur lesquels s'entendent la plupart des auteures. Dans un article intitulé « Méthodologie féministe et anthropologie : une alliance possible », l'anthropologue Huguette Dagenais dégage les principes majeurs qui sous-tendent la démarche féministe. À son avis, cette démarche, qui se caractérise d'abord par une visée de transformation sociale, constitue « à la fois une activité intellectuelle [...] et une forme d'engagement politique » (Dagenais, 1987 : 22). La recherche féministe a en effet pour but de produire des travaux utiles afin de comprendre et d'améliorer les conditions de vie des femmes

(Acker *et al.*, 1983, Bowles et Duelli-Klein, 1981, Cook et Fonow, 1986 dans Miller et Treitel, 1991 : 9, 11, 40-41). Voilà d'ailleurs pourquoi, sans doute, les féministes placent les rapports sociaux de sexe et l'oppression des femmes au centre de leurs analyses (Dagenais, 1987 : 22).

Suivant la perspective féministe, les questions de recherche prennent leur source dans les expériences et les préoccupations des femmes (Dagenais, 1987 : 25). De nombreuses chercheuses ont ainsi tourné leur attention vers diverses dimensions de la vie dite privée. Reprenant l'analyse de Dorothy Smith selon laquelle il faut établir un lien entre l'expérience personnelle et le contexte social, Dagenais signale qu'une démarche féministe « explore la vie quotidienne (“ the everyday world ”), non pas en elle-même mais dans son articulation à l'organisation sociale globale afin de rendre celle-ci intelligible pour les femmes » (*Ibid.*). Selon Smith, une telle articulation s'avère nécessaire parce que les contraintes systémiques et les relations de pouvoir (*relations of ruling*) qui organisent les matrices de la quotidienneté sont imperceptibles à l'échelle des vies individuelles (1990 : 26).

La méthodologie féministe remet également en question la notion courante d'objectivité (Miller et Treitel, 1991 : 34-35). Bien que les chercheuses féministes fassent preuve de rigueur, elles refusent l'exigence dogmatique positiviste de la distanciation absolue qui peut conduire à considérer les femmes uniquement comme des objets de recherche plutôt que des sujets (Dagenais, 1987 : 23). Elles tentent donc d'établir avec leurs sujets de recherche des relations plus égalitaires que dans l'approche traditionnelle en les traitant davantage comme des partenaires⁴³. Ainsi, le modèle de recherche féministe « pulls down the barrier erected by tradition between

⁴³ Cet objectif louable reste cependant virtuel. Il n'est en effet jamais atteint de manière absolue, puisque la chercheuse conserve entre autre le pouvoir d'interpréter les résultats de la recherche et qu'elle en profite directement sur le plan professionnel contrairement aux participantes (Cotterill, 1992).

objective experts and passive subjects. Researchers and research respondents act as partners, both with biases, both with insights. » (Miller et Treitel, 1991 : 2) Dagenais précise en outre que les chercheuses féministes s'incluent elles-mêmes dans leur recherche en rendant explicites « le point de vue d'où elles se placent, la position et les conditions particulières dans lesquelles elles ont réalisé leur recherche, le type et la qualité des rapports qu'elles ont eus avec les sujets de leurs études » (Dagenais, 1987 : 23). Au lieu de se prétendre de purs instruments de collecte d'informations et de nier leur subjectivité, elles intègrent aux données leur position en tant qu'individues (Mies, 1981 dans Miller et Treitel, 1991 : 22-23). Bref, dans le modèle féministe, « the researcher is seen as an active presence in the research process and the construction of findings » (Neysmith, 1995 : 106).

Les trois grands principes de la recherche féministe que nous venons d'exposer - un engagement à l'égard du changement social, un enracinement de la recherche dans les expériences des femmes et une remise en question de la notion d'objectivité absolue - ne sont certes pas les seuls. Ils sont toutefois les plus fondamentaux d'après nous, car ils constituent les traits les plus distinctifs de la méthodologie féministe par rapport aux approches classiques de recherche. Soulignons que, pour cette raison même, les travaux féministes ont parfois été la cible de critiques de la part de méthodologues orthodoxes qui les qualifiaient de « politiques ». La prétendue neutralité du mode traditionnel de production des connaissances a toutefois été battue en brèche par l'analyse féministe. Colette Guillaumin a ainsi montré que les majoritaires peuvent imposer leur vision du monde comme vision neutre et objective en raison justement de leur position dominante, position qui leur assure la possession « de la force (outils, armes concrètes, police, armée) et de la nourriture (salaires, terres, biens...) » (1981 : 19). Sandra Harding s'est elle aussi attaquée à la connaissance transcendantale, sans perspective, qu'elle appelle « the God Trick »

(1991 : 269). Elle souligne ainsi que : « The purportedly universal perspective claiming universality is in fact local, historical, and subjective: only members of the ruling groups are permitted to elevate the perspectives from their lives to uniquely legitimate ones. » (*Ibid.* : 273)

À notre avis, un des grands apports du féminisme a été de rappeler le caractère socialement ancré de tout savoir.

Notre étude s'inspire des principes de la méthodologie féministe parce qu'elle examine une catégorie de femmes dont les expériences ont été occultées en raison de la stigmatisation sociale attachée au lesbianisme. Notre choix de la problématique des réseaux informels et formels des lesbiennes âgées a aussi pour but de produire des connaissances utiles qui pourraient mener à des actions individuelles ou collectives. Conformément aux critères de l'approche féministe, notre étude devrait servir d'outil de conscientisation par rapport à une idéologie et à des pratiques discriminatoires.

Notre idée de recherche est née d'une de nos interrogations personnelles et d'une préoccupation commune par rapport à la vieillesse exprimée lors de discussions avec de nombreuses lesbiennes de l'Outaouais québécois et ontarien. Une crainte courante et légitime dans cette communauté et ailleurs concerne la possibilité d'aboutir dans une institution parmi des personnes âgées majoritairement hétérosexuelles où les lesbiennes seraient réduites au silence et à l'invisibilité pour le reste de leur troisième âge. Dans l'esprit de la recherche féministe, notre étude tente d'établir des liens entre les caractéristiques du quotidien et les contraintes sociales plus larges. Les réseaux des lesbiennes âgées sont donc examinés sous l'angle du rapport pouvoir-résistance, c'est-à-dire les actes de stigmatisation de la part des personnes de l'entourage et les stratégies d'évitement et de défense des lesbiennes.

Enfin, suivant les présupposés du féminisme, nous ne prétendons pas à une position d'objectivité ou de neutralité puisque nous avons réalisé notre étude en tant qu'*insider*, c'est-à-dire membre de la communauté lesbienne étudiée. La recherche par les *insiders* comporte toutefois des avantages indéniables sur les plans épistémologique et pratique. Comme les lesbiennes opèrent une rupture avec l'ordre hétérosexuel en nouant des relations avec d'autres femmes, elles sont mieux en mesure d'en appréhender le caractère normatif. Les textes fondateurs qui ont analysé l'hétérosexualité comme système de contraintes imposé à toutes les femmes (Radicalesbians, 1970 dans Phelan, 1994 ; Rich, 1981) et comme dogme philosophique (Wittig, 1980a,b) le démontrent d'ailleurs avec éloquence. Les lesbiennes sont mieux placées pour percevoir le caractère construit de la sexualité, donc pour remettre en question le discours naturaliste dominant.

Dans un contexte de stigmatisation persistante où les *outsiders* peuvent présenter aux yeux des lesbiennes participantes un risque en ce qui concerne la divulgation de leur identité sexuelle, des raisons pratiques militent aussi en faveur de l'étude des lesbiennes par des lesbiennes. La première est la connaissance du milieu lesbien, c'est-à-dire les publications, les organismes communautaires, les lieux de rencontre permanents et ponctuels, sans oublier les réseaux informels. Une deuxième raison concerne la confiance qu'éprouvent les participantes parce qu'elles savent que la chercheuse partage une stigmatisation similaire⁴⁴. Pour certaines d'entre elles, cette forme de complicité paraît un gage de respect du secret, car la chercheuse connaît directement les sanctions que pourrait imposer une société hétérosexiste en cas de dévoilement

⁴⁴ Sans doute pour la même raison, il est courant dans les grandes enquêtes de s'assurer qu'intervieweur.e.s et interviewé.e.s soient de la même origine ethnique ou raciale, ce qui favorise davantage l'empathie et la franchise (Reinharz, 1992 : 44).

de l'identité lesbienne. Une troisième raison a trait à la capacité de décodage des non-dits, des hésitations, des révélations voilées qui découlent des contraintes d'une vie vécue dans l'ostracisme et la clandestinité. La connaissance intime des habitudes du milieu permet aux chercheuses lesbiennes de mettre en contexte les informations recueillies.

2. Une approche qualitative

Certaines raisons qui ont justifié le choix d'une approche féministe ont également motivé l'adoption d'une approche qualitative. À titre d'exemple, l'objectif de changement social prôné par les chercheuses féministes s'accorde davantage avec une méthodologie qui favorise au maximum la participation des sujets de recherche. C'est également un facteur d'ordre pratique qui a dicté notre choix d'une approche qualitative. Comme nous étudions une population secrète⁴⁵, c'est-à-dire une population dont l'existence est connue mais dont l'identité des membres est tenue secrète, l'approche quantitative était exclue. Rappelons qu'il n'y a en effet presque pas de statistiques sur les lesbiennes. Au Canada, le recensement national quinquennal, instrument majeur pour déterminer les paramètres des échantillons de la plupart des recherches quantitatives, ne contient encore aucune question sur l'orientation sexuelle des individus sondés⁴⁶. Sans des données statistiques qui permettraient d'évaluer avec exactitude le pourcentage⁴⁷ de lesbiennes

⁴⁵ Barbara Ponse (1976 : 313) applique aux lesbiennes ce concept formulé par Georg Simmel. La définition présentée correspond au premier type de société secrète, la seconde étant une société dont même l'existence est inconnue.

⁴⁶ Même si le formulaire était modifié d'ici le prochain recensement en 2001, il est probable que très peu de lesbiennes s'identifieraient comme telles à cause de doutes quant à la confidentialité absolue par rapport aux données recueillies. Il faudra sans doute attendre que la stigmatisation et la discrimination soient devenues choses du passé avant de pouvoir obtenir des informations statistiquement fiables.

⁴⁷ Comme nous l'avons déjà signalé au premier chapitre, le chiffre de 10 % qui est souvent cité par le mouvement gai et lesbien a été remis en question dans des recherches

dans la population totale et leurs particularités sociodémographiques, par exemple leur niveau de scolarité et leur revenu moyens, il devient impossible de constituer un échantillon aléatoire fiable (Kehoe, 1988 ; Tully, 1983).

Parmi toutes les méthodes à notre disposition pour réaliser notre recherche, nous avons rejeté le sondage, malgré ses avantages évidents par rapport à la confidentialité, car il tend à favoriser les personnes au niveau de scolarité élevé. Pour les groupes d'âge plus avancés, il nous semblait également que l'entrevue, qui s'apparente à une conversation, serait plus adéquate par sa convivialité. Cette technique permet surtout aux participantes d'exprimer leurs idées de façon plus complète que par écrit, car elles peuvent demander des précisions si elles ne comprennent pas une question. Quand une réponse est trop lapidaire, la chercheuse peut aussi poser des sous-questions pour obtenir les renseignements supplémentaires dont elle a besoin. Aux fins de notre étude, l'entrevue paraissait donc le meilleur moyen de produire des données riches et précises.

L'entrevue nous est également apparue une technique idéale pour la collecte de données parce que :

... interviewing offers researchers access to people's ideas, thoughts, and memories in their own words rather than in the words of the researcher. This asset is particularly important for the study of women because in this way learning from women is an antidote to centuries of ignoring women's ideas altogether or having men speak for women. (Reinharz, 1992 :19)

Cette observation très juste de Shulamit Reinharz s'applique parfaitement aux lesbiennes qui, trop souvent, ont été occultées en tant que groupe et demeurent en marge des recherches

récentes sur la sexualité menées en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis. C'est du moins ce qu'avance la sociologue Brigitte Lhomond (1997). D'après elle, la question du nombre est toutefois un faux problème, car il importe davantage de démasquer les rapports sociaux qui construisent les homosexuel.le.s en tant que minoritaires.

sociologiques. Nous ne saurions par ailleurs trop insister sur le rôle capital de la prise de parole comme outil de conscientisation pour les groupes stigmatisés.

Des considérations pratiques liées aux délais impartis pour la réalisation de notre étude nous ont incitée à opter pour l'entrevue dirigée. Les séries de questions posées sont plus précises que dans l'entrevue en profondeur, ce qui permet d'aller directement au but et d'éviter les pertes de temps. Cette technique de recherche produit également une quantité d'informations plus facile à gérer que les récits de vie, par exemple. L'entrevue dirigée comporte toutefois l'inconvénient de laisser moins de liberté aux participantes pour faire émerger des sujets auxquels la chercheuse n'aurait pas pensé. Malgré cette limite, nous avons préféré traiter d'un thème bien circonscrit avec un plus grand nombre de participantes que d'aborder un vaste champ sans balises avec un nombre forcément plus limité de personnes.

II. La conceptualisation de la recherche

Une fois arrêté le choix de la méthodologie, nous avons précisé l'objet de notre étude. La conceptualisation est sans conteste l'étape la plus importante puisqu'elle sert à établir les assises sur lesquelles reposera l'ensemble de la recherche. Nous verrons ci-dessous comment une recension des écrits nous a permis de délimiter un sujet particulier à l'intérieur de la problématique générale de la vieillesse chez les lesbiennes. Nous présenterons aussi les principaux concepts adoptés pour notre étude sur les réseaux informels et formels, dont le concept central de « lesbienne ».

1. La formulation de l'objet de recherche

La problématique générale de notre étude a émergé à l'automne 1995 lors d'un survol des principaux écrits gérontologiques qui a fait apparaître l'absence presque totale d'études sur les

lesbiennes âgées. Une recension plus poussée a confirmé par la suite qu'au Canada et aux États-Unis, très peu de travaux universitaires ont traité de ce groupe, comme nous l'avons vu au premier chapitre. Par ailleurs, seulement trois de ces travaux portaient sur les réseaux d'appui (Robinson, 1979 ; Sweeney, 1995 ; Tully, 1983), bien que les autres aient abordé au moins au passage les relations avec la famille et les ami.e.s. À la lecture de ces mémoires et thèses, nous avons acquis la conviction de faire du thème des réseaux l'objet de notre recherche afin de déterminer quelles personnes entourent les lesbiennes âgées et peuvent leur offrir un soutien matériel et affectif.

À l'hiver 1996, nous avons élaboré un cadre opératoire et l'hypothèse de travail suivante : les lesbiennes âgées ont tendance à constituer des réseaux comme stratégie d'habilitation (*empowerment*). Nous avons en effet supposé que, pour faire face à la stigmatisation sociale persistante qui pèse sur elles, les lesbiennes ont recours à diverses stratégies de résistance. Il nous semblait que leurs réseaux seraient un des principaux endroits où elles pourraient trouver aide et réconfort pour, d'une part, affirmer leur identité et, d'autre part, se protéger contre la stigmatisation. Durant le processus d'élaboration du cadre opératoire, nous avons précisé les dimensions et les indicateurs qui ont servi à rédiger des questions relatives à nos concepts centraux.

2. La définition des principaux concepts

Comme nous l'avons mentionné au chapitre précédent, nous avons emprunté aux écrits gérontologiques le concept de « réseaux informels » (McPherson, 1990 : 338 ; Novak, 1993 : 350) que nous avons toutefois adapté à nos besoins. Rappelons qu'aux fins de notre étude, le terme « réseaux informels » désigne l'ensemble des relations entretenues avec la famille (père, mère,

frère, soeur), les enfants s'il y a lieu, les ami.e.s gais, lesbiennes et hétérosexuel.le.s, ainsi que les collègues de travail. Cette définition correspond en tous points à celle utilisée en gérontologie, sauf qu'elle exclut les voisin.e.s et les membres de la famille élargie à cause de la nécessité de restreindre notre recherche.

Nous avons adapté le concept de « réseaux formels » en fonction de la population particulière étudiée. En gérontologie, ce terme désigne en effet les organismes privés et publics qui offrent des services aux personnes âgées, par opposition à la famille et aux ami.e.s. Pour notre part, nous cherchions plutôt à vérifier dans quelle mesure les lesbiennes âgées entretiennent des relations avec les groupes de la communauté lesbienne et gaie qui, à l'instar des organismes communautaires traditionnels, pourraient leur assurer certains services mais dans le respect et l'acceptation intégrale de leur identité. Dans le cadre de notre étude, nous entendons donc par « réseaux formels » l'ensemble des relations avec les groupes lesbiens et gais officiels, y compris la participation aux activités ponctuelles, ainsi que la fréquentation de divers lieux pour la clientèle lesbienne et gaie. Il s'agit donc essentiellement des liens entretenus avec les éléments qui composent la partie « visible » de la vie lesbienne organisée et publique.

Nous tenons à préciser que l'expression « la communauté lesbienne de l'Outaouais québécois et ontarien » désigne l'ensemble des groupes formels et des réseaux informels, des activités ainsi que des endroits de rencontre et de diffusion de renseignements sur un même territoire. En l'occurrence, il s'agit de la région qui s'étend de chaque côté de la rivière Outaouais au Québec et en Ontario dans un rayon de 1 h 30 d'Ottawa. Nous l'employons uniquement pour signifier cet ensemble, car nous savons pertinemment que le concept d'« une » communauté reflète mal la multiplicité des buts, des caractéristiques sociales, des degrés d'engagement politique et autres particularités des individus et des groupes à l'intérieur d'un territoire quelconque.

En ce qui concerne le groupe d'âge visé, nous avons fixé à 50 ans le seuil d'admissibilité pour notre étude. Nous ne reprendrons pas les arguments déjà mentionnés au chapitre précédent quant aux raisons de cette décision. Il faut toutefois ajouter que nous cherchions à compenser, du moins en partie, la difficulté de rejoindre les lesbiennes âgées qui ne fréquentent guère, voire pas du tout, les lieux de rencontre courants (Bertrand, 1984 ; Kehoe, 1988). L'inclusion d'une cohorte relativement plus jeune devait aussi permettre de faire des comparaisons avec la cohorte des 65 ans et plus par rapport notamment à l'identité et au style de vie. Les lesbiennes qui avaient 65 ans en 1997 sont nées en 1932 et avaient donc 20 ans au début des années 1950, une époque où le lesbianisme faisait l'objet d'un contrôle judiciaire, religieux et psychomédical très strict (Chamberland, 1996 ; Faderman, 1991). Les lesbiennes qui avaient 50 ans en 1997 sont nées en 1947 et ont donc vécu leur vingtaine vers la fin des années 1960. Or, cette période a été marquée par des transformations sociales importantes dont l'adoption, par le Parlement canadien, du *bill* omnibus⁴⁸ en 1969 (Chamberland, 1996 : 242, note 10) et la montée du mouvement féministe (*Ibid.* : 224). Il semblait plausible que ceci aurait pu influencer la manière dont la cohorte lesbienne plus jeune vivait son lesbianisme. Ces questions devront toutefois en rester au stade de l'hypothèse puisque notre échantillon ne comprend que trois lesbiennes de plus de 65 ans, la plus âgée ayant 67 ans. L'analyse des résultats présentée au prochain chapitre donnera quelques pistes d'explication à ce sujet.

⁴⁸ L'homosexualité cesse d'être un acte criminel lorsqu'elle est pratiquée entre adultes consentants et qu'elle ne cause pas de scandale. Cette modification ne retire pas du Code criminel les articles qui visent l'homosexualité, mais elle en restreint toutefois l'application. En dépit de la portée limitée du *bill*, son adoption marque une étape importante pour les lesbiennes et les homosexuels, car elle signale un début de tolérance sociale. (Chamberland, 1996 : 73-74)

Dans notre cadre opératoire, nous avons d'abord utilisé les concepts d'*empowerment* et de marginalisation pour décrire les tensions caractéristiques des expériences vécues par les lesbiennes. Selon notre hypothèse, les réseaux qui leur servent à échapper à la marginalisation sociale leur permettent aussi d'avoir une certaine emprise sur leur vie. Comme nous l'avons démontré dans le chapitre précédent, nous avons jugé que le rapport pouvoir-résistance formulé par Michel Foucault exprimait de façon plus globale la même idée. Il nous fallait toutefois opérationnaliser le concept foucauldien de « pouvoir » afin d'en examiner les manifestations concrètes.

Pour réaliser cet objectif, nous avons emprunté à Erving Goffman (1963) le concept de « stigmatisation », lequel rejoint la notion foucauldienne d'un pouvoir diffus qui imprègne tout l'espace social. Rappelons que, pour Goffman, ce concept désigne une relation sociale où certaines personnes ne sont pas considérées par le groupe social auquel elles appartiennent comme des êtres humains à part entière en raison de difformités physiques, de défauts de caractère⁴⁹ ou de traits transmis par la lignée, par exemple la race, la nationalité et la religion. En réaction à cet état de fait déplorable, les personnes stigmatisées adoptent des stratégies de secret et d'évitement afin d'échapper aux sanctions et au rejet. La stigmatisation conduit également les personnes concernées à développer des attitudes ambivalentes face à leur identité parce qu'elles aussi ont intériorisé les normes de la société dans laquelle elles vivent.

Nous aurions évidemment pu choisir un autre concept, par exemple celui de « discrimination » qui désigne des actes précis consignés dans le *Code des droits de la personne*

⁴⁹ L'homosexualité figure parmi cette catégorie, ce que constestent évidemment les lesbiennes et les homosexuels.

ou d'autres textes de loi. La stigmatisation semblait toutefois décrire plus adéquatement l'ensemble des gestes banals et quotidiens de tout un chacun à l'égard des lesbiennes, gestes qui peuvent aller de l'ostracisme plus ou moins subtil jusqu'à des formes plus explicites de discrimination dans le sens strict du terme⁵⁰. Le processus de stigmatisation peut se manifester dans les rapports avec toutes les personnes que les lesbiennes côtoient, depuis leur famille jusqu'à leurs ami.e.s en passant par leurs collègues de travail, comme nous le verrons dans le prochain chapitre.

3. Le concept de « lesbienne »

Le concept clé de notre étude est évidemment celui de « lesbienne ». Tout en reconnaissant la centralité de ce concept, nous avons dû conclure à l'impossibilité de parvenir à une définition adéquate. En raison de ses origines sociohistoriques, c'est-à-dire les sciences psychomédicales, ce concept est insatisfaisant pour les lesbiennes elles-mêmes. Shane Phelan (1994) trace un excellent portrait des difficultés de la démarche identitaire des lesbiennes dans son ouvrage *Getting Specific, Postmodern Lesbian Politics*. En réaction à la pathologisation du lesbianisme dans les discours psychomédicaux, rappelle Phelan, les lesbiennes américaines et européennes ont opéré à partir des années 1970 une reconstruction culturelle. Elles cherchaient ainsi à revaloriser le lesbianisme et à l'inscrire à l'intérieur d'une logique historique. Dans la foulée de cette démarche, il s'est produit un débat intense, surtout en langue anglaise, au cours duquel les lesbiennes ont créé un « contre-discours », selon l'expression de Foucault. Elles ont redéfini le lesbianisme tour à tour comme un acte politique exprimant le rejet, conscient ou non, du rôle

⁵⁰ Voir à ce sujet *Des droits à reconnaître, Les lesbiennes face à la discrimination*, sous la direction d'Irène Demczuk (1998).

féminin imposé à toutes les femmes par la société (p. ex. Radicalesbians, 1970 dans Phelan, 1994 ; Wittig, 1980a,b) et comme un lien intense, pas exclusivement de nature sexuelle, entre femmes (p. ex. Faderman, 1981 ; Rich, 1981).

Dans les années 1990, le débat autour de la question identitaire est relancé sous l'influence du postmodernisme. Shane Phelan accuse ainsi les lesbiennes féministes et radicales d'avoir réifié les vies diverses des lesbiennes en adoptant la conviction, propre à la modernité, que les actions sont une manifestation de l'être (Phelan, 1994 : 137). Pour les lesbiennes postmodernes, l'identité est toujours en devenir car, dit Phelan : « One is never "finally", "truly" a lesbian, but becomes lesbian or not with the choices one makes. » (*Ibid.* : 52)

Cet aperçu très sommaire des débats au sujet de la conceptualisation de l'identité lesbienne donne une idée de la difficulté de parvenir à une définition qui ferait consensus. Claudia Card résume bien l'état de la question dans les années 1990 lorsqu'elle demande encore une fois ce qu'est le lesbianisme :

... is it basically a sexual concept? an erotic one? cultural? political? all of the above? how much of one's life need be lesbian for one to be a lesbian? can one (anyone?) choose it? is self-identification sufficient? is self-identification necessary? on what basis is it appropriate to so self-identify? must one have «done it» with another woman? what counts as «doing it»? Even where facts are clear, the question may remain whether «lesbian» applies. (1995 : 28-29)

Le champ sémantique du concept « lesbienne » est donc traversé par des tensions et des contradictions qui provoquent une instabilité de la catégorie aussi bien pour les actrices sociales elles-mêmes que pour la société en général.

Il n'y a pas davantage d'unanimité quant au terme à employer : faut-il préférer « gaie » ou « homosexuelle » plutôt que « lesbienne » ? Pour des raisons à la fois historiques et politiques, aucun d'eux ne fait consensus bien qu'ils expriment la même réalité minimale, c'est-à-dire des

femmes vivant des relations avec d'autres femmes. Les désaccords tiennent notamment à la perception de la connotation péjorative qui leur serait attachée d'après les différentes protagonistes. Il ne faudrait pas voir là une vaine querelle : le simple fait de se nommer est un acte de rébellion qui constitue un premier pas vers la reconnaissance de l'appartenance à une collectivité. Il y a toutefois un prix à payer puisque, pour la majorité des gens, tous les termes employés désignent encore la lesbienne comme « anormale », « déviante », etc. Pour tout groupe mais surtout pour un groupe stigmatisé, les mots sont lourds de sens et de conséquence, car ils servent à étiqueter et à sanctionner. Tant que persiste la stigmatisation, ils véhiculent forcément une charge émotive qui peut inciter certaines participantes à refuser de s'identifier et de prendre part à une recherche.

Vu cette situation, nous avons rejeté l'idée de tenter de formuler une définition du concept « lesbienne ». Ce faisant, nous laissons à chaque participante éventuelle le soin de se reconnaître dans ce que le terme « lesbienne » évoque pour elle plutôt que d'accepter nos propres définitions. Cette décision prise, nous avons opté pour l'approche méthodologique de l'auto-identification utilisée par plusieurs chercheuses (Jacobson, 1995 : 44). Le fait d'accepter de participer à une entrevue pour une recherche qui portait explicitement sur les lesbiennes âgées était ainsi considéré comme une reconnaissance de la part des participantes qu'elles faisaient partie de la population visée. Il s'agit d'une solution partiellement satisfaisante, car l'on ignore alors si la notion de la chercheuse coïncide avec celle des participantes. Elle respecte cependant mieux le caractère ambivalent, fluctuant et fluide de l'identité lesbienne.

Nous avons aussi décidé d'employer le terme « lesbienne » comme formule générique couvrant l'ensemble des mots en usage. Nous savions que ce choix risquait d'en inciter certaines à s'exclure de la recherche parce qu'elles rejetaient ce terme. Ceci aurait toutefois été le cas

indépendamment de celui que nous aurions retenu. Afin d'explorer ce sujet avec les participantes, la fiche de renseignements comportait une question sur le ou les termes utilisés pour s'identifier. Afin de cerner avec elles la signification de l'identité lesbienne, nous en avons également discuté durant les entrevues.

III. La réalisation de la recherche

Avant de pouvoir procéder aux entrevues, nous avons dû élaborer des instruments de collecte des données adaptés à nos besoins. Nous avons ensuite fait de nombreuses démarches pour trouver des lesbiennes de 50 ans et plus qui accepteraient de répondre à nos questions sur leurs réseaux informels et formels. La section qui suit décrit les différentes étapes qui ont mené à la réalisation des entrevues avec les 20 participantes recrutées.

I. L'élaboration des instruments de recherche

De janvier à avril 1996, nous avons élaboré deux instruments de collecte de données, à savoir une fiche de renseignements (annexe I) et un guide d'entrevue (annexe II). Puisque nous comptions faire des entrevues en anglais et en français, les instruments ont été produits dans ces deux langues. La fiche anonyme, qui comporte 17 questions, avait pour but de recueillir des données sociodémographiques générales. Chaque participante devait la remplir et signer le formulaire de consentement (annexe III) avant l'entrevue. Au moment de l'entrevue, la fiche servait à briser la glace ; de plus, le fait qu'elle ait été remplie à l'avance raccourcissait la durée totale de la rencontre. Comme nous l'avons mentionné, elle contenait une question sur les termes utilisés pour se nommer, par exemple : « gaie », « homosexuelle », « lesbienne », « homophile » et « femme aux femmes ». Afin que l'ordre de présentation n'influence pas indûment les réponses,

nous l'avons modifié sur les fiches fournies aux différentes participantes. La même procédure a été appliquée à la liste des occupations et à celle des sources de revenu.

Le guide d'entrevue comprend 25 questions réparties en six sections. La première concerne les relations avec la famille et les enfants, la deuxième traite des relations avec les collègues de travail et les ami.e.s en général, la troisième examine en détail les relations avec les amies lesbiennes et la quatrième porte sur les relations avec la communauté lesbienne et gaie. Les deux dernières sections abordent respectivement les questions de l'identité lesbienne et du vieillissement. Pour rédiger notre guide, nous nous sommes inspirée des études sur les lesbiennes âgées réalisées par Mina Robinson (1979), Chris Almvig (1982), Carol Tully (1983), Monika Kehoe (1988) et Karen Gallagher (1996). Contrairement à ces études, toutefois, nous avons tenu à vérifier si les personnes qui composent le réseau informel étaient au courant de l'orientation sexuelle de la participante et si cette dernière le leur avait dit elle-même. Cette précision s'est avérée précieuse, car elle a permis de constater l'existence de ce que Barbara Ponse (1976) nomme le faux secret (*counterfeit secrecy*) dans son article « Secrecy in the Lesbian World », comme nous le verrons au prochain chapitre.

La fiche de renseignements et le guide d'entrevue ont fait l'objet de deux prétests⁵¹ : le premier a eu lieu les 25 et 26 mars 1996 avec deux lesbiennes, l'une francophone et l'autre anglophone ; le second s'est déroulé de la même manière le 2 avril. Après chaque prétest, nous avons apporté quelques modifications aux deux instruments de collecte de données afin de les

⁵¹ L'approbation pour les prétests a été obtenue dans le cadre du cours Méthodologie de recherche féministe du Programme de maîtrise en études des femmes durant le semestre de janvier 1996. En ce qui concerne le reste de la collecte des données, nous avons reçu l'autorisation du Comité de déontologie en recherche humaine de la Faculté des sciences sociales (voir l'annexe IV).

rendre plus efficaces. Il sera maintenant question des moyens utilisés pour trouver et recruter des participantes.

2. La constitution de l'échantillon

Nous savions d'entrée de jeu que l'étude d'une population stigmatisée poserait des problèmes épineux notamment par rapport à la constitution de l'échantillon. En tant qu'*insider*, c'est-à-dire membre de cette population, nous connaissons bien la vie secrète et clandestine que mène encore la vaste majorité des lesbiennes. Cette position d'*insider* nous conférait cependant l'avantage déjà mentionné d'une familiarité avec les lieux de rencontre ainsi qu'avec les différentes sources d'information permettant à la communauté de rester au fait des activités ponctuelles ou courantes. Notre première démarche a été d'entrer en contact avec le groupe *Senior Action in a Gay Environment* (SAGE) qui est affilié aux Services du Triangle Rose, un organisme de la communauté lesbienne et gaie de l'Outaouais. Étant donné que SAGE Ottawa est le seul groupe à offrir des activités et du counseling aux lesbiennes et aux homosexuels âgé.e.s, il nous a semblé essentiel d'informer ses membres de notre projet de recherche pour solliciter leur aide.

Après une rencontre avec le comité chargé des services et de la sensibilisation, le 4 mars 1996, nous avons pu consulter les procès-verbaux de SAGE depuis sa fondation en janvier 1991. L'un d'eux rapportait les points de vue de cinq homosexuels et lesbiennes âgé.e.s, ce qui nous a permis de nous familiariser avec leurs perceptions des problèmes qui sévissent dans la région de l'Outaouais. Nous avons aussi discuté avec les membres du comité qui nous ont offert des conseils judicieux quant aux moyens de trouver des participantes. Le 17 mars, à l'assemblée générale annuelle de SAGE, nous avons fait un court exposé pour encourager les personnes

présentes à passer le mot au sujet de notre recherche. Nous leur avons distribué un feuillet (annexe V) indiquant que nous étions à la recherche de lesbiennes de 50 ans et plus.

Nous avons également affiché le feuillet dans certaines librairies reconnues pour avoir une clientèle lesbienne et gaie. Nous l'avons fait publier dans le procès-verbal d'un groupe de plein air pour les lesbiennes, le périodique *Capital XTRA!* qui dessert la communauté lesbienne et gaie des environs d'Ottawa. Nous l'avons aussi fait parvenir aux personnes en charge des bulletins du *Older Women's Network* et du caucus des lesbiennes et gais de l'Alliance de la fonction publique du Canada, mais nous ignorons si elles l'ont effectivement publié. Le feuillet a aussi fait l'objet d'un envoi par télécopieur à toutes les organisations et les personnes faisant partie du réseau du groupe féministe ontarien *Women's Place/Place aux femmes*. Nous l'avons en outre distribué massivement lors de nombreux événements organisés pour les lesbiennes, par exemple des soirées de danse et des ateliers.

Craignant malgré tout que cette forme de publicité impersonnelle ne soit pas suffisamment efficace, nous avons communiqué de vive voix avec plusieurs groupes de la communauté lesbienne et gaie de l'Outaouais, même ceux qui ne comptaient probablement pas de lesbiennes âgées parmi leurs membres. Nous espérons que nos interlocutrices pourraient nous mener vers des amies ou connaissances qui répondraient aux critères de notre étude. L'échantillonnage dit boule de neige, qui consiste à recruter des participantes au moyen du bouche à oreille, est une méthode particulièrement efficace pour atteindre les lesbiennes qui ne se trouvent pas dans les groupes formels, puisqu'elle repose sur des contacts individuels. Cette façon de procéder a en outre l'avantage de conférer une sorte de caution morale⁵² à la chercheuse, car celle-ci est référée

⁵² Celia Kitzinger (1993) mentionne cet effet d'abord signalé par Mitroff en 1974.

par une amie ou une connaissance. Par contre, elle produit une certaine homogénéité en raison de la tendance connue à fréquenter des personnes aux caractéristiques sociales similaires. C'est d'ailleurs en partie pourquoi les échantillons de lesbiennes qui ont fait l'objet de recherches ont jusqu'ici été assez uniformes quant à l'ethnicité et à la classe sociale⁵³.

Pour atténuer cet effet d'homogénéisation, nous avons multiplié nos points de contact initiaux comme le suggère Gill Valentine (1995). Nous avons ainsi fait de la publicité dans le plus grand nombre possible d'activités à l'intention des lesbiennes et dans des groupes aux fonctions variées (entraide, loisirs, discussion et revendication politique). Nous avons complété ces démarches par un appel aux réseaux informels de nos propres amies et connaissances. En augmentant ainsi le nombre des points d'entrée dans le milieu des lesbiennes, nous tentions de diversifier le plus possible les caractéristiques sociodémographiques de notre échantillon éventuel pour obtenir des résultats plus représentatifs.

3. L'analyse et l'interprétation des résultats

Par suite de toutes ces démarches, nous avons pu enregistrer 16 entrevues outre les quatre effectuées au cours des deux prétests. À quelques exceptions près, les rencontres ont eu lieu au domicile des participantes comme elles le désiraient. Avant d'amorcer l'entrevue comme telle, nous nous assurons qu'elles avaient compris les informations fournies sur le formulaire de consentement en leur réitérant leur droit à la confidentialité et à l'anonymat. Nous leur

⁵³Les études sur les lesbiennes âgées ont été menées presque exclusivement avec des participantes de race blanche. Les difficultés pour constituer un échantillon d'une population clandestine sont en effet décuplées lorsqu'il s'agit de rejoindre les victimes d'une double ou triple oppression.

mentionnions aussi à nouveau qu'elles pouvaient refuser de répondre à n'importe laquelle des questions et mettre fin à l'entrevue en tout temps.

Sur le total des 20 entrevues réalisées, nous n'en avons analysées que 19, car nous avons dû en éliminer une pour des raisons techniques. Chaque entrevue, d'une durée moyenne d'une heure et demie, a été transcrite textuellement. Même si les cassettes ne portaient aucune identification autre qu'un code numérique, nous avons jugé plus prudent de faire signer une entente de confidentialité (annexe VI) à la personne embauchée pour nous prêter main forte dans le travail de transcription. Pour chaque entrevue, nous avons réécouté la cassette avec le texte en main afin d'en vérifier l'exhaustivité et l'exactitude.

Nous n'avons utilisé aucune méthode particulière pour rapporter les propos des participantes, mais nous avons décidé de les modifier légèrement au besoin pour respecter les règles de l'expression écrite. Nous avons parfois ajouté des mentions entre crochets qui apportent des précisions utiles à la compréhension de l'extrait. Les points de suspension signalent soit un silence, soit une phrase laissée incomplète comme cela se produit fréquemment dans une conversation. Le soulignement sert à marquer une insistance de la participante qui s'accompagnait en général d'une plus grande émotion. Enfin, des points de suspension entre crochets indiquent qu'une partie des propos a été enlevée parce qu'elle était répétitive ou portait sur un autre sujet. Il s'agit de nos seules interventions par rapport au texte des transcriptions.

Nous avons choisi d'analyser le matériel manuellement plutôt que d'avoir recours à l'un des logiciels existants (Lee et Fielding, 1991 ; Tesch, 1991). Ce choix a été motivé par le fait que nous avons seulement pris connaissance de l'existence de ces logiciels récemment. Nous n'avons donc pas eu la possibilité de nous familiariser au préalable avec leur fonctionnement. Il nous semblait donc peu probable de pouvoir maîtriser suffisamment cette technologie pour l'employer

de manière efficace dans les délais impartis. Nous avons par conséquent compilé les réponses à chacune des questions, puis nous avons cherché à dégager les grandes tendances et les thèmes récurrents tout en prêtant attention aux voix solitaires.

Puisque l'entrevue s'apparente à une conversation, elle ne progresse pas toujours de façon linéaire en dépit du format séquentiel des questions. Pour cette raison, nous avons également relu chaque entrevue dans son ensemble pour voir si des éléments de réponse se trouvaient ailleurs que dans les sections affectées à un sujet particulier. Selon Madeleine Grawitz (1993 : 618), auteure du livre *Méthodes des sciences sociales*, la lecture par question permet de connaître l'opinion globale des personnes interviewées sur un point précis, tandis que la lecture par interview fait apparaître les liens et les contradictions entre certaines questions qui se complètent. La compilation de toutes les entrevues terminée, nous avons cherché à vérifier si les renseignements obtenus confirmaient ou infirmaient notre hypothèse à l'égard du rapport stigmatisation-résistance dans les réseaux informels et formels.

Un article de Natalie Woodman, Carol Tully et Chrystal Barranti (1995) sur les problèmes éthiques de la recherche dans les communautés lesbiennes nous a alertée à certains dangers propres aux populations clandestines. Les auteures signalent ainsi comment la taille réduite de ces communautés crée un risque d'identification des participantes même lorsque les noms sont omis. Pour cette raison, nous avons décidé de présenter toutes les caractéristiques sociodémographiques sous forme de tableaux plutôt que de tracer un portrait de chaque lesbienne interviewée.

IV. Les limites de l'étude

Il va sans dire qu'aucune recherche ne saurait prétendre à la perfection. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'approche féministe suppose une attitude critique qui conduit ses adeptes

à reconnaître leur position subjective en tant que productrices de connaissances. Selon nous, faire état des restrictions qui s'appliquent à notre étude sur les réseaux informels et formels des lesbiennes âgées contribue à une plus grande rigueur. Nous exposerons donc certaines limites qui ont trait à la méthodologie adoptée et à l'échantillon constitué.

1. La méthodologie choisie

La méthode de recherche quelle qu'elle soit détermine en partie les résultats obtenus. Comme le signale Madeleine Grawitz (1993 : 571), l'entrevue dirigée procure des renseignements très précis sur une problématique donnée, mais elle laisse peu de marge de manoeuvre aux participantes pour aborder des aspects insoupçonnés. Les réflexions recueillies ont aussi moins de profondeur que dans un récit de vie, par exemple. Nous ne pourrions donc pas toujours savoir dans quelle mesure les comportements de nos participantes sont le fruit d'expériences passées. Vu notre intérêt pour une analyse sociologique des réseaux informels et formels des lesbiennes âgées, l'entrevue dirigée nous donnait la possibilité de réunir des données d'un plus grand nombre de personnes dans un laps de temps limité.

Une autre limite de l'entrevue face à face tient au désir de plaire qui incite parfois les participantes à donner les réponses perçues comme acceptables. Cet effet pourrait être plus prononcé pour les groupes négligés et stigmatisés comme celui des lesbiennes âgées. La gratitude envers la chercheuse qui s'intéresse enfin à leurs réalités peut en effet accroître le désir de coopération au point qu'elles tairont peut-être leurs désaccords ou critiques par rapport à certaines questions. Par ailleurs, la grille de lecture utilisée pour analyser les réponses - c'est-à-dire le rapport stigmatisation-résistance - est une grille parmi tant d'autres. Nous l'avons adoptée parce qu'elle nous semblait la plus prometteuse, mais nous reconnaissons que d'autres

interprétations sont possibles. En fait, nous souhaitons que la recherche sur les conditions de vie des lesbiennes âgées se poursuive dans d'autres sens que celui que nous avons privilégié et avec des approches méthodologiques différentes.

La recherche par les *insiders* comporte également ses limites propres. La clandestinité nécessaire pour éviter les sanctions réduit le nombre des lieux de rencontre⁵⁴ et la taille des communautés lesbiennes, ce qui accroît la probabilité pour une chercheuse de connaître les participantes de son étude. Si la stigmatisation commune favorise la confiance, elle a aussi parfois l'effet contraire : les participantes actuelles ou éventuelles peuvent en effet craindre pour la confidentialité en sachant qu'elles vont sans doute côtoyer la chercheuse dans des contextes de socialisation (Woodman, Tully et Barranti, 1995). Cette familiarité fait aussi en sorte que certaines des participantes connaissent les positions de la chercheuse, par exemple son engagement féministe, ce qui influence peut-être leur décision d'accepter ou non d'être interviewées et leurs réponses, le cas échéant.

La fréquentation du même milieu donne des occasions de contacts utiles à la chercheuse *insider*, mais elle cause également des difficultés éthiques particulières à l'égard de la protection de l'anonymat. À titre d'exemple, la confiance accordée à la chercheuse lesbienne peut inciter d'autres lesbiennes à lui donner spontanément les noms et les coordonnées d'amies ou de connaissances sans les avoir consultées au préalable. Dans une telle situation, nous avons choisi de refuser ces informations de deuxième main à propos de lesbiennes qui n'auraient peut-être pas choisi de se rendre visibles à une pure inconnue. L'article de Woodman, Tully et Barranti (1995) déjà mentionné invitait également les chercheuses à prévenir leurs participantes qu'elles aussi

⁵⁴ Voir les excellents articles de Gill Valentine (1995 et 1993a,b,c) sur les stratégies d'adaptation spatiotemporelles des lesbiennes dans un contexte de stigmatisation.

avaient un rôle à jouer dans la protection de l'anonymat en faisant preuve de discrétion dans leurs conversations à propos de la recherche. Bien que ces considérations éthiques n'aient aucun impact sur les données recueillies, nous tenions néanmoins à les aborder au passage en raison de leur importance pour la sécurité des membres d'un groupe stigmatisé⁵⁵.

2. L'échantillon constitué

Notre échantillon comporte aussi des limites dont certaines ont déjà été évoquées. Ainsi, l'impossibilité d'avoir recours à un échantillonnage probabiliste interdit de généraliser les résultats de notre étude à l'ensemble de la population lesbienne. Par ailleurs, malgré tous les moyens mis en oeuvre pour faire connaître notre étude dans le plus grand nombre possible de groupes et d'activités, nous avons constaté que seulement deux des participantes ont communiqué directement avec nous. Toutes les autres ont été contactées par la méthode du bouche à oreille dans des réseaux informels. Pour cette raison, notre échantillon ne comprend pas les lesbiennes les plus isolées, c'est-à-dire celles qui n'ont aucun contact avec la communauté lesbienne et gaie de l'Outaouais. Enfin, vu la tendance généralisée à fréquenter des personnes partageant des caractéristiques sociales similaires, il n'est guère étonnant de constater aussi une forte homogénéité ethnique : il n'y a en effet qu'une seule lesbienne de couleur parmi les 19 lesbiennes interviewées. Si les lesbiennes âgées sont peu nombreuses à fréquenter les lieux de rencontre et les groupes formels, les lesbiennes âgées membres d'autres minorités sont encore plus rares. À tous ces égards, notre étude ne fait pas exception par rapport aux autres études sur les lesbiennes menées jusqu'ici.

⁵⁵ Nous traitons de ces questions dans les articles à paraître « Quelques réflexions en marge d'une recherche sur les lesbiennes âgées » et « Stigmatisation, clandestinité et recherche lesbienne ».

Conclusion

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, nous ne prétendons pas avoir produit une recherche d'application universelle. Dans l'esprit de la méthodologie féministe, nous reconnaissons en effet le caractère « partiel et partial » de tout savoir, selon l'expression de la sociologue Danielle Juteau (1981). Notre étude des réseaux informels et formels de 19 lesbiennes de la région de l'Outaouais québécois et ontarien s'inscrit dans un contexte sociohistorique précis. En dépit d'une démarche intellectuelle rigoureuse de notre part, ni les participantes ni nous-même n'avons pu échapper totalement aux influences de notre position sociale comme lesbiennes et comme femmes.

Nous avons adopté une approche féministe parce qu'à travers cette recherche nous voulons contribuer à transformer le réel social en faisant connaître les conditions de vie d'un groupe stigmatisé, celui des lesbiennes âgées. Notre question de recherche est née d'une préoccupation personnelle à l'égard de la vieillesse qui a trouvé un écho chez d'autres lesbiennes de l'Outaouais. Le choix d'une approche qualitative a été motivé surtout par le désir de faire entendre la voix des principales intéressées, mais aussi par l'impossibilité d'une recherche quantitative, comme nous l'avons soulevé auparavant.

Dans le prochain chapitre, à travers notre analyse, nous donnerons la parole à 19 lesbiennes qui s'exprimeront au sujet des liens qu'elles entretiennent avec les membres de leur famille et leurs enfants. Elles décriront leurs relations avec les autres personnes qui composent leurs réseaux informels et plus particulièrement leurs amies lesbiennes. Elles évoqueront au passage, souvent avec émotion, les expériences de stigmatisation vécues même de la part de leurs proches. Nous verrons également dans quelle mesure elles sont intégrées aux réseaux formels de la communauté lesbienne et gaie de l'Outaouais.

CHAPITRE QUATRE

LES RÉSEAUX INFORMELS ET FORMELS

Introduction

Comme nous l'avons exposé tout au long de cette thèse, nous avons décidé d'étudier les expériences des lesbiennes âgées afin de combler une lacune dans la réflexion sociologique sur la vieillesse. Après une recension des rares travaux universitaires canadiens et américains sur la question, nous avons choisi d'explorer la constitution, chez notre population cible, de réseaux informels et formels dans un contexte de stigmatisation sociale. Nous cherchons plus précisément à déterminer dans quelle mesure ces réseaux sont traversés par un rapport de stigmatisation-résistance.

Au moyen d'un cadre d'analyse féministe, nous avons mené des entrevues dirigées avec 19 lesbiennes de 50 ans et plus de l'Outaouais québécois et ontarien. Nous rapportons les résultats de ces entrevues dans les chapitres quatre et cinq. Le présent chapitre débute par un profil sociodémographique pour présenter ensuite les relations qu'entretiennent les participantes avec les membres de leurs réseaux informels, c'est-à-dire père et mère, frères et soeurs, enfants, collègues et ami.e.s. Puisque nous tentons de cerner les formes de stigmatisation et de résistance vécues, nous accorderons une attention plus particulière aux liens d'amitié noués avec d'autres lesbiennes. Les participantes, auxquelles nous avons donné des prénoms fictifs afin de protéger leur anonymat, parleront en outre des rapports entretenus avec les réseaux formels, c'est-à-dire les groupes et les activités de la communauté lesbienne et gaie de l'Outaouais. Enfin, il sera question du sens et de l'importance qu'elles prêtent à l'identité lesbienne.

Dans le présent chapitre, nous accordons une large place aux propos des 19 participantes. En accord avec la méthodologie féministe, nous cherchons par ce moyen à compenser

l'occultation des lesbiennes dans la recherche gérontologique en général et dans la recherche sociologique, en particulier. Si elles ont été étudiées pour être plus souvent qu'autrement qualifiées de déviantes ou perverses, elles ont en effet beaucoup plus rarement pris la parole pour décrire elles-mêmes leurs expériences. Or l'une des particularités de l'approche féministe réside justement dans cette volonté de faire entendre les minoritaires⁵⁶ et de décrire la réalité sociale à partir de leurs points de vue (Harding, 1991 ; hooks, 1994 ; Kirby et McKenna, 1989). Cette façon de procéder permettra de mettre en lumière la façon dont les actrices sociales concernées construisent le sens accordé à leurs relations avec les membres de leurs réseaux informels et formels.

I. Profil des participantes

Avant de passer à l'analyse des entrevues, voyons d'abord les particularités de notre échantillon. Précisons que huit des lesbiennes interviewées sont francophones et 11, anglophones. En ce qui concerne leur lieu de domicile, 14 vivent en milieu urbain et 5 en milieu rural ; neuf sont propriétaires et 10 locataires ; 11 vivent seules, sept vivent avec leur compagne et une partage un appartement avec sa mère. Sur les 19 participantes, 14 ont été mariées mais deux pendant une courte durée, soit respectivement 6 mois et un an.

Ainsi que le montre le tableau 1 à l'annexe VII, un peu plus de la moitié des participantes appartient au groupe des 50 à 60 ans. Au moment de l'entrevue, six avaient de 50 à 54 ans, cinq de 55 à 59 ans, cinq de 60 à 64 ans et trois de 65 à 69 ans. Malgré nos efforts, nous n'avons pu

⁵⁶ La lecture de la thèse de doctorat en histoire de Monique Hébert (1994) a aussi influencé notre décision. L'auteure y décrit le rôle des femmes dans la survie de la population franco-manitobaine durant la période de l'illégalité du français. L'abondance des citations contribuait, à nos yeux, à produire un savoir ancré dans la réalité des actrices sociales en question.

nous entretenir avec aucune lesbienne de plus de 67 ans⁵⁷. Les études canadiennes et américaines répertoriées ont illustré combien il est difficile de joindre des lesbiennes âgées (Almvig, 1982 ; Kehoe, 1988 ; Robinson, 1979 ; Tully, 1983). Notre recherche ne fait pas exception et semble confirmer que les lesbiennes d'âge avancé circulent à l'intérieur de réseaux informels plutôt fermés dans lesquels il est difficile de s'insérer.

Le tableau 2 à l'annexe VII montre le niveau de scolarité des participantes. Sept sur 19 ont des diplômes universitaires : trois ont un baccalauréat, deux ont une maîtrise et deux, un doctorat. Huit ont fait des études postsecondaires ou universitaires partielles, tandis que trois ont terminé des études au niveau secondaire et une, au niveau collégial. Par rapport à l'ensemble des femmes au Canada, les lesbiennes interviewées ont un niveau de scolarité très élevé. Selon les statistiques de 1991, parmi les femmes de 45 à 64 ans, 15 % ont un diplôme d'études secondaires et 7,8 % ont un grade universitaire (Canada, Statistique Canada, 1995 : 61). Or pour les participantes du même groupe d'âge, les proportions sont respectivement de 19 % (3 sur 16) et de 37,5 % (6 sur 16). Dans la population générale, seulement 3,1 % des femmes de 65 ans et plus sont titulaires d'un grade universitaire, tandis que parmi les trois participantes de ce groupe d'âge, deux ont fait des études postsecondaires et une détient un grade universitaire.

Comme l'indique le tableau 3 à l'annexe VII, la plupart des lesbiennes interviewées sont plutôt à l'aise sur le plan financier. Parmi les 17 qui ont déclaré leur tranche de revenu, trois gagnaient plus de 30 000 \$ par année et quatre, plus de 40 000 \$. Six ont dit avoir des gains annuels de 20 000 \$ à 29 999 \$ et quatre, de 10 000 \$ à 19 999 \$. D'après les statistiques de 1993, le revenu moyen des femmes de 45 ans et plus au Canada était de 15 573 \$ (Canada,

⁵⁷ Une lesbienne de 75 ans et une autre de 82 ans nous ont communiqué leur refus catégorique par personne interposée.

Statistique Canada, 1995 : 97). Encore une fois, la majorité des participantes se démarque nettement de la population féminine canadienne puisque seulement quatre d'entre elles ont un revenu similaire à la moyenne nationale.

Au moment de l'entrevue, six participantes étaient à la retraite, sept travaillaient à temps plein et une à temps partiel ; une cherchait un emploi, deux étaient à leur propre compte et les deux dernières recevaient une pension d'invalidité. Il n'est donc guère surprenant de constater que, pour la plupart des lesbiennes interviewées, la principale source de revenu est un emploi rémunéré (voir le tableau 4 à l'annexe VII). Parmi les six retraitées, deux comptent uniquement sur les prestations du Régime de pensions du Canada, tandis que trois reçoivent en outre une prestation d'un régime privé de retraite. La dernière vit des intérêts tirés de ses placements.

Les participantes exercent ou ont exercé des professions dans les domaines suivants : enseignement, counseling, beaux-arts, animation, consultation, travail social et travail de bureau. Si les domaines d'occupation varient, ils sont néanmoins concentrés dans le secteur tertiaire. À cet égard, la situation des participantes s'apparente à celle de la population féminine. En effet, selon l'édition récente de *Portrait statistique des femmes au Canada* : « En 1994, 70 % de toutes les femmes qui travaillaient étaient enseignantes, infirmières ou elles occupaient un emploi similaire dans le secteur de la santé, un emploi de bureau ou un emploi dans le secteur des ventes ou des services. » (Canada, Statistique Canada, 1995 : 9)

Ces quelques données sociodémographiques montrent que le profil des 19 lesbiennes interviewées ressemble à celui de l'ensemble des femmes sur le plan professionnel, mais en diffère de façon marquée en matière de scolarité et de revenu. Il s'avère impossible de savoir si l'échantillon constitué est représentatif de la population lesbienne pour les raisons exposées dans le chapitre précédent sur la méthodologie. Il comporte néanmoins une assez grande variété en ce

qui concerne l'échelle de revenu et le niveau de scolarité, mais non en ce qui a trait à l'origine ethnique ou raciale. À cette réserve près, il devrait permettre de tracer un tableau utile des réseaux informels et formels des lesbiennes âgées.

II. Les réseaux informels

Maintenant que nous avons pris connaissance des caractéristiques des participantes, passons sans trop tarder à l'examen de leurs réseaux informels. Avant de procéder à l'analyse des entrevues, rappelons toutefois les quelques conventions adoptées pour la transcription. D'abord, les points de suspension signalent soit un silence, soit une phrase laissée incomplète durant l'entrevue. Ensuite, les points de suspension entre crochets indiquent l'omission d'une partie des propos qui étaient répétitifs ou sans rapport avec la question principale. Les mentions entre crochets fournissent des précisions utiles pour comprendre la citation. Enfin, le soulignement sert à marquer une insistance de la participante, souvent accompagnée d'une plus grande émotion. Pour des raisons de confidentialité, il va sans dire que tous les prénoms employés sont fictifs. Nous avons décidé de procéder ainsi plutôt que de présenter les informations sans identification aucune pour souligner que, mis à part la stigmatisation vécue, les lesbiennes sont évidemment des personnes à part entière.

1. Les relations avec la famille

Comme nous l'avons mentionné au chapitre précédent, en raison du cadre restreint de notre étude, nous avons examiné uniquement les relations des participantes avec leur famille immédiate. Les résultats rapportés concernent donc les parents, soit le père et la mère, les frères et soeurs, de même que les enfants, s'il y a lieu.

A. Les parents

Fait assez prévisible étant donné l'âge des participantes, la vaste majorité d'entre elles (11 sur 19) ont perdu leurs deux parents. Par ailleurs, la seule dont le père est toujours vivant n'a eu aucun contact avec lui depuis 25 ans. Sur les huit lesbiennes dont la mère vit encore, cinq habitent une autre ville que cette dernière. Elles lui rendent visite seulement quelques fois par année en raison de la distance, mais continuent à garder contact avec elle par téléphone ou par lettre. Les trois participantes qui résident dans la même ville que leur mère la voient plus souvent.

Six participantes sur huit nous disent avoir confié à leur mère qu'elles étaient lesbiennes. Parfois, la décision a été motivée par l'impossibilité de garder le secret parce que la mère vivait sous le même toit. Ce fut le cas de Solange, fille unique dont la mère a habité 10 ans avec elle et sa compagne. Cela n'a toutefois pas été sans difficulté à en juger par sa remarque à propos des rapports entre ces dernières :

Disons qu'au cours des années, ça s'est détérioré. Plusieurs choses sont entrées en ligne de compte, mais ça s'est détérioré. Mais maintenant que nous sommes à distance, ça va mieux. C'était beaucoup... c'était imposer beaucoup à tout le monde. Mais ça va beaucoup mieux depuis que chacune est de son côté.

Lorsqu'une lesbienne se confie à sa mère, elle n'obtient pas forcément son approbation, comme le raconte Jocelyne :

Je ne le lui aurais pas dit, mais le fait que j'allais prendre un appartement avec elle, puisque je viens de me séparer, je me suis dit qu'elle avait besoin de savoir. Sa réaction a été... comment dire... elle préférerait que ce ne soit pas comme ça. [...] Ce n'est pas accepté. Par exemple, l'année passée, j'ai marché à Ottawa au défilé de la Fierté gaie et je lui ai dit : « Bon, demain, je vais marcher. » Elle a dit : « Tu es folle, c'est vrai que tu es folle ! » Tu sais, elle a beaucoup de difficulté. Pour elle, c'est : « Bon, d'accord, mais tu n'as pas besoin de le dire à tout le monde ! »

Le désir de ne pas ébruiter une telle nouvelle semble assez courant. À titre d'exemple, la mère de Diane prit assez bien l'annonce que sa fille se divorçait parce qu'elle était lesbienne, mais lui laissa

savoir qu'il valait mieux ne pas en informer les anciennes voisines. Depuis ce moment en 1985, elles n'ont pas reparlé ouvertement de la question.

Parfois, l'aveu est suivi d'une forme de négation qui laisse la lesbienne songeuse quant au degré réel d'acceptation de sa situation par son milieu familial. Sandy raconte ainsi que sa mère, pourtant au courant depuis des années, n'a pas prévenu son second mari lorsqu'ils lui ont récemment rendu visite :

She didn't tell him and he was staying here in our house... I was living with my partner, in one bed, and he didn't catch on! He was making comments to my partner about boyfriends and she said: «But I'm with Sandy.» And he replied: «Well, you're not gay, are you?» and she answered: «Yes, of course, we are.» He said: «Oh, I didn't know that!»

Dans l'ensemble, les participantes disent avoir de bonnes relations avec leur mère. Pourtant, les propos de la moitié d'entre elles laissent transparaître certaines tensions liées à leur lesbianisme.

B. Les frères et soeurs

Huit des 19 participantes n'ont pas de frère. Parmi les 11 autres, sept en ont un, une en a deux, deux en ont trois et une en a quatre. Sur le nombre total de frères (19), seulement deux habitent la même région que leur soeur. La distance réduit forcément les contacts, mais la faiblesse des liens affectifs semble jouer également un rôle à cet égard. En fait, l'amitié entre frères et soeurs paraît être l'exception plutôt que la règle, puisque seulement deux des lesbiennes interviewées en ont fait état. Deux n'ont aucun contact avec leurs frères. Les autres maintiennent avec eux des rapports superficiels qui se bornent à quelques visites par année, notamment durant l'été et les fêtes de Noël. Le commentaire d'une participante illustre la situation générale : « Les relations avec mes frères, ça n'existe pas beaucoup. »

Dans un tel contexte, sans doute ne faut-il pas se surprendre que la plupart des participantes n'aient pas parlé avec leurs frères de leur lesbianisme. Sur le total des 19 frères, en effet, seulement huit sont au courant, mais ils l'ont le plus souvent appris par une autre soeur ou une belle-soeur à laquelle la participante s'était confiée. Rose fournit des indices quant aux raisons qui ont motivé sa décision :

I told his wife because I was afraid of his reaction. His wife said to me: «I see.»... because I was kind of worried and I had said: «I have something important to say and I don't want to lose my brother.» She told me, it was fascinating, she said: «It doesn't matter what you've done, you could never lose your brother.»

Chez Pauline aussi la crainte du rejet fait surface quand elle fait allusion à son plus jeune frère qu'elle aime beaucoup. Bien qu'elle n'ait livré son « secret » à aucun des 10 autres membres de sa famille, elle voudrait en parler à ce frère en particulier. L'hésitation qu'elle manifeste en exprimant ce souhait révèle son ambivalence, voire son déchirement :

C'est comme... j'aimerais, je pense, avec lui... c'est une... je pense... une des personnes avec lesquelles j'aimerais partager, je pense... Et puis, je pense qu'il aime beaucoup Francine [sa compagne], puis, je me dis... je pense qu'il attend ça... j'imagine. Tu sais, il doit savoir... alors c'est une personne importante.

Comme les 11 lesbiennes qui ont des frères ne se sentent pas très près d'eux, il n'est guère étonnant que seulement deux leur aient fait des confidences au sujet de leur identité sexuelle.

En ce qui concerne les soeurs, sept des participantes n'en ont aucune, mais cinq en ont une, quatre en ont deux, deux en ont trois et une en a six. Seulement cinq de ces 12 participantes sont domiciliées dans la même région que leurs soeurs. La fréquence des contacts varie beaucoup, puisque deux ne les voient plus du tout et deux leur parlent presque tous les jours et les voient souvent. Pour les huit autres, mis à part quelques visites annuelles, la communication se maintient surtout par téléphone. En général, les lesbiennes interviewées paraissent plus ouvertes avec leurs

soeurs : neuf sur 12 ont dit au moins à l'une d'elles qu'elles étaient lesbiennes, tandis que la proportion est de seulement deux sur 11 dans le cas des frères.

Un tel geste de confiance ne garantit pourtant pas automatiquement des relations chaleureuses par la suite. Ainsi, la soeur de Mary n'approuve pas son choix de vie et elles n'en parlent donc jamais. Marilyn doit se rendre seule chez sa soeur, car celle-ci interdit l'accès de son foyer à sa compagne. Rose vit une situation similaire : sa soeur refuse de la visiter pour ne pas rencontrer sa compagne actuelle. Le fait qu'elle ait agi de la même manière avec ses autres partenaires, hommes et femmes, est un piètre réconfort pour elle. La situation de Barbara est donc exceptionnelle : cette militante du mouvement des lesbiennes et des gais se dit très proche de ses deux soeurs qu'elle voit plusieurs fois par semaine.

À prime abord, la plupart des 19 lesbiennes interviewées disent entretenir des relations assez cordiales avec leurs soeurs et, dans une moindre mesure, avec leurs frères. Pourtant, la stratégie de dissimulation adoptée avec plusieurs d'entre eux laisse penser qu'à leurs yeux, la bonne entente dépend du secret. Si les rapports avec la famille d'origine se vivent sous le signe de l'ambivalence, qu'en sera-t-il des liens des participantes avec leurs enfants ?

C. Les enfants

Sur les 19 participantes, neuf n'ont pas d'enfant. Une en a deux par alliance, les fils de sa compagne, et les neuf autres en ont un nombre qui varie de deux à cinq. Au moment de l'entrevue, seulement neuf des 30 enfants au total vivaient dans la même région que leur mère. En général, les contacts se font surtout par téléphone et les visites sont peu fréquentes, car la majorité des enfants se trouvent à plus de trois heures de route, cinq habitent une autre province et trois vivent même à l'extérieur du pays.

Les relations avec les enfants paraissent en général très bonnes, sauf dans trois cas. Laura s'entend bien avec sa fille mais ne voit plus son fils qu'elle a dû mettre à la porte plusieurs années plus tôt en raison de son comportement délinquant. Alice, qui a deux fils et deux filles, est restée loin d'eux pendant six ans après un divorce très difficile. Elle a depuis renoué des liens avec tous ses enfants sauf sa fille cadette à laquelle elle a délibérément caché son lesbianisme. Elle décrit pourquoi :

I did go to see Deirdre [la cadette] when she was at [nom d'une université], and I went to see her just to let her know that, you know, I was like a normal person. But she has a real hatred towards lesbians and gay people and she asked Patricia, my older daughter, whether I was, she used the word «gay», and Patricia sort of had an idea how she felt, so she said that I wasn't. Deirdre replied that if she saw gay people in the street, she would shoot them!

June aussi n'a plus de contact avec son fils et sa fille. Son cas illustre le prix extrême que certaines lesbiennes doivent payer pour pouvoir vivre comme elles l'entendent. Cette femme, qui occupait un poste administratif très important, a tout laissé tomber pour étudier pendant huit ans dans le domaine des beaux-arts, ce qui n'a pas été prisé de sa famille. Elle a plus tard rencontré la femme qui est maintenant sa compagne depuis 13 ans. June raconte comment ses enfants et les autres membres de sa famille ont réagi à l'annonce de sa nouvelle vie :

And I told them that's what it was... and they didn't like it. They didn't like it at all. [...] I found that hard... to start my own life in order not to have to consult my family about what I'm all about. I was tired of that. I said: «You all accept me, or just get lost!» [...] I got tired of constantly having to defend myself.

Cette participante a donc choisi de couper les ponts pour ne plus avoir de comptes à rendre à sa famille.

Fait à noter, les enfants ont en général été mis au courant de l'orientation sexuelle de leurs mères. Il y a deux cas d'exception : celui déjà mentionné de la fille cadette d'Alice et celui de Kim qui n'a jamais jugé nécessaire d'en discuter avec ses trois fils, bien qu'elle vive avec la même

compagne depuis 17 ans. D'après les huit autres participantes, l'acceptation des enfants n'est cependant pas venue sans difficulté. Toutes sauf Irène ont fait état de tensions avec au moins l'un des enfants. Laura dit que son fils éprouve maintenant plus de gêne par rapport à son lesbianisme que lorsqu'il avait 12 ou 13 ans. Johanne considère son fils comme un ami, mais parle du froid qui demeure entre lui et la femme avec laquelle elle vit. Le fils aîné de Diane digère mal son choix même dix ans plus tard :

... l'idée d'avoir une mère qui est lesbienne, ça le dérange. Il a fait des efforts pour se situer, mais il dit : « Moi, je suis un homme et toi tu dis non aux hommes, alors moi où je suis ? » Quand ils avaient 10 ans, je leur ai dit que j'avais deux fils et qu'ils auraient toujours une place spéciale... mais il ne serait pas prêt à ce que cela se sache tant que ça. Il ressent un certain malaise.

Pauline parle des tensions avec le fils de sa compagne qui vit pourtant avec elles depuis l'âge de 5 ans et demi. Aujourd'hui adolescent, il arrive mal à accepter leur couple, car, dit-elle :

Il n'y a pas de modèle dans ses amis comme Francine [sa compagne] et moi. Alors s'ajoute cette difficulté, cette résistance à notre « nous », à notre situation, à notre réalité. Il y a toujours un refus de m'accepter comme autorité parce que je n'entre pas dans un modèle de normalité. [...] Encore maintenant à 13 ans, il rêve que maman et papa retournent ensemble, même si maman a maintenant une copine. [...] Donc, il y a cette réalité-là qui rend les choses difficiles et le deuxième volet qui s'ajoute depuis, je dirais un an ou deux, qui est plus clair pour lui, c'est que nous sommes deux femmes, alors c'est difficile... Il ne peut pas le dire [à ses camarades].

Comme l'illustrent amplement les quelques exemples mentionnés, la stigmatisation attachée au vécu lesbien se répercute sur les relations mère-fils.

Les participantes ont beaucoup moins parlé de problèmes avec leurs filles. S'agit-il d'une simple omission ? Dans certains cas, probablement. Les filles n'ont toutefois pas forcément eu moins de peine à s'habituer au lesbianisme de leur mère, comme le révèle l'anecdote suivante de Sandy à propos de sa fille aînée :

She was angry with me around my lesbianism for a number of years because, when she was 13, she was living with her father, and she was going to come and visit me. I said: «You'd better tell your friend that I'm a lesbian before you bring her here because there are posters on the walls and everything.» And her friend never spoke to her again. That was sort of her best friend and she didn't see anybody else. So she was angry with me for a long time but never told me about it, so we couldn't even... [...] She just held it inside, so she was very angry. When she finally told me, about two years ago, I said: «You know, this wasn't my fault, this was the fault of homophobia and I wish that you hadn't carried that all by yourself.»

Ceci montre encore une fois que la stigmatisation frappe non seulement les lesbiennes, mais aussi les personnes qui leur sont chères⁵⁸.

Deux des participantes ont d'ailleurs raconté comment elles ont prévenu leurs enfants à cet égard. Sandy a tenté d'inculquer à ses trois fillettes des notions de prudence :

The youngest one was in daycare and she was singing a song called *Every Woman Can Be a Lesbian*, at daycare! So I explained to her that this may be a song that it would be better to sing at home because some people don't like lesbians. And I explained to them [ses filles] how some people don't like people who are gay and some don't like people who like people of the other sex, too.

Laura a également mis en garde son fils et sa fille quand elle leur a appris qu'elle était lesbienne :

When I shared it with the kids, I shared it as a joy. Unfortunately, of course, at the same time I had to tell them that not everybody would think that it was a joyful thing and this is something we don't talk about outside the family because mommy could lose her job.

Comme bien d'autres mères lesbiennes, ces deux participantes cherchaient à protéger leurs enfants contre l'ostracisme et à se prémunir elles-mêmes contre les sanctions possibles.

Une des sanctions aurait pu être la perte de la garde des enfants. Lorsque le lesbianisme a été invoqué dans un cas de divorce, les tribunaux ont en effet eu plutôt tendance à trancher en

⁵⁸ Erving Goffman signale que la stigmatisation a tendance à s'étendre aux personnes avec lesquelles les stigmatisé.e.s sont en contacts étroits (1963 : 30).

faveur des pères (Robinson, 1994). Pour toutes les mères interviewées, la cohabitation avec une autre femme s'est produite après la dissolution du mariage. L'une d'elles, Diane, n'a toutefois pris aucun risque en menant pendant huit ans une double vie :

J'avais des enfants... trois de 2 ans et un de 4 ans. Il n'était pas question de garde partagée, ce n'était pas vivable, c'était impossible... Mais comme j'habitais deux villes, ça permettait, disons, de mener deux vies. C'était volontaire... J'ai attendu qu'ils aient 10 ans... J'avais fait toute la liste de mes raisons et il y avait cette raison-là, mais il y avait aussi que leur père était extrêmement possessif des enfants et j'ai dû retrouver ma crédibilité comme mère.

Cette participante ne voulait sans doute pas risquer de se trouver aux prises avec un système juridique homophobe où les lesbiennes demeurent trop souvent considérées comme des mères indignes.

À quelques exceptions près, les participantes qui ont des enfants entretiennent d'assez bonnes relations avec eux, même s'il n'en a pas toujours été ainsi. Le fait que la majorité des enfants soient au courant de l'identité sexuelle de leur mère paraît un signe encourageant quant à la possibilité pour ces dernières d'obtenir un soutien émotif dans une période difficile telle qu'une séparation ou que la maladie ou le décès de leur compagne. Toutefois, quelques-unes n'auraient peut-être pas ce recours parce qu'elles ont coupé les ponts ou qu'elles ont des rapports tendus avec certains enfants.

D. Interprétation

Nous dresserons maintenant un bilan des relations des participantes avec leur famille afin de savoir dans quelle mesure celle-ci pourrait constituer une source d'appui éventuel. Il n'est évidemment pas facile de trouver des traits communs parmi la variété des expériences individuelles, mais quelques observations se dégagent néanmoins. Une première concerne le faible nombre de personnes qui compose les familles : pour 10 des 19 participantes, il varie de un à trois.

Par ailleurs, quatre n'ont plus aucun membre de leur famille d'origine et neuf n'ont aucun enfant. Indépendamment de la qualité des relations, donc, la plupart des lesbiennes interviewées comptent dans leurs réseaux informels peu de personnes avec lesquelles elles ont un lien de sang.

Une deuxième observation a trait à la distance qui sépare la plupart des participantes d'au moins une partie de leur famille d'origine et, dans une moindre mesure, de leurs enfants. Or la proximité des membres des réseaux informels peut s'avérer un facteur important en ce qui concerne la possibilité de recevoir rapidement de l'aide en cas de besoin. Le graphique ci-dessous donne une idée de l'éparpillement des familles des participantes.

Distribution géographique des familles des participantes*

M F S F1 F2	F S F1 F2	M F S F1 F2
M F S F1 F2	F S F1 F2	M F S F1 F2
M S F1 F2	F S F1	M F S F1 F2
S F1 F2	F S	M F S F1 F2
S F1	F	M F S F1 F2
S		F S F1 F2
S		F S F1 F2
		F S F2
		F S F2
		F S F2
		F S
		F S
Même région	Région avoisinante (2 à 3 heures)	Région éloignée (plus de 3 heures)

Légende : M = mère F = frère S = soeur F1 = fille F2 = fils

* Comprend uniquement les participantes qui ont de la famille ou des enfants, qu'elles aient ou non des contacts avec eux.

Plusieurs facteurs sont probablement en cause dans la configuration observée, dont celui de l'exode vers les centres urbains pour trouver de l'emploi. Certains commentaires recueillis laissent toutefois penser qu'il pourrait également s'agir d'une stratégie délibérée pour échapper aux contraintes du milieu d'origine, plus particulièrement à celles de la famille. Pauline observe ainsi : « J'ai toujours été à l'extérieur, tu sais, de mon lieu de naissance... J'ai déménagé à

Québec... il n'y a personne de ma famille là. J'aime me retrouver où il n'y a aucun membre de ma famille. »

Chose certaine, deux des lesbiennes interviewées ont clairement pris la décision de partir pour échapper à la désapprobation. Marilyn dit pourquoi elle s'est sentie forcée de quitter une petite ville des provinces maritimes :

When I left [nom de la ville], I just wanted to get away from home, I was being... getting a lot of flak about being gay and «Shame, shame, you're embarrassing me!». I was in the government at the time and I put in for a transfer to any place in Canada with the exception of [sa province].

Mary aussi a dû fuir sa ville natale en raison des ragots qui circulaient sur son compte. Un an après son mariage en 1950, elle a vécu une histoire d'amour avec une femme et en a parlé à son mari, lequel s'est empressé de prévenir tous les gens de l'endroit y compris ses parents. L'affaire fit tellement de bruit qu'elle affirme aujourd'hui : « People my age still remember the event. »

La majorité des lesbiennes interviewées n'ont pas connu des situations aussi pénibles, mais ne serait-ce pas parce qu'un bon nombre d'entre elles se sont éloignées de leur lieu d'origine ? Il est évident qu'en cas de désapprobation, la distance devient une mesure de protection. Ainsi, Alice dit de sa fille cadette qui a exprimé sa haine envers les lesbiennes et les homosexuels : «... I'm really glad that she's in [ville d'une autre province]. At least, she's geographically away from here. » Il est impossible à partir des quelques propos recueillis de conclure avec certitude que les lesbiennes ont tendance à fuir leurs familles pour avoir une plus grande marge de liberté, mais notre étude donne quelques indices à cet égard. Cette stratégie d'éloignement a d'ailleurs été relevée dans l'ouvrage *Mémoires lesbiennes* de Line Chamberland (1996 : 162-163).

Une troisième observation qui ressort de notre analyse des relations entretenues avec la famille concerne le poids du non-dit. Plusieurs des lesbiennes interviewées ont mis des années

avant de prendre le risque de se confier, mais étaient néanmoins convaincues que leurs parents ou leurs frères et soeurs « se doutaient ». Mary raconte une situation typique à plusieurs égards :

My parents were shocked when I was explicitly open with them, but I had always thought they had known anyway because, I mean, I brought home these wonderful women [rire] all my life. And they would mention things like «We understand», you know, «you have a different life and it's ok, we want you to know that.» But they sort of went in and out of denial and acceptance. Then I went through this devastating break-up and I said this is what is the matter, this is what's happening: I am a lesbian. Wow! They went in shock for about 6 months. I was really surprised because I expected them to say: «That's fine, dear.» and not do anything about it. But they were shocked and they asked questions, which was really neat, especially my father.

Une façon courante d'éviter le rejet explicite consiste justement à fournir des indices subtils en espérant que l'entourage comprendra à mi-mots.

Pour certaines lesbiennes, le fait qu'elles forment un couple avec une femme devrait inciter les membres de leur famille à se rendre à l'évidence. Pauline explique comment cela peut se passer :

Avec la famille présentement, la parenté, j'ai un comportement qui suppose qu'elles [ses soeurs] doivent se poser des questions, doivent conclure... mais moi, je n'ai pas pris la décision d'aller vers elles et de le dire... Par exemple, en fin de semaine, nous étions à [nom d'une ville] pour la fête d'une de mes soeurs et nous avons partagé les coûts. Alors là, une autre soeur me dit en parlant de Francine [sa compagne] et moi : « Est-ce que vous payez chacune votre part ? » J'ai répondu : « Non, toi et Paul [son mari] vous payez ensemble, alors Francine et moi nous partageons. » Alors c'est du non-dit, mais ce ne sont pas des choses qui sont cachées.

Marylin a annoncé officiellement qu'elle était lesbienne dans une lettre circulaire produite par toute la famille en utilisant une analogie similaire. Elle raconte : « There was a question asked by my sister once. She said: "Who is this woman I keep hearing mentioned?" I thought, she's not stupid, I'm sure she knows. So I wrote: "She is to me what your husband is to you." » Puisque

les lesbiennes ne portent aucune marque extérieure de leur identité sexuelle, la relation privilégiée avec une autre femme constitue souvent l'indice le plus révélateur, du moins à leurs yeux.

Il n'est pas garanti, cependant, que les signes sont effectivement compris par les personnes auxquelles ils s'adressent. Tout comme Maryann avec ses parents, Alice a été très étonnée de découvrir que ses enfants n'avaient rien deviné au cours des années :

It's funny, though, I had thought that they knew because all these dykes [lesbiennes] were hanging around my place and they were going to all these marches with me, but they didn't, they didn't know. You actually have to tell them. I think when you are heterosexual, that's where your mindset is, so you don't think about anything else unless it's something sort of glaring. I had, you know, lovers staying over and they still didn't know. They just thought they were girlfriends, I guess.

Comme le signale la sociologue Barbara Ponse (1976), la présomption d'hétérosexualité (*heterosexual assumption*), c'est-à-dire l'hypothèse selon laquelle tout le monde est hétérosexuel jusqu'à preuve du contraire, agit comme un écran qui masque l'existence du lesbianisme.

Il faut dire qu'un bon nombre de lesbiennes cultivent sciemment l'ambiguïté. Puisqu'elles aussi ont intériorisé la norme sexuelle de leur société, comme l'indique Goffman (1963) dans son analyse de la stigmatisation sociale, elles ont des sentiments ambivalents quant à leur identité. En tant que membres d'un groupe stigmatisé, les lesbiennes savent que la société les rejette et craignent donc de subir le même sort de la part de personnes qui leur sont chères. Parfois, elles veulent aussi leur éviter le bouleversement émotif que pourrait causer l'annonce d'une telle nouvelle. Ainsi, Johanne dit : « Ma mère n'est pas au courant de... inutile, tu sais, de la traumatiser. » Pauline déclare dans la même veine : « Ma mère est ouverte... alors, j'aimerais ça lui dire, mais je ne voudrais pas... Est-ce que je peux lui faire de la peine ? Je me le demande, parce que nos parents ou les frères ou même les ami.e.s hétéros, parfois, nous les choquons. » Le choix du non-dit et de l'implicite repose aussi sur la perception, souvent fondée, que la famille

préfère ne pas savoir ce qui pourrait la déranger. C'est du moins le message reçu lorsque des personnes qui ont été mises au courant évitent avec soin d'aborder le sujet par la suite.

Quels qu'en soient les motifs, la règle du silence a des effets néfastes dont celui de limiter l'expression des marques d'intimité même à l'intérieur d'un milieu plus sécuritaire en principe, celui du foyer. Kim évoque en termes voilés comment la décision de ne pas discuter ouvertement de la question avec ses trois fils a eu un impact sur sa relation amoureuse :

Pamela [sa compagne] came into our life approximately four or five years after my ex-husband left. [...] She moved into our life, she moved into my bedroom, the boys were in the house. We did not demonstrate any great affection for one another in front of the boys. At times, that posed a great problem. However, we survived.

Ceci soulève la question à savoir combien de couples de lesbiennes ne résistent pas aux tensions provoquées par toutes les contraintes qu'imposent les diverses formes de dissimulation nécessaires dans une société intolérante.

Le non-dit omniprésent dans les relations avec la famille et les enfants a aussi pour conséquence d'obliger les lesbiennes à constamment décoder les menus gestes pour tenter d'y trouver les signes d'une approbation subtile et silencieuse. Souvent, la manière dont la compagne est traitée sert de baromètre à cet égard. Pauline décrit ainsi sa perception de la relation particulière entre sa mère et sa compagne :

Nous n'avons pas confié ça à ma mère, Francine et moi. Je pense que nous ne voulons pas le faire à ce moment-ci. Par contre, il y a quelque chose d'assez spécial entre ma mère et Francine qui s'est fait assez rapidement... Il y a comme quelque chose qu'elle comprend, mais pour elle, à 90 ans... Il y a quelque chose qu'elle a saisi dès le départ, par exemple... si je suis là et Francine n'y est pas... c'est comme s'il manquait quelqu'un. Elle est très affectueuse avec Francine, elle la traite comme sa fille depuis le début. Puis, quand elle téléphone, elle demande : « Est-ce que Francine est là ? Elle va bien ? » Et puis, elle lui donne le message, quand elle est seule avec elle... Francine va la visiter quelques heures l'été... elle lui donne le message qu'elle est très importante et que c'est bien qu'elle demeure avec moi.

Rose observe à propos des comportements des deux seuls membres de sa famille avec sa nouvelle compagne : « My brother and sister-in-law are very fond of her, consider her a friend and welcome her, even if my sister won't meet her. » Pour sa part, Johanne précise avec une joie évidente que les rapports entre sa fille cadette et sa compagne étaient tendus au début mais qu'ils sont maintenant harmonieux.

Le refus de recevoir la compagne ou de faire sa connaissance est vécu comme un rejet non seulement de cette personne, mais aussi du couple, donc de l'identité lesbienne. Les propos de Marylin en disent long à ce sujet :

My sister in [nom de la ville] will not allow me to bring a partner home, because I brought one home and she had a fight with her, so she thinks they're all, you know... [...] But it's ok for my brother to bring his girlfriend, she's accepted in the house just because he's straight and she's straight... those things make me angry!

Le manque de bienveillance envers la compagne peut même être le facteur décisif dans la cessation des contacts avec les membres de sa famille. Le commentaire de June à propos de sa fille le montre : « She was very possessive and didn't like Heidi [sa compagne] and spoke very ill of her... Then I told her, I think it's better if we don't communicate ... » Cette participante a d'ailleurs mis fin aux relations avec toute sa famille en raison de leur manque d'acceptation.

Le caractère indicible de l'existence lesbienne, qui est à la fois un effet et un instrument de la stigmatisation sociale, donne aux relations avec la famille l'apparence d'une quête sans fin de reconnaissance. Les plus petits incidents, les moindres mots sont scrutés à la loupe pour dépister les marques de réprobation ou l'inverse. Kim relate ainsi comment ses fils lui ont manifesté leur compréhension :

We had a problem with cars in the winter and Pamela [sa compagne] and my middle son dried the cars off with a hair dryer trying to get everybody to work. They came in just soaked with snow. And he said: «Well, how does it feel to be

a member of the [nom de la participante] family?» Neither of us said anything. We just smiled at one another and that was it. On another occasion, the youngest was travelling with me and a buddy of his, they were coming for the weekend with me. He explained to the buddy how our house was and the park close to our house, and he talked about «his» grandmother, which was Pamela's mother. I said nothing. To them, it was an accepted thing.

Andrea se raccroche à l'idée que son frère ne désapprouve pas son identité sexuelle à partir de quelques mots qu'il a un jour laissé tomber : « I haven't told him. [...] but he knows because he called my partner «my common-law sister-in-law», his common-law sister-in-law, which is pretty funny.» L'acceptation qui se manifeste ainsi de manière implicite a cependant l'effet insidieux de toujours laisser planer un doute quant à son fondement dans la réalité.

Ceci soulève la question à savoir si les lesbiennes âgées jugeraient qu'elles peuvent, en cas de besoin, compter sur des personnes qui n'ont pas clairement exprimé leur compréhension. Il s'agit d'une question très importante, car les écrits gérontologiques ont signalé le rôle prépondérant de la famille dans les soins aux personnes âgées (McPherson, 1990 ; Novak, 1993) et plus particulièrement le rôle des femmes (Aronson, 1994 ; Baker, 1988 ; Chappell, 1983 ; Charpentier, 1995 ; Connidis, 1994 ; Gee et Kimball, 1987 ; Markson, 1995 ; Rosenthal et Gladstone, 1994). Puisque aucune des participantes n'a encore atteint un âge très avancé, la réponse reste évidemment hypothétique. Nous jugeons toutefois inquiétant de constater que neuf d'entre elles n'ont pas d'enfant, quatre n'ont plus aucun membre de leur famille d'origine et deux ont volontairement coupé les ponts avec famille et enfants. L'histoire de Marylin, qui souffre d'une maladie chronique, évoque une vision troublante :

When I was ill and in the hospital, they [les membres de sa famille] made no effort to support me and I realized that, you know... I realized that my family would never be there when I need it. [...] When I was in the hospital, it was not my family who rallied around, it was my friends, my circle of friends...

La présence de la famille n'est évidemment pas une garantie automatique de soins, mais son absence exclut forcément la possibilité de recours à cette source de soutien.

Il va sans dire que le lesbianisme n'est pas le seul facteur de tensions à l'intérieur des familles, mais la stigmatisation a un impact certain sur les relations familiales. À titre d'exemple, la désapprobation familiale a incité June à mettre fin aux contacts avec les membres de sa famille, elle a poussé Marilyn et Mary à quitter leurs villes natales respectives. Pour les autres, le silence adopté par mesure de protection produit une distance qui nuit au développement de rapports de confiance. La dernière participante citée laisse toutefois entendre que les ami.e.s pourraient fournir l'appui nécessaire aux lesbiennes âgées. Voyons ce qu'il en est pour nos participantes.

2. Les relations avec les ami.e.s

Comme l'ont montré les principaux écrits gérontologiques consultés, les ami.e.s constituent une source importante de soutien pour les personnes âgées (McPherson, 1990 ; Novak, 1993 ; Canada, Statistique Canada, 1994). À l'intérieur des réseaux informels des lesbienne âgées, les ami.e.s pourraient donc jouer un rôle de substitut essentiel pour pallier l'absence de soutien actuel ou éventuel de la part des membres de la famille. Voilà pourquoi nous avons examiné cet aspect des réseaux informels des participantes.

A. Les collègues de travail

Le milieu de travail est un endroit de socialisation où peuvent se former des liens d'amitié. Nous avons toutefois présumé que la stigmatisation attachée au lesbianisme et les dangers de discrimination feraient en sorte de réduire considérablement le nombre de collègues au sein des réseaux informels des lesbiennes âgées. Les entrevues que nous avons réalisées ont effectivement confirmé cette hypothèse. Très peu de participantes socialisent ou ont socialisé avec des

collègues en dehors des heures de travail, exception faite des réceptions officielles organisées dans ce contexte. Ainsi, parmi les 18 participantes qui ont répondu à la question sur le sujet, neuf ont dit ne jamais voir leurs collègues sauf à ces occasions.

Fait révélateur, sur les neuf qui fréquentent des collègues, sept ont précisé qu'elles ne les ont pas mis au courant de leur identité sexuelle. C'est notamment le cas de June, une artiste, qui dit avoir des liens amicaux avec bon nombre de ses collègues artistes. Sa réponse à la question « Sont-ils au courant que vous êtes lesbienne ? » donne une idée des motifs qui peuvent inciter certaines lesbiennes à cacher leur identité :

They pick it up, unless they're dense. Why should I go around saying, «By the way...». They don't go around saying «I'm heterosexual.» To me, being homosexual is not something I'm preoccupied with. [...] This part, that I'm homosexual is so normal to me that I don't even consider it anything to mention or to talk about. They know... I'm always with Heidi (sa compagne) and the odd time when they're talking, it will come up in conversation sometimes, then I will say that I'm sad about people who are prejudiced and about how I sometimes experience that as a homosexual. Then it will come up. Most of them seem to have known about it for years anyway... and it doesn't seem to be a problem.

Il faut noter que cette participante agit également de manière implicite avec ses ami.e.s gays et lesbiennes, comme nous le verrons plus loin.

La décision de taire ou non son lesbianisme n'est pas forcément prise de façon irrémédiable, elle varie souvent selon les contextes. Pauline explique ses raisons actuelles d'hésiter à se dévoiler :

Il y a des personnes significatives hétéros qui le savent, mais je ne l'ai pas dit à toute l'équipe. Il y a des collègues qui le font... des collègues, des amies importantes pour moi, qui l'ont fait et qui ont tenté de me convaincre de le faire, mais je n'en suis pas là. Est-ce que j'essaie de cacher des choses là-dedans, peut-être que oui, mais l'important pour moi c'est de me respecter. Je l'ai déjà fait, par contre, dans des milieux de travail antérieurs, alors je me dis que quelque chose fait que je ne suis pas prête ou je ne veux pas. Je suis dans un milieu très de droite... donc, pour moi, l'important c'est de le dire à des personnes significatives.

Rose a adopté la même ligne de conduite pour des raisons similaires :

I truly felt my job was severely threatened, in fact, I got a non-verbal message that we'll put up with you if you don't make a noise about it. You know, we think you're a lesbian and shut up and we may let you continue your job. I was a supervisor [d'un organisme de services sociaux] and they made it pretty clear that it had to be a right-wing approach to services.

Vu les risques de sanctions, les lesbiennes avancent donc avec circonspection dans un contexte professionnel. D'ailleurs, fait éloquent en soi, les deux seules participantes qui fréquentent des collègues qui sont au courant travaillent dans des organisations où leur lesbianisme est connu et où il y a d'autres lesbiennes. Plusieurs ont cependant déclaré être convaincues que leurs collègues avaient des soupçons à propos de leur identité sexuelle.

Il est intéressant de connaître les raisons pour lesquelles la plupart des lesbiennes interviewées disent ne pas compter de collègues parmi leurs ami.e.s. Nous ne les avons pas interrogées au sujet de la discrimination vécue dans le milieu de travail, mais nous avons relevé à maintes reprises dans leurs propos les indices d'une grande appréhension à cet égard. Six ont spontanément parlé des risques d'ostracisme ou même de congédiement. Ainsi, Kim se dit convaincue qu'aucun des collègues du cabinet d'avocats où elle travaille ne l'accepterait comme lesbienne. Marilyn mentionne l'atmosphère homophobe dans son ancien milieu de travail où les militaires faisaient constamment des blagues sur les homosexuels. Irène, qui a élevé seule ses cinq enfants après son divorce, déclare :

J'étais dans un domaine où je ne pouvais pas [se dire lesbienne]. Je travaillais comme vendeuse, j'aurais perdu mon emploi, donc je ne pouvais pas. C'est aussi que je n'aurais pas pu survivre si j'avais perdu mon emploi. C'est une des raisons pour lesquelles je suis retournée aux études... pour être capable de travailler où je voulais et où je savais que je serais acceptée, pour arrêter de me cacher.

Avant de prendre sa retraite, Louise maintenait également une séparation complète entre sa vie privée de lesbienne et son travail :

My lives were two different lives. My work was one thing and my homosexuality was another. [...] Because when I was working, we could lose our jobs, we could have lost our jobs just like that. Nowadays, it's so much easier for everybody who's coming out of the closet. In those days, there was no way...

Une telle stratégie de compartimentation est très fréquente chez les lesbiennes interviewées.

La crainte de perdre son emploi mène parfois certaines lesbiennes à simuler un comportement social hétérosexuel. Maryann se rappelle une situation cocasse du genre :

There was this whole real dressed-up affair, so I took my lover at the time, who was a teacher, and there were two previous lovers who were at this staff party. Wow, that was pretty good! [rire] They were there and we were all pretending for straights, all of us! [Elle éclate de rire à nouveau.]

Cette simulation ne demande généralement pas trop d'efforts de la part des lesbiennes en raison de la présomption d'hétérosexualité déjà mentionnée. Il faut préciser que Maryann a connu des circonstances difficiles qui ont failli mettre en péril son emploi, car elle a subi à trois reprises un interrogatoire de la Gendarmerie royale du Canada. Des années plus tard, sa peur est encore palpable quand elle évoque le danger réel couru : « In the old days, when the RCMP was chasing me around and you're always worried about your job... whether some really crazed angry person would call your employer and say... you know... you were really vulnerable! » Une des participantes a effectivement perdu un emploi en raison de son lesbianisme. Mary a été congédiée des Forces armées avec son amante, qui était officier, après qu'elles aient été dénoncées. Cette expérience l'a d'ailleurs tellement marquée qu'elle a catégoriquement refusé de signer la formule de consentement que nous lui avons présentée et même d'être enregistrée par peur d'être identifiée⁵⁹. Sa réaction illustre la peur des représailles qui persiste malgré le fait qu'elle est à la retraite depuis une vingtaine d'années.

⁵⁹ Elle a toutefois autorisé la prise de notes.

Quelles soient fondées ou non sur une expérience directe, les craintes des lesbiennes interviewées par rapport à l'ostracisme et au congédiement ont pour effet de limiter fortement le nombre de collègues de travail avec lesquels ces dernières établissent des liens d'amitié. Nous avons donc voulu savoir quelles autres personnes les participantes comptent dans leurs réseaux informels.

B. Les autres ami.e.s

Pour compléter le portrait des réseaux informels, nous avons analysé des caractéristiques comme le sexe, l'âge et la langue des ami.e.s autres que les collègues de travail. Fait peu surprenant, ce sont d'autres lesbiennes et quelques femmes hétérosexuelles qui constituent la majeure partie des réseaux, bien qu'il s'y trouve aussi un ou deux hommes, gais ou hétérosexuels, pour huit des 19 participantes. Les ami.e.s sont surtout plus jeunes (pour 16 des 18 qui ont répondu à la question) et du même âge (pour 9 d'entre elles). Seulement sept ont dit avoir des ami.e.s plus âgé.e.s.

Alice et Andrea, qui ont respectivement 64 et 65 ans, ont d'ailleurs souligné la difficulté de rencontrer des lesbiennes âgées. La première a déclaré : « There aren't many old lesbians around in Ottawa, I guess you must know, so my friends my age are more in [groupe de lesbiennes âgées américaines]. » Le fait d'appartenir au même groupe d'âge facilite peut-être les relations, mais il n'aplanit pas tous les obstacles. Andrea évoque sa situation :

When I first came out [quelques années auparavant], they [ses amies lesbiennes] were all a lot younger and it was always difficult relating to them. [...] It's very nice to have a partner the same age, very nice. We were just astonished what a difference it made as we were getting together. But we haven't managed to meet many older couples. A lot of them have been together for many many years and we're at a different stage, you know, we're not really set in our social ways at all. [...] Most of our friends are a little bit younger, just a little, and most are still working. We really haven't connected with retired people we can do things with

in a different time... and that's a problem arranging social life. Also, at a younger age, they have different concerns around things like money. So I find that's a limiting factor.

Marylin décrit aussi comment le fossé des générations peut compliquer la communication même entre lesbiennes qui partagent une stigmatisation commune :

We've met a couple of great people just recently who are in their thirties. I found it quite fascinating to spend some time with them, a whole different lifestyle. You know, the younger lesbians... Sometimes we go out and I see that I still have some hangups, because I'll say: «Don't put your arm around her when you go there because it's embarrassing me.» I still feel a little awkward about that and she doesn't. She just puts her arm around her girlfriend and I think: «Oh, I still don't want to get my face punched in.» I still have the old song that says that. It kind of makes me angry then and I wish I was born later...

Comme le souligne cette participante, l'attitude différente des lesbiennes qui ont 30 ans en 1996 est peut-être attribuable au fait qu'elles ont grandi durant les années 1960.

En ce qui concerne la langue, quatre participantes comptent uniquement des ami.e.s de leur propre groupe linguistique, soit francophone pour les deux premières et anglophone pour les deux dernières. Les 15 autres fréquentent un nombre variable de personnes de l'un ou l'autre groupe. Ces résultats sont conformes à la situation de région frontalière de l'Outaouais et à la dynamique produite par le fait que les organismes sociopolitiques de la communauté lesbienne et gaie se trouvent à Ottawa. Diane, qui vit du côté québécois, s'en plaint d'ailleurs : « Le milieu francophone, je ne sais pas trop où il est... » Rita, qui habite Ottawa, décrit de façon touchante son désir de contacts avec d'autres francophones :

Ça c'est autre chose que je trouve extrêmement douloureux, c'est que pour les francophones d'ici, à Ottawa, il faut vraiment avoir une voiture ou bien, je ne sais pas par quel miracle... mais ça toujours été comme ça, ce n'est pas seulement maintenant. Pour pouvoir communiquer avec les francophones qui sont toujours loin, il n'y a presque pas moyen, tu sais. On se sent très isolée parce que j'ai l'impression - mais c'est une impression là, ce n'est pas un jugement, c'est mon vécu personnel - que les francophones d'ailleurs, du Québec, ne se font pas mourir pour communiquer avec les francophones d'Ottawa. [...] Même si je suis bilingue,

je préfère certainement exprimer mon vécu en français, mais c'est une impossibilité...

Même si nous n'avons pas abordé cet aspect dans le cadre restreint de notre étude, il est plausible que l'appartenance à une minorité linguistique ait un certain impact sur les relations de sociabilité.

Il est frappant de constater la présence d'anciennes amantes dans bon nombre de réseaux informels : c'est le cas pour 11 des 19 participantes. Compte tenu que parmi les huit autres, quatre vivent avec la même femme depuis de nombreuses années et une commençait à s'affirmer comme lesbienne, seule une infime minorité (3 sur 19) fait exception à cette règle. Cette observation soulève plusieurs questions. La stigmatisation commune a-t-elle pour effet de créer des liens plus solides ? La taille réduite de leurs communautés incite-t-elle les lesbiennes à préserver des liens même après une rupture parce qu'elles seront appelées à se côtoyer ? Le phénomène noté est-il répandu dans l'ensemble de la population lesbienne ou s'agit-il d'une particularité de notre échantillon ? Ces questions devront toutefois rester sans réponse dans l'attente d'autres études.

En ce qui a trait au degré d'ouverture par rapport au lesbianisme, 16 des 19 participantes ont affirmé avoir mis leurs ami.e.s au courant. Pour Pauline, le fait de confier son secret paraît même une condition préalable à l'amitié :

Quand je leur partage ça, ce n'est pas uniquement parce que c'est nécessaire, c'est une façon de leur dire qu'elles sont importantes pour moi. Je suis en train de dire : « Toi tu es importante. Comme amie, comme femme, tu es importante pour moi parce que je te confie mon intimité, mon personnel, mon privé.

Rose relate comment cette nécessité de franchise l'a conduite à faire un tri parmi diverses amies :

When I quit work two years ago, I decided I wasn't going to, in any way, be in the closet anymore. And so I gave up having to pretend. I gave up, in any way, pretending an affiliation to heterosexuality. And I dropped friends that I did not feel I could come out to. Some of my older better friends I have told. Some of my better older friends I've dropped because I knew I couldn't and one or two of my older better friends I lost because they couldn't cope with it.

Puisque l'amitié se vit sur un mode électif et n'implique pas le même genre de rapports de force que les relations professionnelles, il devient peut-être plus facile d'adopter une attitude désinvolte quant aux réactions de rejet possibles. La remarque de Louise illustre cette différence : « Now especially, I don't care anymore because I don't work now, I'm not worried about my job. If they (ses amies) don't want to accept me, that's their problem, not mine. » Ceci confirme encore une fois que la dissimulation notée avec les collègues de travail provient de craintes liées à l'emploi.

Trois des lesbiennes interviewées fonctionnent cependant sur le mode de l'implicite même dans le contexte des relations amicales et ne parlent jamais ouvertement de leur lesbianisme. À la question à savoir si ses ami.e.s sont au courant, Solange a ainsi répondu :

Oui, sinon ce ne sont pas des ami.e.s... disons que c'est difficile à dire s'ils sont au courant. On croit toujours ce qu'on veut bien croire. Moi, je n'ai pas d'étiquette sur le front. Alors, ils croient bien ce qu'ils veulent croire. Nous n'en parlons pas.

Tout comme Solange, Kim et June semblent agir de manière plus ou moins évidente et laisser aux autres le soin de tirer leurs conclusions. Pour la quasi-totalité des lesbiennes interviewées, toutefois, les personnes considérées comme amies sont, par définition, dans le secret.

C. Les amies lesbiennes

Nous examinerons maintenant en détail les relations des participantes avec leurs amies lesbiennes afin de constater si elles portent aussi l'empreinte de la stigmatisation sociale. Plusieurs participantes ont rencontré ces amies à l'extérieur de la communauté lesbienne, mais dans un milieu où se trouvait une forte concentration de femmes. Sept ont ainsi fait leur connaissance dans des groupes ou des activités féministes, une dans les ligues féminines de baseball et une dans un groupe de sobriété pour femmes. L'exclusion des collègues se confirme à nouveau : seulement deux participantes se sont liées d'amitié avec des lesbiennes dans un milieu de travail. Il s'agit

dans le premier cas du domaine du travail social où les femmes constituent la majorité des effectifs et dans le second, des Forces armées où les femmes sont regroupées à l'intérieur d'unités non mixtes.

Fait prévisible, la communauté lesbienne demeure la principale source de contacts pour la formation de liens d'amitié⁶⁰. Pour quatre participantes, les présentations se sont faites dans des réseaux informels où elles ont été introduites par l'intermédiaire d'une amie qui y circulait. Dans la plupart des cas (9 sur 19), toutefois, les rencontres ont eu lieu au cours d'activités ponctuelles ou à l'intérieur de groupes établis de la communauté lesbienne. Une seule participante dit avoir lié connaissance avec d'autres lesbiennes dans des bars et des hôtels durant une période de sa vie.

Bien qu'elle soit atypique, l'histoire de Jocelyne illustre l'importance des *insiders*, c'est-à-dire des membres de la communauté, pour assurer les premiers contacts. Au moment de sa séparation, elle cherchait à vendre sa maison et une femme lui téléphona afin de prendre rendez-vous pour elle et sa compagne. À la fin de la visite, Jocelyne leur demanda de but en blanc si elles étaient lesbiennes. Voyant leur hésitation à répondre, elle précisa qu'elle s'interrogeait sur son identité sexuelle et aimerait en parler. Malgré le fait que cette demande venait d'une étrangère, les deux lesbiennes en question lui firent rencontrer une de leurs amies pour bavarder. Jocelyne apprit ainsi l'existence d'un groupe de discussion pour les lesbiennes où elle a par la suite trouvé quelques amies. Cette anecdote montre que les réseaux informels peuvent également servir de courroies de transmission pour l'insertion et l'intégration dans les réseaux formels.

⁶⁰ Victoria Sweeney (1995) signale dans son étude sur les réseaux des lesbiennes âgées de la Nouvelle-Écosse que celles-ci ont rencontré leurs amies lesbiennes dans des groupes de femmes ou des activités organisées pour les lesbiennes.

Sur les 17 participantes qui ont parlé de la durée de leurs relations avec leurs amies lesbiennes, 10 les connaissent depuis plus de 10 ans, deux les connaissent depuis plus de 20 ans et deux, depuis plus de 30 ans. La fréquence des contacts avec ces amies varie beaucoup : des 11 participantes qui ont répondu à la question, cinq les voient au moins une fois par semaine et quatre les voient au moins une fois par mois ; quant aux deux dernières, l'une les rencontre une fois tous les deux mois et l'autre, une ou deux fois par année.

À quels types d'activités les 19 participantes s'adonnent-elles avec leurs amies lesbiennes ? Toutes disent les recevoir dans l'intimité de leurs foyers pour des repas, des soirées, des barbecues et des parties de cartes. Quinze sur 18 vont avec elles au restaurant, au cinéma et au théâtre ou prennent part à des activités sportives et de plein air. Un nombre moindre (10 sur 18) assiste à des événements dans la communauté lesbienne - danses, spectacles, festivals de musique ou de films - ou sont membres de certains groupes sociaux - de bowling, de natation, d'appui, de lesbiennes âgées. Une seule a mentionné qu'elle fréquentait parfois les bars avec d'autres lesbiennes.

Il faut signaler que les pratiques de sociabilité évoluent avec les années et selon les circonstances. Ainsi, Jocelyne qui vient de faire son entrée sur la scène lesbienne a tendance à participer assidûment aux activités organisées par des lesbiennes qui forment un réseau aux liens étroits :

Je vais en fin de semaine à un barbecue... Il y a aussi le groupe de plein air des lesbiennes dont je suis membre... Mes amies lesbiennes, je les vois chez elles. Il y a peut-être cinq danses organisées [dans la communauté], moi, j'adore danser, alors je n'en manque pas une. Alors, je les vois là et je les vois avec le groupe de plein air. Il y a beaucoup de brunchs et après nous allons au musée, des choses comme ça. Je fais aussi de la natation avec un groupe mixte, de femmes et d'hommes gais.

Pauline, qui s'affirme comme lesbienne depuis une dizaine d'années, raconte son évolution :

Il y a eu comme un développement... Au départ, ces personnes-là [ses amies lesbiennes] je les voyais plus dans les danses, dans un contexte social. À un moment donné, j'ai décidé d'aller dans des groupes d'appui pour les lesbiennes. Au début, j'ai trouvé ça très important. Ces groupes-là m'ont permis d'actualiser mon orientation, de me sentir bien, de me sentir validée. Donc, ça été une étape importante dans un premier temps. Et là, j'ai rencontré des personnes, mais j'avais encore mes deux amies lesbiennes... Suite à ça, ça m'a permis de m'ouvrir à d'autres contextes sociaux qui étaient des danses. Donc, il y a eu ce contexte dans les premières années, mais ça fait un an ou deux, je pense, que les choses ont encore changé : une occupation différente, mes enfants, peut-être, je ne sais pas, mais nous allons moins aux danses. Alors, j'invite maintenant ces amies-là simplement en duos... c'est un niveau d'intimité différent des rencontres dans les danses. Disons que les dernières activités ont peut-être été plus autour d'un repas. Je réalise que je fais moins d'activités de plein air en groupe maintenant que j'en faisais plus à une période.

Le témoignage de ces deux participantes laisse supposer que la fréquentation intense de la communauté lesbienne et gaie pourrait correspondre à une étape dans l'apprentissage de l'identité et la constitution de liens d'amitié avec des semblables.

Nous avons cherché à savoir quel type de soutien les participantes trouvaient auprès des lesbiennes de leurs réseaux informels. Onze sur 19 disent avoir profité de leur aide pour un déménagement ou des travaux manuels comme la peinture d'un appartement et l'entretien saisonnier, par exemple l'installation de contre-fenêtres ou la coupe des foins. Six ont mentionné avoir reçu ou donné un coup de main pour le transport, cinq pour la cuisine et trois pour les soins aux plantes ou aux animaux lors d'une absence. Neuf sur 19 ont aussi décrit une forme de soutien affectif ou moral et trois ont fait allusion à des échanges utiles sur le plan professionnel.

D'après les participantes, l'aide matérielle peut venir indifféremment de leurs amies lesbiennes ou de leurs frères, de leurs amis gais ou des maris de leurs amies hétérosexuelles, mais l'aide d'ordre affectif provient principalement des amies lesbiennes. Ainsi, Pauline explique :

Le support émotif c'est la pierre angulaire, la force, de nos systèmes de support que j'ai découverte avec les lesbiennes. Maintenant, j'ai aussi quelques personnes hétéros qui peuvent me donner ça aussi, mais c'est encore plus complet, ce

système de support émotif chez les amies lesbiennes. C'est peut-être parce qu'il n'y a rien de caché, qu'il n'y a pas de non-dit, c'est plus ouvert... La confiance aussi, l'acceptation.

Les propos de Barbara lui font écho :

Le support moral vient plus de mon réseau d'amies lesbiennes. C'est vraiment autour des ruptures, des difficultés dans les relations, les difficultés financières ou autres. Tu sais, mon amie qui vient de sortir des Forces armées n'a jamais fait un budget de sa vie, alors je lui donne un coup de main, mais nous avons passé plus de temps à parler de sa relation que de ses finances... Je pense que c'est le type d'appui... même si la communauté est bien petite... c'est le type d'appui que tu peux juste avoir d'une autre lesbienne, quand tu passes une période difficile.

Il est plausible, en effet, que l'expérience d'une stigmatisation commune permette de mieux comprendre certains problèmes liés à cette situation.

Le fait que les amies lesbiennes soient la principale source d'appui dans une épreuve comme une séparation ou une maladie semble le confirmer. Ainsi, 11 des 17 participantes qui ont répondu à la question à ce sujet ont dit qu'elles se sont tournées vers ces amies pour obtenir un soutien moral. Sept ont déclaré l'avoir reçu d'amies hétérosexuelles, mais seulement quatre ont trouvé un appui auprès de leur famille, trois auprès d'un de leurs enfants et une auprès de son frère. Enfin, deux des lesbiennes interviewées disent se débrouiller seules quand elles ont des problèmes.

Les commentaires de Maryann à propos de l'encouragement inattendu de son milieu de travail au moment d'une rupture douloureuse sont très révélateurs :

It was amazing the things that happened around that particular situation. Where I received a great deal of support that really surprised me was at work. Whereas before I had been highly secretive and quiet about my state of affairs, that I was a lesbian, people came up to me and said: «Listen, I just want you to know I understand.» They let me know in some way that they knew what was going on. I didn't know they would know and then lend their support. And that was really, really healing and really the greatest thing that ever happened. So all of a sudden, I felt freer about being out at work, because people came up to me and talked to

me, and supported me. That was wonderful, I'm so used to live my life invisibly, I just couldn't believe it.

Parce qu'il est si rare, l'appui du milieu hétérosexuel, lorsqu'il se manifeste envers les lesbiennes, devient survalorisé. Kim, qui a subi une grave intervention chirurgicale, décrit une situation semblable avec le même genre de reconnaissance démesurée :

I was astounded at the number of bouquets that were sent to me at the hospital, incredible, very few of them were from lesbians, but a few were. I received a lot of support, flowers and cards and stuff from the straight community and from work too.

Si les deux citations précédentes mettent en évidence la possibilité d'appui de la part de collègues, elles révèlent aussi l'envers du décor, soit l'isolement qui est généralement le lot quotidien de la majorité des lesbiennes dans un contexte professionnel.

Nous voulions également savoir si l'amitié entre lesbiennes revêtait une valeur particulière en raison de la stigmatisation sociale. Nous avons donc demandé aux participantes ce que leurs amies lesbiennes leur apportent de plus important. Deux d'entre elles nous ont répondu qu'elles leur procurent l'acceptation, l'honnêteté, la camaraderie au même titre que toute autre personne qu'elles considèrent comme amie. Précisons cependant que toutes deux ne parlent pas explicitement de lesbianisme avec leurs ami.e.s. L'analyse des mots-clés employés par les 16 autres qui ont répondu à la question tracent un portrait intéressant de l'apport particulier des amies lesbiennes. Le sentiment d'appartenance à une collectivité qui confirme l'identité lesbienne individuelle vient au premier rang (14 mentions). La solidarité, qui se manifeste par l'encouragement ainsi que le partage des joies et des peines, arrive au deuxième rang (10 mentions). Trois autres catégories ont été nommées avec la même fréquence (8 mentions) : la compréhension ; la sécurité qui donne un sentiment de liberté ; l'affectivité sous diverses formes, par exemple celles de l'amour, de l'amitié, de la tendresse et de l'espoir.

Quelques citations donnent une idée de la charge émotive présente lorsque les participantes ont décrit ce que leurs amies lesbiennes leur apportent de plus important :

Elles m'apportent peut-être une confirmation comme telle. Une confirmation de moi : « Je suis ok, nous sommes ok. » Elles m'ont apporté et m'apportent la notion d'amitié durable... Je me souviens de ma première relation avec une femme... ma première relation actualisée... déjà, je me voyais bien vieillir avec les femmes...

Andrea [sa compagne] brings me love. The rest give me a tremendous sense of identity, support my sense of self, my sense of integrity, my sense of my strength and an enthusiasm for life.

La joie de vivre, le plaisir d'être ensemble, le plaisir de pouvoir parler sans avoir besoin de faire attention, puis d'être capable de dire : « Il y a une danse samedi soir, est-ce que ça te tente d'y aller ? », puis de dire le mot « lesbienne » sans avoir à regarder autour ce que les gens vont penser.

Toutes les participantes ne sont toutefois pas aussi positives dans leurs réponses. Maryann exprime encore une fois son ambivalence douloureuse :

I would hope, but I'm never certain, that they would bring me a sense of security and of network that when times got rough I could rely on them and they could rely on me, but I'm not convinced. I'm not sure... whether I have, you know, come to terms with my own lesbianism and the value of that, because society kind of pushes it away, whether I trust other lesbians as much as I should or could. And because of the invisibility, the sanctions and the putdown that society does, whether I think that their contribution is valuable or whether my contribution to them is valuable. So I don't know whether I trust it at all.

Cette participante a résumé, mieux que nulle autre, le doute insidieux dont la stigmatisation sociale imprègne, parfois, même les relations avec les autres lesbiennes.

D. Interprétation

Que nous apprend l'analyse des relations des lesbiennes interviewées avec leurs ami.e.s ? Comme nous l'avions supposé, la stigmatisation joue un rôle manifeste dans la sélection des personnes qui ont droit à ce titre. Ainsi, la majorité des participantes adoptent avec leurs collègues de travail une stratégie d'évitement qui consiste à socialiser presque uniquement dans les

occasions formelles associées à l'emploi. Erving Goffman explique comment cette stratégie qui permet de maintenir une distance sociale sert à contrôler la circulation de renseignements qui pourraient être dommageables :

By declining or avoiding overtures of intimacy the individual can avoid the consequent obligation to divulge information. By keeping relationships distant he [*sic*] ensures that time will not have to be spent with the other, for, as already stated, the more time that is spent with another the more chance of unanticipated events that disclose secrets. (Goffman, 1963 : 99)

La peur du rejet et du licenciement motive cette stratégie même chez celles qui n'ont jamais vécu personnellement une telle situation.

Par ailleurs, les participantes qui nous disent fréquenter des collègues ne les mettent pas au courant de leur identité sexuelle, ce qui laisse penser qu'elles aussi éprouvent des craintes par rapport à leur sécurité d'emploi. Les lesbiennes se protègent en gardant secrète leur vie personnelle. D'autres études canadiennes ont donné des résultats similaires. Victoria Sweeney mentionne ainsi dans son étude sur les réseaux des lesbiennes âgées de la Nouvelle-Écosse que ces dernières gardent le silence par peur de perdre leur emploi (1995 : 116). Dans une communication prononcée devant l'Association canadienne de gérontologie, Maureen Ashfield et Sarah Shamai signalaient que, parmi les 16 lesbiennes de 50 ans et plus interviewées dans la région de Vancouver, celles qui sont « hors du placard » ont quitté le marché du travail ou s'apprêtent à le quitter (1985 : 20).

Les craintes des participantes ne sont pas sans fondement puisque des cas de discrimination à l'endroit des lesbiennes ont notamment été signalés dans le *Rapport Bertrand sur le vécu de 1 000 femmes lesbiennes* paru en 1984. Selon cette première enquête d'envergure menée au Québec, 82 des répondantes avaient vécu des problèmes de discrimination au travail qui étaient liées à leur orientation sexuelle. De ce nombre, 61 avaient perdu un emploi et 21 avaient

subi une rétrogradation ou un refus de promotion (Bertrand, 1984 : 205). Il ne faudrait pas croire que de telles situations sont désormais choses du passé. En 1993, la sociologue Monique Gauvin a remis à la Commission des droits de la personne du Québec un mémoire sur la discrimination envers les lesbiennes. D'après Gauvin, la majorité de celles qui ont été interviewées «... ont dit avoir peur des réactions de leur milieu de travail au fait qu'elles soient lesbiennes : la peur d'être méprisées, ostracisées ou harcelées ; la peur de perdre leur emploi » (1993 : 31). Afin d'éviter une telle éventualité, les participantes de notre étude ont choisi de dissimuler leur identité et de se dérober le plus possible aux occasions de rencontre avec les collègues à l'extérieur du milieu de travail.

Un autre des facteurs de l'aliénation que ressentent les lesbiennes dans le milieu de travail tient à l'hétérosexualisation des espaces publics. Gill Valentine (1993c) désigne ainsi les nombreuses pratiques par lesquelles les hétérosexuel.le.s occupent l'espace de façon hégémonique en raison de leur position de majoritaires. Les lesbiennes sont en effet marginalisées non seulement par les attitudes et les propos hétérosexistes, mais aussi par les politiques institutionnelles comme les avantages sociaux généralement offerts à une seule catégorie de couples et de familles. D'après Valentine, les attentes quant aux rôles de sexe en milieu de travail rendent vulnérables les lesbiennes qui ne désirent pas se conformer aux apparences et aux comportements féminins stéréotypés. De plus, la sexualisation des rapports entre hommes et femmes - par exemple le flirt, les insinuations et les blagues à caractère sexuel - crée des situations où les lesbiennes doivent jouer le jeu ou risquer d'être démasquées.

À la lumière de cette analyse, on comprend mieux pourquoi les lesbiennes se sentent rarement à l'aise dans le monde du travail et n'incluent généralement pas de collègues dans leurs réseaux informels. D'une part, cacher une partie de sa vie ne favorise pas le rapprochement.

D'autre part, dans un contexte de stigmatisation où le dévoilement de leur identité sexuelle comporte des risques réels de discrimination, les lesbiennes opèrent une démarcation nette entre vie professionnelle et vie personnelle. Ceci a toutefois des répercussions sur la sociabilité, car, dit Barbara Ponse, « the prohibition against revealing the gay self in work situations serves to prevent the work world from being a source of sociable relationships » (1976 : 322). Les informations fournies par les 19 lesbiennes que nous avons interviewées confirment amplement cet état de fait.

En général, les participantes de notre étude fréquentent surtout d'autres lesbiennes qui sont plus jeunes et, dans une moindre mesure, du même âge. La tendance à socialiser principalement avec leurs semblables peut être interprétée comme une forme de résistance à la stigmatisation. Selon Barbara Ponse, il s'agit en effet d'une stratégie de restriction par laquelle certaines lesbiennes excluent la possibilité d'amitié avec des hétérosexuel.le.s. Parlant des 75 participantes de sa recherche, elle dit :

Among the women with whom I spoke, a few preferred to avoid straight people altogether as potential friends. For these women, the world of work provided the single avenue of contact with straight people, and these relationships were maintained at an instrumental level only. Extrawork relationships with coworkers were discouraged. (Ponse, 1976 : 326-327)

L'analyse de la composition des réseaux informels des lesbiennes interviewées confirme cette observation. Le sondage national mené par Monika Kehoe auprès de 100 lesbiennes de 60 ans et plus a d'ailleurs donné des résultats semblables : 61 % de ces dernières socialisent presque uniquement avec des lesbiennes et moins de 30 % comptent des femmes hétérosexuelles parmi leurs amies (1988 : 33).

À l'opposé des relations professionnelles, les relations amicales reposent sur le partage du secret. D'après Erving Goffman (1963 : 95), les personnes stigmatisées contrôlent l'information à leur sujet et, pour se protéger, divisent le monde en deux catégories de gens : ceux qui savent

et ceux qui ne savent pas, ce dernier groupe formant le plus grand nombre. Pour les personnes dont le stigmate est invisible, par exemple les lesbiennes, la nécessité d'éviter la divulgation de l'identité lesbienne exige une vigilance de tous les instants, car, dit Goffman, tous les contacts sociaux soulèvent les questions suivantes : « To display or not to display; to tell or not to tell; to let on or not to let on; to lie or not to lie; and in each case, to whom, how, when and where. » (*Ibid.* : 42) La décision de ne jamais aborder explicitement la question du lesbianisme devient ainsi un moyen d'éviter l'angoisse suscitée par ces interrogations et de faciliter les interactions sociales en occultant la source de l'inconfort. La sociologue Barbara Ponse (1976) a aussi observé dans sa recherche que les lesbiennes ont tendance à adopter une stratégie de séparation qui consiste à dissocier les activités reliées à leur vécu de lesbiennes et leurs autres activités. Kim décrit ainsi comment elle ne fréquente pas le milieu hétérosexuel avec des amies lesbiennes : « If there is a gay something or other going on, a show of some kind, we go with our gay-women friends, but we always go to gay things. We don't meet our gay friends to do straight things... we separate the two. » À l'extrême, une telle stratégie peut conduire certaines lesbiennes à mener une double vie (Ponse, 1976 : 327).

Que ressort-il des informations recueillies sur les amies lesbiennes qui forment la majeure partie des réseaux informels des participantes ? D'abord, ces dernières ont fait connaissance avec quelques-unes de leurs amies à l'extérieur de la communauté lesbienne, mais surtout dans des milieux où les femmes se trouvent en grand nombre. Ceci n'est guère surprenant, puisque, comme le veut le slogan, les lesbiennes sont partout. Chose frappante, toutefois, le besoin de rencontrer des semblables a conduit quelques participantes à se révéler à des femmes présumées lesbiennes ou sympathiques aux lesbiennes et ce, malgré les risques de rejet. Vu la crainte très vive de perdre leur emploi, on peut supposer qu'elles l'ont fait seulement après avoir établi un niveau certain de

confiance. Quoi qu'il en soit, ces premiers contacts dans des endroits indifférenciés sont en général suivis d'une insertion à l'intérieur d'une certaine communauté formelle ou informelle. Cette transition exige habituellement la présence d'une *insider* qui connaît les lieux, les us et coutumes pour initier la nouvelle venue.

Ensuite, les liens d'amitié noués entre lesbiennes semblent bien résister au temps. La vaste majorité des participantes (14 sur 19) connaissent en effet leurs amies lesbiennes depuis plus de 10 ans. Plusieurs ont en outre parlé du fait que leurs anciennes amantes font partie de leurs cercles. Comment faut-il interpréter cette stabilité apparente des liens ? La stigmatisation contribuerait-elle au maintien des relations en raison des difficultés connues à repérer les réseaux informels et à s'y insérer ? L'expérience commune du rejet social favoriserait-elle la formation de liens plus solides ? Il s'agit de questions sur lesquelles devront se pencher d'autres chercheuses, car notre étude n'y répond pas explicitement.

Enfin, dans un contexte où l'identité lesbienne est stigmatisée, les relations d'amitié avec des semblables prennent une importance capitale. Outre l'entraide d'ordre matériel, ces relations contribuent à créer un espace social positif qui rend visible et valorise l'existence en tant que lesbiennes. Face à l'occultation et à la discrimination vécues dans l'ensemble de la société hétérosexiste, les liens forgés entre lesbiennes sont une source d'encouragement irremplaçable. Ils n'échappent toutefois pas entièrement aux effets pernicioeux de la stigmatisation, puisque la socialisation semble se faire surtout dans les résidences privées⁶¹. Voyons maintenant si notre observation sera confirmée dans l'analyse des réseaux formels.

⁶¹ Monika Kehoe note également cette tendance chez les lesbiennes américaines qui ont participé à son sondage national (1988 : 35).

III. Les réseaux formels

Avant d'analyser en détail les propos tenus par les 19 participantes à ce sujet, rappelons que le terme « réseaux formels » désigne les relations avec des groupes officiels et la participation aux activités de la communauté lesbienne et gaie de l'Outaouais québécois et ontarien. Il s'agit donc des liens entretenus avec les éléments qui composent la partie visible de la vie lesbienne organisée et publique dans une région donnée. Dans cette section, nous mettrons également en lumière le sens que prêtent nos participantes à l'identité lesbienne et l'importance qu'elles accordent au fait de s'identifier comme lesbiennes malgré la stigmatisation, mais non sans éprouver une ambivalence insidieuse par rapport à leur identité et à leurs semblables.

1. Les relations avec les groupes officiels

Afin de savoir dans quelle mesure les participantes avaient des contacts avec la communauté lesbienne et gaie, nous leur avons posé des questions à propos de quatre organismes sociopolitiques connus pour leur militantisme en faveur de la cause lesbienne et gaie : l'Association des lesbiennes et gais de l'Outaouais⁶² (ALGO), les Services du triangle rose (PTS), *Senior Action in a Gay Environment* (SAGE) et *Equality for Gays And Lesbians Everywhere* (ÉGALE). Bien que tous ces organismes aient pour mission la défense des droits des lesbiennes et des gais, les trois premiers offrent d'autres services - ALGO et PTS à l'ensemble de la communauté gaie, SAGE aux lesbiennes et homosexuels âgés - et le dernier se consacre à l'avancement sur le plan strictement juridique.

⁶² ALGO a été mis en veilleuse à l'automne 1995. Nous avons néanmoins tenu à l'inclure dans la liste des organismes choisis parce qu'il administrait le Centre GO où avaient lieu des activités qui attiraient une clientèle plus âgée.

Fait à noter, seulement deux des 19 participantes ont affirmé ne connaître aucun des organismes en question : la première s'en désintéresse parce que leurs activités se passent en anglais ; la seconde est, de son propre aveu, une farouche individualiste et ne fait partie d'aucun groupe organisé. Ceci semble montrer que les lesbiennes interviewées ne sont pas complètement coupées de la communauté lesbienne et gaie, puisqu'elles sont au courant de l'existence des groupes qui exercent notamment des fonctions officielles de porte-parole. Nous avons toutefois poussé plus loin pour savoir quelle importance elles leur accordent.

A. L'importance des groupes officiels

Sur les 17 participantes qui disent connaître les quatre groupes cités, 16 ont reconnu de façon générale leur utilité pour la communauté lesbienne et gaie. Selon notre analyse des mots-clés qu'elles ont employés pour décrire les rôles de ces groupes, favoriser le changement social vient au premier rang (11 mentions). Sous cette rubrique figure évidemment la lutte en faveur des droits sociaux des lesbiennes et des gays. Rose en parle en ces termes : « Several of these organizations, because they exist, have been able to do some things to advance the recognition and support of the legal rights of lesbians in the community. If they didn't exist, politicians would probably not pay attention to us. » Militante de longue date, Barbara décrit leur raison d'être sur le plan politique :

Tout comme il faut sortir du placard individuellement, il faut sortir du placard collectivement. Nous ne pouvons plus... nous ne voulons plus être une gang à nous ramasser dans nos salons parce que la communauté dans son ensemble ne nous accepte pas. De plus en plus de personnes s'affirment publiquement et il faut des organismes pour canaliser un peu cette énergie-là.

D'après les participantes, les organismes en question combattent aussi les stéréotypes au sujet du lesbianisme, ce qui contribue à promouvoir un climat de tolérance à leur égard. Marilyn parle de l'influence bénéfique qu'ils peuvent avoir :

I feel really proud when they say you can have your partner on your health care plan. It's damn near time that we were recognized as part of society! We're not in the closet anymore, and it's through these groups that we become people out there, not dirty old aunts and uncles in the closet.

Selon Laura, une plus grande acceptation sociale aide également à réduire les risques de violence contre les lesbiennes⁶³.

Aux yeux des lesbiennes interviewées, une fonction presque aussi importante (9 mentions) que la promotion du changement social réside dans les occasions de contacts. Alice déclare ainsi : « It's really good for people who are in a minority group to have a place to go and socialize among their own kind. » Quelques participantes ont d'ailleurs signalé avec regret la fermeture du centre communautaire administré par ALGO où avaient lieu toutes les semaines un café-rencontre et une soirée de danse pour les lesbiennes. Maryann exprime son sentiment de désarroi devant l'absence d'un lieu de ralliement :

I really miss the fact that the Centre isn't available for us on Saturday night because that was important for me and I really feel, in a sense, without a place to really network as a woman and to meet other women and friends and socialize. It's fragmented all over the place and there really is no central place. I just feel at a loss.

Dans un contexte social où les lesbiennes sont rarement visibles, les lieux de rencontre jouent un rôle capital pour l'établissement de liens.

⁶³ D'après un article récent, dans la région d'Ottawa-Carleton, les crimes haineux (*hate crimes*) contre les lesbiennes qui ont été signalés à la police sont passés de 17 en 1996 à 27 en 1997 (Harris, 1997 : 15). Le journal *Capital XTRA!* publie dans la même édition une entrevue avec une lesbienne qui a été agressée durant la semaine d'accueil à l'Université d'Ottawa (Van Toen, 1997 : 15).

Il n'est donc pas surprenant que les participantes aient désigné comme autre fonction des groupes (7 mentions) la confirmation et le renforcement de l'identité lesbienne sur les plans individuel et collectif. Laura signale la relation entre ces deux dimensions : « I think you need a place to gather. If you never have any place where you see your feelings, your attitudes, your way of being reflected among the people you're with, then it's much more difficult to be yourself. » D'après Maryann, il s'agit d'une fonction essentielle parce que l'identité lesbienne est «... one that doesn't get any recognition or very little, one that has historically had little recognition, so it gets doubly important for me. » L'expérience partagée de la stigmatisation fait des groupes un milieu privilégié, car, dit Sandy : « There's a comfort level and a safety that we can have when we're with people who accept us and whom we don't have to be afraid of... we don't have to be on guard. » Ceci confirme que les risques de sanctions restreignent les contacts avec la population générale, comme nous l'avons vu dans la section sur les réseaux informels.

B. La participation aux groupes officiels

L'appui de principe que les participantes accordent aux groupes officiels de la communauté lesbienne et gaie se traduit-il par un engagement actif ? Pour le savoir, nous leur avons demandé si elles étaient membres d'ALGO, de PTS, de SAGE ou d'ÉGALE. Sur les 17 qui ont dit connaître ces organismes, huit ont été ou sont encore membres de l'un d'eux. Même si cela ne faisait pas partie des questions posées, quelques participantes ont fait allusion aux raisons pour lesquelles elles n'y adhèrent pas. Leurs commentaires laissent penser que la peur de la stigmatisation a un effet dissuasif dans plusieurs cas. Andrea déclare ainsi qu'ÉGALE est trop politique pour elle. Marilyn avoue son admiration pour les lesbiennes qui jouent un rôle de premier plan, mais se sent incapable d'en faire autant : « I find they're very brave and sometimes

I feel like a coward because they're doing the job that I should be doing out there, but I really take my hat off to a lot of these women who are so brave to come out at work. » Vu les craintes au sujet de leur emploi qu'ont déjà exprimées plusieurs des lesbiennes interviewées, il est probable que la participation aux organismes leur paraît exiger une trop grande visibilité.

Certaines participantes ne s'engagent pas dans les organismes, parce qu'ils ne leur semblent pas s'adresser pas à elles pour une raison ou l'autre. Johanne déclare ainsi :

Je présume que pour certaines lesbiennes c'est important d'avoir un endroit où elles peuvent aller parler, partager. Ce n'est pas toujours facile de s'afficher dans la société, alors c'est peut-être plus sain pour elles de se rendre à ces endroits-là. Moi, je n'ai pas besoin de support parce que je suis lesbienne : ça ne m'a jamais traumatisé ! [Rire]

Mary affirme qu'elle serait membre d'un groupe si elle était plus jeune, mais elle n'en éprouve pas le besoin parce qu'elle a déjà des ami.e.s. Andrea observe également : « It's important that they be there for people, particularly for young people coming out. I think it's marvelous that there's a place for them but not to the extent of my being there and doing anything about it. » Sandy se sent réconfortée simplement de savoir que SAGE existe et est à la disposition des lesbiennes et des homosexuels âgés. Elle dit éprouver un sentiment d'appartenance même sans en être membre et sait qu'elle pourrait assister à leurs activités, au besoin. D'après ces remarques, le danger d'une divulgation possible de l'identité sexuelle est tel que l'affiliation à des groupes sociopolitiques doit répondre à un besoin pressant plutôt qu'au simple désir et plaisir de socialiser, comme c'est le cas pour la plupart des gens.

La communauté lesbienne et gaie de l'Outaouais ne se borne évidemment pas aux quatre organismes sur lesquels portaient nos questions. Quelques participantes ont d'ailleurs spontanément fait allusion à l'existence de toutes sortes de comités et de groupes informels aux fonctions socioculturelles (chant, quilles, plein air) dont elles font partie. En fait, les organismes

officiels choisis ne représentent qu'une infime partie de l'ensemble des lieux où se forment les liens entre lesbiennes. Voilà pourquoi nous avons voulu vérifier dans quelle mesure elles prenaient part aux activités ponctuelles ou courantes de la communauté lesbienne et gaie.

2. La participation aux activités socioculturelles

Il nous a semblé que la participation aux événements organisés dans la communauté serait un indicateur important du degré d'insertion dans les réseaux formels. Nous avons donc posé des questions à propos des activités relativement permanentes comme les sorties dans les bars, les soirées de danse et les groupes de discussion pour les lesbiennes, ainsi que des activités ponctuelles comme celles organisées durant la Semaine internationale des lesbiennes ou la Journée de la Fierté gaie et lesbienne. Les activités en question se tiennent dans un contexte semi-public, c'est-à-dire dans des endroits publics mais généralement connus seulement de la population lesbienne et gaie. Nous avons aussi interrogé les participantes à propos du défilé de la Fierté gaie et lesbienne parce qu'il se déroule dans la rue et fait l'objet d'une grande couverture des médias. Nous tentions ainsi de voir dans quelle mesure la peur de la stigmatisation aurait une incidence sur les pratiques de sociabilité des lesbiennes interviewées.

A. Les activités semi-publiques

Nous avons constaté qu'un peu moins de la moitié des participantes (8 sur 19) assiste aux soirées de danse et aux événements de la Semaine internationale des lesbiennes et de la Journée de la fierté gaie et lesbienne. Six ont mentionné avoir pris part aux groupes de discussion organisés régulièrement, mais trois avouent ne plus y participer. La fréquentation de divers endroits où se rassemblent des lesbiennes de façon occasionnelle ou régulière s'avère également assez faible. À peine plus de la moitié des participantes (10 sur 19) se rend à l'une ou l'autre des

librairies des femmes qui offre non seulement des livres et divers produits intéressants pour les lesbiennes, mais aussi un babillard sur les activités courantes dans la communauté. Près du quart (5 sur 19) dit sortir parfois dans les bars pour la clientèle lesbienne et gaie. Un peu moins de la moitié (8 sur 19) déclare être allée au centre communautaire du groupe ALGO qui a maintenant fermé ses portes.

Plusieurs des lesbiennes interviewées ont parlé des raisons pour lesquelles elles prennent peu souvent part aux activités de la communauté. Les bars et les soirées de danse ont moins d'attrait pour deux d'entre elles qui sont maintenant incapables de danser à cause de problèmes de santé. D'autres déplorent l'atmosphère qu'elles jugent peu propice aux échanges. Maryann exprime ses réserves en ces termes :

I don't find dances a great excitement. Number one, they're large, I can't hear, the room's full of people, whereas the GO Centre (administré par ALGO) seemed to have an older mix of people and you could talk and feel like you were a part of this thing, you affirmed who you were.

Laura décrit avec ironie la situation dans les bars : « We go to places where they turn down the lights and turn up the music, you can't hear and you can't see, but we're here to socialize! » Pour toutes ces raisons, quelques lesbiennes ont dit souhaiter un endroit où « les femmes de leur âge se rencontreraient ». Par ailleurs, les activités à l'intention des lesbiennes sont rares. Pauline a exprimé le sentiment d'urgence ressenti :

Il y a certaines activités qu'on ne veut pas manquer, tu sais, une semaine de films ou des choses comme ça. Ce sont des moments privilégiés et nous n'en avons pas beaucoup. Faut quand même reconnaître que nous sommes marginales, c'est-à-dire considérées comme marginales dans la société, donc les activités qui nous conviennent sont très marginales, très limitées.

Dans le cas de ces événements ponctuels, l'accès à l'information dans des délais respectables devient évidemment capital. L'influence de la stigmatisation sur la décision de fréquenter ou non la communauté lesbienne et gaie ressort davantage de notre analyse des activités publiques.

B. Les activités publiques

Il est important de souligner que la majorité des lesbiennes interviewées (11 sur 19) ne participent pas au défilé de la Fierté gaie et lesbienne. La peur des sanctions pèse sûrement lourd dans la décision d'assister ou non à cet événement très public qui attire toujours beaucoup d'attention de la part des médias. Comme c'était le cas pour l'adhésion aux groupes officiels, quelques-unes des lesbiennes interviewées ont mentionné leurs craintes par rapport à la perte de leur emploi. Laura répond ainsi à notre question sur le défilé :

No, it's funny, not in Ottawa ever. I've gone to the Toronto one a few years ago when my daughter was still there [...] I was still teaching then and didn't want to go in Ottawa. [...] I've never had the nerve in Ottawa. I'm not sure why... I'm fairly out still and I'm not teaching anymore... [...] I'm a little nervous because Ottawa is really much smaller than we think and I'll be downtown or at the market and I'll see one of my students with her father after her music lessons..., so I haven't had the nerve to do it in Ottawa yet.

Maryann exprime des hésitations du même ordre : « I don't know if I'm just a little more inhibited in Ottawa. You know, big job and what not, whether I can go and act out... ». Pour sa part, Marylin a pris part au défilé pour la première fois l'an dernier parce qu'elle est maintenant à la retraite.

D'autres facteurs semblent toutefois à l'oeuvre, puisque celles qui y ont participé expriment des sentiments pour le moins ambivalents. Maryann observe ainsi au sujet de son expérience de l'année précédente :

I must be pretty conservative, you know. When I came out, in the struggles that we had, it was really important for me to be a lesbian but to be kind of a

respectable person. Now, when I see Gay Pride, the Parade in Ottawa, I don't really know whether I want to be a part of this or not. [...] We got really all involved: gays, lesbians, bisexuals, that's not so bad, transsexuals, queer nation... Although I can see the aims and goals of what's going on, I'm not sure the public views it with any degree of respect.

Le désir de respectabilité de cette participante semble révéler l'effet insidieux d'une intériorisation des normes sexuelles.

Elle n'est certainement pas la seule à se sentir ainsi, puisque Rose affirme sur le même ton :

I have a hard time with the in-your-face-attitude, I really do and I find it too bad. I have friends, older friends in [nom de la ville] who would like to get a group of older people together to go in the Gay Pride Parade to show there are other things besides in-your-face.

Les commentaires de June, qui a pris part au défilé deux ans auparavant, vont aussi dans ce sens :

I have a little bit of trouble with what is way-out, because I'm not... I'm not like that... I don't... I find homosexuals as normal as heterosexuals and I cannot understand why someone would have to dress and make themselves different. We are different but they make themselves different. I don't agree with that sort of thing.

Alice se dit dégoûtée par les hommes qui se déguisent en femmes, le plus souvent de façon caricaturale, et souhaite un défilé composé exclusivement de lesbiennes comme celui de Toronto et de New York. Mary réproouve les comportements qu'elle a observés à l'occasion des défilés et qu'elle décrit ainsi : « Shouting in the streets, making a spectacle of yourself and kissing just to hurt your family! »

Les remarques de ces cinq participantes traduisent un désir de se démarquer des membres les plus visibles de la communauté. Le sociologue Erving Goffman décrit ainsi cette tentative de normalisation des comportements jugés excessifs :

Whether closely allied with his [*sic*] own kind or not, the stigmatized individual may exhibit identity ambivalence when he obtains a close sight of his own kind

behaving in a stereotypical way, flamboyantly or pityfully acting out the negative attributes imputed to them. The sight may repel him, since after all he supports the norms of the wider society, but his social and psychological identification with these offenders holds him to what repels him. [...] In brief, he can neither embrace his group nor let it go. (The phrase “concern with in-group purification” is used to describe the efforts of stigmatized persons not only to “normify” their own conduct but also to clean up the conduct of others in the group.) (Goffman, 1963 : 107-108)

Outre l'intériorisation des normes sociales dont parle Goffman, les propos rapportés montrent que les lesbiennes ne forment pas un groupe homogène : certaines d'entre elles ont des opinions plutôt conservatrices en matière de sexualité. Il pourrait également s'agir d'un effet de génération, puisque quatre des cinq participantes citées sont dans la soixantaine et la dernière est âgée de 58 ans.

En résumé, sauf deux exceptions, les participantes connaissent les activités de la communauté lesbienne et gaie de l'Outaouais, mais elles n'y prennent part que de façon sporadique. La crainte de sanctions sociales telles que la perte d'un emploi et le jugement négatif du public paraît influencer leur décision de socialiser plutôt dans des résidences privées à l'intérieur de réseaux informels. Il semble donc que la stigmatisation ait un impact sur les relations avec ce que nous avons nommé les réseaux formels.

3. L'identité lesbienne

Nous avons décidé de ne pas circonscrire d'emblée la notion d'identité lesbienne en la définissant nous-même une fois pour toutes. Nous avons préféré découvrir le sens que lui prêtent les participantes. Nous leur avons donc demandé d'indiquer sur la fiche de renseignements (voir l'annexe I) le ou les termes utilisés pour se nommer. Quatre participantes disent n'en utiliser aucun. Une autre se considère bisexuelle parce qu'elle a été mariée durant 10 ans. Nous l'avons

néanmoins inclue dans notre échantillon parce que sa réalité actuelle correspond à la signification courante du terme « lesbienne », comme l'illustre la citation suivante :

Ma vie de lesbienne est récente. À 65 ans, ça fait seulement 15 ans, 18 ans, que j'ai connu des lesbiennes. Alors, je l'ai fait par choix. Je n'ai jamais compris la vraie définition de lesbienne. Est-ce que c'est par nature ou par choix... Pour moi, c'était par choix, parce que ça répondait au besoin et puis ça continue de répondre au besoin, plus que jamais je pense, au point de vue compréhension, partage, richesse d'échanges, profondeur, mais je ne peux vraiment pas dire que j'ai été lesbienne toute ma vie.

Sa description de ce que signifie son choix s'apparente d'ailleurs à celle des autres lesbiennes qui ont accepté de participer à notre recherche.

Treize des 14 autres participantes emploient « lesbienne » ou « *lesbian* ». Cinq le font de manière exclusive, mais neuf ont recours à plus d'un terme pour se désigner. Le terme « *dyke* » a été mentionné par quatre anglophones et une francophone l'utilise lorsqu'elle parle en anglais. Quatre participantes se servent du terme « *homosexual* » pour s'identifier et l'une d'elles le fait de manière exclusive. Enfin, trois se disent « *gay* ». Il est intéressant de noter qu'aucune des participantes n'emploie les termes « *butch* », « homophile » et « femme aux femmes ». La prolifération des termes et l'absence de consensus quant à une appellation jugée positive signale l'impasse dans laquelle se trouvent les minoritaires : quel que soit le terme utilisé, il les désigne toujours comme « autres ». Il peut également s'agir d'une forme de résistance à l'étiquetage. Dans ce contexte, il devient très intéressant de constater comment les participantes opèrent un détournement de sens quand elles définissent pour elles-mêmes ce que signifie l'identité lesbienne.

A. Le sens de l'identité lesbienne

Même si presque toutes taisent leur identité sexuelle avec la plupart des gens afin d'échapper au rejet, nous avons jugé utile de voir quel sens elles accordent aux termes en usage

pour nommer les lesbiennes. De façon assez peu surprenante, la notion qui revient le plus souvent (14 mentions) est l'amour des femmes, amour qui s'exprime sur les plans affectif, intellectuel, sexuel, psychologique et spirituel. Laura résume bien ceci : « It means loving women and it certainly means being sexually attracted to women and also being emotionally identified with women, the way we think, the way we are. » Pour trois participantes, être lesbienne se borne d'ailleurs à cette préférence pour les femmes. Marylin dit ainsi :

The only thing it means to me is that I choose to be in love with women. I mean that's the only thing that I do different than anybody else in my family. We do everything else the same: we get up and wash and shower and eat and sleep and play cards. I do everything the same as my sister. The only thing different is that I choose to go to bed with a woman and she chooses to go to bed with a man.

Fait à noter, les lesbiennes interviewées ne considèrent pas leur amour des femmes comme une déviation ou une perversion, mais au contraire comme une expression normale de ce qu'elles ressentent.

La deuxième notion (7 mentions) que les participantes associent avec le lesbianisme se rapporte au partage d'une vision du monde globale. Pauline précise : « Ce n'est pas simplement une orientation sexuelle, c'est une façon d'être, une façon de faire, c'est une façon de réfléchir, de penser, c'est politique, c'est économique, c'est tout... » Diane raconte comment, pour elle, l'engagement féministe et le lesbianisme ont fini par converger :

Pour moi, c'est finalement une préférence érotique et une orientation idéologique. J'étais féministe dès le début des années 1970, donc il y avait un aspect critique, une sensibilisation, puis finalement ça s'est combiné. Moi, je suis fière, j'ai l'impression d'avoir fait ce qu'il fallait pour moi et une contribution à l'humanité en même temps, le fait d'être autonome, de ne pas être dépendante d'un homme, d'affirmer mon indépendance.

Alice établit un lien semblable : « To be a lesbian... means putting my energy into women and lesbians, and it's so connected with my feminism too, it's really hard to disconnect them but... to

see the world through a different set of eyes, through a woman's eyes. » Le sens du terme « lesbienne » recouvre donc pour certaines un engagement politique qui déborde le cadre des relations interpersonnelles.

Le sentiment de liberté est la troisième grande notion (6 mentions) évoquée lorsque les participantes définissent l'identité lesbienne. Mary, qui a vécu des moments extrêmement pénibles et a dû quitter sa petite ville d'origine pour fuir l'ostracisme, parle de la délivrance ressentie du simple fait de ne plus avoir à feindre d'être hétérosexuelle. Rose exprime la sensation d'euphorie que procure la fidélité à soi-même :

I do know that when I became a lesbian - and I truly think I chose to do it rather than was and finally realized that I was ordained from birth or something - the action of choosing and living as a lesbian gave me an incredible sense of integrity, freedom, and it allowed me to be a more assertive person than I was allowing myself to be as an heterosexual.

Pour Sandy aussi, être lesbienne signifie la libre disposition de soi : « Maybe a lesbian means... just the freedom to love other women and to share my life with women, and to give my energy to women. »

Dans l'ensemble, les participantes ont une conception positive de leur identité, mais Maryann fait exception à la règle. Ses paroles révèlent un déchirement en même temps qu'une grande lucidité quant la hiérarchie de l'ordre hétérosexuel :

For me to be a lesbian it's... it's not great! I think it's probably the lowest on the totem pole and that doesn't make me feel very happy. I certainly think being a gay man is higher on the totem pole, being a male is higher, being a married woman is better, being a mother with children is better. I have a great difficulty with what I perceive to be the lowest on the totem pole position. I have great difficulty, you know, I don't think people look well on women alone with no children, they certainly don't look well on two women together and that's very hard to deal with. I think I tend to minimize it but I know it's there and it's painful when I have to do it.

Malgré sa conscience aiguë de la stigmatisation, Maryann tient à s'identifier comme lesbienne.

Pour elle, c'est une question d'intégrité :

It's very much a part of me. When you strike out that way and that early on [17 ans], you say this is my principle and this is the way I have to live. [...] Having made up your mind that this is what's near and dear to my heart, then this is the principle I have to live up to, and this is the one that I care about. I obviously can't get married and have children [...] because I found out very early what my orientation was, so I can't even pretend that. If I do anything in my life, it seems to be the thing I have to do, so I have to do it with some honesty and integrity.

Cette affirmation prend tout son poids quand elle est mise en relation avec son aveu précédent à propos de la détresse ressentie en raison du mépris social.

B. L'importance de se dire lesbienne

Indépendamment du sens que les participantes prêtent aux termes employés, attachent-elles de l'importance au fait de s'identifier comme lesbiennes, homosexuelles ou gaies, selon le cas ? Les propos des 12 qui ont répondu par l'affirmative à la question varient, mais certaines tendances se dégagent. Le thème qui revient le plus fréquemment a trait au respect de soi. Laura parle du besoin d'exprimer ce qu'elle est : « It felt like coming home, so many people say that when they first come out. It felt like: this is who I am, this is what I'm about. » Rita lui fait écho quand elle affirme : « C'est très important [de se dire lesbienne], c'est ce que je suis et je ne suis pas femme à cacher qui je suis ou à hésiter à l'exprimer. » La nécessité d'affirmer son identité vient parfois d'une fierté qui incite à refuser la dissimulation. Ainsi, Louise déclare : « I'm proud now of being a lesbian. I don't want to hide anymore. I don't want to think about what they will think if they find out. I don't give a damn anymore. » Rose, quant elle, cherche un sentiment de liberté : « I want the integrity, the freedom and the strength that it gives me, as I do it [se dire

lesbienne]. When I don't, life's a little greyer, it loses its color. I lose my sense of existence. » Ce sont donc des raisons d'ordre personnel qui poussent les participantes en question.

Pour d'autres, l'importance de s'affirmer en tant que lesbiennes tient surtout à un désir de conscientiser le milieu environnant. À titre d'exemple, Diane explique :

D'abord, je ne déteste pas affirmer ma différence mais aussi, sur un plan plus réfléchi, je pense qu'il est important pour des femmes de pouvoir d'affirmer cette différence-là pour montrer que c'est un choix intelligent que l'on peut faire. Aussi parce que ça donne un point de vue différent. Je me dis toujours que par rapport à ceux qui sont dans la forêt - je travaille avec beaucoup d'hétérosexuel.le.s - le fait d'être juste à l'extérieur de la forêt donne une autre vision des choses.

Alice y voit une manière de lutter contre l'hétérocentrisme : « It's very important to identify as a lesbian because I don't want people to assume that I'm heterosexual and if you don't tell them, then they do assume it. » Sandy y fait également allusion : « I challenge people because I think it's too easy for people to just slide over it or put it under the carpet or not deal with it. » Barbara trouve nécessaire de se rendre visible parce qu'elle est féministe, mais aussi parce que : « Plus je vieillis, plus je veux que les gens voient une femme d'un certain âge qui est lesbienne - surtout que le *Toronto Sun* continue à montrer seulement des jeunes femmes en cuir - pour montrer la diversité. » S'identifier comme lesbiennes devient à leurs yeux un moyen d'influencer la société et de transformer, à terme, les conceptions hétérosexistes.

Malgré les connotations péjoratives associées aux termes qui les désignent et malgré le climat de stigmatisation sociale qui persiste, toutes les participantes sauf une définissent l'identité lesbienne de façon très positive. Elles disent juger important de s'identifier comme lesbiennes, mais très peu le font. En fait, toutes font preuve d'une grande circonspection dans le choix des personnes auxquelles elles confient leur « secret », comme nous l'avons vu dans la section sur les

réseaux informels. Cette contradiction entre la fierté lesbienne exprimée et la clandestinité vécue dénote une ambivalence que nous allons maintenant explorer.

C. Une identité ambivalente

Comme nous l'avons vu, 12 des 17 participantes qui ont répondu à notre question à ce propos jugent important de se dire lesbiennes. Toutes sauf une (18 sur 19) voient l'identité lesbienne sous un angle très positif. Pourtant, la plupart la vivent dans la clandestinité sauf avec leurs amies lesbiennes et quelques rares ami.e.s hétérosexuel.le.s. Que faut-il penser de ces contradictions évidentes ? Dans un contexte de stigmatisation sociale où tous les noms en usage sont porteurs d'une connotation péjorative, l'adoption d'une identité lesbienne s'avère un processus ardu et complexe. Certaines lesbiennes doivent surmonter la honte, comme le raconte Marylin :

Up to that point [1990], I had still a lot of shame around my sexuality. [...] So my therapist worked with me on my sexuality. [...] I finally learned that I wasn't a bad girl and there wasn't anything wrong with me and I had nothing to be ashamed of.

D'autres éprouvent une ambivalence qui persiste parfois après qu'elles aient arrêté et rationalisé leur choix. Ceci ressort clairement des propos de Maryann qui, rappelons-le, est devenue lesbienne dans les années 1950 à l'âge de 17 ans :

Even «lesbian» is hard for me to use to this day. I mean, I know it's the politically correct thing to do... Certainly «dyke» was really bad when I first came out. In a sense, it's where we were at that stage: lesbian was bad, everything was bad! You couldn't use a good word, there was nothing! I would rather refer to myself as «gay» or «homosexual» than even «lesbian» but I keep trying to retrain myself to keep up. [rire] But, certainly, «dyke» or «butch», never! [...] What made me change... certainly the women's groups and the consciousness-raising about women's issues - it's ok to be a woman - was certainly helpful. So I think, then, it has to be ok to be a lesbian and if that's what it takes, me using that word, you know, hopefully using the language will allow me to be more comfortable and other people to be more comfortable being lesbians. I think we are different from gay men, I think it is important that difference is recognized, but I can't, I can't use the word! I still don't like it!

Les paroles de cette participante confirment l'observation de Goffman selon lequel la stigmatisation produit chez les personnes stigmatisées des sentiments ambigus à l'égard de leur identité.

Le refus de se nommer n'est sans doute pas étranger au climat d'intolérance qui sévit face au lesbianisme. Les participantes sont en effet très conscientes de l'étiquetage auquel elles pourraient donner prise. Solange explique pourquoi elle a délibérément choisi le non-dit :

Tu n'as pas à te nommer, tu es. Voilà ! J'ai assez de difficulté à fonctionner, j'ai assez de choses entreprises que je n'ai pas à réfléchir sur comment me nommer et je sais que tous les autres vont me nommer pour moi, alors je n'ai pas de difficulté, ça ne me manque pas.

Kim ne se nomme d'aucune façon parce que :

I don't want to put a label to myself. I don't want to label and I can't think of a label I would put myself under. Because, when you go down your list, I'm more than any of these... I'm a combination of a whole lot of things. These refer only to, some people would say, your sexual identity. I tend to disagree, I think it's way more than that...

De façon similaire, Jocelyne trouve important de vivre son lesbianisme, mais ne juge pas nécessaire de s'identifier parce que tous les termes lui paraissent réducteurs.

Le refus de ces participantes constitue aussi une forme de résistance à ce qu'elles perçoivent comme une obligation unilatérale imposée par la société. Kim s'oppose catégoriquement à l'idée d'avoir à se justifier : « I just am and what difference does it make? I didn't identify myself when I lived in a straight community, when I was straight! I wouldn't have said to people: "I'm a straight little housewife"! So why would I run around now and say "I'm gay"? » Johanne éprouve le même ressentiment :

Je trouve ça péjoratif que nous soyons obligées de nous nommer. Lorsque tu es hétérosexuelle, tu n'es jamais obligée de le dire, mais lorsque tu es lesbienne, il faut que tu le dises. Je trouve ça trop associé à notre sexualité et je ne trouve pas

ça correct. Quand tu dis que tu es lesbienne, automatiquement les gens voient la sexualité, tandis que lorsque tu es hétérosexuelle...

Ces participantes perçoivent de façon aigüe l'injustice fondamentale des rapports entre minoritaires et majoritaires, rapports à l'intérieur desquels ces derniers jouent le rôle de référents et peuvent « être » sans avoir à se nommer (Guillaumin, 1978b).

La difficulté que les participantes ont eu à adopter une identité lesbienne est en partie due au contexte sociohistorique où le mariage et la maternité constituaient les rôles primordiaux pour les femmes. N'oublions pas que la majorité de nos participantes ont en effet grandi durant les années 1940 et 1950 où les perspectives d'emploi des femmes étaient pour le moins limitées et le lesbianisme complètement occulté. Ceci ressort clairement des propos de six participantes qui ont mis plusieurs années à actualiser leur lesbianisme.

Irène, mariée pendant 18 ans et mère de cinq enfants, dit qu'être lesbienne « c'est être ce que j'aurais dû être ». Elle a vécu une relation avec une femme seulement à l'âge de 42 ans, ajoute-t-elle, « par ignorance ou parce que j'ai passé une partie de ma vie au couvent probablement et qu'on ne parlait même pas de sexualité, alors parler de lesbianisme... ». Diane blâme aussi son éducation religieuse :

J'ai eu des amitiés particulières bien chastes malgré tout quand j'étais petite, j'étais amoureuse de ma maîtresse d'école, etc. Sauf qu'à 25 ans, je me suis mariée [...] Ça n'avait pas d'existence d'être lesbienne. À notre âge, ça n'existait pas, tout était bien dissimulé chez les religieuses, tous les auteurs que nous avons à étudier... Autrement, je pense que je n'aurais pas fait ce détour par le mariage et tout ça.

Quelques années à peine après le mariage, cette participante est tombée amoureuse d'une femme, mais elle a mené une double vie jusqu'à son divorce quand ses enfants eurent atteint 10 ans.

Sandy raconte comment elle aussi a refoulé ses premiers désirs :

I had girlfriends when I was 13 that I was very close with. We used to kiss. But that sort of got pushed aside and then, when I was about 26, it sort of came up again. I realized how much happier I was when my husband was away and I was with my women friends. Again, I didn't acknowledge that. The first time I acknowledged a feeling like that was about a year before my husband left.

Originaire d'un pays d'Europe, June parle de l'invisibilité du lesbianisme :

I grew up in a very small town where I didn't even know that something like that might exist. I didn't even know that homosexuality existed. I didn't know what it was. I never heard of it [...] So I got married like everybody else. I wondered what the big deal about marriage was, but I didn't question it very much.

Après avoir pris conscience de son lesbianisme dans la trentaine, elle a néanmoins hésité pendant encore 20 ans à cause de l'image négative de l'homosexualité :

At that time [vers 30 ans], I was living in Toronto. It was where I had seen the parades [de la Fierté gaie et lesbienne] and I didn't want to belong to that group of people at all. I thought they all went off the deep end, you know. I couldn't relate to them, I'm very very different. I couldn't relate to it. But then I started to talk with people and that was different. So I finally said: I'm going to leave this marriage and, very aware, I started to look around for a woman.

Selon June, c'est en raison de la peur qu'elle a tant tardé à assumer pleinement son lesbianisme.

La stigmatisation sociale du lesbianisme est si forte que Jocelyne s'est mariée même après avoir vécu une relation avec une femme pendant sept ans. Elle explique ses motifs :

D'après moi, c'est premièrement ma personnalité, mon caractère têtu, et ainsi de suite. Puis, quand on est attiré par les femmes dans les années 1950, non au début des années 1960, on n'en parle pas et puis on ne sait pas ce qui se passe, on fait semblant que ça n'existe pas. Aussi, en personne réaliste que je suis... ce n'est pas idéal... Alors, j'étais très têtue et je me suis dit : « Non, non, ce n'est pas ça, ce n'est pas ce que je veux, ce n'est pas pour moi ! Je veux aller dans cette direction-là. » Ça été de l'entêtement. J'étais idéaliste, élevée dans la religion catholique... Alors, très têtue, je me suis dit : « Non, je ne vais pas dans cette direction ! » J'ai résisté.

Elle devait revenir au lesbianisme, mais seulement après son divorce 20 ans plus tard. Barbara, qui ne s'est jamais mariée, est devenue lesbienne seulement dans la trentaine malgré ses amours pour des filles de son âge à l'adolescence. Elle observe :

J'aimais mieux être hétéro parce que le monde était hétéro et puis je n'en ai pas connu des femmes qui se disaient lesbiennes... J'ai certainement connu des lesbiennes, sauf qu'elles ne s'affichaient pas. Donc, j'ai passé la vingtaine dans des relations hétérosexuelles de courte durée, puis j'ai vécu avec un homme pendant trois ans. [...] Mais je ne voulais pas me marier parce que je commençais à avoir une analyse politique du mariage et tout ça. Une fois que je suis devenue lesbienne, j'ai bien compris pourquoi je ne voulais pas me marier...

Les propos de ces quelques participantes illustrent le rôle majeur de l'occultation du lesbianisme dans le maintien de l'hétérosexualité comme système qui permet et rend effective l'appropriation des femmes.

Dans l'ensemble, l'identité lesbienne se vit donc sur le mode de l'ambiguïté. Les participantes la définissent de manière positive pour elles-mêmes, mais elles ne parviennent pas à échapper aux connotations péjoratives dont sont imprégnés les termes qui les désignent en raison de la stigmatisation sociale du lesbianisme. Même si elles sont presque toutes convaincues de l'importance de s'identifier comme lesbiennes, elles optent le plus souvent pour une stratégie de dévoilement calculé et partiel en fonction des contextes et des personnes concernées.

4. Interprétation

Voici maintenant quelques pistes d'interprétation que suggèrent les données qualitatives présentées sur les réseaux formels. Tout d'abord, quel bilan pouvons-nous dresser des relations que les participantes entretiennent avec les organismes officiels de la communauté lesbienne et gaie de l'Outaouais ? Presque toutes (17 sur 19) disent connaître ALGO, PTS, SAGE et ÉGALE. Une très grande majorité (16 sur 19) convient que des groupes comme ceux-ci ont un rôle capital à jouer pour favoriser le changement social, les contacts sociaux et le développement de l'identité lesbienne et gaie. Pourtant, seulement huit sur 19 ont été ou sont encore membres de l'un de ces quatre organismes, bien que certaines aient fait partie d'autres groupes à vocation socioculturelle.

Moins de dix sur 19 déclarent prendre part aux activités ponctuelles ou régulières et fréquenter les lieux de rencontre pour les lesbiennes. Le faible taux de participation que nous avons noté s'apparente à celui observé dans d'autres études avec les lesbiennes âgées. Ainsi, dans son sondage mené avec 74 lesbiennes de plus de 50 ans, Chris Almvig constate que 48,6 % assistent à des réunions, 58 % font des dons aux organismes de la communauté lesbienne et gaie, mais que seulement 25,6 % prennent part à des défilés (1982 : 112). Carol Tully (1983 : 129) remarque aussi que seulement 62 % des 73 lesbiennes de 50 ans et plus qu'elle a interrogées sont actives dans la communauté lesbienne et gaie.

Plusieurs facteurs contribuent sans doute à cette participation très occasionnelle. Tully avance notamment les deux hypothèses suivantes : « It may be that such community involvement would require too much openness on the part of the respondent or that the community may be perceived as not providing the older lesbian with anything worthwhile. » (1983 : *ibid.*) Le manque d'informations pourrait aussi jouer un rôle, puisque à peine plus de la moitié des lesbiennes interviewées fréquentent les librairies des femmes où se fait la publicité des événements.

Il ne faut pas écarter la possibilité que l'âge puisse exercer une influence sur les modes de socialisation privilégiés. Certains propos recueillis montrent en effet que les bars ou les soirées de danse sont peu adaptés aux lesbiennes plus âgées notamment à cause de l'atmosphère « bruyante et enfumée ». En fait, moins du quart (5 sur 19) dit fréquenter les bars. D'autres études ont également montré que les lesbiennes âgées sortent peu dans les clubs et les bars (Kehoe, 1988 : 19, 34 ; *Sum Quod Sum Foundation Inc.*, 1997 : 35 ; Sweeney, 1995 : 117). Raymond Berger observe ainsi : « Researchers have had difficulty in locating older lesbians because they tend to socialize in private circles and to avoid the public institutions of the gay community - the bars and clubs - more than their male counterparts. » (1982 : 236)

Les difficultés des rapports entre les sexes ont probablement aussi une incidence sur le manque d'enthousiasme de certaines lesbiennes pour les organismes où elles doivent côtoyer les hommes gais. C'est du moins ce que trois participantes ont spontanément déclaré. Une autre a décrit les tensions entre les lesbiennes et les homosexuels qui ont causé la mise en veilleuse d'ALGO. Une mésentente similaire vient de contribuer à la formation d'un groupe exclusivement pour hommes à l'intérieur de SAGE (Patrick, 1997 : 21).

Sans nier l'influence de tous les facteurs mentionnés, nous pensons que la stigmatisation sociale joue un rôle déterminant dans les relations des lesbiennes avec les réseaux formels de la communauté lesbienne et gaie. D'abord, le caractère épisodique et éphémère de la plupart des activités - dans l'Outaouais, les soirées de danse ont lieu une fois par mois environ et les événements de la Semaine internationale des lesbiennes et de la Journée de la fierté gaie et lesbienne, une fois par année - est un effet direct de la marginalisation. La clandestinité nécessaire pour se prémunir contre les sanctions possibles nuit en effet aux efforts d'organisation, car elle limite les ressources humaines et financières disponibles.

Ensuite, comme les témoignages de nos participantes l'ont clairement illustré, la stigmatisation produit chez les lesbiennes une crainte réelle à l'égard de sanctions matérielles comme la perte d'un emploi, d'un logement ou de la garde des enfants, sans oublier les dangers de devenir la cible de violence verbale ou physique. Elle comporte également des sanctions psychologiques comme le rejet, la dérision et le mépris. Devant un tel prix à payer, un bon nombre de lesbiennes décident de ne jamais affirmer publiquement leur identité sexuelle et de socialiser uniquement à l'intérieur de cercles privés. Toutes les participantes (19) ont montré qu'elles sont très conscientes des sanctions possibles découlant de leur choix de vie. Elles ont toutes évoqué à maintes reprises la nécessité de se protéger dans leur milieu de travail.

Enfin, la fréquentation sporadique des lieux publics où s'affirme une identité lesbienne collective est sans aucun doute une des manifestations du rapport équivoque que les personnes stigmatisées entretiennent avec leur groupe d'appartenance. Erving Goffman a décrit le processus à l'oeuvre :

Given the ambivalence built into the individual's attachment to his [*sic*] stigmatized category, it is understandable that oscillations may occur in his support of, identification with, and participation among his own. There will be "affiliation cycles" through which he comes to accept the special opportunities for in-group participation or comes to reject them after having accepted them before. (Goffman, 1963 : 38)

Il nous semble d'ailleurs significatif que toutes les participantes voient des ami.e.s - surtout lesbiennes, de surcroît - dans l'intimité de leurs foyers respectifs, mais que moins de la moitié d'entre elles aient des contacts avec la communauté lesbienne et gaie.

En ce qui concerne l'identité lesbienne, notre examen de la question a fait apparaître des indices de cette ambivalence signalée par Goffman. Quelques-unes ont parlé de la honte qu'elles ont dû surmonter avant de pouvoir vivre leur lesbianisme. Le témoignage émouvant de Maryann a également révélé combien il est difficile de faire abstraction de la hiérarchie de l'ordre hétérosexuel qui fait des lesbiennes « les dernières des dernières » (*the lowest on the totem pole*). Les participantes ont une conscience très vive du caractère négatif de tous les termes qui les désignent. Elles parlent des stéréotypes véhiculés à leur sujet et trouvent donc important de faire reconnaître leurs droits en tant que membres à part entière de la société. Enfin, comme nous l'avons vu, certaines optent pour une stratégie de non-dit parce qu'elles craignent l'étiquetage.

Même si elles savent que le lesbianisme est la cible du mépris et de la réprobation, les participantes s'efforcent d'en subvertir le sens. Toutes sauf une ont en effet exprimé une conception très positive de l'identité lesbienne où se mêlaient les notions d'amour, de liberté et

de vision différente du monde. La contradiction entre la définition sociale et l'expérience personnelle se manifeste toutefois par un décalage entre les paroles et les gestes. Ainsi, la plupart (12 sur 19) disent juger important de s'identifier comme lesbiennes par souci d'intégrité. Pourtant, quatre n'emploient aucun terme pour se nommer et toutes respectent la règle du silence dans leurs relations avec les collègues de travail et même avec certains membres de la famille.

Dans cette apparente inadéquation entre la fierté lesbienne exprimée durant les entrevues et le manque de visibilité dans la vie quotidienne se révèle la tension stigmatisation-résistance. D'une part, les participantes acceptent d'être confinées dans l'implicite et de recourir ainsi à la dissimulation. D'autre part, elles évitent les pressions qui iraient à l'encontre de leur choix et les sanctions qui pourraient s'ensuivre. Le sens de l'identité lesbienne se construit donc surtout dans les réseaux informels et, à un moindre degré, dans les contacts épisodiques avec les réseaux formels de la communauté lesbienne et gaie de l'Outaouais.

Conclusion

Les 19 lesbiennes qui ont accepté de nous parler de leurs réseaux informels et formels ne sont pas représentatives de toutes les lesbiennes âgées. Comme nous l'avons vu, elles ont un niveau de scolarité et un revenu annuel élevés. De plus, il n'y a parmi elles qu'une seule lesbienne de couleur et aucune lesbienne de plus de 67 ans. Ceci dit, l'échantillon comporte néanmoins une grande diversité, puisqu'il inclut des francophones et des anglophones, des propriétaires comme des locataires qui vivent seules ou avec leur compagne, en milieu urbain aussi bien qu'en milieu rural. Par ailleurs, l'âge des participantes varie de 50 à 67 ans, leurs tranches de revenu vont de 10 000 \$ à 19 999 \$ jusqu'à plus de 40 000 \$ et leurs niveaux de scolarité s'échelonnent des études secondaires jusqu'au doctorat. Par ailleurs, certaines ont été mariées et ont des enfants,

tandis que d'autres ont toujours vécu leur lesbianisme. En ce qui concerne l'occupation, quelques-unes sont à la retraite, mais d'autres travaillent encore à temps plein. À notre avis, notre échantillon présente donc un bon éventail des différentes conditions de vie des lesbiennes âgées.

Comme l'a confirmé notre analyse des entrevues, la stigmatisation sociale du lesbianisme a un impact perceptible sur les relations avec les membres des réseaux formels, soit la famille et les ami.e.s. Nous avons ainsi noté que la vaste majorité des participantes n'habite pas la même ville que leurs mères, frères, soeurs et enfants. Même si la plupart ont confié à certaines de ces personnes le fait qu'elles sont lesbiennes, elles semblent depuis recourir le plus souvent à une stratégie de résistance que Barbara Ponse (1976) nomme le faux secret (« *counterfeit secrecy* »). Cette stratégie, qui consiste à faire allusion au lesbianisme mais toujours de façon indirecte, laisse toutefois planer un doute quant à l'acceptation réelle des membres de la famille. Divers commentaires des participantes ont d'ailleurs révélé les difficultés qu'éprouvent certains d'entre eux à cet égard. En fait, deux des lesbiennes interviewées ont coupé volontairement les ponts avec toute leur famille pour cette raison.

L'incidence de la stigmatisation est encore plus manifeste dans les relations avec les ami.e.s. Comme nous l'avons observé, les participantes opèrent une sélection très délibérée des personnes avec lesquelles elles nouent des liens d'amitié. Par crainte du rejet et du licenciement, elles excluent ainsi très souvent les collègues de travail. Celles qui socialisent avec des collègues le font uniquement dans le contexte professionnel ou encore leur cachent leur identité lesbienne. Cette stratégie de distance sociale (Goffman, 1963) permet de contrôler la circulation de renseignements qui pourraient être dommageables pour leur vie professionnelle. La stigmatisation affecte donc la sociabilité puisqu'elle exclut généralement le monde du travail comme source possible de relations amicales (Ponse, 1976). Par opposition à la dissimulation et au silence

observés avec la famille et les collègues, c'est le partage du secret qui caractérise les relations avec les amies lesbiennes. Parce que ces dernières connaissent mieux que quiconque l'intolérance sociale face au lesbianisme, elles peuvent offrir un soutien émotif précieux. Dans le contexte actuel de stigmatisation, l'amitié avec d'autres lesbiennes constitue d'ailleurs souvent le seul refuge et le seul espace social valorisant à l'extérieur de la communauté lesbienne organisée.

Les craintes par rapport aux sanctions potentielles mènent les lesbiennes âgées interviewées à socialiser principalement dans leurs résidences respectives. Nous avons ainsi constaté le caractère épisodique des relations entretenues avec les réseaux formels, c'est-à-dire les groupes officiels et les activités de la communauté lesbienne et gaie. La plupart des participantes disent connaître les principaux organismes sociopolitiques et affirment qu'ils jouent un rôle important pour favoriser le changement social, les contacts sociaux et le développement de l'identité lesbienne et gaie. Pourtant, très peu d'entre elles sont membres de ces organismes et très peu participent aux activités courantes ou ponctuelles de la communauté. Un des facteurs du faible taux de fréquentation paraît associé au caractère relativement public de certaines activités qui peut accroître les risques de divulgation et de sanctions. La stigmatisation semble en partie responsable de ces rapports équivoques avec le groupe d'appartenance, c'est-à-dire un vacillement dans l'adhésion et la participation (Goffman, 1963). Elle introduit également dans l'identité lesbienne une contradiction centrale entre la définition sociale péjorative et l'expérience individuelle interprétée comme une expression d'amour des femmes qui procure un sentiment de liberté et d'intégrité. Cette tension se manifeste clairement aussi dans le décalage entre la subversion que les participantes opèrent par rapport au sens courant de l'identité lesbienne et l'invisibilité sociale à laquelle elles se plient néanmoins.

En somme, la stigmatisation touche plusieurs dimensions des relations des lesbiennes âgées avec les réseaux informels et formels tels que nous les avons définis. Un de ses effets insidieux est la distance émotive produite par le silence qu'elles jugent nécessaire d'observer à propos de leur vie lesbienne avec les membres de leur famille et, dans une moindre mesure, avec leurs enfants. L'ambivalence intrinsèque de l'identité lesbienne qui les incite à confiner dans la sphère privée les relations avec leurs amies lesbiennes et à restreindre leur participation à une collectivité organisée en est un autre. Vu le rôle des réseaux informels et formels dans les soins et l'appui aux personnes âgées, ces constatations soulèvent des questions à propos de l'expérience de la vieillesse chez les lesbiennes. C'est le thème dont nous traitons dans le prochain chapitre.

CHAPITRE CINQ

LA VIEILLESSE CHEZ LES LESBIENNES

Introduction

Comme nous l'avons signalé auparavant, notre étude s'inscrit dans une réflexion sur la problématique générale de la vieillesse. Nous avons toutefois concentré notre attention sur les réseaux informels et formels des lesbiennes âgées de l'Outaouais québécois et ontarien. Les résultats des entrevues menées avec nos 19 participantes, dont l'âge variait de 50 à 67 ans, ont confirmé notre hypothèse selon laquelle la stigmatisation colorerait sans doute l'expérience du vieillissement. Comme nous venons de l'exposer au chapitre précédent, le non-dit qui règne dans les relations avec la famille et les collègues de travail réduit les appuis sur lesquels pourraient un jour compter les lesbiennes âgées. Les amitiés nouées avec d'autres lesbiennes sont évidemment une source de réconfort et d'entraide qui compensent la faiblesse, voire l'absence, des liens avec la famille. Cependant, les craintes légitimes des participantes quant aux sanctions possibles en cas de divulgation de leur identité sexuelle restreignent aussi leurs rapports avec les réseaux formels, c'est-à-dire la communauté lesbienne et gaie organisée. Puisque ces réseaux pourraient être une source d'appui et de services durant la vieillesse, la faible participation des lesbiennes âgées n'est pas sans soulever des inquiétudes.

Le présent chapitre fait état des perceptions et des espoirs des participantes par rapport à leur vieillesse. À cette fin, nous analysons leurs réponses à une série de questions sur ce thème. À travers ces questions, nous avons d'abord cherché à connaître quels projets elles forment pour cette période de leur vie, pour ensuite cerner plus précisément le sens qu'elles prêtent à leur expérience en leur demandant ce qu'elles apprécient ou non dans le vieillissement. Nous avons en outre vérifié si elles ont pris certaines dispositions concrètes telles que la cotisation à un régime

d'épargne-retraite et la rédaction d'un testament qui pourraient leur assurer une certaine protection en l'absence d'une reconnaissance juridique ou sociale des couples de lesbiennes. Nous avons aussi évoqué avec elles la possibilité d'une perte d'autonomie dans l'avenir afin de savoir vers quelles sources de soutien elles pensaient pouvoir se tourner. Enfin, nous avons voulu connaître l'endroit idéal où elles aimeraient finir leurs jours pour compléter notre portrait de la vieillesse chez les lesbiennes de l'Outaouais.

I. Les perceptions de la vieillesse

Afin de déterminer si la stigmatisation du lesbianisme a un impact sur la façon dont les participantes conçoivent la vieillesse, nous leur avons demandé de nous dire comment elles imaginaient cette période de leur vie. Il nous semblait en effet que la manière dont elles se projettent ou non dans l'avenir serait un indicateur de leur situation actuelle et des contraintes auxquelles elles font face ou craignent de faire face dans les années à venir. Nous avons aussi cherché à connaître ce qu'elles apprécient ou non dans le fait de vieillir pour vérifier encore une fois si la stigmatisation était liée à leurs perceptions.

1. Des projets pour la vieillesse

Nous avons invité toutes les participantes sauf les deux premières à décrire comment elles imaginent leur vieillesse. Leurs réponses variaient, mais certaines tendances sont apparues à l'analyse. Six sur 19 ont dit ne pas clairement penser à la question, car elles ont maintenant atteint cette période de leur vie. Andrea affirme ainsi : « Old age isn't something that happens one day, it's something that is under way all the time. [...] It's an ongoing thing. I don't have any set ideas about it. » June est satisfaite de sa situation présente et ne songe pas trop à la vieillesse, car, dit-elle :

I'm 63 and I feel the same as I did when I was 53 or 43 or 33. I started a whole new career in my fifties. I went back to school and started to work as an artist. I don't think much about it. I feel good. I love my work. I absolutely love what I'm doing and what comes will come.

Nous ne pouvons nous empêcher de nous interroger sur le sens à donner à ce qui semble un refus de songer à l'avenir. S'agit-il pour ces participantes d'une manière d'exorciser l'angoisse causée par l'incertitude quant à l'endroit où elles finiront leurs jours, comme Kim l'avouera plus loin ? Les commentaires des autres lesbiennes interviewées donneront peut-être des indices à ce sujet.

Quelques participantes ont évoqué des images assez sereines de leur vieillesse en parlant de projets de voyage, de lecture et de vie tranquille dans le confort de leur propre résidence. Sandy, qui a acheté un terrain à la campagne où elle a construit une maison, raconte :

I have a vision but I don't know how it can happen because it doesn't involve going to work. I imagine puttering in the garden, constantly carving little wooden things, walking, sitting in the rocking chair and reading, being comfortable, having friends around me... playing, playing a lot... being outdoor a lot...

Pauline fait allusion à une vieillesse remplie de tendresse avec d'autres lesbiennes :

Je rêve à toutes sortes de modèles, je me fais toutes sortes de chimères autour de l'idée que nous allons créer une maison où il y aura des personnes pour donner des services aux femmes... Bien sûr, ce sont des rêves, mais ce qu'il est important de retenir c'est que, même en restant chez moi dans la maison, je sais que je peux avoir des services professionnels donnés par des femmes.

Plusieurs participantes s'imaginent aussi vivre entourées de leurs amies et de leur compagne.

Trois autres ont d'ailleurs évoqué une future maison de retraite pour les lesbiennes.

Pour quelques-unes des participantes, la maladie a transformé leur façon d'envisager la vieillesse en introduisant une incertitude par rapport à leur espérance de vie. Barbara, qui a souffert d'un cancer, déclare ainsi : « Mon vieillissement va consister à vivre comme je vis aujourd'hui. Quand tu n'es pas certaine du temps qu'il te reste à vivre, tu t'organises pour bien vivre tout de suite. » Pour elle, cela signifie partager son temps entre le bénévolat et des moments

de loisirs avec la famille et les ami.e.s. Mary a subi, il y a 22 ans, un accident terrible qui l'a forcée à cesser tout travail rémunéré. À cause de cet accident, elle n'avait jamais imaginé qu'elle atteindrait le troisième âge et se sent donc reconnaissante de pouvoir goûter à la vie sans trop de soucis financiers. Kim souffre d'arthrite tout comme sa compagne et, même si elles n'ont pas encore 60 ans, se demande avec inquiétude ce que leur réserve l'avenir :

I am really very frightened. Where are we going to go? [...] As we get older and this disease progresses, where are we going to go? Are we going to be allowed to live together? Are we going to be able to find a place to live together? What happens from there? [...] Often, I think about aging and where we are going to go and I get so upset that I force myself not to think about it anymore. So, I guess, maybe that's my way of not really facing it, but coping with it mentally.

Dans le contexte actuel, son angoisse est certainement fondée, car les centres pour les personnes âgées qui ont une politique d'accueil par rapport à la clientèle lesbienne et gaie sont rares, voire inexistants.

2. Les avantages et les inconvénients de la vieillesse

Interrogées à propos de ce qu'elles aiment ou non dans le vieillissement, les lesbiennes interviewées ont abordé les thèmes de la santé et de l'argent, mais surtout les craintes quant à l'endroit où elles finiront leurs jours. Vu leur âge, la santé constitue évidemment une source d'inquiétude pour la majorité : 12 des 17 participantes qui ont répondu aux questions en ont parlé. Ce résultat n'est guère surprenant puisque trois sont déjà atteintes d'une maladie grave. Cinq ont dit redouter l'isolement et quatre, l'insécurité financière. Les inquiétudes par rapport à la santé et à l'argent sont en fait étroitement liées, car elles évoquent le spectre de la dépendance et surtout la question angoissante à savoir d'où viendraient les soins nécessaires, le cas échéant.

Plusieurs participantes ont dit envisager l'avenir avec appréhension parce qu'elles se préoccupent de la manière dont elles seraient accueillies en tant que lesbiennes dans les centres pour les personnes âgées. Bien que Johanne puisse compter actuellement sur sa compagne et espère recevoir plus tard l'aide de ses trois enfants, elle reconnaît que : « C'est assez difficile pour toutes les femmes, pas seulement les lesbiennes, mais comme lesbiennes c'est encore plus difficile parce que nous n'avons pas d'endroit où nous réunir. Il va falloir aller dans une maison pour les personnes âgées ! » Les propos de Louise révèlent son désarroi devant la même perspective :

I'm a little bit scared or leery or apprehensive of the fact that I might end up in a nursing home, and I don't want to. I want to be able to look after myself. And if I can't look after myself and I do have to end up in a nursing home, I want it to be a homosexual nursing home. I don't want to be in a straight one. But where the hell are you going to find one ?

Parce qu'elle travaille en gériatrie, Maryann a une connaissance très directe de ce qui se passe dans les centres pour les personnes âgées. Comme elle n'a qu'un frère pour toute famille, elle est très angoissée à l'idée du sort qui l'attend peut-être :

I'm really scared, I'm really terrified of being, you know, alone! [...] And I think I'm realistically afraid because I work in the field of geriatrics and I know what happens to you if you don't have some family support and stuff like that... I know what happens to people who get slightly confused when they try to run their life. God! And I know by the way governments are going that we'll be much more dependent on family. I don't think that as friends we're going to be able to pull together that way, as much as we could. I'm really quite terrified of aging!

Marylin, quant à elle, craint de perdre son autonomie à cause de son état de santé :

I probably have to say that my biggest fear is that because I have a chronic illness, I always live in fear that my medication will stop working and I will live in so much pain. I'm a firm believer in euthanasia... If I reach a point in my life where I can't... I know what it's like... When I took sick leave, I couldn't even brush my teeth or feed myself, I couldn't even reach for a bottle to get a drink of water. I had to have a speaker phone because I couldn't hold the phone up to my ear. I know what it feels like and I will not live like that again!

La peur de nos participantes devant la perspective de finir leurs jours dans un centre pour les personnes âgées sera d'ailleurs exprimée de nouveau lorsque nous leur demanderons où elles aimeraient aller si elles ne pouvaient plus vivre de manière autonome.

Malgré cette inquiétude précise, soulignons qu'un bon nombre des lesbiennes interviewées (10 sur 19) ne perçoivent pas la vieillesse de manière négative. Parmi les aspects qu'elles apprécient le plus, dix mentionnent une sagesse qu'elles attribuent à une meilleure connaissance de soi et du monde. Elles font allusion aux avantages de la maturité, de même qu'à l'expérience et à l'expertise acquises. En dépit de ses appréhensions déjà citées, Maryann déclare :

I feel a sense of growing more into self as I grow older. I have a greater joy of things in general. I have a much greater command of my life, of my resources and the people around me. I can be in control of myself. I find it exciting, this expanding knowledge...

À 57 ans, Solange se dit en pleine possession de ses moyens. Barbara décrit une impression de clarté, de sérénité et de calme : elle sait ce qui est important et elle a surtout le courage de prendre les moyens nécessaires pour changer ce qui ne lui convient plus. Plusieurs des participantes ont aussi exprimé une joie de vivre que la réponse d'Irène résume bien :

J'aime la femme que je suis devenue... le fait que je n'ai pas peur de vieillir... que je suis encore en bonne forme. J'aime le fait que j'ai beaucoup d'amis.e.s... J'aime l'expertise que j'ai acquise au fil des années, mon expérience, mon vécu. J'aime la vie, j'aime ma vie, j'aime vivre.

Mis à part les craintes à propos de leur santé et de leur sécurité financière, la plupart des participantes ont une attitude assez positive à l'égard de leur vieillissement.

Près de la moitié (9 sur 19) dit aimer la vieillesse pour l'autonomie et le sentiment de liberté qu'elle confère par rapport à diverses obligations du passé. Deux participantes savourent ainsi le fait de ne plus être responsables de leurs enfants maintenant adultes. Marylin déclare être soulagée de ne plus avoir à travailler, car elle traverse parfois des périodes de crise aiguë en raison

de sa maladie. Rita goûte le temps dont elle dispose depuis sa retraite et se sent en outre délivrée des conventions que l'insertion dans la vie active faisait peser sur elle :

Je n'ai jamais connu tant de liberté ! Une liberté dans le temps depuis que j'ai cessé de travailler, mais aussi une liberté par rapport aux responsabilités, à la nécessité de rendre compte de mes va-et-vient ou de ma vie elle-même. Je trouve ça exaltant, merveilleux, le choix dans le temps de mes activités, de mes affections, de mes rencontres. Une liberté de toute convention, que ce soit religieuse ou sociale et même affective. Il n'y a plus d'esclavage, les esclavages que l'on se crée...

Rose s'exclame de manière similaire : « Oh, God, the freedom from worry! Not having to worry about the impression I'm making on people, you know, it doesn't matter, who cares. You had to worry about it at work, in the career, you always had to worry about it. »

Quatre autres participantes ont repris le même thème en décrivant leur indifférence par rapport à l'opinion des gens autour d'elles. Les réponses d'Alice et de June en donnent une idée :

What I like the best about it [le fait de vieillir] is just to be able not to worry so much about what people think and that sort of freedom to be outrageous... to be an individual.

There's a freedom I find beautiful. I don't worry anymore, as I used to, about buying shoes that are in and clothes that are in, and worry about my weight - I was always very slim and very very well dressed - and about this image I had to fulfill: I had to make it, I had to be successful!

Le sentiment de liberté actuel évoque toutefois aussi l'envers du décor, c'est-à-dire le poids que représentait auparavant le jugement d'autrui, notamment dans le milieu de travail. Il est probable que la vigilance nécessaire pour échapper à la stigmatisation contribuait également à ce fardeau.

Les lesbiennes interviewées semblent peu préoccupées par l'âgisme qui a cours dans la société. Seulement six ont parlé de difficultés relatives à ce facteur et toutes ont comme dénominateur commun une analyse féministe de la situation. Parlant de la solitude, Rita observe

simplement que « la société n'est pas respectueuse de la vieillesse ». Johanne, qui est maintenant dans la cinquantaine, dit avoir noté des comportements différents à son égard :

Déjà, je me sens mise de côté. Tu vas quelque part et les gens vont être portés à prendre ton paquet pensant que tu n'es pas capable de le faire ou ils vont finir tes phrases parce qu'ils pensent que ta tête commence un peu à...

Pour sa part, Sandy déplore certaines limites qui lui sont imposées au point de vue du travail et des études :

I feel a restriction which is partly because of my age, but it's also partly because of what is happening in our society, right now. I feel restricted job wise. I feel I have the confidence now to go to university but I don't have the money and the time. I don't have the time to do enough of it to get a better job because there is certainly no way I'm going to accumulate a student loan that I will never be able to pay back on a pension.

Alice établit un lien entre la perception de la vieillesse et le contexte culturel : « If people didn't have such negative attitudes towards aging, it would be a lot easier - there are certain cultures where age is seen as a positive thing - it wouldn't be as difficult. » Enfin, Barbara déplore :

... le mythe de la société industrielle nord-américaine où tu es hyperactif et ensuite tu es oisif. Dans les deux cas, nous ne jouissons pas assez de la vie. Quand tu es oisif, tu as aussi une contribution à apporter à la société. Moi je ne veux pas vivre cette division-là et je ne trouve pas ça bon pour la société non plus.

Ces participantes se démarquent des autres en ce sens qu'elles ne vivent pas leur vieillesse uniquement comme une aventure singulière, mais qu'elles la relient aux valeurs dominantes de la société.

II. Les perspectives d'avenir

Afin d'examiner les perspectives d'avenir des participantes, nous avons vérifié quelles mesures tangibles elles avaient prises en vue de leur vieillesse. Puisque la pauvreté des femmes âgées a déjà été signalée par de nombreuses études, féministes et autres (Baker, 1988 ;

Charpentier, 1995 ; Cohen, 1984 ; Conseil national du bien-être social, 1990 ; Dulude, 1978 ; Gee et Kimball, 1987), et que cette pauvreté augmente les risques de placement dans des institutions, nous jugeons utile de voir si les lesbiennes interviewées se préparaient afin d'éviter un tel dénouement. Nous avons également cherché à savoir comment elles envisagent de finir leurs jours en leur demandant d'évoquer l'endroit où elles aimeraient aller si elles ne pouvaient plus vivre de manière autonome.

1. Des préparatifs en vue de la vieillesse

En ce qui concerne les préparatifs concrets par rapport à la vieillesse, nous avons vérifié si les participantes avaient cotisé à un régime enregistré d'épargne-retraite et rédigé un testament. Comme nous avons ajouté ces questions pour le second prétest, les deux lesbiennes qui ont pris part au premier prétest n'y ont pas répondu. Sur les 17 autres, 12 disent posséder un REÉR. Il est évidemment impossible de savoir dans quelle mesure l'argent qu'elles ont investi assurera leur sécurité dans les années à venir, car trop de facteurs peuvent entrer en ligne de compte. Il nous paraît toutefois encourageant de constater que près des trois quarts des participantes (12 sur 17) ont adopté ce moyen de planification en vue de leur vieillesse. Par ailleurs, 11 sur 19 sont propriétaires d'une maison, ce qui constitue une autre forme d'investissement pour l'avenir.

Presque toutes les participantes interrogées (15 sur 17) ont déclaré avoir rédigé un testament. Pour certaines, il s'agit d'un moyen de protéger la femme avec laquelle elles forment un couple. Trois des sept qui vivent actuellement avec une compagne l'ont expressément mentionné. À titre d'exemple, Pauline précise : « Mon testament n'est pas encore corrigé en fonction de ma partenaire. Nous en discutons présentement [...] Nous voulons en établir un de

sorte qu'elle ne serait pas inquiète s'il m'arrivait quelque chose. » Parfois, les participantes veulent assurer le partage des biens entre la compagne et les enfants. Johanne déclare à ce sujet :

J'ai pris une assurance de sorte que, lorsque je mourrai, mes enfants auront un certain montant et Monique [sa compagne] aura la maison. [...] Tout ce que nous avons accumulé ensemble ira à Monique et ce que j'ai accumulé dans mon autre vie ira à mes enfants.

Rita, qui n'a pas d'enfant, explique pourquoi elle a néanmoins rédigé un testament : « Le fait d'être seule, d'être entièrement responsable de mon vécu, c'est nécessaire... en espérant que ce soit respecté. De toute façon, si je n'y vois pas, personne n'y verra pour moi ! » Peut-être sa remarque reflète-t-elle une attitude d'indépendance générale chez les lesbiennes âgées, car les cinq autres participantes qui n'ont pas d'enfants et ne vivent pas avec une compagne ont toutes rédigé un testament.

Dans le contexte actuel où aucune loi au Canada ne reconnaît les couples de même sexe, l'une des rares protections pour les partenaires d'un couple lesbien réside dans la rédaction d'un testament qui pourrait conférer à la survivante des droits par rapport aux biens communs et lui assurer une certaine sécurité financière. À cet égard, diverses formes d'investissement comme les REÉR pourraient également permettre d'éviter le placement dans un centre pour les personnes âgées, ce que les participantes craignent au plus haut point, comme nous le verrons maintenant plus en détail.

2. L'endroit idéal où finir ses jours

Afin de savoir quels recours et appuis les participantes pensaient avoir pour leur vieillesse, nous avons évoqué la pire éventualité en leur demandant où elles aimeraient aller si elles devenaient un jour incapables de vivre de façon autonome. Leurs réponses ont confirmé certains des résultats antérieurs en ce qui concerne leurs relations distantes avec leur famille. Ainsi,

seulement trois sur 19 ont fait allusion à la possibilité de faire appel à leurs enfants, mais deux d'entre elles ont aussitôt ajouté que cela ne serait pas une solution satisfaisante à leurs yeux. Par ailleurs, seulement deux ont fait état du soutien que pourrait leur apporter leur compagne, bien que sept vivent actuellement en couple. Aucune n'a spontanément pensé à l'aide de ses amies lesbiennes, quoique certaines aient fait allusion à ces dernières à d'autres moments. Ceci nous paraît curieux au regard de la place centrale que celles-ci occupent dans les réseaux informels.

En ce qui concerne l'endroit où les participantes souhaiteraient se retrouver si elles perdaient leur capacité d'autonomie, deux disent vouloir demeurer chez elles jusqu'à la fin. Trois affirment songer sérieusement à l'euthanasie parce qu'elles ne peuvent accepter la perspective d'être dépendantes d'autrui, surtout que deux d'entre elles souffrent déjà d'une maladie grave. Deux ont mentionné des immeubles appartements adaptés aux personnes âgées où sont offerts des services de cafétéria, de nettoyage et autres. L'une d'elles habite déjà un immeuble du genre qu'elle apprécie beaucoup.

Comme nous l'avons déjà vu, les centres pour les personnes âgées n'ont vraiment pas bonne réputation auprès des participantes. Une seule affirme qu'elle s'y sentirait sans doute à l'aise parce qu'elle est très sociable et une autre se résigne à l'idée d'y finir ses jours, mais uniquement parce qu'il n'existe pas de solution de rechange. C'est également le cas de Kim qui souhaite néanmoins un climat de tolérance minimal :

I don't think that I will ever see a gay nursing home in my lifetime, but I would like, at least in my lifetime, to see some that would be accepting. I would go for that... maybe have a wing some place or... Let's face it, we've lived in a straight society all of our life, why would we segregate in our old age? But people just have to accept us! They have to accept the fact that we have a partner of the same sex who will come and visit us, who will come and care for us.

Notre question a été l'occasion pour quatre des lesbiennes interviewées de réitérer leur peur d'avoir bien peu en commun avec la clientèle majoritairement hétérosexuelle qui se trouve dans les centres pour les personnes âgées. Maryann décrit avec angoisse le sort qu'elle désire éviter à tout prix :

I look at where my mother is and they're all heterosexual and if there are any lesbians in there, they would never make themselves known, that's for sure, at her age group... [...] It's mostly women who have families. And what do you do there with somebody like myself who doesn't have a family? What the heck do you relate on with those women? Where are your terms of reference? How do you do it? It's scary! I don't want to be there!

Les perceptions des participantes à l'égard des centres pour les personnes âgées ne diffèrent pas tellement de l'image négative que s'en font la plupart des gens, mais il s'y ajoute une crainte particulière directement liée à leur identité sexuelle.

Dans un contexte où les couples formés de lesbiennes ne sont pas reconnus légalement ou socialement, certaines participantes peuvent redouter, par exemple, que leur compagne ne soit pas autorisée à les visiter ou encore qu'elle ne soit pas consultée dans la prise de décisions médicales ou autres à leur sujet. Les nombreux commentaires recueillis à propos des centres pour les personnes âgées révèlent des préoccupations en ce sens, bien que nous n'ayons pas exploré directement la question des relations avec les services sociaux et de santé. Le témoignage de deux participantes laisse penser que les craintes ne sont peut-être pas toujours fondées. June raconte comment elle a été satisfaite de l'attitude du personnel médical qui s'est occupé de sa compagne durant un séjour à l'hôpital :

When Heidi was sick, we told the doctors and the nurses... we made it very clear that we were a couple and they treated us as such... and if they had a problem with it, we did not pick up on it. [...] I told the coordinator of the transplant unit at the hospital how very pleased I was with the way things were. She said: "But you and Heidi are two very nice people", that's what she said, "so that's why we all like you." "You're two very nice people", she said!

Kim aussi a été étonnée de la manière dont elle et sa compagne ont été traitées lors de l'hospitalisation de cette dernière :

When Pamela was in the hospital, I was really apprehensive about how I was going to be accepted. But I must say the hospital staff and her gynecologist were the best things since sliced bread! I was allowed entrance anytime I wanted. Her gynecologist called me up and treated me as Pamela's spouse. I was absolutely thrilled with her...

Dans l'état actuel des connaissances, il est impossible de savoir s'il s'agit là uniquement de cas exceptionnels. Quoiqu'il en soit, les participantes sont presque toutes persuadées qu'elles ne peuvent espérer un climat d'acceptation dans les centres pour les personnes âgées.

Voilà pourquoi nous avons voulu savoir ce qu'elles penseraient d'une maison de retraite pour les lesbiennes et les homosexuels. Leurs réponses n'ont laissé aucun doute quant à leur manque d'enthousiasme : seulement cinq sur 19 se satisferaient d'une telle solution, mais presque toutes la considèrent comme un pis-aller. Irène déclare ainsi : « Nous avons parlé d'essayer d'organiser une maison... même si c'était pour les hommes gais et les lesbiennes, ce serait préférable à une maison pour les hétérosexuel.le.s. » La plupart des lesbiennes interviewées ne peuvent envisager la vie commune avec les hommes gais parce que, disent-elles, les deux groupes ont un mode de vie trop différent. D'autres refusent une situation où, affirme Rose, «... women do all the work and the men sit around. [...] Frankly, I think I would rather sit out in the cold and have no place to go! » Il est assez surprenant que la perspective d'une maison de retraite « mixte » ne recueille pas davantage la faveur des participantes étant donné leurs craintes de finir leurs jours dans un centre pour les personnes âgées.

En fait, c'est dans une maison de retraite pour les lesbiennes que les participantes préféreraient vivre : près des trois quarts (14 sur 19) ont parlé de cet espoir. Il y a pourtant un grand pas entre le rêve et la réalité, d'après quelques-unes. Deux participantes ont ainsi exprimé

leur conviction que le projet ne verra jamais le jour. La première soutient que les lesbiennes ont beaucoup de difficulté à travailler en équipe. Selon elle, la mise sur pied d'une maison du genre exige une structure hiérarchique, ce que rejettent la plupart des lesbiennes. Quant à la seconde, elle pense que les lesbiennes ne parviendront pas à régler leurs divergences d'opinions et à concerter leurs efforts.

Même si les 14 autres participantes reconnaissent que la maison de retraite pour les lesbiennes demeure pour l'instant une utopie, elles semblent se bercer de l'espoir de sa création. June, qui a pourtant peu de contacts avec la communauté lesbienne et gaie, aimerait néanmoins une maison du genre : « I would go for it over an ordinary nursing home. I would probably feel more comfortable there if I was with women. At least we could share some things together! » Certaines ont un sentiment d'urgence parce qu'elles voient venir assez rapidement le jour où elles en auront besoin. Johanne signale ainsi :

Ce serait important que ça se réalise bientôt parce que nous sommes une société vieillissante. Ce serait intéressant pour des femmes qui ont vécu leur lesbianisme de pouvoir finir leurs jours dans un environnement lesbien parce que tomber dans la société patriarcale, après avoir vécu je ne sais pas combien d'années comme lesbiennes, ça va être affreux !

La question se pose à savoir si la perspective redoutable de finir ses jours dans un centre pour les personnes âgées suffira pour inciter les lesbiennes concernées à passer à l'action de manière collective.

Quelques-unes ont toutefois commencé à y réfléchir et semblent avoir une idée des formes que pourrait prendre cette maison de retraite pour les lesbiennes. Maryann décrit un mode de fonctionnement possible :

Right now, with the government providing so much home care, as long as you're geographically located in the same place, you could probably help each other out. You could probably hire and have government services at the same point, and

have commonality and a sense of networking, and have a model that would work for the rest of the world. It would be really exciting!

Marylin compte également sur l'entraide qui pourrait exister parmi les lesbiennes : « We would tend to help each other and I think that comes from living as a minority all our lives so that we had to sort of reach out and depend on each other for support and everything else... » Il va sans dire que les réseaux formels, c'est-à-dire les organismes officiels de la communauté lesbienne et gaie, pourraient aussi jouer un rôle de premier plan dans la réalisation d'un établissement du genre.

Fait à noter, plusieurs des participantes ont mentionné qu'un aspect important de la maison de retraite pour les lesbiennes serait son caractère intergénérationnel. Laura raconte : « Some people I met years ago had this wonderful dream of a dyke retirement home where there would be the wing for the oldsters but there would be a place for the families and the young women... » Alice aussi aimerait ce mode de vie communautaire :

I really do think there should be some younger lesbians too [...] It's really important to have all age groups... As much as it's good to have others around who are your age, it still is important to have some people around us with the energy to take care of certain things, not just very young but all ages... more like a true community...

Selon Barbara aussi, il serait important que « l'atmosphère se prête à la diversité, la diversité des générations, des styles de vie. Si tu es encore sur le marché du travail, tu peux venir passer la fin de semaine : ce n'est pas un foyer où tout le monde ne fait rien... sauf attendre la mort ! » Pour certaines participantes, l'idée d'une maison de retraite pour les lesbiennes n'a rien d'une chimère puisqu'elles imaginent les formes que celle-ci pourrait prendre. Quelques-unes ont d'ailleurs spontanément mentionné des ressources qu'elles seraient prêtes à mettre au service d'une entreprise collective du genre.

III. Interprétation

Comme nous venons de le constater dans les extraits d'entrevues et dans notre analyse, la plupart des 19 lesbiennes interviewées ont formé des projets personnels par rapport à leur vieillesse. Les plus âgées sont moins nombreuses à avoir une vision d'avenir et elles ont davantage tendance à se concentrer sur le présent, mais ce n'est guère surprenant puisqu'elles ont déjà amorcé cette période leur vie. À quelques exceptions près, les participantes ont une vision assez positive du vieillissement. Elles apprécient le sentiment de compétence qu'elles tirent de l'expérience et des connaissances acquises. Elles ont en outre un sentiment de liberté inattendu par rapport aux attentes et aux opinions d'autrui.

Les craintes qu'elles ont exprimées rejoignent celles de bon nombre d'autres personnes dans une société où l'image de la vieillesse est associée à la maladie, à la pauvreté, à la dépendance et à la solitude (Katz, 1996), comme nous l'avons vu au chapitre trois. Les participantes s'inquiètent ainsi de leur état de santé, de l'isolement et de leur situation financière. Elles semblent cependant avoir pris diverses mesures afin d'améliorer leurs perspectives d'avenir. Près des trois quarts disent avoir cotisé à un régime enregistré d'épargne-retraite et rédigé un testament pour leur succession. La même proportion possède une maison, ce qui assure sans aucun doute une sécurité supplémentaire. Rappelons ici que la majorité des participantes avait un revenu supérieur au revenu féminin moyen au Canada en 1993 et qu'elles ont donc une position relativement avantageuse.

Dans un contexte où les droits des conjointes de même sexe ne sont pas reconnus, le testament joue un rôle très important. Dans son sondage mené auprès de lesbiennes âgées américaines, Chris Almvig explique ce qui peut se produire en l'absence d'un testament :

If proper attention is not taken with wills and plans for disbursement of monies in the event that a lover dies, in some cases the surviving lesbian partner must watch with remorse as the lover's family comes to clean out property and bank accounts, disregarding the relationship, no matter how long it may have endured. (1982 : 77)

Almvig a constaté qu'un peu plus de la moitié des 74 répondantes, dont l'âge variait de 50 à 81 ans, avait fait un testament (*Ibid.* : 129). Mina Robinson a obtenu des résultats similaires dans sa recherche avec 20 lesbiennes américaines âgées de 50 à 73 ans (1979 : 120). Le sondage effectué en 1996 à Winnipeg, au Manitoba, par la *Sum Quod Sum Foundation Inc.* montre que 79 % des 123 lesbiennes et homosexuels qui y ont participé avaient un testament (1997 : 20). Peut-être le profil socioéconomique de nos participantes explique-t-il en partie la proportion obtenue dans notre recherche. Il est également possible qu'il y ait de nos jours une plus grande sensibilisation à la nécessité du testament pour protéger la compagne et assurer le respect des volontés personnelles après le décès. D'autres recherches devront apporter des réponses à ces questions soulevées par notre étude.

En tant que lesbiennes, les participantes ressentent beaucoup d'inquiétude par rapport à l'établissement où elles finiront peut-être leurs jours. Nos résultats ne sont pas surprenants puisque les mêmes constatations ressortent d'autres études canadiennes (Ashfield et Shamai, 1985 : 11 ; Gallagher, 1996 : 107-108 ; *Sum Quod Sum Foundation Inc.*, 1997 : 56 ; Sweeney, 1995 : 112). La profonde crainte qu'inspirent les centres pour les personnes âgées n'est sans doute pas si éloignée de l'image que s'en forme la population générale. À ce détail près que, dans le cas des lesbiennes, les risques d'ostracisme à cause de leur lesbianisme s'ajoutent aux autres iniquités possibles. La perception de tels risques semble d'ailleurs généralisée, comme le montre le sondage déjà mentionné de la fondation *Sum Quod Sum* :

Insofar as housing is concerned, only 32.5% of the respondents state that they would feel comfortable living as openly gay men and women in existing seniors'

housing. 60% consider their being gay to be a barrier to their entering existing seniors housing and almost half of those believe that the barrier cannot be overcome by educating providers of seniors' housing. That perception regarding the existence of barriers and the ability of education to overcome them is not connected to the age, the gender or the income level of the respondent. (1997 : 59)

Le fait que seulement six des 27 organismes offrant des services aux personnes âgées à Winnipeg aient accepté de rencontrer la chercheure principale de la fondation laisse penser qu'il y a des raisons réelles de s'inquiéter. Les auteur.e.s du rapport concluent :

In the context of that lack of welcome to the researcher, it is not difficult to imagine how unwelcoming those same organizations would be of any senior gay man or lesbian who wishes to take advantage of their services, unless that individual gay man or lesbian is able successfully to hide the reality of who he or she is. (*Ibid.* : 55)

Ceci est une indication du manque d'ouverture d'esprit, voire de l'homophobie qui peut régner dans le milieu gérontologique.

Le rapport de la fondation signale pourquoi la vie dans une résidence pour les personnes âgées poserait problème aux yeux des lesbiennes et des homosexuels concernés :

Inevitably, there is far more contact required between individuals and those immediately around them in a housing situation than there is required in social and recreational activities. [...] Furthermore, a residence is a place to which one retreats to escape the difficulties posed by the world. Homophobic behaviour on the part of some of the residents and staff of a seniors' home cannot so readily be escaped or ignored. (*Ibid.* : 59)

Étant donné que les lesbiennes âgées semblent socialiser surtout dans leurs résidences privées, elles seraient donc vulnérables dans un milieu où leur lesbianisme serait connu mais non accepté. Il faut évidemment éviter les généralisations hâtives en ce qui concerne les résultats des autres recherches mentionnées, parce que les conditions peuvent varier d'une province à l'autre. Toutefois, notre recension des écrits gérontologiques atteste le peu d'attention accordée à la problématique de la vieillesse chez les lesbiennes et les homosexuels. Il ne serait donc pas très

surprenant que les professionnel.le.s qui ont obtenu leur formation dans des établissements universitaires où l'on néglige d'étudier cette population fassent preuve d'un manque de connaissances à cet égard.

Conclusion

Comme nous l'avions supposé, il s'avère que la stigmatisation sociale du lesbianisme a un impact sur l'expérience de la vieillesse pour les lesbiennes. Bien que ces dernières partagent certains aspects des conditions générales vécues par l'ensemble des personnes âgées, notamment en ce qui a trait à la marginalisation de celles-ci (Marshall, 1987 : 18 ; McPherson, 1990 : 5 ; Moody, 1993 : xv ; Novak, 1993 : 5 ; Ovrebo et Minkler, 1993 : 291), elles doivent en outre composer avec le mépris attaché à leur identité sexuelle. Même si, dans l'ensemble, les lesbiennes interviewées envisagent la vieillesse sous un jour assez positif, elles éprouvent de vives craintes devant la perspective de devoir peut-être vivre dans un centre pour les personnes âgées.

Les craintes exprimées à maintes reprises à ce sujet ne prennent cependant toute leur signification que lorsqu'elles sont mises en corrélation avec les informations obtenues sur les réseaux informels. Nous avons déjà signalé que la plupart des participantes entretiennent des relations relativement cordiales avec les membres de leur famille, mais que ces relations se vivent le plus souvent sous le signe du non-dit et de l'implicite. Dans ce contexte, il n'est guère surprenant que seulement une des 19 lesbiennes interviewées ait déclaré qu'elle se tournerait vers sa famille si elle devenait incapable de vivre de façon autonome. Quelles que soient leurs raisons, toutes les autres ne semblent pas penser qu'elles voudraient ou pourraient compter sur la leur. Plusieurs autres études ont confirmé que les lesbiennes âgées préféreraient obtenir de l'aide d'autres sources en cas de maladie (Almvig, 1982 : 102-103 ; Ashfield et Shamai, 1985 : 23 ;

Kehoe, 1988 : 56 ; Robinson, 1979 : 129, 132 ; *Sum Quod Sum Foundation Inc.*, 1997 : 20).

La stigmatisation sociale du lesbianisme qui favorise un climat de méfiance à l'égard de la famille affaiblit donc les réseaux informels des lesbiennes âgées. Or l'absence d'appui dans le cadre des relations familiales rend plus probable le placement dans une institution.

Il est inquiétant de noter aussi que les participantes n'ont pas davantage mentionné la possibilité d'avoir recours à leurs amies lesbiennes dans une situation hypothétique de perte d'autonomie, même si la plupart ont évoqué des scénarios où interviendrait la communauté lesbienne et gaie. Quelques-unes déclarent qu'elles seraient prêtes à vivre dans une maison de retraite pour les lesbiennes et homosexuels, mais ce n'est que faute de mieux. Pour près des trois quarts, une maison de retraite pour les lesbiennes constituerait la solution idéale. Même si plusieurs ont qualifié cette idée de « rêve », certaines paraissent avoir déjà réfléchi à différents aspects de l'organisation et du fonctionnement : le rêve prendrait-il forme et deviendrait-il projet ?

Plusieurs autres études menées avec des lesbiennes âgées ont montré un intérêt similaire pour une solution de rechange aux centres pour les personnes âgées (Almvig, 1982 : 131-133 ; Gallagher, 1996 : 108 ; Kehoe, 1988 : 40 ; *Sum Quod Sum Foundation Inc.*, 1997 : 31-32 ; Sweeney, 1995 : 112). Dans le cas des participantes de l'Outaouais, s'agit-il d'un vain espoir ? Le projet restera-t-il lettre morte comme quelques-unes semblent le croire ? La réponse à ces questions déborde évidemment le cadre de notre étude et relève plutôt de l'organisation communautaire. Nous ne pouvons toutefois nous empêcher de noter le fossé qui sépare encore le rêve de la réalité.

Nous avons ainsi vu au chapitre précédent que les lesbiennes interviewées sont largement absentes des divers organismes officiels de la communauté lesbienne et gaie de l'Outaouais. Or la mise sur pied d'une ou plusieurs maisons de retraite pour la population lesbienne ou gaie exige

la mobilisation de ressources humaines et matérielles importantes que des organismes sont mieux en mesure de réaliser. Dans un tel contexte, les stratégies de résistance nécessaires pour échapper aux sanctions sociales, qui conduisent les lesbiennes à socialiser surtout dans la sphère privée, pourraient nuire à leurs intérêts puisqu'elles contribuent aussi à réduire leur nombre dans les instances décisionnelles de la communauté lesbienne et gaie.

Peut-être alors les lesbiennes âgées de l'Outaouais doivent-elles miser sur les points forts de leurs réseaux informels qui sont, rappelons-le, presque exclusivement composés d'autres lesbiennes. Nous avons déjà constaté que ces relations amicales très durables sont une source importante de soutien émotif et, dans une moindre mesure, d'aide matérielle. Tant que leur état de santé leur permet une assez grande autonomie, les lesbiennes âgées pourraient sans doute trouver à l'intérieur de leurs réseaux les petits services et l'entraide nécessaires. Lorsque survient la maladie ou les atteintes physiques propres au grand âge, toutefois, l'aide informelle ne suffit plus. La question du placement institutionnel surgit alors avec tous les spectres évoqués de l'invisibilité et de l'isolement. Si les solutions individuelles apportent certaines réponses à des besoins circonscrits, elles ne règlent pas la stigmatisation systémique. En fait, comme nous l'avons vu tout au long de la présente thèse, le contexte de rejet social du lesbianisme a des répercussions même sur la sphère privée des relations avec la famille, les enfants et les ami.e.s. Les solutions que trouveront les lesbiennes âgées pour leur vieillesse seront sûrement à l'image de leur vie actuelle, c'est-à-dire empreinte de cette opposition entre la stigmatisation et la résistance.

CONCLUSION

Au terme de notre thèse, nous pensons avoir démontré que la stigmatisation sociale du lesbianisme a un impact sur l'expérience de la vieillesse chez les lesbiennes de l'Outaouais, plus précisément sur les relations entretenues à l'intérieur des réseaux informels et formels. Comme nous l'avons signalé auparavant, la taille limitée de notre échantillon invite à la prudence en ce qui concerne la généralisation des résultats obtenus. Malgré nos efforts, en effet, l'échantillon ne compte aucune lesbienne d'âge avancé et il ne reflète pas la diversité ethnique et raciale présente dans la population générale. Même si notre recherche s'apparente à tous ces égards à celles qui ont été menées jusqu'ici sur la même problématique générale, il s'agit d'une réserve importante qu'il faut prendre en considération. Par ailleurs, nous n'avons pu rejoindre les lesbiennes les plus démunies et les plus isolées qui vivent non seulement en marge de l'ensemble de la société, mais aussi de la communauté lesbienne et gaie de l'Outaouais. Tant que d'autres recherches ne comprendront pas des lesbiennes handicapées, de couleur ou de classe ouvrière dans leurs échantillons, il sera impossible de tracer un portrait complet de la situation des lesbiennes âgées.

À l'exception des limites mentionnées, toutefois, notre échantillon présente une grande diversité, comme nous l'avons précisé au chapitre quatre. En regard de cette diversité, les constantes qui se sont dégagées de notre analyse sont d'autant plus étonnantes. Il est en effet ressorti des entrevues réalisées que la stigmatisation a un impact notable sur les réseaux informels des lesbiennes âgées de l'Outaouais. Comme notre recherche l'a montré, il existe des tensions évidentes entre membres d'une même famille, tensions qui mènent, dans le meilleur des cas, à un relâchement des liens et, dans le pire des cas, à la rupture. Il règne en outre dans les relations familiales un silence gêné ou indifférent à propos du lesbianisme qui rend invisibles même les

lesbiennes qui ont risqué l'aveu avec certains membres de leur famille. La stigmatisation relègue donc l'expérience lesbienne dans un univers de non-dit avec les personnes qui sont, en principe, les plus proches et les plus chères. Comme nous l'avons constaté dans les entrevues analysées, la stigmatisation a également pour effet de frapper d'interdit l'amitié authentique qui pourrait naître avec les collègues de travail en raison des craintes légitimes d'ostracisme et de congédiement. Elle influence aussi la composition des réseaux informels, car les lesbiennes âgées nouent des relations amicales principalement avec des semblables qui connaissent la même peur, le même silence et la même invisibilité. Elle confine enfin la socialisation entre lesbiennes surtout dans la sphère privée à l'abri des risques de divulgation, donc des sanctions matérielles et psychologiques potentielles.

La stigmatisation affecte aussi l'insertion des lesbiennes âgées dans les réseaux formels, c'est-à-dire la vie lesbienne collective et organisée, comme l'a révélé notre analyse au chapitre quatre. La fréquentation des organismes et des activités de la communauté lesbienne et gaie de l'Outaouais est épisodique en raison de la peur des sanctions, mais aussi de l'ambivalence qui se trouve au coeur même de l'identité lesbienne. Ainsi que le postule la théorie de la stigmatisation formulée par Erving Goffman (1963), l'intériorisation des normes sociales en matière de sexualité produit chez certaines lesbiennes âgées un sentiment de honte. Elle crée surtout une conscience aiguë des connotations péjoratives que véhiculent les conceptions et les termes relatifs au lesbianisme. Pour éviter l'étiquetage et les stéréotypes, les lesbiennes âgées tentent de se démarquer de leur groupe d'appartenance en se dissociant notamment des activités publiques et des personnes aux comportements plus flagrants.

Face à la stigmatisation, les lesbiennes interviewées déploient simultanément diverses stratégies de résistance dans leurs réseaux informels. Ainsi que l'a mis en lumière notre recherche, la distance affective et géographique maintenue avec les membres de la famille donne une marge de manoeuvre appréciable. L'anonymat d'une ville étrangère accorde davantage de liberté que le milieu d'origine où l'entourage peut exercer un contrôle strict des comportements. La stratégie du non-dit, qui est apparue au fil des entrevues, donne la possibilité de vivre son lesbianisme relativement hors d'atteinte de la désapprobation, puisque les moments de la sociabilité familiale sont circonscrits de manière assez prévisible. Dans les cas extrêmes, la résistance peut aller jusqu'à la rupture des liens avec la famille et les enfants, ainsi que l'ont attesté certains des témoignages. Conformément à l'analyse de Barbara Ponse (1976), l'exclusion assez systématique des collègues en tant qu'amie.s constitue également une forme de résistance aux pressions à la conformité. Dans le milieu de travail, la plupart des lesbiennes doivent en effet se plier à la présomption d'hétérosexualité afin de préserver leur autonomie financière. Dans la vie privée, par contre, elles choisissent de fréquenter presque exclusivement d'autres lesbiennes qui confirment la légitimité de leur identité. Leurs réseaux informels leur servent ainsi de remparts contre le mépris social : elles y trouvent un soutien matériel et moral qui adoucit les ravages du rejet et de la honte, comme nous l'ont confié les lesbiennes interviewées. Dans un climat d'acceptation et de sécurité, elles créent avec d'autres lesbiennes un milieu où elles n'ont plus à constamment se cacher ou se défendre, mais où elles peuvent simplement vivre et s'épanouir.

Comme nous l'avons déjà soulevé, la résistance des lesbiennes âgées dans les réseaux formels prend une forme plus difficile à saisir puisqu'elle se manifeste par l'évitement et l'absence. Les lesbiennes interviewées ont en effet tendance à délaisser la sphère publique où se déroulent

les activités communautaires pour se réfugier de préférence dans la sécurité de leurs foyers respectifs. Elles tirent fierté de l'existence des organismes de la communauté lesbienne et gaie et de leur rôle dans la défense de leurs droits, mais sans se sentir obligées d'en être membres actives. En ce qui concerne l'identité lesbienne, elles tentent de subvertir le sens péjoratif que la société lui confère, sans parvenir à l'effacer totalement. Elles emploient principalement le terme « lesbienne » pour se désigner et lui prêtent une signification entièrement positive. Comme notre analyse l'a révélé, ce terme est plus souvent qu'autrement synonyme d'un amour des femmes qui s'exprime sur les plans affectif, intellectuel, sexuel, psychologique et spirituel. Les lesbiennes interviewées combattent les concepts réducteurs à l'égard du lesbianisme en le redéfinissant comme un engagement global envers les femmes et l'expression libre d'une identité profonde. Conscientes du fait que l'ensemble de la société ne partage pas leur vision, elles optent pour une stratégie de dévoilement calculé avec des personnes choisies. Ce faisant, elles évitent les pressions contraires, les jugements négatifs et les sanctions potentielles.

Évidemment, notre étude n'a porté que sur un aspect très limité de l'expérience de la vieillesse chez les lesbiennes, puisqu'elle ne s'est pas attardée, par exemple, aux questions du logement et de la santé, ni à l'utilisation des services sociaux et de santé, ainsi que des programmes et des services pour les personnes âgées. Il reste donc de nombreuses dimensions à explorer pour avoir une vue d'ensemble de la situation des lesbiennes âgées. Parmi les pistes pour des recherches futures, il serait intéressant de déterminer si les stratégies de résistance notées dans notre étude sont le fait d'une génération particulière qui est née dans les années 1930 et 1940. Puisque la vieillesse est fortement marquée par le contexte sociohistorique et culturel, la question se pose à savoir si la génération des lesbiennes qui ont connu le mouvement féministe et le mouvement des lesbiennes et des homosexuels accepteront de vieillir en marge.

BIBLIOGRAPHIE

ADELMAN, Marcy R.

1980 *Adjustment to Aging and Styles of Being Gay: A Study of Elderly Gay Men and Lesbians*, thèse de doctorat en psychologie sociale et clinique, Ann Arbor Michigan, The Wright Institute.

ALMVIG, Chris

1982 *The Invisible Minority: Aging and Lesbianism*, mémoire de maîtrise en travail social, New York, Utica College of Syracuse University.

ANTONUCCI, Toni C.

1990 « Social Supports and Social Relationships », dans *Handbook of Aging and the Social Sciences*, sous la dir. de Robert H. BINSTOCK et Linda K. GEORGE, San Diego, Californie, Academic Press : 1-16.

ARONSON, Jane

1994 « Women's Sense of Responsibility for the Care of Old People: "But Who Else Is Going to Do It?" », dans *Aging: Canadian Perspectives*, sous la dir. de Victor MARSHALL et Barry MCPHERSON, Peterborough, Ontario, Broadview Press/Journal of Canadian Studies : 175-194.

ASHFIELD, Maureen et Sarah SHAMAI

1985 « Lesbians and Aging: An Exploration of the Issues », communication inédite prononcée devant l'Association canadienne de gérontologie, Burnaby, Simon Fraser University.

AUGER, Jeanette A.

1992 « Living in the Margins: Lesbian Aging », *Canadian Woman Studies*, XII : 2, 80-84.

1990

« Lesbians and Aging, Triple Trouble or Tremendous Thrill », dans *Lesbians in Canada*, sous la dir. de Sharon STONE, Toronto, Between the Lines : 25-34.

BAKER, Maureen

1988 *Aging in Canadian Society, A Survey*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson Limited.

- BARTKY, Sandra Lee
 1988 « Foucault, Femininity, and the Modernization of Patriarchal Power », dans *Feminism and Foucault, Reflections on Resistance*, sous la dir. de Irene DIAMOND et Lee QUINBY, Boston, Northeastern University Press : 61-86.
- BEAUVOIR, Simone de
 1970 *La vieillesse*, Paris, Gallimard.
- BERGER, Raymond M.
 1984 « Realities of Gay and Lesbian Aging », *Social Work*, XIX : 1, 57-62.
- 1982 « The Unseen Minority: Older Gays and Lesbians », *Social Work*, XXVII : 3, 236-242.
- BERTRAND, Luce
 1984 *Le Rapport Bertrand sur le vécu de 1 000 femmes lesbiennes*, Montréal, Les éditions Primeur.
- BINSTOCK, Robert H. et Linda K. GEORGE (sous la dir. de)
 1990 (1976, 1985) *Handbook of Aging and the Social Sciences*, San Diego, Californie, Academic Press : 1-16.
- BIRREN, James E.
 1989 « My Perspective on Research on Aging », dans *The Course of Later Life, Research and Reflections*, sous la dir. de Vern L. BENGSTON et K. WARNER SCHAIE, New York, Springer Publishing Company : 135-149.
- BOIS, Jean-Pierre
 1994 *Histoire de la vieillesse*, Paris, Presses universitaires de France.
- BORDO, Susan
 1993 *Unbearable Weight, Feminism, Western Culture and the Body*, Berkeley, University of California Press.
- BROWNMILLER, Susan
 1984 *Femininity*, New York, Linden Press/Simon & Schuster.
- BURWELL, Elinor J.
 1984 « Sexism in Social Science Research on Aging », dans *Taking Sex into Account: The Policy Consequences of Sexist Research*, sous la dir. de Jill MCCALLA VICKERS, Ottawa, Carleton University Press : 185-208.

BUTLER, Judith

- 1991 « Imitation and Gender Insubordination », dans *Inside Out, Lesbian Theories, Gay Theories*, sous la dir. de Diana FUSS, New York, Routledge : 13-31.

BYNE, William

- 1994 « Les limites des preuves biologiques de l'homosexualité », *Pour la science*, 201, 36-41.

Canada, Parlement du Canada

- 1996 *Débats des Communes*, mardi 7 mai, Ottawa, Gouvernement du Canada : 2395-2427.

Canada, Secrétariat d'État

- 1990, 1996 *Conditions de financement*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada.

Canada, Statistique Canada

- 1995 *Portrait statistique des femmes au Canada*, Ottawa, n° de cat. 89-503F.

- 1994 *La famille et les amis*, Enquête sociale générale, Série analytique, Ottawa, n° cat. 11-612-F. (Susan A. McDaniel et Carol Strike)

CARD, Claudia

- 1995 *Lesbian Choices*, New York, Columbia University Press.

CARON, Michèle

- 1994 « Variations sur le thème de l'invisibilisation », *Revue Femmes et droit*, VII : 2, 271-285.

CASSIDY, David et Lorna WILLEY

- 1991 « Lesbians and Gay Men Over 60: Where Are They? », *Intervention*, 87, 72-79.

CHAMBERLAND, Line

- 1996 *Mémoires lesbiennes, Le lesbianisme à Montréal entre 1950 et 1972*, Montréal, éditions du remue-ménage.

CHAPPELL, Neena L.

- 1980 « Old and Female: Testing the Double Jeopardy Hypothesis », *The Sociological Quarterly*, 21, 157-171.

- 1983 « Informal Support Networks Among the Elderly », *Research on Aging*, V : 1, 77-99.

CHARPENTIER, Michèle

1995 *Condition féminine et vieillissement*, Montréal, éditions du remue-ménage.

CODE, Lorraine

1991 *What Can She Know? Feminist Theory and the Construction of Knowledge*, Ithaca, New York, Cornell University Press.

COHEN, Leah

1984 *Small Expectations: Society's Betrayal of Older Women*, Toronto, McLelland and Stewart.

COLLINS, Patricia Hill

1993 (1978) « Toward an Afrocentric Feminist Epistemology », dans *Feminist Frameworks, Alternative Theoretical Accounts of the Relations Between Women and Men*, sous la dir. de Alison M. JAGGAR et Paula S. ROTHENBERG, Totowa/Brighton, Rowan & Allanheld/Harvester : 93-103.

Commission ministérielle de terminologie auprès
du Secrétariat chargé des personnes âgées

1984 *Dictionnaire des personnes âgées, de la retraite et du vieillissement*, Paris, FRANTERM.

CONNIDIS, Ingrid A.

1994 « Growing Up and Old Together: Some Observations on Families in Later Life », dans *Aging: Canadian Perspectives*, sous la dir. de Victor MARSHALL et Barry MCPHERSON, Peterborough, Ontario, Broadview Press/Journal of Canadian Studies : 195-205.

Conseil national du bien-être social

1990 *La femme et la pauvreté dix ans plus tard*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada.

COOPER, Davina

1994 « Productive, Relational and Everywhere? Conceptualizing Power and Resistance within Foucauldian Feminism », *Sociology*, XXVIII : 2, 435-454.

COTTERILL, Pamela

1992 « Interviewing Women, Issues of Friendship, Vulnerability, and Power », *Women's Studies International Forum*, XV : 5-6, 593-606.

- COYLE, Jean M.
1989 *Women and Aging, A Selected Annotated Bibliography*, New York, Greenwood Press.
- CRUIKSHANK, Margaret
1991 « Lavender and Gray: A Brief Survey of Lesbian and Gay Aging Studies », *Journal of Homosexuality*, XX : 3-4, 77-87.
- DAGENAIS, Huguette
1987 « Méthodologie féministe et anthropologie : une alliance possible », *Anthropologie et Sociétés*, XI : 1, 19-44.
- DE CECCO, John P. et John P. ELIA
1993 « A Critique and Synthesis of Biological Essentialism and Social Constructionist Views of Sexuality and Gender », *Journal of Homosexuality*, XXIV : 3-4, 1-26.
- DEMCZUK, Irène (sous la dir. de)
1998 *Des droits à reconnaître, Les lesbiennes face à la discrimination*, Montréal, éditions du remue-ménage.
- DEEVEY, Sharon
1990 « Older Lesbian Women, An Invisible Minority », *Journal of Gerontological Nursing*, XVI : 5, 35-37.
- DESJARDINS, Bertrand et Jacques LÉGARE
1984 « Le seuil de la vieillesse, Quelques réflexions de démographes », *Sociologie et Sociétés*, XVI : 2, 37-48.
- DEVEAUX, Monique
1994 « Feminism and Empowerment: A Critical Reading of Foucault », *Feminist Studies*, XX : 2, 223-247.
- DIAMOND, Irene et Lee QUINBY (sous la dir. de)
1988 *Feminism and Foucault, Reflections on Resistance*, Boston, Northeastern University Press.
- DOLAN, Eleanor F. et Dorothy M. GROPP
1984 *The Mature Woman in America: A Selected Annotated Bibliography, 1979-1982*, Washington (D.C.), National Council on Aging.

DRESSEL, Paula L.

- 1994 « Gender, Race, And Class: Beyond the Feminization of Poverty in Later Life », dans *Perspectives in Social Gerontology*, sous la dir. de Robert B. ENRIGHT junior, Boston, Allyn and Bacon : 257-262.

DREYFUS, Hubert et Paul RABINOW

- 1984 (1982) *Michel Foucault, Un parcours philosophique*, trad. de l'anglais par Fabienne Durand-Bogaert, Paris, Gallimard.

DULUDE, Louise

- 1978 *Vieillir au féminin*, Conseil consultatif de la situation de la femme, Ottawa, CCSF.

EATON, Mary

- 1990 « Lesbians and the Law », dans *Lesbians in Canada*, sous la dir. de Sharon Stone, Toronto, Between the Lines : 109-132.

FADERMAN, Lillian

- 1991 *Odd Girls and Twilight Lovers, A History of Lesbian Life in Twentieth-Century America*, New York, Penguin.

- 1981 *Surpassing the Love of Men: Romantic Friendship and Love Between Women from the Renaissance to the Present*, New York, William and Morrow.

FAITH, Karlene

- 1995 « Review Essay on Up Against Foucault: Explorations of Some Tensions Between Foucault and Feminism », *Crime, Law & Social Change*, 23, 257-267.

FEATHERSTONE, Mike et Andrew WERNICK

- 1995 « Introduction », dans *Images of Aging, Cultural Representations of Later Life*, sous la dir. de Mike FEATHERSTONE et Andrew WERNICK, London, Routledge : 1-15.

FOUCAULT, Michel

- 1976 *La volonté de savoir*, tome 1, *Histoire de la sexualité*, Paris, Gallimard.

- 1975 *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.

- 1972 *Histoire de la folie à l'Âge classique*, Paris, Gallimard.

- FRIEND, Richard A.
1991 « Older Lesbian and Gay People: A Theory of Successful Aging », *Journal of Homosexuality*, XX : 3-4, 99-118.
- FUSS, Diana
1991 « Inside/Out », dans *Inside/Out, Lesbian Theories, Gay Theories*, sous la dir. de Diana FUSS, New York, Routledge : 1-10.
- GALLAGHER, Karen A.
1996 *Centering the Margins: What Can Be Learned from Listening to the Voices of Lesbians Over 55?*, mémoire de maîtrise en travail social, Vancouver, University of British Columbia.
- GALASSI, Frank. S.
1991 « A Life-Review Workshop for Gay and Lesbian Elders », *Journal of Gerontological Social Work*, XVI : 2, 75-86.
- GAUVIN, Monique
1993 *La violence faite aux femmes dans les milieux de travail : la discrimination faite aux lesbiennes*, Montréal, Intersyndicale des femmes du Québec.
- GEE, Ellen M. et Meredith M. KIMBALL
1987 *Women and Aging*, Toronto, Butterworths.
- GOFFMAN, Erving
1963 *Stigma, Notes on the Management of a Spoiled Identity*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice Hall.
- GOUAULT-BÉLISLE, Denise
1989 *Les femmes et le vieillissement au Canada, bibliographie annotée multidisciplinaire, 1975-1989*, Ottawa, Université d'Ottawa et Carleton University.
- GRAWITZ, Madeleine
1993 (1972) *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Éditions Dalloz.
- GRIFFIN, Andrew
1997 « The perils of the gay gene theory », *The Ottawa X Press*, 27 février : 7.
- GROSZ, Elizabeth
1992 « Le corps et les connaissances, Le féminisme et la crise de la raison », *Sociologies et Sociétés*, XXIV : 1, 47-66.

GUILLAUMIN, Colette

- 1992 *Sexe, Race et Pratique du pouvoir, L'idée de Nature*, Paris, côté-femmes.
- 1981 « Femmes et théories de la société : Remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées », *Sociologie et Sociétés*, XIII : 2, 19-31.
- 1979 « Question de différence », *Questions féministes*, 6, 3-21.
- 1978a « Pratique du pouvoir et idée de Nature, L'appropriation des femmes », *Questions féministes*, 2, 5-30.
- 1978b « Pratique du pouvoir et idée de Nature, Le discours de la Nature », *Questions féministes*, 3, 5-28.

HARDING, Sandra

- 1991 *Whose Science? Whose Knowledge? Thinking from Women's Lives*, Ithaca, New York, Cornell University Press.

HARRIS, Gina

- 1997 « Victims of bashings encourage speaking », *Capital XTRA!*, 12 décembre 1997 : 15.

HAWLEY, Donna L.

- 1985 *Women and Aging: A Comprehensive Bibliography*, Gerontology Research Centre, Burnaby, Simon Fraser University.

HÉBERT, Monique

- 1994 *Les grandes gardiennes de la langue et de la foi : Une histoire des Franco-Manitobaines de 1916 à 1947*, thèse de doctorat en histoire, Winnipeg, Université du Manitoba.

HESS, Beth B.

- 1994 « Gender and Aging: The Demographic Parameters », dans *Perspectives in Social Gerontology*, sous la dir. de Robert B. ENRIGHT junior, Boston, Allyn and Bacon : 251-255.

HOOKS, bell

- 1994 *Teaching to Transgress: Education as the Practice of Freedom*, New York, Routledge.

- INGRAHAM, Chrys
1994 « The Heterosexual Imaginary: Feminist Sociology and Theories of Gender », *Sociological Theory*, XII : 2, 203-219.
- JACOBSON, Sharon
1995 « Methodological Issues in Research on Older Lesbians », dans *Lesbian Social Services Research Issues*, sous la dir. de Carol T. TULLY, New York, Harrington Park Press : 43-56.
- JUTEAU, Danielle
1995 (1992) Introduction de *Racism, Sexism, Power and Ideology*, trad. du français par Andrew ROTHWELL et Max SILVERMAN, New York, Routledge : 1-26.
- 1992 « Colette Guillaumin : Sexe, Race et Pratique du pouvoir », *Recherches féministes*, V : 2, 190-192.
- 1981 « Visions partielles, visions partiales : visions (des) minoritaires en sociologie », *Sociologie et Sociétés*, XIII : 2, 33-47.
- JUTEAU, Danielle et Nicole LAURIN
1988 « L'évolution des formes de l'appropriation des femmes : des religieuses aux mères porteuses », *Revue canadienne de Sociologie et d'Anthropologie*, XXV : 2, 183-207.
- KATZ, Stephen
1996 *Disciplining Old Age, The Formation of Gerontological Knowledge*, Charlottesville, University Press of Virginia.
- KEHOE, Monika
1991 « Loneliness and the Aging Homosexual: Is Pet Therapy an Answer? », *Journal of Homosexuality*, XX : 3-4, 137-142.
- 1988 « Lesbians Over 60 Speak for Themselves », *Journal of Homosexuality*, XVI : 3-4, i-111.
- 1986a « Lesbians Over 65: A Triply Invisible Minority », *Journal of Homosexuality*, XII : 3-4, 139-152.
- 1986b « A Portrait of the Older Lesbian », *Journal of Homosexuality*, XII : 3-4, 157-161.
- KIMMEL, Douglas C.
1978 « Adult Development and Aging: A Gay Perspective », *Journal of Social Issues*, XXIV : 3, 113-130.

- KIRBY, Sandra et Kate MCKENNA
1989 *Experience, Research, Social Change, Methods from the Margins*, Toronto, Garamond Press.
- KITZINGER, Celia
1993 (1987) *The Social Construction of Lesbianism*, London, SAGE Publications.
- LEE, John Alan
1987 (1980) « Invisible Lives of Canada's Gray Gays », dans *Aging in Canada: Social Perspectives*, 2e édition, sous la dir. de Victor W. MARSHALL, Peterborough, Ontario, Fitzhenry & Whiteside : 138-155.
- LEE, Raymond M. et Nigel G. FIELDING
1991 « Computing for Qualitative Research: Options, Problems and Potential », dans *Using Computers in Qualitative Research*, sous la dir. de N. FIELDING et R. M. LEE, Londres, Sage : 1-13.
- LESSELIER, Claudie
1993 « Silenced Resistances and Conflictual Identities: Lesbians in France, 1930-1968 », *Journal of Homosexuality*, XXV : 1-2, 105-125.
- LEVAY, Simon et Dean HAMER
1994 « Pour une composante biologique de l'homosexualité », *Pour la science*, 201, 30-35.
- LHOMOND, Brigitte
1997 « Le sens de la mesure, Le nombre d'homosexuel/les dans les enquêtes sur les comportements sexuels et le statut de groupe minoritaire », *Sociologie et Sociétés*, XIX : 1, 61-69.
- 1993 « Colette Guillaumin, Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de Nature », *Féminismes au présent*, supplément de *Futur Antérieur*, sous la dir. de Jean-Marie VINCENT, Paris, L'Harmattan, 243-245.
- LUCCO, A. J.
1987 « Planned Retirement Housing Preferences of Older Homosexuals », *Journal of Homosexuality*, XIV : 3-4, 35-56.
- LYDON, Mary
1988 « Foucault and Feminism: A Romance of Many Dimensions », dans *Feminism and Foucault, Reflections on Resistance*, sous la dir. de Irene DIAMOND et Lee QUINBY, Boston, Northeastern University Press : 135-147.

- MAGGIORE, Dolores J.
1988 *LESBIANISM: An Annotated Bibliography and Guide to the Literature, 1976-1986*, Metuchen, New Jersey et Londres, The Scarecrow Press, Inc.
- MAJURY, Diana
1994 « Refashioning the Unfashionable: Claiming Lesbian Identities in the Legal Context », *Canadian Journal of Women and the Law*, VII : 2, 286-317.
- MARKSON, Elizabeth W.
1995 « Issues Affecting Older Women », dans *Promoting Successful and Productive Aging*, sous la dir. de Lynne A. BOND, Stephen J. CUTLER et Armin GRAMS, Thousand Oaks, London, New Delhi, SAGE Publications : 261-278.
- MARSHALL, Doris
1987 *Silver Threads, Critical Reflections on Growing Old*, Toronto, Between the Lines, 1987.
- MARTIN, Bidy
1988 « Feminism, Criticism, and Foucault », dans *Feminism and Foucault, Reflections on Resistance*, sous la dir. de Irene DIAMOND et Lee QUINBY, Boston, Northeastern University Press : 3-19.
- MCDANIEL, Susan A.
1992 « Women and the Family in the Later Years: Findings from the 1990 General Social Survey », *Canadian Women Studies*, XII : 2, 62-64.
- 1988 *Getting Older and Better: Women and Gender Assumptions in Canada's Aging Society*, Ottawa, Institut canadien de recherches sur les femmes.
- MCPHERSON, Barry D.
1990 (1983) *Aging as a Social Process, An Introduction to Individual and Population Aging*, Toronto, Butterworths.
- MILLER, Connie et Corinna TREITEL
1991 *Feminist Research Methods, An Annotated Bibliography*, New York, Greenwood Press.

- MINNIGERODE, Fred A. et Marcy R. ADELMAN
 1978 « Elderly Homosexual Women and Men, Report on a Pilot Study », *The Family Coordinator*, II : 7, 451-456.
- MOODY, Harry R.
 1993 « Overview: What Is Critical Gerontology and Why Is It Important? » dans *Voices and Visions of Aging: Toward a Critical Gerontology*, sous la dir. de Thomas R. COLE, W. Andrew ACHENBAUM, Patricia L. JAKOBI et Robert KASTENBAUM, New York, Springer Publishing Company : xv-xli.
- NASH, Kate
 1994 « The Feminist Production of Knowledge: Is Deconstruction a Practice for Women? », *Feminist Review*, 47, 65-77.
- Nations Unies
 1995 *The World's Women 1995, Trends and Statistics*, New York, Nations Unies.
- NEYSMITH, Sheila M.
 1995 « Feminist Methodologies: A Consideration of Principles and Practice for Research in Gerontology », *Canadian Journal on Aging*, XIV, supp. 1, 100-118.
- NOVAK, Mark
 1993 (1988) *Aging & Society: A Canadian Perspective*, Scarborough, Ontario, Nelson Canada.
- OLIVIER, Lawrence
 1995 *Michel Foucault, Penser au temps du nihilisme*, Montréal, Liber.
- OVREBO, Beverly et Meredith MINKLER
 1993 «The Lives of Older Women: Perspectives from Political Economy and the Humanities », dans *Voices and Visions of Aging: Toward a Critical Gerontology* sous la dir. de Thomas R. COLE, W. Andrew ACHENBAUM, Patricia L. JAKOBI et Robert KASTENBAUM, New York, Springer Publishing Company : 289-308.
- PATRICK, Karen
 1997 « Old time feud, Seniors vs PTS, men vs women - SAGE saw better days », *Capital XTRA!*, 12 décembre 1997 : 21.

PETERSEN, Cynthia

- 1994 « Living Dangerously: Speaking Lesbian, Teaching Law », *Canadian Journal of Women and the Law*, VII : 2, 318-348.

PHELAN, Shane

- 1994 *Getting Specific, Postmodern Lesbian Politics*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

- 1990 « Foucault and Feminism », *American Journal of Political Science*, XXXIV : 2, 421-440.

- 1989 *Identity Politics, Lesbian Feminism and the Limits of Community*, Philadelphie, Temple University Press.

PLAZA, Monique

- 1978 « Nos dommages et leurs intérêts », *Questions féministes*, 3, 93-103.

PONSE, Barbara

- 1978 *Identities in the Lesbian World: The Social Construction of Self*, Westport Connecticut, Greenwood Press.

- 1976 « Secrecy in the Lesbian World », *Urban Life*, V : 3, 313-338.

PRACONTAL, Michel de

- 1994 « Et les lesbiennes ? », *Le Nouvel Observateur*, 13-19 octobre 1994 : 7.

Québec, Conseil du statut de la femme

- 1992 *Caractéristiques des femmes âgées au Québec*, Québec, Gouvernement du Québec.

RAPHAEL, Sharon M. et Mina K. ROBINSON

- 1981 « Lesbians and Gay Men in Later Life », *Generations*, VI : 3, 16-18.

- 1980 « The Older Lesbian, Love Relationships and Friendship Patterns », *Alternative Lifestyles*, III : 2, 207-229.

REINHARZ, Shulamit

- 1992 *Feminist Methods in Social Research*, New York, Oxford University Press.

REUTERS

1997 « Militants linked to bombings », *Globe & Mail*, mardi 25 février 1997 : A-10.

RICH, Adrienne

1981 (1980) « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne », *Nouvelles questions féministes*, 1, 15-43.

ROBINSON, Ann

1995 « La violence hétérosexiste », dans *Travailler mais à quel prix !, 72 travailleuses témoignent de la violence faite aux femmes dans des milieux de travail syndiqués au Québec*, Québec, Université Laval, Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Les Cahiers de recherche du GREMF, n° 65 : 135-150.

ROBINSON, Mina K.

1979 *The Older Lesbian*, mémoire de maîtrise en sciences du comportement, Dominguez Hills, California State University.

ROSENTHAL, Carolyn et James GLADSTONE

1994 « Family Relationships and Support in Later Life », dans *Aging: Canadian Perspectives*, sous la dir. de Victor MARSHALL et Barry MCPHERSON, Peterborough, Ontario, Broadview Press/Journal of Canadian Studies : 158-174.

SANTERRE, Renaud

1987 « Vieillesse, monde de femmes : un mythe ? », *Revue canadienne du vieillissement*, VI : 4, 304-317.

SAWICKI, Jana

1991 *Disciplining Foucault, Feminism, Power, and the Body*, New York, Routledge.

SCHMITTROTH, Linda (sous la dir. de)

1991 *Statistical Record of Women Worldwide*, Détroit, Michigan, Gale Research Inc.

SILVERA, Makeda (sous la dir. de)

1991 *Piece of My Heart: A Lesbian of Colour Anthology*, Toronto, Sister Vision Press.

SMITH, Dorothy E.

1990 *The Conceptual Practices of Power*, Boston, Northeastern University Press.

Sum Quod Sum Foundation Inc.

- 1997 *A Report on the Needs Assessment Survey of Senior Gays and Lesbians*, Winnipeg, Sum Quod Sum Foundation Inc.

SWEENEY, Victoria E.

- 1995 *The Social Support Networks of Older Lesbians: A Creative Response*, mémoire de maîtrise ès arts (sociologie), Wolfville, Acadia University.

TABET, Paola

- 1985 « Fertilité naturelle, reproduction forcée », dans *L'arraisonnement des femmes, Essais en anthropologie des sexes*, sous la dir. de Nicole-Claude MATHIEU, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales : 61-131.

TAYLOR, Verta et Nicole C. RAEBURN.

- 1995 « Identity Politics as High-Risk Activism: Career Consequences for Lesbian, Gay, and Bisexual Sociologists », *Social Problems*, 42 : 2, 252-273.

TESCH, Renata

- 1991 « Software for Qualitative Researchers: Analysis Needs and Program Capabilities », dans *Using Computers in Qualitative Research*, sous la dir. de R. M. LEE et N. FIELDING, Londres, Sage : 16-37.

TORTON BECK, Evelyn (sous la dir. de)

- 1989 *Nice Jewish Girls: A Lesbian Anthology*, Boston, Beacon Press.

TOWNSON, Monica

- 1995 *L'avenir financier des femmes : Comment envisager la retraite au milieu de la vie ?*, Ottawa, Conseil consultatif canadien sur la situation des femmes.

TULLY, Carol T.

- 1995 « In Sickness and in Health: Forty Years of Research on Lesbians », dans *Lesbian Social Services Research Issues*, sous la dir. de Carol T. TULLY, New York, Harrington Park Press : 1-18.

- 1983 *Social Support Systems of a Selected Sample of Older Women*, thèse de doctorat en travail social, Richmond, Virginia Commonwealth University.

VALENTINE, Gill

- 1995 « Out and About: Geographies of Lesbian Landscapes », *International Journal of Urban and Regional Research*, XIX : 1, 96-111.
- 1993a « Desperately Seeking Susan: A Geography of Lesbian Friendships », *Area*, XXV : 2, 109-116.
- 1993b « Negotiating and Managing Multiple Sexual Identities: Lesbian Time-Space Strategies », *Transactions of the Institute of British Geographers*, XVIII : 2, 237-248.
- 1993c « (Hetero)sexing Space: Lesbian Perceptions and Experiences of Everyday Spaces », *Environment and Planning D: Society and Space*, XI : 4, 395-413.

VAN TOEN, Bonnie

- 1997 « Bashed on campus, Targeted as dyke during frosh week at U of O », *Capital XTRA!*, 12 décembre 1997 : 15.

WEST, Candace et Sarah FENSTERMAKER

- 1995 « Doing Difference », *Gender & Society*, IX : 1, 8-37.

WILTON, Tamsin

- 1995 *Lesbian Studies, Setting An Agenda*, New York, Routledge.

WITTIG, Monique

- 1980a « La pensée straight », *Questions féministes*, 7, 45-53.
- 1980b « On ne naît pas femme », *Ibid.*, 8, 75-84.

WOODMAN, Natalie, TULLY, Carol et Chrystal BARRANTI

- 1995 « Research in Lesbian Communities: Ethical Dilemmas », dans *Lesbian Social Services Research Issues* sous la dir. de Carol T. TULLY, New York, Harrington Park Press : 57-66.

WOLF, Deborah Coleman

- 1979 *The Lesbian Community*, Berkeley, Californie, University of California Press.

ZAY, Nicolas

- 1981 *Dictionnaire - manuel de gérontologie sociale*, Québec, Presses de l'Université Laval.

ANNEXES

ANNEXE I
FICHE DE RENSEIGNEMENTS

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**Confidentiel et anonyme****Code** _____

Dans quelle ville (village) avez-vous grandi? _____

Dans quelle ville (village) vivez-vous maintenant? _____

Depuis combien de temps y vivez-vous? _____ ans

Êtes-vous _____ propriétaire?

_____ locataire?

_____ autre (précisez) _____

Vivez-vous seule? _____ Oui _____ Non

Indiquez les études terminées :

_____ élémentaire (1-6e)

_____ secondaire (7e-12e ou 13e)

_____ postsecondaire (ex. École normale)

_____ université (précisez niveau) _____

_____ autre (précisez) _____

Indiquez votre occupation actuelle :

_____ sans travail, cherche un emploi

_____ sans travail, ne cherche pas d'emploi

_____ travail à temps plein

_____ travail à temps partiel

_____ à la retraite

_____ à mon compte

_____ autre (précisez) _____

Quelle a été votre principale occupation en 1995? _____

VOIR AU VERSO

Êtes-vous ou avez-vous été mariée? Oui Non

Avez-vous des enfants? Oui Non

Si oui, indiquez leur nombre et leur âge :

garçon(s) âge(s) fille(s) âge(s)

Avez-vous des frères et des soeurs? Oui Non

Si oui, indiquez leur nombre :

frère(s) soeur(s)

Indiquez votre revenu avant impôt en 1995 :

moins de 10 000 \$
 10 000 \$ à 19 999 \$
 20 000 \$ à 29 999 \$
 30 000 \$ à 39 999 \$
 40 000 \$ et plus

Indiquez vos principales sources de revenu :

aide sociale
 pension du Régime des rentes du Québec
 pension du Régime de pensions du Canada
 salaire
 revenu de placements
 régime de pensions privé
 autre (précisez) _____

Quel(s) terme(s) utilisez-vous pour vous identifier?

homosexuelle
 lesbienne
 gaie
 homophile
 femme aux femmes
 aucun
 autre (précisez) _____

Date de naissance : _____ 19 _____

MERCI BEAUCOUP!

GENERAL INFORMATION **Confidential and anonymous**
Code _____

In which town (village) did you grow up? _____

In which town (village) do you live now? _____

How long have you been living there? _____ years

Do you _____ own
 _____ rent
 _____ other (specify) _____

Do you live alone? _____ Yes _____ No

Please indicate completed studies: _____ grade school (1-6)
 _____ high school (7-12 or 13)
 _____ college (Ex. Teachers college)
 _____ university (specify level) _____
 _____ other (specify) _____

Please indicate present occupation: _____ unemployed, looking for work
 _____ unemployed, not looking for work
 _____ working full time
 _____ working part time
 _____ retired
 _____ self-employed
 _____ other (specify) _____

What was your main occupation in 1995? _____

SEE REVERSE

Are you or were you ever married? Yes No

Do you have any children? Yes No

If yes, please indicate number and age:

daughter(s) age son(s) age

Do you have brothers and sisters? Yes No

If yes, please indicate number:

brother(s) sister(s)

Please indicate your before tax income in 1995:

less than \$10,000
 \$10,000 to \$19,999
 \$20,000 to \$29,999
 \$30,000 to \$39,999
 over \$40,000

Please indicate your main sources of income:

salary
 welfare
 pension from Quebec Pension Plan
 pension from Canada Pension Plan
 investment income
 private pension plan
 other (specify) _____

What term(s) do you use to identify yourself?

homosexual
 lesbian
 gay
 homophile
 butch
 dyke
 none
 other (specify) _____

Date of birth: _____ 19 ____

THANK YOU VERY MUCH!

ANNEXE II
GUIDE D'ENTREVUE

GUIDE D'ENTREVUE

RÉSEAU - FAMILLE

1. Vous avez x frères/soeurs. Où habitent-ils/elles?
Comment sont vos relations avec eux/elles? Les voyez-vous? Souvent? (Ex. Anniversaires, Noël, jour de l'An, Pâques) Téléphone? Aide? Au courant? Leur avez dit? Alors, vous supposez qu'ils savent?
2. Vos parents sont-ils encore vivants? Où habitent-ils?
Comment sont vos relations avec eux? Les voyez-vous? Souvent? (Ex. Anniversaires, Noël, jour de l'An, Pâques) Téléphone? Aide? Au courant? Leur avez dit? Alors, vous supposez qu'ils savent?
3. Vous avez x enfants. Où habitent-ils? Comment sont vos relations avec eux? Les voyez-vous? Souvent? (Ex. Anniversaires, Noël, jour de l'An, Pâques)?
Téléphone? Aide? Au courant? Leur avez dit? Alors, vous supposez qu'ils savent?

RÉSEAU - COLLÈGUES, AMI.E.S

4. Voyez-vous des collègues à l'extérieur du travail? Au courant? Leur avez dit? Alors, vous supposez qu'ils savent?
5. Comment décririez-vous votre groupe d'ami.e.s?
Surtout des femmes? Des hommes? Ami.e.s d'enfance?
Quel âge? Francophones? Anglophones?
Comme vous? (lesbiennes, gais) Au courant? Leur avez dit? Alors, vous supposez qu'ils savent?

RÉSEAU - LESBIENNES

6. Vous ne vivez pas seule. Avec qui vivez-vous? Depuis combien de temps vivez-vous ensemble? Où vous êtes-vous rencontrées? Comment votre famille/vos enfants agissent-ils avec elle?
7. Parlons de vos amies lesbiennes. Où les avez-vous rencontrées? Depuis combien de temps les connaissez-vous? Y a-t-il des anciennes amantes/partenaires parmi les amies que vous voyez? Faites-vous des activités comme groupe?
8. Où voyez-vous vos amies lesbiennes? Les voyez-vous souvent? (Ex. anniversaires, Noël, jour de l'An, Pâques) Quels types d'activités faites-vous avec elles?
9. Vos amies lesbiennes vous rendent-elles service? Comment? (Ex. peinture, réparations) Et vous?
10. Faites-vous affaire avec des lesbiennes pour certains services? Lesquels? Pourquoi? Est-ce important pour vous? Pourquoi?
11. Lors d'une situation difficile comme une séparation, avez-vous reçu du soutien? De qui?
12. Qu'est-ce que vos amies lesbiennes vous apportent de plus important?

COMMUNAUTÉ GAIE

13. Êtes-vous membre d'un groupe gai ou lesbien?
En connaissez-vous? (Ex. ALGO, SAGE, Pink Triangle Services, EGALÉ) Est-ce important que des groupes comme ça existent? Pourquoi?
14. Avez-vous des contacts avec la communauté lesbienne et gaie? (Ex. Librairie des femmes, bars, groupe de discussion du jeudi pour les femmes, danse de femmes, journée de la Fierté gaie)

IDENTITÉ

15. Vous dites utiliser le terme X pour vous nommer. En avez-vous déjà employé un autre? Si oui, pourquoi avez-vous changé?
16. Qu'est-ce que ça signifie pour vous d'être ----- ?
17. Est-ce important pour vous de vous identifier comme ---
? Pourquoi?
18. À quel âge avez-vous ressenti pour la première fois une attirance pour une femme? À quel âge avez-vous eu votre première expérience sexuelle avec une femme? Pourquoi ce délai?

VIEILLISSEMENT

19. Comment imaginez-vous votre vieillesse?
20. Qu'est-ce que vous aimez le plus dans le fait de vieillir?
21. Qu'est-ce que vous aimez le moins dans le fait de vieillir?
22. Avez-vous fait des plans pour votre vieillesse? Avez-vous un REÉR (régime enregistré d'épargne-retraite)? Un testament?
23. Si un jour vous ne pouviez plus vivre de façon autonome (handicap physique ou intellectuel), où aimeriez-vous aller? Pourquoi?
24. Que pensez-vous d'une maison de retraite pour lesbiennes? Pour gais et lesbiennes?
25. Pour terminer, aimeriez-vous ajouter quelque chose?

INTERVIEW GUIDE

FAMILY NETWORK

1. You have x brothers/sisters? Where do they live?
How is your relation with them? Do you see them?
Often? (Ex. Birthdays, Christmas, New Year, Easter)
Phone? Help? Know? Told them? So, you suppose they know?
2. Are your parents still living? Where do they live?
How is your relation with them? Do you see them?
Often? (Ex. Birthdays, Christmas, New Year, Easter)
Phone? Help? Know? Told them? So, you suppose they know?
3. You have x children. Where do they live? What is your
relation with them? Do you see them? Often? (Ex.
Birthdays, Christmas, New Year, Easter) Phone? Help?
Know? Told them? So, you suppose they know?

COLLEAGUES, FRIENDS NETWORK

4. Do you see colleagues outside your work place? Do they
know? Told them? So, you suppose they know?
5. How would you describe your group of friends?
Mostly women? Men? Childhood friends?
What age? French-speaking? English-speaking?
Like you (lesbian, gay)? Know? Told them? So, you
suppose they know?

LESBIAN NETWORK

6. You don't live alone. Who do you live with? How long have you lived together? Where did you meet? How do your family/children act toward her?
7. Let's talk about your lesbian friends. Where did you meet them? How long have you known them? Among the friends you see, are there any former lovers/partners? Do you do things together as a group?
8. Where do you see your lesbian friends? Do you see them often? (Ex. Birthdays, Christmas, New Year, Easter) What kind of activities do you do with them?
9. Do your lesbian friends lend you a hand? How? (Ex. Paint, repairs) What about you?
10. Do you do business with lesbians? What kind of services? Why? Is it important for you? Why?
11. In a difficult situation like a separation, did you receive any support? From whom?
12. What is the most important thing that your lesbian friends bring you?

GAY COMMUNITY

13. Are you a member of a gay or lesbian group? Do you know some? (Ex. ALGO, SAGE, PTS, EGALE) Is it important that groups like these exist? Why?
14. Do you have contacts with the lesbian and gay community? (Ex. Women's bookstore, bars, Thursday night women's discussion group, women's dances, Gay Pride Day)

IDENTITY

15. You say you use the term X to name yourself. Did you ever use another one? If so, why did you change?
16. What does it mean for you to be a _____?
17. Is it important for you to identify as a _____?
Why?
18. At what age did you first feel an attraction for a woman?
At what age did you first have a sexual experience with a woman? Why the delay?

AGING

19. How do you imagine your old age?
20. What do you like the most about growing older?
21. What do you like the least about growing older?
22. Have you made plans for your old age? Do you have a RRSP (registered retirement-savings plan)? A will?
23. If ever you become unable to live on your own (physical or intellectual handicap), where would you like to go? Why?
24. What do you think about a retirement home for lesbians? For gays and lesbians?
25. To conclude, would you like to add something?

ANNEXE III
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Denise VEILLEUX, étudiante de 2e cycle
Université d'Ottawa, Département de sociologie
Téléphone : (819) 685-0833

Les recherches avec les sujets humains requièrent le consentement écrit des personnes participant à l'étude. Cela ne veut pas dire que le projet dont il est question ici comporte nécessairement des risques. En raison du respect auquel ont droit les personnes impliquées, l'Université d'Ottawa et les organismes de subvention de la recherche ont rendu obligatoire ce type d'accord.

Je, _____, suis intéressée à cette étude sur les lesbiennes âgées que fait Denise Veilleux pour une thèse de maîtrise dirigée par professeure Diane Pacom, du Département de sociologie de l'Université d'Ottawa (562-5800 poste 1370). **L'objectif de cette étude est de décrire l'expérience du vieillissement chez les lesbiennes.**

Si je décide de prendre part à cette recherche, ma participation consistera essentiellement en la présente rencontre où Denise Veilleux m'expliquera ce que le projet implique. Elle me laissera alors une fiche de renseignements confidentielle et anonyme que je remplirai avant notre seconde rencontre prévue à un moment qui nous convient toutes les deux. Cette seconde rencontre d'environ une heure et demie a pour but de faire une entrevue.

Je donne mon consentement pour que cette entrevue soit enregistrée sur bande magnétique. À ma demande, je recevrai une copie de la cassette audio. Je m'attends à ce que les contenus ne soient utilisés que pour des fins de recherche et selon le respect de la confidentialité. Si je le désire, je pourrai recevoir un résumé des résultats de cette étude, lorsqu'ils seront disponibles.

SUITE

AU VERSO

Je suis libre de mettre un terme à l'entrevue à tout moment, sans encourir de pénalisation d'aucune sorte. Bien qu'il soit important de répondre à toutes les questions, si je ne me sens pas à l'aise avec une question en particulier, je peux refuser d'y répondre.

J'ai l'assurance de la personne effectuant la recherche que l'information que je partagerai restera strictement confidentielle. Chaque entrevue sera codée, et seule Denise Veilleux saura à quel nom correspond chaque code. Toutes les cassettes seront détruites à la fin de la recherche. Il y a deux copies du formulaire de consentement, dont une que vous pouvez garder.

Pour tout renseignement ou toute plainte concernant la conduite éthique du projet de recherche, je peux m'adresser au Comité universitaire de déontologie de la recherche sur les êtres humains (CUDREH), aux soins du secrétaire du Comité au (613) 564-4297.

participante

Denise Veilleux

Le _____ 1996

Désire une copie de la cassette _____

Désire un résumé des résultats _____

CONSENT FORM

Denise VEILLEUX, graduate student
University of Ottawa, Department of Sociology
Telephone : (819) 685-0833

Whenever a research project is undertaken with human participants, the written consent of the participants must be obtained. This does not imply, of course, that the project in question necessarily involves a risk. In view of the respect owed the participants, the University of Ottawa and the research funding agencies have made this type of agreement mandatory.

I, _____, am interested in collaborating in the study on lesbians and aging conducted by Denise Veilleux for a masters thesis under the supervision of professor Diane Pacom, of the Department of Sociology at the University of Ottawa (562-5800 extension 1370). **The purpose of the study is to describe the experiences of aging among lesbians.**

If I agree to participate, my participation will consist essentially of the present meeting during which Denise Veilleux will explain what the project entails. She will leave me a confidential and anonymous information sheet which I will fill before our second meeting at a mutually agreed time. The purpose of this second meeting, which will last about an hour and a half, is to do an interview.

I consent to this interview being taped. Upon request, I will receive a copy of the cassette. I understand that the contents will be used only for research purposes and that my confidentiality will be respected. If I want, I will receive a summary of the results of the research, when they become available.

SEE REVERSE

I am free to withdraw from the project at any time, without penalty. Even if it is important to answer all questions, if I don't feel comfortable answering a particular question, I may refuse to answer.

I have received assurance from the researcher that the information I will share will remain strictly confidential. Each interview will be coded and Denise Veilleux will be the only person who will know to which name it corresponds. All the tapes will be destroyed at the end of the research. There are two copies of the consent form, one of which I may keep.

Any information requests or complaints about the ethical conduct of the project may be addressed to the University Human Research Ethics Committee (UHREC), by calling the secretary of the Committee at (613) 564-4297.

participant

Denise Veilleux

Date: _____ 1996

Wants a copy of the cassette _____

Wants a summary of the results _____

ANNEXE IV

**LETTRE D'AUTORISATION
DU COMITÉ DE DÉONTOLOGIE EN RECHERCHE HUMAINE
DE LA FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES**



Université d'Ottawa • University of Ottawa

Faculté des sciences sociales
Bureau du doyen associé (Recherche)

Faculty of Social Sciences
Office of the Associate Dean (Research)

Le 30 mai 1996

Madame Denise Veilleux
Département de sociologie
Faculté des sciences sociales
INTRA

Objet: Projet «Les réseaux personnels et sociaux des lesbiennes âgées» # 114

Madame Veilleux,

J'ai le plaisir de vous aviser que le Comité de déontologie de la recherche sur les êtres humains de la Faculté des sciences sociales (CDREHFSS) a donné son approbation entière (**Catégorie 1A**) à votre projet. Cette autorisation est valable un an, à compter de la date de sa signature.

J'aimerais aussi vous rappeler que, conformément aux règlements internes du CDREHFSS, vous devez aviser le Comité de toute modification importante au projet.

Nous vous remercions d'avoir porté votre soumission à l'attention du comité et vous souhaitons le meilleur succès dans votre projet.

Le président du Comité,

Donald Dawson
DD/gr
c.c.: D. Pacom

ANNEXE V
FEUILLET PUBLICITAIRE

**WANTED
LESBIANS OVER 50
IN THE OUTAOUAIS REGION**

to take part in interviews
about aging for a university
research. Confidentiality and
anonymity guaranteed.

**PLEASE, SPREAD THE WORD.
THANK YOU!**

**RECHERCHÉES
LESBIENNES DE 50 ANS ET PLUS
DANS LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS**

pour participer à des entrevues sur le
vieillessement pour une recherche
universitaire. Confidentialité et anonymat
garantis.

**PASSEZ LE MOT, SVP.
MERC!**

CONTACT : DENISE VEILLEUX (819) 685-0833

**WANTED
LESBIANS OVER 50
IN THE OUTAOUAIS REGION**

to take part in interviews
about aging for a university
research. Confidentiality and
anonymity guaranteed.

**PLEASE, SPREAD THE WORD.
THANK YOU!**

**RECHERCHÉES
LESBIENNES DE 50 ANS ET PLUS
DANS LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS**

pour participer à des entrevues sur le
vieillessement pour une recherche
universitaire. Confidentialité et anonymat
garantis.

**PASSEZ LE MOT, SVP.
MERC!**

CONTACT : DENISE VEILLEUX (819) 685-0833

ANNEXE VI

**ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ
POUR LA TRANSCRIPTION DES ENTREVUES**

ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ

Je soussignée, _____, m'engage à respecter la confidentialité pour la recherche sur le vieillissement des lesbiennes effectuée par Denise Veilleux.

Je ferai en sorte que personne d'autre que moi puisse prendre connaissance du contenu des entrevues, par exemple en travaillant seule et avec des écouteurs. Je ne discuterai avec personne de cette recherche et j'éviterai d'en parler avec la chercheure dans des lieux publics. Je ne révélerai aucune information obtenue lors de la transcription des entrevues enregistrées ni des discussions avec la chercheure.

Lorsque le travail sera terminé, je remettrai à la chercheure la disquette de toutes les transcriptions. Je détruirai toute copie (de sauvegarde et autre) dans mon ordinateur.

Je suis consciente que je me conforme ainsi au code de déontologie en vigueur pour les recherches avec des sujets humains.

En foi de quoi j'ai signé,

ANNEXE VII
PROFIL DES PARTICIPANTES

Tableau I - Répartition des participantes selon l'âge

Groupes d'âge	Nombre de participantes
50-54 ans	6
55-59 ans	5
60-64 ans	5
65-69 ans	3
Sans réponse	0

Tableau II - Niveau de scolarité des participantes

Scolarité	Nombre de participantes
Secondaire	3
Cégep	1
Postsecondaire*	4
Université**	4
Baccalauréat	3
Maîtrise	2
Doctorat	2
Sans réponse	0

* Comprend le niveau « college » pour les participantes anglophones.

** Répartition des réponses : université sans autre précision ; université 1 an ; université cours d'introduction ; école d'art et quelques cours d'université.

Tableau III - Revenu annuel des participantes

Tranches de revenu	Nombre de participantes
Moins de 10 000 \$	0
10 000 \$ à 19 999 \$	4
20 000 \$ à 29 999 \$	6
30 000 \$ à 39 999 \$*	3
40 000 \$ et plus	4
Sans réponse	2

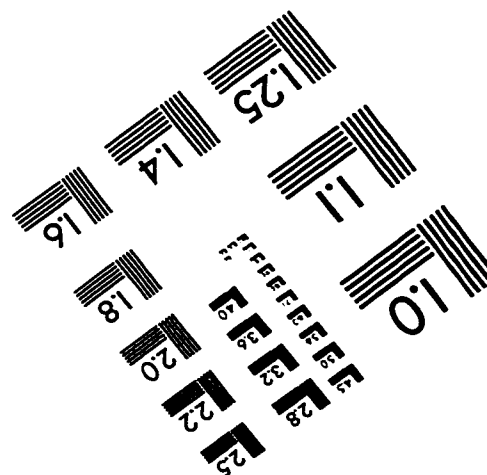
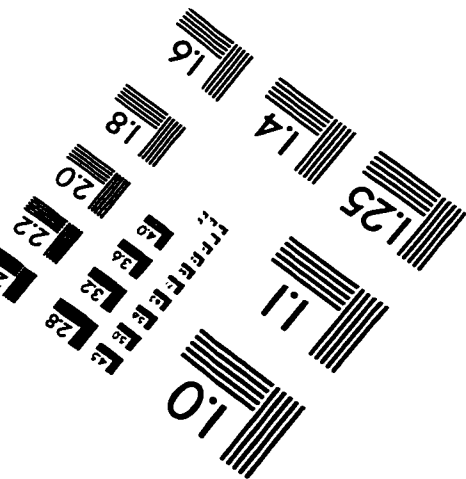
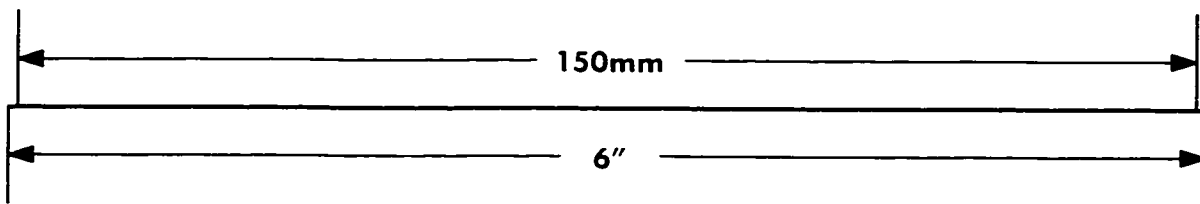
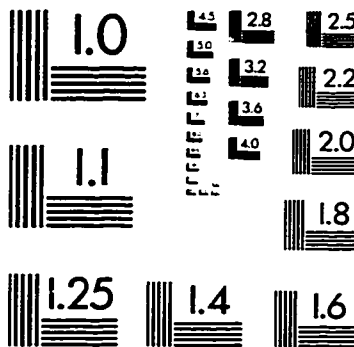
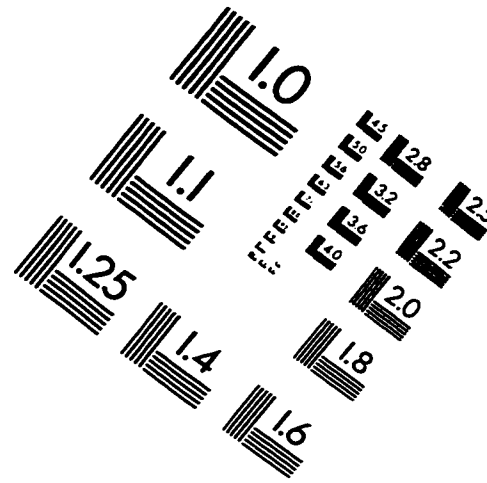
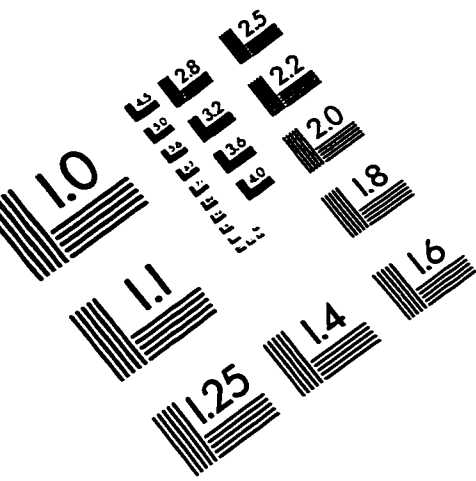
* Comprend trois des quatre premières entrevues où la tranche de revenu maximum était de 30 000 \$ et plus.

Tableau IV- Sources de revenu des participantes

Sources de revenu	Nombre de participantes
Aide sociale	0
Régime des rentes du Québec	0
Régime de pensions du Canada	5 (2 invalidité)
Salaire	8
Placements	1
Régime de pensions privé	3
Prestations d'invalidité (régime privé)	2
Autre	2 (travail autonome)
Sans réponse	0

Nota : Le total est supérieur à 19 parce que certaines participantes ont plus d'une source de revenu.

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (QA-3)



APPLIED IMAGE, Inc
1653 East Main Street
Rochester, NY 14609 USA
Phone: 716/482-0300
Fax: 716/288-5989

© 1993, Applied Image, Inc., All Rights Reserved